

VICTIMATION & INSÉCURITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE 2009 À 2012

Analyse des 6^{ème} (2011) et 7^{ème} enquêtes de
l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région
Île-de-France

Fadoua JOUWAHRI

sous la direction de
Philippe ROBERT
Renée ZAUBERMAN

2017 – n° 118



VICTIMATION & INSÉCURITÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE
2009 À 2012

Analyse des 6^{ème} (2011) et 7^{ème} enquêtes de
l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région
Île-de-France

Fadoua JOUWAHRI

sous la direction de

Philippe ROBERT

Renée ZAUBERMAN

2017 – n° 118

ISBN 2-907370-83-9

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Introduction	7
<i>I – Le protocole d'enquête.....</i>	<i>7</i>
1. Le questionnaire.....	8
2. Passation.....	9
3. L'échantillon.....	11
a) enquête 2011.....	11
b) enquête 2013.....	12
c. effets des méthodes d'échantillonnage sur la représentativité.....	13
<i>II – Les instruments d'analyse</i>	<i>16</i>
1. Les taux.....	16
2. Les types.....	18
3. Les comparaisons.....	19
<i>III - Les victimations examinées.....</i>	<i>20</i>
Chapitre 1 - Le sentiment d'insécurité	23
<i>I – Préoccupations sécuritaires</i>	<i>23</i>
<i>II – Peurs du crime.....</i>	<i>28</i>
<i>III – Préoccupation sécuritaire et peurs par zones de résidence.....</i>	<i>37</i>
<i>IV – Profils d'enquêtés.....</i>	<i>39</i>
Chapitre 2 - Le sentiment concernant le quartier	43
<i>I-Analyse factorielle.....</i>	<i>43</i>
<i>II-Classification</i>	<i>44</i>
Chapitre 3 - Victimes – Non victimes	47
Chapitre 4 - Agressions	51
<i>I – Les taux d'agression.....</i>	<i>51</i>
1. Les taux d'agressions « tout-venant ».....	52
a. Comparaisons.....	53
b. Gravité des agressions « tout-venant ».....	57
2. Les taux d'agressions entre proches.....	60
3. Les taux d'agressions sexuelles.....	61
<i>II – Les circonstances des agressions.....</i>	<i>64</i>
1. L'armement.....	64
2. La localisation des agressions.....	65
3. Les auteurs.....	68
<i>III – Les renvois.....</i>	<i>68</i>
1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie.....	68
2. Comparaison entre les enquêtes de 2011 et 2013 et statistiques policières.....	71
a) Agressions « tout-venant » et entre proches.....	73
b) Agressions sexuelles.....	75

3.	Mise en série et comparaison entre enquêtes et statistiques policières	77
a)	Agressions physiques.....	77
b)	Agressions sans coups, ni blessures.....	78
c)	Vols violents	80
d)	Agressions sexuelles	80
4.	Les autres recours.....	82
<i>IV – Les caractéristiques des agressés.....</i>		<i>83</i>
<i>V – Comparaisons des agressés selon les zones de résidence</i>		<i>87</i>
<i>VI – Types d'agressés.....</i>		<i>90</i>
1.	Agressions « tout-venant »	91
a.	Analyse factorielle de l'enquête de 2011	91
b.	Analyse factorielle de l'enquête de 2013.....	91
c.	Typologie de l'enquête de 2011.....	91
d.	Typologie de l'enquête de 2013	92
2.	Agressions entre proches	92
a.	Analyse factorielle de l'enquête de 2011	92
b.	Analyse factorielle de l'enquête de 2013.....	93
c.	Typologie de l'enquête de 2011.....	93
d.	Typologie de l'enquête de 2013	93
3.	Agressions sexuelles	94
a.	Analyse factorielle de l'enquête de 2011	94
b.	Analyse factorielle de l'enquête de 2013	94
Chapitre 5 - Vols personnels sans violence		95
<i>I – Les taux de vols personnels sans violence.....</i>		<i>95</i>
<i>II – Les circonstances des vols personnels sans violence.....</i>		<i>97</i>
<i>III – Les renvois.....</i>		<i>99</i>
1.	Le renvoi à la police ou à la gendarmerie	99
2.	Comparaison entre enquête 2013 et statistiques policières.....	100
3.	Les autres recours.....	103
<i>IV – Les caractéristiques des volés.....</i>		<i>103</i>
<i>V – Comparaison des volés selon les zones de résidence.....</i>		<i>105</i>
<i>VI – Types de volés.....</i>		<i>106</i>
1.	Analyse Factorielle de l'enquête de 2011.....	106
2.	Analyse Factorielle de l'enquête de 2013.....	106
3.	Typologie de l'enquête de 2011.....	106
4.	Typologie de l'enquête de 2013.....	107
Chapitre 6 - Cambriolages		109
<i>I – Les taux de cambriolages.....</i>		<i>109</i>
<i>II – Les circonstances des cambriolages</i>		<i>111</i>
<i>III – Les renvois.....</i>		<i>114</i>
1.	Le renvoi à la police ou à la gendarmerie	114
2.	Comparaison entre les enquête de 2011 et 2013 et les statistiques policières.....	116
3.	Mise en série et comparaison entre enquêtes et statistiques policières	119
a)	Cambriolage	119
b)	Cambriolage au domicile principal ou annexe	120
4.	Les autres recours.....	121

<i>IV – Les caractéristiques des cambriolés.....</i>	<i>121</i>
<i>VI – Types de cambriolés.....</i>	<i>124</i>
1. Analyse factorielle de l'enquête de 2011	124
2. Analyse factorielle de l'enquête de 2013	125
3. Classification pour l'enquête de 2011	125
4. Classification pour l'enquête de 2013.....	126
Chapitre 7 - Les atteintes aux véhicules	129
<i>I – Les taux d'atteintes aux véhicules.....</i>	<i>129</i>
1. Les taux de vols de voitures.....	131
2. Les taux de vols à la roulotte	133
3. Les taux de dégradations et destructions de véhicules	135
4. Les taux de vols de deux roues.....	137
<i>II – Les circonstances des atteintes aux véhicules.....</i>	<i>139</i>
<i>III – Les renvois.....</i>	<i>145</i>
1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie	145
2. Comparaison entre enquêtes 2011 et 2013 et statistiques de police.....	150
a) Vols de voitures.....	150
b) Vols de voitures par département.....	152
c) Vols d'objet dans ou sur un véhicule.....	155
d) Destructions et dégradations de véhicules.....	156
e) Vols de deux-roues à moteur	157
e) Atteintes aux véhicules.....	158
3. Mise en série et comparaison entre enquêtes et statistiques policières	160
a) Vols de voitures.....	160
b) Vols à la roulotte.....	161
c) Destructions / dégradations de véhicules.....	162
d) Vols de deux roues	163
4. Les autres recours.....	163
a) L'assurance	163
b) La municipalité.....	165
<i>IV – Les caractéristiques des victimes d'atteintes aux véhicules.....</i>	<i>166</i>
<i>V – Comparaison des victimes d'atteintes aux véhicules selon les zones.....</i>	<i>167</i>
<i>VI – Types de victimes d'atteintes aux véhicules.....</i>	<i>171</i>
1. Les vols de voitures.....	171
a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011	171
b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013.....	171
c) Classification de l'enquête de 2011	172
d) Classification de l'enquête de 2013.....	172
2. Les vols à la roulotte	172
a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011	172
b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013.....	173
c) Classification de l'enquête de 2011	173
d) Classification de l'enquête de 2013.....	174
3. Dégradations et destructions de véhicules	174
a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011	174
b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013	174
c) Classification de l'enquête de 2011.....	175
d) Classification de l'enquête de 2013	175
4. Vols de 2 roues	175

a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011	175
b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013	176
c) Classification de l'enquête de 2011	176
d) Classification de l'enquête de 2013	177
Chapitre 8 - Insécurité, victimations et territoires	179
I. <i>Analyses factorielles et typologies</i>	179
1. Analyse factorielle de l'enquête de 2011	180
2. Analyse factorielle de l'enquête de 2013	180
3. Classification de l'enquête de 2011	181
4. Classification de l'enquête de 2013	184
II. <i>Typologies et victimations</i>	184
1. Prévalences des victimations et types de la géosociale	184
2. Classes de victimes :non victimes et types de la géosociales	190
3. Sentiment d'insécurité et types de la géosociales.....	191
4. Vie sociale et classes de la géosociale	193
Conclusion.....	197
Références bibliographiques.....	221
Liste des tableaux.....	225
Liste des figures	229

*_*_*

INTRODUCTION

Tous les deux ans depuis 2001, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAU-ÎdF) mène une enquête sur la victimation et l'insécurité des Franciliens.

Qu'est-ce qu'une enquête de victimation ?

C'est un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population. On interroge les membres de l'échantillon sur les atteintes incriminables qu'ils déclarent avoir subi au cours d'une période délimitée.

Il existe des enquêtes de victimation internationales, nationales et locales. Leurs apports à la connaissance sociologique du crime sont nombreux. Et d'abord ces enquêtes procurent une information sur des faits ignorés des services de police pour n'avoir pas donné lieu à un enregistrement. Par suite, elles mesurent la propension des personnes à alerter les autorités après avoir subi une atteinte.

Ce n'est pas le seul avantage des enquêtes. Les statistiques de police ne comptent que des faits et des suspects. Les enquêtes de victimation, en plus de dénombrer des atteintes, décrivent leurs circonstances, le profil des victimes, ainsi que les liens entre l'expérience de victimation et le sentiment d'insécurité.

Ces apports ont assuré le succès des enquêtes de victimation. Ils ont fait d'elles un instrument de pilotage et d'évaluation des politiques publiques de sécurité, notamment aux niveaux régional et local où de telles politiques sont habituellement mises en œuvre.

L'analyse d'ensemble des données de 2011 et 2013 est développée dans le présent rapport suivant le plan des précédents¹. Cette présentation met en valeur la sérialisation des données réunies depuis 2001. Comme les précédentes campagnes, celles de 2011 et 2013 couvrent chacune une période de trois ans : 2008, 2009 et 2010 pour l'une, 2010, 2011 et 2012 pour l'autre. La première enquête de 2001 couvrirait, elle, les années 1998, 1999 et 2000, On dispose ainsi d'une série allant de 1998 à 2012,

I – LE PROTOCOLE D'ENQUÊTE

Le Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP) a confectionné le dispositif de l'enquête de victimation de l'IAU-ÎdF à l'occasion de sa première campagne, en 2001 ; celle-ci a aussi été menée et analysée par le CESDIP. Pour les campagnes suivantes l'IAU-ÎdF

¹ POTTIER, ROBERT, ZAUBERMAN, 2002 ; FOUQUET, LOTODÉ, NÉVANEN, ROBERT, ZAUBERMAN, 2006 ; ZAUBERMAN, MICELI, NÉVANEN, BON, 2011.

a lui-même reproduit le dispositif d'enquête², mais continue de transmettre ses données au CESDIP aux fins d'analyse seconde des données.

L'instrument d'enquête bénéficie d'une remarquable stabilité en comparaison des enquêtes nationales de victimation³. C'est un avantage pour l'analyse longitudinale des séries. Cela dit, d'une campagne à l'autre on repère quelques différences superficielles dans la mise en œuvre du questionnaire. On a pris celles-ci en compte pour procéder à la comparaison des différentes séries⁴. Par ailleurs, de nouvelles questions ont été ajoutées depuis 2009 par l'IAU-ÎdF à propos de la vidéosurveillance. Ces questions ne sont pas exploitées dans ce rapport⁵.

1. Le questionnaire

Pour cette campagne comme pour les précédentes, l'IAU-ÎdF s'est servi de l'instrument mis au point par le CESDIP à l'occasion de la campagne de 2001. Le questionnaire est formé de six séries de questions.

a. Des questions-filtres (du type : *au cours de telle période, avez-vous été victime de ceci ou de cela ?*) repèrent les personnes ayant subi une atteinte. Ces questions visent d'abord les victimations du ménage (les cambriolages et les atteintes aux véhicules) puis les victimations personnelles (les vols sans violence mais aussi les agressions, y compris les vols *avec violence*).

b. Un module particulier est consacré à chacune de ces victimations. On interroge d'abord sur le nombre d'incidents subis au cours de chacune des années de la période d'enquête. S'il y en a plusieurs on se concentre ensuite sur l'incident le plus récent, parce qu'il est plus frais dans la mémoire de l'enquêté et parce qu'il encaisse les effets d'une éventuelle accumulation d'expériences. Les interrogations portent sur :

- la localisation précise dans le temps et l'espace ;
- la gravité ;
- les dommages et les répercussions que la victime a subis ;
- le cas échéant, la récupération du bien soustrait ;
- l'interconnaissance de l'auteur et de la victime ;
- les *renvois*, c'est-à-dire les démarches entreprises pour alerter des organismes publics ou privés (police, assurance, sociétés de transport public...)

² En 2001, 2003 et 2005, l'enquête avait été menée par l'Institut Lavalie, en 2007 par Ipsos, en 2009 et 2013 par la TNS Sofres, et en 2011 par GFK ISL.

³ Cf. DIDIER, NÉVANEN, ROBERT, ZAUBERMAN, 2009.

⁴ Signalons une divergence importante : les questions sur les peurs pour les enfants sont posées en 2001 et 2003 à l'ensemble des enquêtés, en 2005 et 2007 aux seuls enquêtés de 18 à 40 ayant des enfants de moins de 25 ans vivant avec eux ; en 2009 cette question est aussi posée aux moins de 18 ans. Ces changements produisent des ordres de grandeur très différents d'une enquête à l'autre. Il faudra tenir compte de cette limite dans l'analyse.

⁵ On en trouvera une présentation in Heurtel, 2009.

- les raisons du renvoi, les résultats des démarches et l'appréciation de l'accueil et de l'action des organismes contactés ;

- les précautions prises suite à la victimation.

c. Une troisième partie porte sur le sentiment d'insécurité. On distingue dans cette partie la préoccupation politique pour la sécurité et la peur d'être victime. La préoccupation sécuritaire est approchée par une question classique : on demande à l'enquêté de choisir dans une liste de problèmes sociaux celui qui devrait être la priorité du gouvernement. La peur est approchée par deux questions classiques, elles aussi, sur la peur chez soi et la peur seul le soir dans son quartier, puis par une série de questions sur les peurs dans les transports en commun. Enfin, on demande aux personnes ayant des enfants de moins de 25 ans qui vivent avec elles, si elles ont peur pour ces derniers quand ils se trouvent dans tels ou tels lieux.

d. Le questionnaire comporte une série de questions communes à la plupart des enquêtes par sondage. Ces questions concernent les caractéristiques de l'enquêté et de son ménage : le sexe, l'âge, les revenus, le niveau scolaire atteint, la situation socioprofessionnelle, la composition du ménage, l'auto-positionnement politique et religieux, la participation à la vie associative, le style de vie (rythme des sorties, moyens de transport...).

e. Un autre ensemble d'interrogations porte sur le cadre de vie de proximité, l'équipement du quartier et les problèmes du voisinage.

f. Une dernière série de questions concerne les opinions et les attitudes ; elle reprend notamment des questions déjà testées dans des enquêtes antérieures sur les représentations de la délinquance⁶.

2. . *Passation*

Suivant un usage international on situe la réalisation du terrain le plus près possible du début d'une année civile. Les rites festifs marquant le passage d'une année à la suivante servent de faits dateurs. Ils facilitent, pour les enquêtés, la datation précise des incidents qu'ils évoquent. Mais pour que le bornage soit clairement perçu par les enquêtés, encore faut-il que la réalisation de l'enquête s'écarte le moins possible du commencement de l'année : janvier constitue la période idéale. La campagne de 2011 a été réalisée entre le 7 janvier et le 12 février ; celle de 2013, entre le 8 janvier et le 16 février⁷.

En France les enquêtes nationales de victimation sont conduites en face à face. L'enquête régionale est une enquête par téléphone. Parce qu'elle demande moins de temps et moins d'argent, la passation téléphonique s'est beaucoup développée dans les pays où l'usage du téléphone est suffisamment

⁶ ROBERT, FAUGERON, 1978.

⁷ HEURTEL, 2011 et 2013.

répandu. Les spécialistes considèrent que ces deux techniques de passation ne donnent pas des résultats sensiblement différents⁸.

Cependant la passation téléphonique impose deux limites. La première concerne les foyers qui ne possèdent que des téléphones mobiles. Comme il y a beaucoup de jeunes parmi ces *portables exclusifs*⁹, une passation téléphonique uniquement sur un échantillon de numéros filaires risque de mal prendre en compte ce segment de population. En général les enquêtes de victimation semblent sous-estimer la victimation des jeunes ; elles la cerneraient moins bien en tout cas que les enquêtes de santé publique.

Comment résoudre le problème posé par les *portables exclusifs* ? Certaines enquêtes se servent d'un échantillon complémentaire de numéros de portables¹⁰. Jusqu'à présent cette démarche ne semblait pouvoir s'appliquer à une enquête locale faute de territorialisation des numéros de portables. Cependant, l'institut de sondage qui a mené la campagne de 2011, a utilisé, outre des numéros filaires traditionnels (précédés de l'indicatif 01), des numéros de mobile (indicatif 06 et 07) ainsi que des numéros en dégroupage (indicatif 09) ; en 2013, le prestataire a utilisé des numéros filaires et dégroupés, mais pas de mobiles.

La technique de la passation téléphonique présente une autre limite. Elle exclut les personnes, souvent d'immigration récente, ne maîtrisant pas la langue nationale. Il faut se souvenir de cette limite qui peut conduire à mal prendre en compte la victimation de petites sous-populations d'immigration récente¹¹. Le seul remède serait de greffer sur l'enquête principale une sous-enquête dans la langue de l'enquêté. Mais le surcoût est important et le plan d'échantillonnage s'en trouve fort compliqué. Cette solution a été expérimentée dans le cadre de l'enquête nationale pour une partie du questionnaire.

⁸ Ainsi KILLIAS, 1991, 82 *et suiv.*

⁹ Cf. BECK, LEGLEYE, PERETTI-WATEL, 2005. Cet article rend compte d'une enquête auprès de possesseurs de portables exclusifs (mais pas seulement) qui s'avèrent avoir des caractéristiques très singulières. L'échantillon « portables exclusifs » se distingue par un profil sociodémographique très spécifique. Ce sont un peu plus souvent des hommes (54 % contre 49 %), surtout beaucoup plus jeunes (78 % ont moins de 35 ans contre 36 % dans l'échantillon « fixes »), avec un âge moyen de 29 ans (contre 42 ans). Ils s'avèrent également plus diplômés : seuls 18 % sont sans diplôme ou ont le certificat d'études ou le brevet des collèges, contre 29 % dans l'échantillon « fixes ». Cette population est dite « allocentriste » parce qu'elle est centrée sur les déplacements plutôt que sur le foyer. Elle est estimée à 14,3 % de la population globale.

¹⁰ C'est le cas des auteurs du Baromètre santé : GAUTIER *et al.*, 2005.

¹¹ Les rapports de terrain remis par les deux sous-traitants (GfK-ISL en 2011, TNS-Sofres en 2)013 ne parlent pas de l'importance de ce problème dans les campagnes dont ils ont eu la charge. Dans une série d'enquêtes réalisées en 2005 par le CESDIP pour le compte du FFSU, les taux d'échec pour raison linguistique étaient de 3,3 % des appels à Aulnay-sous-Bois (DIDIER, NÉVANEN, ROBERT, ZAUBERMAN, 2006a), 3,9 à Saint-Denis (ROBERT, ZAUBERMAN, NÉVANEN, DIDIER, 2006), 4,3 à Gonesse (DIDIER, NÉVANEN, ROBERT, ZAUBERMAN, 2006b) et 6,4 à Aubervilliers (NÉVANEN, DIDIER, ROBERT, ZAUBERMAN, 2006).

3. *L'échantillon* a) enquête 2011

Pour l'enquête menée en 2011 par GfK ISL¹², le plan de sondage a été établi à partir des données du recensement INSEE 2007. La stratification de l'échantillon a été basée sur la répartition par commune, représentative de la structure des foyers franciliens dans chacun des 8 départements de la région IDF. Le tirage d'adresses a été dimensionné afin de disposer d'une base qualifiée exploitable de 78 750 numéros de téléphones filaires.

À partir d'une stratification basée sur la commune, le tirage des numéros de téléphone a été effectué dans le fichier de l'annuaire France Télécom, et ce uniquement sur le numéro géographique (01), afin de ne pas tirer plusieurs fois les mêmes foyers (dégrouper ayant un numéro en 08 ou 09).

La constitution de la base de sondages effectivement utilisée pour la réalisation de l'enquête s'est faite en plusieurs étapes :

1. tirage aléatoire d'un échantillon d'abonnés à la liste blanche dans l'annuaire ;
2. constitution d'une nouvelle base aléatoire en incrémentant de « +1 » chaque numéro tiré. La première base tirée est abandonnée et n'a jamais été utilisée ;
3. après élimination de doublons, les numéros de téléphone générés ont fait l'objet d'une recherche de numéros de téléphone avec l'annuaire inversé de France Telecom (qui est actualisé tous les quinze jours) pour :
 - éliminer les numéros de fax, d'entreprises, cabines publiques,
 - retrouver les coordonnées postales de ceux qui sont inscrits dans l'annuaire, dont ceux inscrits sur liste « orange »

À partir de ce fichier d'adresses postales actualisées d'abonnés sur listes « blanche » et « orange », une lettre annonçant et présentant l'enquête a été envoyée. Les numéros non retrouvés (hors entreprises, fax, cabines publiques) et incluant donc potentiellement des numéros en liste « rouge » ont été intégrés dans l'enquête et ont été appelés au même titre que les numéros des listes « blanche » et « orange ».

En début d'interview, et sur les numéros générés non retrouvés dans l'annuaire, le code postal et la commune ont été validés, afin d'éliminer les hors champ d'enquête (appel sur un département limitrophe de l'Île de France, dans le cas d'un préfixe téléphonique commun).

Compte tenu des contraintes de délais terrain (5 semaines) et de la méthode d'échantillonnage utilisée (méthode aléatoire), il était indispensable de contrôler des variables socio-démographiques par une

¹² du 7 janvier au 1^{er} février 2011.

méthode des quotas, ce qui a été fait à partir de 70% d'avancement du terrain, afin de maîtriser les dérives possibles et de combler les cases déficitaires.

Pour répondre à ces contraintes en n'injectant pas un trop grand nombre d'adresses pour trouver les profils les plus difficiles à joindre (comme les individus de 15 à 29 ans sous-équipés en téléphone filaire en 01), la base de sondage a été complétée par une base de numéros de téléphone en 06/07 et 09 (tirage proportionnel au poids des communes sur ce qui restait à faire à l'issue de la phase en aléatoire « pure »), provenant d'un fichier d'annuaire.

L'objectif en intégrant des numéros en 06/07 et 09 était de trouver les cibles les plus difficiles lors de la phase sur quotas.

La base complémentaire de 06/07 et 09, utilisée exclusivement pour la méthode sur quotas, comportait 1/3 de mobiles (5 000) et 2/3 de numéros en « 09 » (10 000), et a été structurée en « blocs d'adresses » représentatifs en terme de répartition des communes et de type de numéro de téléphone (mobile/dégroupé en 09).

La personne interrogée dans le foyer a été désignée aléatoirement par la méthode Kish à partir des différents individus de 15 ans et plus vivant habituellement dans le foyer.

Au total 10 568 interviews ont été réalisées à partir des 96 904 numéros composés avec 3,26 appels en moyenne pour réaliser une interview. Le taux de refus a été de 23,1 %, plus élevé qu'habituellement. La durée moyenne (24,3 minutes) est restée à peu près la même, ce qui n'est pas surprenant puisque le questionnaire n'a pratiquement pas changé. Ceci dit, on parle de durée « moyenne » sur une distribution qui n'est pas normale. La durée de l'entretien est plus ou moins longue selon le nombre de victimations déclarées. Or, la majorité des enquêtés n'ont à déclarer aucune victimation. Seul un petit nombre indique une victimation ; un nombre plus petit encore en déclare plusieurs.

b. enquête 2013

L'enquête de 2013 a été conduite par TNS Sofres du 8 janvier au 16 février. Elle a été effectuée sur la base d'un tirage aléatoire réalisé à deux niveaux : le ménage (numéros de téléphone des foyers), puis l'individu dès lors qu'il a au moins 15 ans (sélection de la personne répondante). Pour assurer la représentativité de l'échantillon une méthode mixte a été associée :

- une approche aléatoire pure : tirage aléatoire des numéros de téléphone dans la base de sondage stratifiée et application de la méthode anniversaire pour la sélection de l'individu de 15 ans et plus à interroger.
- une approche par quotas, destinée à pour rapporter l'échantillon aux caractéristiques socio-démographiques de la population.

La base de numéros a été constituée à partir de l'intégralité des annuaires existants ceux de France Telecom et ceux des autres opérateurs (Pages Jaunes-Pages Blanches, 118 218, Annuaire.com etc.) qui

détiennent les abonnés d'autres opérateurs que France Telecom, voire des numéros de mobile correspondant à des abonnés ayant fait la démarche d'y faire apparaître leur numéro. La base était finalement composée à 61% de numéros Pages Blanches en 01 (avec tirage aléatoire d'un échantillon initial dans l'annuaire téléphonique puis déclinaison incrémentation systématique + 1 sur 100 % des numéros) et à 39% de numéros exclusifs 09.

Le tirage a été effectué après stratification par département.

Seuls les numéros de l'annuaire Pages Blanches ont été déclinés (la déclinaison de numéros en 09 posant un problème d'affectation géographique : du fait qu'il n'y a pas de règle d'affectation géographique des numéros comme pour les numéros en 01, la déclinaison des numéros de type 09 engendre un fort taux de numéros de ménages résidant hors Ile de France, et donc une grande perte d'efficacité dans l'exploitation du fichier qui en résulte). Les étapes ont été les suivantes :

1. tirage aléatoire d'un échantillon initial dans l'annuaire téléphonique. Ce tirage respecte le plan de sondage et notamment la stratification par département ;
2. incrémentation systématique +1 sur chaque numéro de l'échantillon initial ;
3. abandon de l'échantillon initial pour maximiser la recherche des abonnés sur liste rouge ;
4. recherche inversée sur l'annuaire des coordonnées des numéros déclinés, afin d'éliminer les numéros ne correspondant pas a priori à un particulier (fax, entreprises). Dans ce dernier, une nouvelle incrémentation +1, puis une nouvelle recherche, ont été effectuées ;
5. recherche inversée effectuée également sur le fichier de numéros en 09.

La question des abonnés en liste rouge a été traitée par la méthode de génération aléatoire de numéros de téléphone sur la base des numéros Pages Blanches, suivie avec la même procédure d'incrémentation +1, et de recherche dans l'annuaire inversé pour éliminer les numéros ne correspondant pas à un particulier et trouver les adresses des ménages.

La méthode de sélection aléatoire de l'individu au sein du ménage a été la méthode Kish avec recensement de tous les prénoms des individus qui composent le foyer puis tirage aléatoire par le système CATI de l'individu retenu. Cette méthode a été utilisée exclusivement durant l'approche en aléatoire pure.

Au total, 10 506 interviews ont été conduites, le nombre moyen d'appels étant de 4,9. Le taux de refus de 13,7 % et la durée moyenne des interviews de 22 mn.

c. effets des méthodes d'échantillonnage sur la représentativité

Depuis la première enquête francilienne sur la victimation et l'insécurité réalisée en 2001, les sous-traitants de l'IAU-IdF chargés de la passation par téléphone ont toujours mis en œuvre une démarche d'échantillonnage mixte : ils commencent par tirer au hasard, pour chaque département compo-

sant la région, des numéros d'abonnement filaire puis, en fin de passation, ils passent à une méthode de quotas afin de vérifier si leur population ne s'écarte pas trop de la distribution indiquée par le dernier recensement disponible et de corriger les biais qui apparaissent. Ainsi s'épargnent-ils de devoir pondérer les enquêtés tirés au hasard pour compenser les biais créés par les impondérables de l'enquête, tels les refus de répondre, qui déséquilibrent la représentativité théorique du tirage aléatoire.

Les deux campagnes sous examen obéissent à la même logique comme le montrent les tableaux de comparaison des quotas finaux d'enquêtés avec les données du recensement pour 2007. Pour l'enquête menée en 2011, on voit cependant apparaître un déficit (assez classique) d'ouvriers ;

Tableau 1. Structure socio-démographique de l'échantillon de l'enquête sur la période 2008-09-10

		TOTAL (*)	75	77	78	91	92	93	94	95	40
		101%	100%	101%	102%	100%	101%	101%	101%	100%	
Sexe	Hommes	97%	94%	99%	99%	96%	96%	98%	100%	98%	
	Femmes	104%	105%	103%	104%	105%	104%	104%	101%	102%	
Activité Interviewé	Actifs	99%	100%	97%	97%	101%	96%	103%	100%	96%	
	Inactifs	104%	99%	107%	111%	99%	110%	97%	102%	108%	
CSP Chef de famille	Agriculteurs	107%	100%	100%	150%	100%	0%	0%	100%	200%	
	Arti, com, chefs	84%	96%	82%	93%	82%	87%	81%	57%	89%	
	Cadre, P. Intel sup	110%	109%	98%	104%	113%	105%	148%	118%	105%	
	P. Intermédiaires	97%	96%	101%	91%	95%	93%	111%	89%	104%	
	Employés	127%	108%	138%	129%	133%	120%	129%	135%	135%	
	Ouvriers	71%	63%	74%	70%	80%	75%	70%	74%	64%	
	Retraités	99%	101%	99%	105%	93%	102%	95%	98%	101%	
	Autre sans act P.	110%	92%	162%	162%	119%	115%	83%	111%	120%	

(*) : Attention : la colonne « total » est présentée à titre indicatif. Il s'agit d'un échantillon raisonné par département. Le « total » n'est donc pas représentatif de la région IDF. Chaque département doit être remis à son poids réel par un redressement.

Source : GfK ISL Etude victimations 2011, Rapport 2011

Ce déficit n'apparaît pas dans l'enquête 2013, parce que le sous-traitant s'est borné à un regroupement des CSP en supérieurs et inférieurs, finesse qui empêche de savoir si certaines CSP sont déficitaires ou non.

Tableau 2. Structure socio-démographique de l'échantillon de l'enquête sur la période 2008-09-1

■ Répartition en % d'atteinte de l'objectif par la méthode aléatoire selon les critères sociodémographiques :

Pourcentage	TOTAL	75	77	78	91	92	93	94	95
	72%	63%	72%	74%	79%	70%	72%	76%	77%
SEXE de l'interviewé(e)									
1. Homme	61%	55%	65%	65%	64%	60%	57%	63%	71%
2. Femme	81%	70%	80%	83%	92%	78%	85%	86%	82%
AGE de l'interviewé(e)									
1. 15 à 19 ans	41%	30%	48%	41%	52%	39%	42%	36%	48%
2. 20 à 24 ans	43%	48%	30%	37%	57%	41%	50%	43%	33%
3. 25 à 29 ans	63%	56%	64%	53%	70%	60%	63%	88%	57%
4. 30 à 39 ans	79%	68%	80%	82%	80%	75%	88%	82%	92%
5. 40 à 49 ans	80%	67%	81%	78%	91%	75%	84%	82%	89%
6. 50 à 59 ans	73%	56%	79%	72%	84%	70%	68%	78%	90%
7. 60 à 74 ans	93%	86%	98%	105%	92%	94%	85%	97%	91%
8. 75 ans et plus	65%	60%	55%	89%	69%	68%	59%	61%	63%
PCS de l'interviewé(e)									
Actifs	73%	63%	74%	71%	80%	71%	77%	80%	81%
Inactifs	69%	62%	69%	80%	77%	67%	64%	68%	68%
Nombre de pers. au foyer									
1 personne	103%	89%	120%	120%	127%	100%	104%	106%	107%
2 personnes	71%	54%	78%	76%	73%	65%	76%	80%	88%
3 personnes	61%	49%	59%	61%	71%	63%	60%	66%	63%
4 personnes	66%	49%	66%	61%	75%	69%	72%	68%	68%
5 personnes ou plus	52%	39%	51%	64%	61%	37%	54%	48%	64%
PCS du chef de ménage									
PCS+	71%	61%	67%	68%	80%	71%	80%	77%	81%
PCS-	71%	55%	80%	74%	78%	63%	70%	75%	74%
Retraités	73%	71%	73%	88%	76%	72%	63%	72%	73%
Autres inactifs	75%	70%	59%	76%	100%	75%	74%	87%	69%
Mode de cohabitation 15 - 29 ans									
Chez les parents	36%	20%	41%	40%	53%	29%	44%	34%	42%
A l'extérieur mais pas en couple	68%	108%	53%	34%	55%	67%	65%	81%	42%
En couple non marié	61%	63%	47%	52%	85%	72%	50%	79%	47%
En couple marié	66%	31%	71%	71%	71%	70%	74%	93%	73%
30 ans et plus	79%	68%	81%	84%	85%	77%	80%	82%	88%
Mode 60 ans et plus									
Individus de 15-59 ans	68%	59%	69%	67%	77%	66%	71%	73%	75%
60-74 ans 1 personne au foyer	147%	132%	145%	184%	163%	144%	128%	167%	146%
60-74 ans plusieurs personnes au foyer	75%	60%	87%	86%	75%	74%	71%	73%	77%
75 ans et + 1 personne au foyer	79%	80%	65%	113%	94%	77%	70%	64%	69%
75 ans et + plusieurs personnes au foyer	54%	38%	48%	73%	52%	60%	50%	58%	59%

Source : TNS Sofres 7^{ème} enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France, bilan terrain 8 janvier-16 février 2013 »

Mais ces campagnes marquent aussi un infléchissement notable de la méthode d'échantillonnage : il ne s'agit plus seulement d'éviter la pondération en observant et en corrigeant les déficits de certains quotas de population, mais encore de tenter de pallier deux menaces qui pèsent de plus en plus sur les enquêtes par téléphone. D'abord l'abandon de l'ancien monopole de France Telecom s'est traduit par l'apparition de nouveaux préfixes d'abonnement filaire à côté de l'historique 01 ; ensuite la prolifération de 'portables exclusifs', c'est-à-dire de ménages dépourvus de tout abonnement filaire, particulièrement répandus dans certaines sous-populations (jeunes, surdiplômées....). La difficulté principale vient de

l'absence d'une localisation subnationale des numéros de portables qui crée un déchet trop couteux pour un tirage aléatoire dans une enquête régionale, sauf à disposer de listes d'abonnés reconstituées empiriquement à une échelle infranationale

Mais, du coup, se développent parmi les sous-traitants des stratégies d'échantillonnage de plus en plus hétérogènes selon les ressources techniques dont ils disposent. On le voit, en comparant les démarches mises en œuvre par les deux sous-traitants des campagnes sous examen, notamment en ce qui concerne la prise en compte de préfixes autres que le 01. Comme chaque campagne fait l'objet d'un appel d'offres pour éviter la création d'une rente de situation au bénéfice d'un sous-traitant exclusif, cette diversification croissante des techniques d'échantillonnage risque de finir par menacer la comparabilité des campagnes.

Si la stabilité de l'instrument et la taille de l'échantillon constituent les points forts de l'enquête francilienne, la diversité des bricolages d'échantillonnage pourrait finir par l'affaiblir. Le commanditaire devra donc resserrer son contrôle sur les sous-traitants, peut-être en précisant davantage le cahier des charges quant à l'échantillonnage et en contrôlant avec précision son exécution.

Pouvoir observer l'évolution des victimations, des peurs et de la préoccupation sécuritaire constitue la force principale de l'enquête. La préserver doit représenter un objectif prioritaire.

II – LES INSTRUMENTS D'ANALYSE

On utilise deux instruments d'analyse, des taux et des typologies. Un taux est un rapport entre deux grandeurs exprimé en pourcentage. L'analyse typologique, elle, découpe l'échantillon en plusieurs classes aussi différentes que possible les unes des autres, à l'intérieur desquelles les individus sont aussi semblables que possible.

1. . *Les taux*

Pour chaque victimation on utilise d'abord un certain nombre d'indicateurs-clés, présentés le plus souvent sous forme de taux.

- **La prévalence** : le pourcentage de personnes ou de ménages atteints au moins une fois au cours de la période de référence.

- **Le risque** : le pourcentage des personnes ou ménages atteints au moins une fois parmi ceux qui sont susceptibles de subir la victimation en question : ainsi seuls ceux qui possèdent un véhicule ont un risque de se le faire voler.

- **La multivictimation homogène** : le nombre moyen de faits similaires par victime.

- **La multivictimation hétérogène** : le pourcentage de victimes d'une sorte d'atteinte qui a aussi subi une autre sorte d'atteinte.

- **L'incidence** : le nombre de faits subis pour 100 répondants au cours de la période de référence ; ce nombre est le produit du taux de prévalence par la multivictimation.

- **L'incidence pour les ménages équipés** : le nombre de faits subis pour cent répondants au cours de la période de référence, parmi les seuls ménages à risque.

- **Le taux de renvoi** : la proportion des victimes qui disent avoir alerté un organisme public ou privé (police, assurances, services municipaux...).

- **Le taux de plainte** : la proportion de victimes disant avoir déposé plainte.

- **L'incidence apparente** : le nombre de faits dont la gendarmerie ou la police peuvent avoir connaissance¹³ parce que les victimes disent avoir porté plainte ; on l'obtient en multipliant le taux d'incidence par le taux de plainte.

- **Estimés d'incidence, d'incidence apparente et de prévalence** : en appliquant ces taux aux populations de référence, on obtient des estimés en nombres absolus de la prévalence, de l'incidence ou de l'incidence apparente.

- **Taux de préoccupation sécuritaire** : le pourcentage de personnes qui considère que la délinquance devrait être la priorité de l'action gouvernementale.

- **Taux de peur** : le pourcentage de personnes qui disent avoir peur de la délinquance, chez elles, le soir dans leur quartier, dans les transports publics et pour les enfants.

Outre ces différents taux, on a construit une variable de jugement sur le quartier en combinant les opinions exprimées à son sujet par l'enquête. Une expérience antérieure¹⁴ avait fait apparaître la pertinence d'un tel indicateur pour une analyse géographique fine de la victimation ; l'analyse des précédentes campagnes a confirmé son intérêt.

Quelques remarques sur le calcul des taux peuvent être utiles.

Les taux sont calculés pour l'échantillon. On peut seulement estimer la valeur que prendraient ces taux dans la population générale. Cette valeur se trouve dans une fourchette comprenant le taux tiré de l'échantillon. La fourchette de valeurs (appelée intervalle de confiance) est plus ou moins grande selon la marge d'erreur que l'on est prêt à accepter. On a ici décidé de la fixer à 5 %. Les taux de l'échantillon sont à chaque fois indiqués avec les valeurs minimum et maximum de l'intervalle de confiance.

¹³ Ces services peuvent aussi avoir connaissance d'affaires par leur propre initiative ; mais on s'accorde (ROBERT, AUBUSSON DE CAVARLAY, POTTIER, TOURNIER, 1994, 41-51) à considérer cette modalité comme globalement négligeable pour les infractions faisant l'objet d'enquêtes de victimation. L'enquête fournit un indice en ce sens : il est très rare (entre 1 et 7 % des cas selon les victimations) que les enquêtés aient trouvé la police *déjà informée* de leur mésaventure.

¹⁴ LAGRANGE, PERETTI, POTTIER, ROBERT, ZAUBERMAN, 2000, 16 *et suiv.*

Certaines victimations peuvent s'être déroulées en dehors de l'Île-de-France. Si on en fait abstraction¹⁵, on peut calculer des prévalences, risques, incidences et estimés concernant les seuls **Franciliens en Île-de-France**¹⁶. C'est sur cette base que sont menées les comparaisons avec les données policières.

La plupart des victimes ont été atteintes une fois, au plus deux ou trois fois pendant la période de référence ; seule une petite partie d'entre elles annoncent un nombre beaucoup plus élevé d'incidents. Pour que la distribution garde une allure à peu près normale, on pratique une troncature consistant à borner le nombre d'incidents. On peut ainsi décider que toutes les victimations dépassant trois fois seront comptées pour quatre. Avant l'enquête de 2005 on utilisait des troncatures différentes pour chaque victimation ; on a pris depuis le parti de cette troncature unique. Pour les sérialisations des cinq enquêtes, on a donc recalculé les taux d'incidence et de multivictimation homogène des deux premières campagnes en appliquant cette troncature.

Dans la littérature internationale sur les enquêtes de victimation, l'introduction d'une troncature est un sujet de controverse. Si la troncature lisse légèrement les taux des victimations patrimoniales, elle a un effet nettement plus important sur les taux des violences interpersonnelles. Toutefois, outre l'exigence de normalisation statistique, un autre motif plaide en faveur de la troncature. On suppose que les enquêtés peuvent distinguer clairement un petit nombre d'événements. Quand ils citent un grand chiffre, on peut soupçonner non seulement une moindre précision, mais surtout que le chiffre a valeur d'indénombrable, signifiant « souvent » ou « plusieurs fois d'affilée ». Un enquêté qui déclare plus de 200 agressions veut vraisemblablement dire qu'il en a subi « tellement » qu'il a arrêté de les compter exactement. La troncature a l'avantage de redonner valeur de dénombrable au chiffre cité.

Néanmoins, pour tenir compte des objections contre les effets de la troncature sur les taux des agressions, on a précisé, pour ceux-ci, les valeurs non tronquées dans le chapitre qui leur est consacré.

2. *Les types*

Les typologies commentées dans les différents chapitres du rapport sont tirées d'analyses factorielles de correspondance. En premier lieu on a construit des types résumant l'ensemble des opinions exprimées par les enquêtés, y compris celles portant sur la sécurité. Une opération analogue résume sous forme de types toutes les réponses concernant l'environnement dans lequel vivent les enquêtés. Les types ainsi extraits comme les caractéristiques des individus sont ensuite intégrés dans la construc-

¹⁵ Si un enquêté déclare, d'une part, qu'il a été victime de plusieurs incidents de la même sorte et, d'autre part, que le plus récent s'est déroulé hors Île-de-France, on fera abstraction de celui-ci mais pas des précédents dont rien ne dit qu'ils ont pris place hors région (c'est même statistiquement peu vraisemblable compte tenu du faible nombre de cas hors Île-de-France parmi les victimations les plus récentes de chaque sorte).

¹⁶ Il ne s'agit pas des résultats pour l'Île-de-France : des non-Franciliens ont pu être victimes dans la région, dans certains cas, des mineurs de 15 ans peuvent aussi l'avoir été ; ces deux cas de figure échappent par définition à l'enquête, alors que les comptages policiers peuvent éventuellement les enregistrer. Néanmoins, la portée statistique de ces exceptions est très limitée.

tion de typologies. Celles-ci portent d'abord sur l'ensemble des enquêtés, victimes ou pas, ensuite sur chaque sorte de victimation.

Comme pour la campagne de 2001, on a réalisé une analyse géosociale, avec la même structure. Pour construire cette géosociale on commence par établir une typologie des territoires avec des variables sur la situation socioéconomique et le zonage géographique des enquêtés, ainsi que des variables d'opinion sur leur cadre de vie. On observe d'abord comment les classes de cette typologie se placent par rapport aux différentes sortes de victimations, ensuite par rapport aux peurs et aux préoccupations sécuritaires.

3. *Les comparaisons*

Chaque fois que cela est possible les résultats de l'enquête sont comparés aux observations des autres investigations disponibles ainsi qu'aux statistiques de police et de gendarmerie.

On s'est d'abord attaché à comparer les résultats de cette campagne à ceux des précédentes (2001, 2003, 2005, 2007 et 2009). On a aussi présenté en annexe des taux de victimation ventilés par département¹⁷, bien qu'ils soient moins robustes que les résultats régionaux.

On dispose en outre d'une série d'enquêtes nationales et locales.

Le CESDIP a mené la première enquête nationale en 1986. Entre 1996 et 2006 une partie des Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCVM) de l'INSEE était consacrée à des questions de victimation. Depuis 2007 l'EPCVM a été remplacée par un nouveau dispositif, l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS).

Des enquêtes locales ont été ponctuellement réalisées par le CESDIP à la demande du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) au milieu des années 2000, à Lyon, Gonesse, Aubervilliers, Saint-Denis, et Aulnay-sous-Bois, sur le modèle d'une première enquête locale menée à Amiens en 1999.

Quelques réglages sont nécessaires pour comparer les différentes enquêtes. L'enquête francilienne porte sur une période de référence de trois ans ; l'enquête nationale, comme les autres enquêtes Forum, sur des périodes de deux ans. On doit donc recalculer les taux de l'enquête francilienne de manière à ne retenir pour chaque campagne que les deux dernières années de la période observée.

Pour la comparaison avec les statistiques policières on dispose d'une information plus précise qu'auparavant : les enquêtes antérieures à 2001 se bornaient, le plus souvent, à demander si l'enquêté avait informé la police, ce qui ne permettait pas toujours de trancher s'il avait ou non déposé plainte. Dans les enquêtes de l'IAU-ÎdF comme dans les enquêtes Forum de 2005, on commence par interroger sur la démarche effectuée (se déplacer jusqu'à la brigade ou au commissariat, se borner à téléphoner...)

¹⁷ Cf. annexe 1.

puis on demande explicitement si une plainte a été déposée. La différence est importante : seules les plaintes dûment enregistrées par procès-verbal sont ensuite décomptées dans les statistiques policières. Or, celui qui a informé la police n'a pas toujours déposé une plainte. Cela dit, une ambiguïté peut subsister : celui qui déclare à l'enquêteur avoir déposé une plainte n'est pas toujours en mesure de savoir si sa déclaration a été enregistrée par procès-verbal – et donc comptée par les statistiques de police – ou seulement inscrite en main courante judiciaire – ce qui la fait échapper au comptage. Et encore, il faut signaler aussi que même dans le cas d'un procès-verbal, l'enquêteur n'est pas toujours en mesure de savoir si le procès-verbal a été dressé pour crime ou délit ou pour contravention, sachant que ce dernier cas échappe à la statistique policière.

III - LES VICTIMATIONS EXAMINÉES

Par construction l'enquête ne peut porter que sur des crimes pour lesquels il existe une victime directe susceptible de renseigner l'enquêteur, ce qui exclut les crimes sans victime directe, les homicides et les infractions qui sont survenus à l'insu de la victime.

Au total on identifie neuf sortes de victimation : les agressions « tout-venant » (incluant les vols personnels *avec* violence), les agressions entre proches, les agressions sexuelles, les vols personnels sans violence, les cambriolages, les vols de voiture, les vols à la roulotte, les destructions et dégradations de véhicules, et les vols de deux roues.

Tableau 3. Taux de prévalence et nombre de victimes mentionnées de l'enquête 1998-99-2000 à l'enquête 2010-11-12

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
agression « tout-venant »	6,67 (n=701)	5,95 (n=626)	6,14 (n=646)	7,60 (n=1054)	6,32 (n=665)	5,72 (n=605)	6,10 (n=641)
agression entre proches	1,13 (n=119)	1,00 (n=105)	1,22 (n=128)	0,97 (n=171)	1,30 (n=137)	1,09 (n=115)	1,17 (n=123)
agression sexuelle	0,74 (n=78)	0,86 (n=90)	0,74 (n=78)	0,54 (n=73)	0,69 (n=73)	0,63 (n=67)	0,77 (n=81)
vol personnel sans violence	7,93 (n=833)	8,98 (n=945)	9,47 (n=997)	9,80 (n=1391)	7,83 (n=823)	5,77 (n=610)	8,22 (n=864)
cambrilolage	9,52 (n=1000)	8,59 (n=904)	9,75 (n=1026)	10,59 (n=1528)	9,26 (n=974)	8,56 (n=905)	9,44 (n=992)
vol de voiture	14,85 (n=1560)	13,72 (n=1444)	11,55 (n=1216)	9,45 (n=1485)	8,95 (n=941)	7,98 (n=843)	7,00 (n=735)
vol à la roulotte	18,80 (n=2026)	17,00 (n=1823)	16,38 (n=1724)	15,76 (n=2455)	13,69 (n=1440)	12,16 (n=1285)	12,48 (n=1311)
destruct/dégradation de véhicule	18,91 (n=2021)	17,63 (n=1907)	18,19 (n=1915)	18,40 (n=2789)	17,99 (n=1892)	15,82 (n=1672)	16,75 (n=1760)
vol de deux roues	8,88 (n=933)	7,01 (n=738)	6,96 (n=733)	7,57 (n=1076)	7,49 (n=788)	7,27 (n=768)	7,86 (n=826)

Source : LAU-ÎdF

Lecture : Dans l'enquête de 2001, 933 enquêtés, soit 8,88% de l'échantillon, déclarent avoir subi un vol de deux roues.

* Les taux triennaux de prévalence sont calculés pour toutes les victimations, qu'elles aient été subies en Île-de-France ou ailleurs, et, pour les victimations liées aux véhicules, indépendamment de l'équipement des ménages

Les quatre premières catégories concernent l'enquêté à titre individuel. On a choisi de séparer des violences tout-venant les agressions sexuelles et celles entre proches. Ces catégories de victimations sont difficiles à étudier si on ne les distingue pas dès le début du questionnement. Lors d'un précédent exercice, une question globale sur les agressions était posée ; on avait observé que la propension des enquêtés à inclure spontanément des agressions sexuelles ou par un cohabitant est très peu élevée.

Les cinq autres catégories concernent les biens du ménage dans son ensemble.

Les incidents les plus fréquemment cités sont liés aux véhicules ; les moins fréquents sont les agressions sexuelles et les agressions entre proches. Ces résultats sont dans l'ensemble stables depuis la première enquête de 2001. Seuls les vols à la roulotte et les vols de voiture ont peu à peu baissé. Néanmoins, les vols à la roulotte restent la deuxième sorte de victimation la plus fréquente après les dégradations de véhicules. Viennent ensuite le cambriolage, le vol de voitures, le vol de deux roues, le vol personnel et l'agression tout venant (tableau 3).

L'analyse qui suit est menée victimation par victimation ; on opère parfois des regroupements d'incidents proches – ainsi les trois sortes de violences ou les quatre d'atteintes aux véhicules – afin d'éclairer les analyses par des comparaisons. Pour chaque victimation, on présentera successivement :

- les taux (prévalence, risque, incidence),
- les circonstances de la victimation,
- les renvois,
- les caractéristiques des victimes,
- la comparaison par zones,
- les différents types de victimations.

CHAPITRE 1 - LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Le questionnaire interroge d'une part sur la *préoccupation* envers la délinquance, d'autre part sur différents aspects de la *peur* de la criminalité pour soi ou les siens. Les travaux français sur l'insécurité ont souvent pâti de sous-estimer la portée de cette distinction pourtant canonique¹⁸. Non seulement la superposition de la peur et de la préoccupation n'est pas générale, mais encore les processus qui nourrissent la première se distinguent dans une large mesure de ceux qui motivent la seconde¹⁹. En conséquence, le sentiment d'insécurité apparaît souvent très lié au risque ou à l'expérience de victimation ou relativement autonome selon l'angle sous lequel on l'aborde. Cette circonstance a souvent dérouté les analystes. La construction de l'enquête permet d'étudier plus finement ces différents aspects du sentiment d'insécurité en Île-de-France.

I – PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES

Une question classique et souvent testée demande de choisir parmi plusieurs problèmes de société celui qui devrait constituer la priorité pour le gouvernement. La délinquance est un de ces problèmes. On appellera « insécures » les enquêtés qui ont privilégié cette réponse, et on qualifiera leur choix de « préoccupation sécuritaire ». On parlera de « préoccupations économiques » pour ceux qui ont choisi le chômage et la pauvreté.

En 2013²⁰, c'est le chômage qui arrive en tête des préoccupations politiques (56,65 %) suivi de loin par la pauvreté (26,2%). La délinquance arrive, loin derrière, en troisième position (12,68 %). Les autres préoccupations proposées font des scores très modestes. La situation s'est radicalement inversée depuis la première enquête sur la victimation et l'insécurité en Île-de-France (2001). La délinquance arrivait alors au premier rang avec 39,21 %, devant la pauvreté et le chômage. Mais cette première enquête rencontrait une conjoncture politique particulière²¹, et représentait une anomalie de courte durée. Mais les trois dernières enquêtes de 2009, 2011 et 2013 enregistrent une forte augmentation de la pré-

¹⁸ Depuis l'article *princeps* de Furstenberg en 1971.

¹⁹ Cf. notamment ROBERT, POTTIER, 1997.

²⁰ Nous précisons que chaque enquête ÎdeF porte sur les trois années qui précèdent l'année de passation, par exemple : l'enquête de 2013 porte sur 2010-11-12, Et c'est le même cas de figure pour les autres enquêtes ÎdeF.

²¹ Cette conjoncture était marquée par la conjugaison d'au moins trois événements : une forte mobilisation des syndicats de police contre l'entrée en vigueur de la Loi Guigou sur la présomption d'innocence, l'inquiétude suscitée par les attentats new-yorkais du 11 septembre, enfin une série montée en épingle de faits divers spectaculaires dans les médias à l'approche des élections présidentielles. Hugues LAGRANGE (1984) l'avait déjà montré il y a plus de trente ans : les envolées sécuritaires ponctuelles du Baromètre correspondent assez systématiquement à des faits divers spectaculaires que la presse et la télévision ont mis en avant.

occupation pour le chômage, liée au contexte de la crise économique mondiale des années 2008 et suivantes, qui contribue à éroder davantage les scores de la préoccupation pour la délinquance.

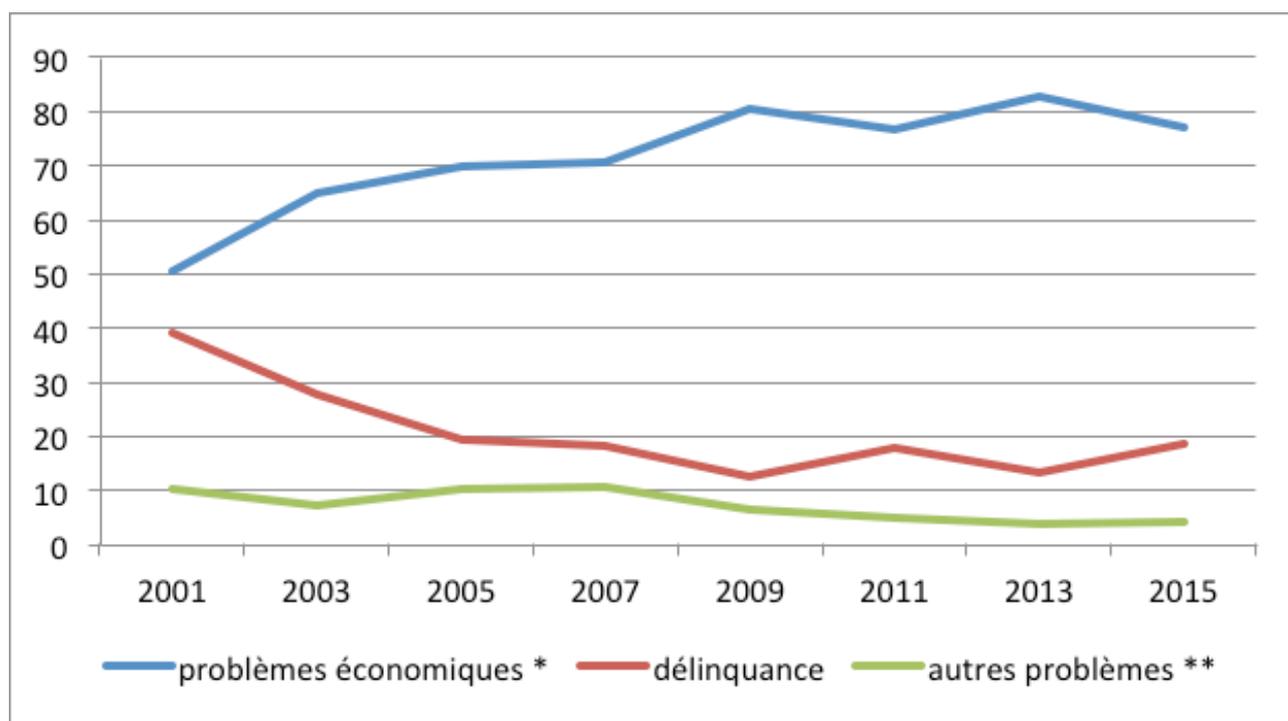
Tableau 4. Problèmes qui devraient être traités en priorité par le gouvernement (%)

	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2013
chômage	24,64	37,54	37,10	37,91	40,58	46,08	56,65
délinquance	39,21	27,79	19,39	18,50	12,68	17,98	13,34
pauvreté	25,87	27,35	33,04	32,86	40,12	30,84	26,2
pollution	6,32	4,19	6,34	8,04	4,95	3,31	2,51
sida	3,96	3,13	4,14	2,69	1,66	1,79	1,29

Source : LAU-IdF

Le déclin de la préoccupation sécuritaire apparaît plus nettement quand on cumule les préoccupations pour les deux problèmes économiques. Chômage et pauvreté combinés se trouvent toujours au premier rang des préoccupations, en 2001 avec 50,51 %, plus encore en 2013 avec 82,85 % (figure 1).

Figure 1. Préoccupation sécuritaire : évolution sur sept enquêtes franciliennes, 2001-2015 (%)



* Les « problèmes économiques » rassemblent l'emploi et les prix.

** Les « autres » problèmes, le SIDA et la pollution.

On peut comparer ces résultats à ceux de l'enquête nationale de victimation²². Cette dernière pose aussi une question sur les préoccupations gouvernementales avec à peu près la même liste de réponses possibles. La délinquance arrive au troisième rang derrière la pauvreté et surtout le chômage pour l'enquête CVS de 2011 (**tableau 3**). La préoccupation sécuritaire se situe autour de 13 % en 2013 (après une légère remontée en 2011 qu'on retrouve également dans l'enquête régionale), soit à des niveaux très comparables à ceux enregistrés par l'enquête régionale.

Tableau 5. Problème le plus préoccupant dans la société française actuelle d'après les enquêtes *cadre de vie et sécurité*-CVS (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
santé (alimentation, sida, grippe et autres épidémies ...)	14,19	16,93	14,74	12,88	14,11	13,76	10,91
environnement (pollution de l'air, pollution des sols, eau...)	10,53	9,93	6,72	5,53	4,44	3,27	3,18
terrorisme, attentats	4,87	4,31	3,34	2,63	3,96	3,14	3,96
chômage	30,43	27,11	40,02	41,04	36,3	41,41	49,56
délinquance	15,08	13,5	10,28	13,41	16,37	13,28	12,93
pauvreté	17,59	21,72	19,68	18,78	19,1	19,48	14,44
sécurité routière	2,06	2,25	1,66	2,35	1,8	1,99	1,25
racisme, discrimination	5,24	4,24	3,57	3,37	3,92	3,67	3,76

Source : INSEE

Champ : France métropolitaine

Qui sont les enquêtés qui mettent la délinquance au premier plan des préoccupations ? Commençons par distinguer ces « insécures » des deux grands autres groupes d'enquêtés. Dans l'enquête régionale de 2013, ceux qui mettent l'accent sur le chômage sont caractérisés par l'âge (20-24 ans et plus de 60 ans), l'opinion politique (centre-gauche et centre-droit) et un niveau scolaire supérieur. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les professions intermédiaires et cadres et professions libérales sont légèrement surreprésentés parmi ces enquêtés. Ceux qui sont sensibles à la pauvreté sont plus souvent des femmes, des diplômés de l'enseignement supérieur, s'affirment nettement à gauche, et ont entre 25 et 59 ans.

Les insécures, quant à eux, sont majoritairement des femmes. Ils s'affirment nettement à droite et ont des niveaux scolaires faibles ou moyens (primaire, collège ou lycée). Les employés et les retraités sont ici surreprésentés. Les insécures sont plus faiblement caractérisés par la pratique religieuse ou l'âge : ils sont soit jeunes (15-20 ans), soit âgés (plus de 51 ans).

L'opinion politique trace une ligne de partage assez nette entre les insécures et les autres. En moyenne, en 2013, près d'un enquêté sur huit seulement (13,34 %) se déclare préoccupé par la délinquance. Cependant, cette proportion est inférieure pour les enquêtés qui se placent à l'extrême-gauche

²² Le baromètre Figaro-Sofres offrait naguère un bon moyen de comparaison, qu'on avait pu mettre à profit dans les analyses des précédentes vagues de l'enquête francilienne. Mais après 2008 le questionnaire de la Sofres a été modifié, en sorte que la comparaison des deux sources n'est plus valable.

(3,58 %), à gauche (7,78 %), au centre-gauche (7,04 %) et au centre-droit (11,62 %) ; elle est toujours supérieure pour les enquêtés qui se positionnent à l'extrême-droite (40,82 %), à droite (23,19 %), ou qui ne se positionnent pas (16,37 %) (Erreur ! Source du renvoi introuvable. et Erreur ! Source du renvoi introuvable.)²³.

Figure 2. Préoccupation sécuritaire et opinions politiques en ÎdeF 2011 (%)

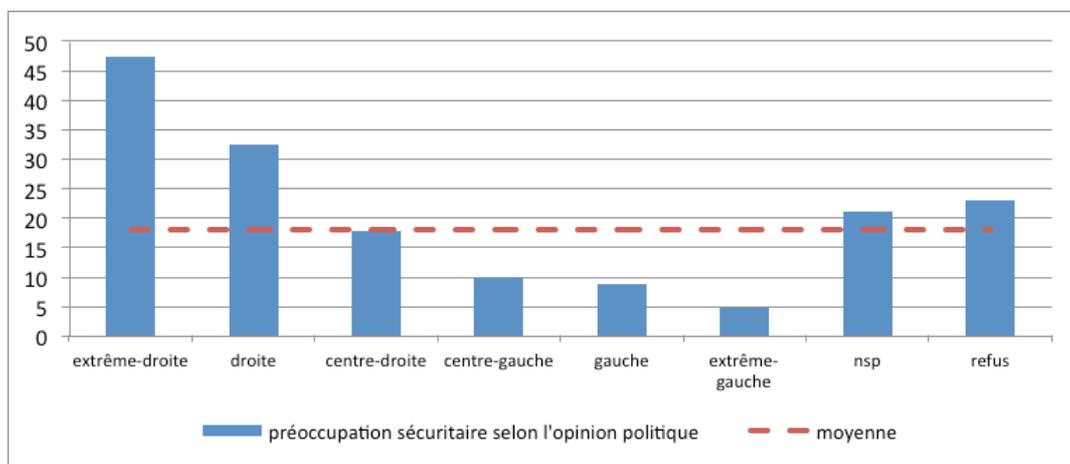
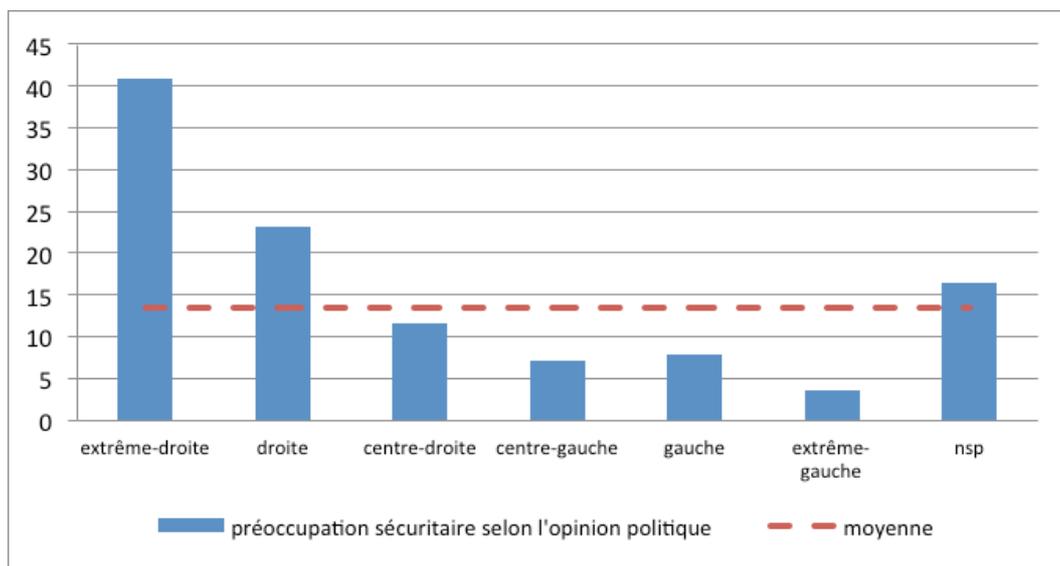


Figure 3. Préoccupation sécuritaire et opinions politiques en ÎdeF 2013 (%)



Les personnes qui déclarent qu'un membre de leur entourage a été agressé ou cambriolé sont un peu plus souvent insécures que la moyenne (Tableau 15Tableau 16). Il est difficile de savoir dans quel

²³ On sait en effet que ceux qui refusent de se positionner politiquement sont souvent proches de l'extrême-droite. Le questionnaire distinguait deux cas de non-réponse : « Aucune réponse - Ne sait pas » et « Refus (de répondre) ». Cependant, dans les bases de données fournies par l'IAU-ÎdF, cette deuxième modalité n'apparaît pas. Il semble que pour la campagne 2010-11-12, l'institut de sondage n'a pas tenu compte de la distinction faite dans le questionnaire. En rangeant indifféremment toutes les non-réponses dans la seule catégorie des « Aucune réponse - Ne sait pas », on obtient probablement des scores de préoccupation un peu moins tranchés.

sens circule la causalité : leur préoccupation vient-elle d'un environnement très exposé ou leur préoccupation sécuritaire les pousse-t-elle à voir des victimations partout ?

En revanche les témoins d'agression ont un niveau de préoccupation relativement proche de celui du reste de l'échantillon – un peu en-dessous en 2011, un peu au-dessus en 2013, Mais on imagine facilement que la connaissance d'une victimation n'est marquante qu'à condition qu'on connaisse tant soit peu la victime.

Même s'ils semblent satisfaits de l'équipement de leur quartier – excepté en commerces – les insécures jugent plus souvent la propreté des rues, leur éclairage, l'entretien des bâtiments et des espaces verts insatisfaisants (tableaux 6 et 7). Ils considèrent également plus souvent que les gens bruyants, la drogue, les actes de vandalisme et les rassemblements de jeunes sont des problèmes importants dans leur quartier ; ils jugent plus souvent que la présence policière y est insuffisante voire inexistante. Ils ont donc tendance à tout rejeter en bloc, ce qui renforce notre question sur le sens de circulation de la causalité.

Tableau 6. Opinions sur le quartier selon la préoccupation sécuritaire, ÎdeF 2011 (%)

		préoccupation sécuritaire*	
		oui	non
quartier mal équipé en :	établissements scolaires	8,58	7,71
	transports en commun	18,68	17,97
	services administratifs	18,63	17,72
	commerces	28,42	26,53
problèmes importants :	gens bruyants	37,42	26,42
	drogue	31,79	21,29
	actes de vandalisme	34,05	23,08
	jeunes qui se rassemblent	38,95	21,69
propreté des rues, éclairage, entretien... pas ou peu satisfaisant :		30,63	25,51
présence policière :	inexistante	16,74	15,10
	insuffisante	36,53	22,83
	suffisante	43,89	56,82
	excessive	1,79	4,01

Source : LAU-ÎdeF

* Préoccupation sécuritaire = Personnes ayant répondu que la délinquance était le problème de société qui devrait constituer la priorité pour le gouvernement

Lecture du tableau : Les insécures sont 8,58 % à juger que leur quartier est mal équipé en établissements scolaires les autres enquêtés sont 7,71% à porter le même jugement.

Tableau 7. Opinions sur le quartier selon la préoccupation sécuritaire, ÎdeF 2013 (%)

		préoccupation sécuritaire*	
		oui	non
quartier mal équipé en :	établissements scolaires	8,99	6,99
	transports en commun	17,20	16,58
	services administratifs	14,92	13,98
	commerces	28,84	25,51

		préoccupation sécuritaire*	
		oui	non
problèmes importants :	gens bruyants	35,62	25,01
	drogue	35,19	20,23
	actes de vandalisme	35,26	21,56
	jeunes qui se rassemblent	38,47	19,88
propreté des rues, éclairage, entretien... pas ou peu satisfaisant :		32,91	23,33
présence policière :	inexistante	18,06	14,71
	insuffisante	36,4	21,46
	suffisante	42,4	59,51
	excessive	1,86	2,72

Source : LAU-IdF

* Préoccupation sécuritaire = Personnes ayant répondu que la délinquance était le problème de société qui devrait constituer la priorité pour le gouvernement

Lecture du tableau : Les insécures sont 8,99 % à juger que leur quartier est mal équipé en établissements scolaires ; les autres enquêtés sont 6,99% à porter le même jugement.

Comme dans les campagnes précédentes, la préoccupation sécuritaire apparaît à première vue plus répandue parmi ceux qui ont une expérience de victimation ; en 2011, c'est ainsi le cas des victimes d'agression, d'agression sexuelle, de cambriolage et de vols de voiture ou de vols à la roulotte ; en 2013, pour toutes les victimations, le taux de préoccupation est supérieur à celui de l'échantillon (Erreur ! Source du renvoi introuvable.).

Tableau 8. Préoccupation sécuritaire selon les victimations : comparaison des sept enquêtes (%)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
agressions	41,08	31,15	22,14	22,2 *	16,39	22,81	20,44
agr. proches	41,17	21,90	18,75	20,47 *	16,79	16,52	22,76
agr. sexuelles	38,46	30,00	23,08	13,7 *	13,70	20,90	22,22
vols personnels	39,73	24,44	17,95	18,62 *	14,46 *	16,72	14
cambriolages	43,90	30,97	22,81	22,05 *	15,2	20,00	17,74
vols voiture	42,11	34,00	23,03	22,09 *	16,26	21,83	17,41
vols roulotte	42,37	30,94	21,35	20,65 *	16,11	19,46	17,77
dégradations	44,11	30,94	22,72	19,76 *	14,16	17,28	16,93
deux roues	37,62	27,37	21,42	19,14 *	12,31	17,06	15,62
échantillon	39,21	27,79	19,39	18,73 *	12,68	17,98	13,34

Source : LAU-IdF

* Les chiffres en rouge ont été corrigés par rapport à ceux du rapport 2006-07-08.

II – PEURS DU CRIME

La peur du crime est beaucoup plus éclatée que la préoccupation sécuritaire. La peur pour soi varie beaucoup selon la situation : rare chez soi³⁰ (8,71% en « 2011 » et 8,87% en « 2013 »), elle est, comme on peut s'y attendre, beaucoup plus quand on se trouve seul le soir dans son quartier³¹ (24,37% en « 2011 » et 22,82% en « 2013 »).

Outre ces deux questions classiques – peur chez soi, peur dehors – on a aussi exploré les craintes dans les différents moyens de transport en commun. On observe une sorte de palmarès de la peur selon le moyen de transport²⁴ : si l'on considère seulement les apeurés parmi les usagers effectifs du moyen de transport en question, on va du tramway (17,57 %) et du bus (21,77) au train (28,59), au métro (33,31) pour culminer avec le RER (41,29). Les fréquences relevées lors des précédentes enquêtes étaient à peu près identiques (tableau 9).

Tableau 9. Peurs dans les transports en commun : comparaison des sept enquêtes (%)

	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2013
tramway	6,56 (21,27)	7,79 (22,31)	11,28 (20,71)	8,76 (17,26)	8,08 (14,18)	13,30 (18,72)	11,74 (17,57)
bus	18,92 (22,54)	19,34 (22,57)	19,26 (20,87)	19,73 (21,65)	15,71 (17,60)	20,80 (22,36)	19,67 (21,77)
train	27,95 (32,71)	28,29 (32,50)	28,86 (30,78)	27,15 (28,98)	24,36 (26,78)	28,79 (30,42)	26,46 (28,59)
métro	30,06 (35,01)	30,91 (35,55)	30,54 (32,88)	27,22 (29,53)	25,94 (28,49)	32,19 (34,07)	30,71 (33,31)
RER	33,20 (41,42)	34,08 (42,21)	36,17 (40,73)	33,59 (38,32)	33,70 (39,23)	37,54 (41,24)	36,32 (41,29)

Source : LAU-IdF

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Les premiers pourcentages indiqués dans chaque case sont calculés par rapport à l'ensemble de l'échantillon, ceux entre parenthèses le sont par rapport aux seuls usagers effectifs du moyen de transport considéré.

On a enfin une série de questions sur les peurs pour les enfants dans différents lieux. Après une légère baisse enregistrée lors de la campagne de 2009, les taux en 2011 repartent à la hausse pour atteindre ceux de 2007, puis refluent légèrement lors de la dernière campagne 2013 (Tableau 10). Ces peurs sont cependant globalement en baisse par rapport aux premières campagnes. Elles présentent par ailleurs des ordres de grandeur similaires aux peurs dans les transports en commun si l'on considère l'ensemble des enquêtés. Si l'on considère uniquement les personnes ayant des enfants, ces fréquences sont nettement plus élevées que la peur pour soi dans le quartier ou dans les transports en commun. Ce phénomène, baptisé « peur altruiste », doit être différencié des peurs pour soi²⁵.

Tableau 10. Peurs pour les enfants (%), comparaison des sept enquêtes

	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2013
dans un lieu de loisirs	17,47 (36,88)	21,41 (35,83)	12,84 (36,75)	14,75 (37,00)	11,73 (31,72)	14,20 (37,17)	12,85 (32,62)
à l'école	25,84 (55,21)	31,67 (53,25)	15,24 (45,18)	17,00 (45,34)	14,47 (39,85)	16,78 (45,70)	15,7 (41,25)
dans les transports en commun	28,36 (64,34)	35,69 (63,69)	18,61 (58,85)	22,03 (62,78)	18,82 (52,84)	21,35 (60,21)	19,95 (56,03)
dans la rue	31,26 (65,39)	39,39 (65,65)	21,90 (62,71)	25,26 (63,69)	21,52 (58,17)	23,97 (62,51)	22,79 (58,02)
ailleurs	28,62 (60,74)	35,86 (60,52)	20,74 (59,29)	23,19 (58,23)	20,21 (54,92)	22,65 (59,17)	22,15 (56,4)

²⁴ On a regroupé les enquêtés déclarant avoir trop peur pour prendre le moyen de transport en question, ou avoir souvent ou quelquefois peur d'y être volé ou agressé.

²⁵ Cf. l'article important de WARR, ELLISON, 2000.

Si on se penche sur le croisement de la préoccupation et des peurs (tableau 11 et 12), la préoccupation pour la délinquance apparaît particulièrement liée à la peur dans le quartier, au domicile et à celle dans les transports en commun. Si on analyse les première et dernière colonnes du tableau de 2013, on remarque en effet que 8,87 % des enquêtés ont peur à leur domicile ; ce taux atteint 16,13 % parmi les personnes qui se disent préoccupées par la délinquance, soit une augmentation de 7,26 points. Ce même écart à la marge atteint + 15,01 à + 12,02 points pour la peur dans le quartier le soir et celle dans le bus.

Les peurs apparaissent plus corrélées entre elles qu'à la préoccupation sécuritaire, encore que la peur chez soi semble moins indépendante que les autres peurs à l'égard de la préoccupation sécuritaire. Quand on a peur dans l'un des transports en commun, il y a toutes les chances qu'on ait aussi peur dans les autres. Ainsi 36,32 % des personnes interrogées en 2013 ont peur d'être volées ou agressées dans le RER ; à la cinquième colonne du même tableau, on lit que ce taux atteint 89,32 % parmi celles qui ont peur d'être volées ou agressées dans le RER, soit une augmentation de plus de 50 points par rapport à la marge ! Il en va de même à propos des peurs pour les enfants dans différents endroits. Quand on a peur pour ses enfants en un lieu, on a également peur pour eux dans plusieurs autres lieux.

Tableau 11. Sentiment d'insécurité : croisement de la préoccupation et des peurs, ÎdeF 2011

	préoc- cupation délin- quance	peur domicile	peur quartier soir	peur bus	peur train	peur RER	peur métro	peur pour enfants école	peur pour enfants trans- loisirs	peur pour enfants rue	peur pour enfants ailleurs	échantil- lon,	
préoccupation délinquance	<i>n</i> =1900	27,50	28 ,16	29,16	25,96	24,86	25,75	24,37	23,36	25,25	23,29	23,10	17,98
peur domicile	13,32	<i>n</i> =920	22,64	22,29	18,86	16,11	17,43	15,45	13,56	16,66	13,58	14,08	8,71
peur quartier soir	38,16	63,37	<i>n</i> =2575	55,73	48,41	44,06	46,74	33,22	29,74	34,18	30,60	29,24	24,37
peur bus	33,74	53,26	47,57	<i>n</i> =2198	56,56	46,61	51,50	31,64	28,55	33,84	28,15	29,07	20,80
peur train	41,58	62,39	57,20	78,30	<i>n</i> =3043	68,14	69,40	42,98	40,03	44,90	39,64	40,48	28,79
peur RER	51,89	69,46	67,88	84,12	88,83	<i>n</i> =3967	86,13	50,31	51,33	53,03	50,06	49,79	37,54
peur métro	46,11	64,46	61,75	79,71	77,59	73,86	<i>n</i> =3402	46,47	45,79	48,63	45,12	45,49	32,19
peur pour enfants école	22,74	29,78	22,87	25,52	25,04	22,49	24,22	<i>n</i> =1773	61,66	74,88	63,17	62,03	16,78
peur pour enfants transp.	27,74	33,26	26,06	29,30	29,67	29,19	30,36	78,45	<i>n</i> =2256	82,01	77,65	76,65	21,35
peur pour enfants loisirs	19,95	27,17	19,92	23,11	22,15	20,07	21,46	63,40	54,57	<i>n</i> =1501	55,43	56,60	14,20
peur pour enfants rue	31,05	37,39	30,10	32,44	32,99	31,96	33,60	90,24	87,19	93,54	<i>n</i> =2533	85,96	23,97
peur pour enfants ailleurs	29,11	36,63	27,18	31,67	31,84	30,05	32,01	83,76	81,34	90,27	81,25	<i>n</i> =2394	22,65

Source : LAU-IdF

Pour les peurs dans les transports en commun ou celles pour les enfants, les fréquences sont cette fois calculées sur l'ensemble des enquêtés.

Lecture du tableau : d'une part, alors que 17,98 % des personnes interrogées se disent préoccupées par la délinquance, ce taux atteint 27,5 % parmi celles qui ont peur à leur domicile. D'autre part, alors que 8,71 % des personnes interrogées déclarent avoir peur à leur domicile, ce taux atteint 13,32 % parmi celles qui se disent préoccupées par la délinquance.

Tableau 12. Sentiment d'insécurité : croisement de la préoccupation et des peurs, ÎdeF 2013

	préoc- cupation délin- quance	peur domicile	peur quartier soir	peur bus	peur train	peur RER	peur métro	peur pour enfants école	peur pour enfants trans-	peur pour enfants loisirs	peur pour enfants rue	peur pour enfants ailleurs	échan- tillon
préoccupation délinqu.	<i>n</i> =1401	24,25	22,11	21,84	19,71	18,16	18,63	19,28	17,13	19,93	17,71	16,72	13,34
peur domicile	16,13	<i>n</i> =932	22,74	20,66	18,27	15,17	16,55	17,53	14,89	17,48	14,83	15,08	8,87
peur quartier soir	37,83	58,48	<i>n</i> =2397	49,54	45,11	40,07	42,72	34,14	30,34	32,52	31,08	29,52	22,82
peur bus	31,69	45,82	42,72	<i>n</i> =2067	56,62	44,55	49,94	31,9	30,15	34	28,4	29,22	19,67
peur train	39,11	54,51	52,32	76,15	<i>n</i> =2780	65,07	66,43	43,06	40,31	43,63	39,01	39,92	26,46
peur RER	49,46	62,12	63,79	82,24	89,32	<i>n</i> =3816	86,42	52,21	51,53	52,74	50,33	50,54	36,32
peur métro	42,90	57,3	57,49	77,94	77,09	73,06	<i>n</i> =3226	46,21	45,71	49,11	44,11	44,43	30,71
peur pour enfants école	22,7	31,01	23,49	25,45	25,54	22,56	23,62	<i>n</i> =1649	58,02	76	60,4	59,17	15,7
peur pour enfants transp.	25,62	33,84	26,53	30,58	30,4	28,3	29,7	73,74	<i>n</i> =2096	78,52	75,61	71,38	19,95
peur pour enfants loisirs	19,20	25,32	18,31	22,21	21,19	18,66	20,55	62,22	50,57	<i>n</i> =1350	52,13	51,83	12,85
peur pour enfants rue	30,26	38,09	31,04	32,9	33,6	31,58	32,73	87,69	86,35	92,44	<i>n</i> =2394	82,51	22,79
peur pour enfants ailleurs	27,77	37,66	28,66	32,9	33,42	30,82	32,05	83,51	79,25	89,33	80,2	<i>n</i> =2327	22,15

Source : LAU-IdF

Pour les peurs dans les transports en commun ou celles pour les enfants, les fréquences sont cette fois calculées sur l'ensemble des enquêtés.

Lecture du tableau : d'une part, alors que 13,34 % des personnes interrogées se disent préoccupées par la délinquance, ce taux atteint 24,25 % parmi celles qui ont peur à leur domicile. D'autre part, alors que 8,87 % des personnes interrogées déclarent avoir peur à leur domicile, ce taux atteint 16,13 % parmi celles qui se disent préoccupées par la délinquance

Une analyse factorielle²⁶ sur les variables de peurs et de préoccupations (délinquance *versus* les autres priorités) précise les résultats suivants.

Enquête de 2011

Le **1^{er} facteur** (qui explique 39,28% de l'inertie) oppose les gens qui ont peur dans les transports et pour leurs enfants dans la rue à l'absence de peurs.

Le **2^e facteur** (15,49 % de l'inertie) est défini d'un côté par ceux qui ont peur pour les enfants (à l'école, dans les transports en commun, dans les lieux de loisirs, dans la rue et ailleurs) mais pas dans le RER, et de l'autre côté, par ceux qui n'ont pas peur pour leurs enfants mais qui ont peur dans le RER.

Le **3^e facteur** (7,67 %) sépare ceux qui estiment que le gouvernement devrait en priorité s'occuper de la délinquance, et qui ont peur le soir dans leur quartier comme chez eux, de ceux qui choisissent d'autres priorités pour le gouvernement (chômage, SIDA, pollution ou pauvreté), et qui n'ont ni peur dans leur quartier, ni chez eux.

²⁶ On dichotomise les variables de peurs et de préoccupations.

Le **4^e facteur** (7,09 %) oppose les gens préoccupés par la sécurité en premier lieu mais qui n'ont pas peur chez eux, aux gens qui sont préoccupés par d'autres problèmes mais qui ont peur chez eux.

Enquête de 2013

Dans cette enquête seule change l'inertie pour les quatre premiers facteurs : 1^{er} facteur (39,49% de l'inertie), 2^e facteur (15,44 % de l'inertie), 3^e facteur (7,93 % de l'inertie) et 4^e facteur (7 % de l'inertie).

Cette analyse factorielle nous permet ensuite de réaliser une typologie des individus sur les peurs et la préoccupation. Si on prend par exemple la dernière campagne (2013), on distingue trois classes :

La première, qui concentre près de la moitié de l'échantillon (44,88 %), se caractérise par l'absence de peur et de préoccupation pour la sécurité ; la seconde (27,36 %) se distingue par des peurs pour les enfants, mais une absence de peurs pour soi (pas de peurs dans les transports, le quartier ou le soir chez soi) ; la troisième (27,77 %) regroupe ceux qui conjuguent toutes les peurs à une préoccupation sécuritaire.

➤ L'analyse factorielle suggère une certaine disjonction entre les peurs et la préoccupation pour la délinquance, quoique celle-ci puisse aussi aller de pair avec certaines peurs personnelles (peur au domicile, peur dans le quartier). Cette première leçon est présente sur l'ensemble des enquêtes depuis 2001. Aussi inter corrélées que soient les différentes peurs, cette analyse montre également qu'elles vont par blocs assez bien identifiables : peurs personnelles, dans les transports en commun, pour les enfants. Cette seconde leçon apparaissait dans l'analyse de l'enquête de 2003 et s'est confirmée dans les enquêtes suivantes.

Le fait d'avoir déjà subi une victimation est-il corrélé aux peurs que les enquêtés peuvent ressentir dans les différentes situations qui leur sont soumises ?

La préoccupation sécuritaire semble plus autonome par rapport à l'expérience de victimation que ne l'est la peur. Les tableaux 9 et 10 montrent qu'en général les scores de préoccupation des victimes subissent des amplitudes moins fortes par rapport à la marge que les scores des différentes peurs. À une expérience de victimation – particulièrement les agressions – est donc corrélée une élasticité des peurs beaucoup plus forte que celle de la préoccupation sécuritaire (lecture comparative en colonne). La peur chez soi est celle qui présente les amplitudes les plus faibles.

Les agressions – surtout sexuelles – ainsi que les vols personnels et les cambriolages présentent une forte liaison avec toutes les peurs... même celles dont la localisation n'a rien à voir avec la sorte de victimation : le cambriolage et la violence par un proche – qui se passe généralement chez soi – aggrave aussi les peurs dehors et dans les moyens de transport en commun.

Tableau 13 Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peurs selon victimations, 2008-09-10 %

	préoccupation sécuritaire %	peur quartier %	peur chez soi %	peur dans bus %	peur dans train %	peur dans RER %	peur dans métro %
agressions	22,81	34,05	13,72	32,07	41,65	54,71	42,64
agr. proches	16,52	38,26	15,65	26,96	37,39	51,30	43,48
agr. sexuelles	20,90	58,21	23,88	41,79	53,73	71,64	55,22
vols personnels	16,72	30,66	9,51	26,89	31,80	45,08	39,84
cambrjolages	20,00	30,28	18,34	28,18	34,36	46,63	39,12
vols voiture	21,83	30,84	13,05	31,67	42,11	50,53	43,42
vols roulotte	19,46	28,87	12,06	26,85	36,73	47,86	41,95
dégradations	17,28	26,02	10,47	23,09	33,25	44,80	37,02
deux roues	17,06	24,78	11,07	23,83	32,03	44,27	35,68
échantillon	17,98	24,37	8,71	20,80	28,79	37,54	32,19

Source : LAU-IdF

Lecture du tableau : alors que 17,98 % des personnes interrogées pensent que la priorité du gouvernement devrait être la délinquance, ce taux atteint 21,83 % chez celles qui ont subi un vol de voiture.

Tableau 14 Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peurs selon victimations, 2008-09-10 %

	préoccupation sécuritaire %	peur quartier %	peur chez soi %	peur dans bus %	peur dans train %	peur dans RER %	peur dans métro %
agressions	20,44	34,48	13,26	31,36	40,41	53,82	46,65
agr. proches	22,76	34,96	23,58	38,21	49,59	52,03	47,97
agr. sexuelles	22,22	49,38	27,16	46,91	51,85	75,31	62,96
vols personnels	14	28,7	9,95	28,82	33,56	48,26	40,16
cambrjolages	17,74	26,81	16,73	25,91	31,45	44,15	37,2
vols voiture	17,41	30,07	14,01	27,89	36,46	47,48	41,22
vols roulotte	17,77	27,92	12,74	25,02	33,71	44,85	37,99
dégradations	16,93	26,53	11,7	25,06	32,95	45,11	38,3
deux roues	15,62	24,7	11,62	21,31	27,72	40,68	35,23
échantillon	13,34	22,82	8,87	19,67	26,46	36,32	30,71

Source : LAU-IdF

même lecture que tableau précédent

Les liaisons avec la victimation par procuration, celle dont on est témoin ou qui aurait été subie par l'entourage, se présentent un peu différemment.

Tableau 15. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon victimations dans l'entourage, ÎdeF 2011 (%)

	peur quartier %	peur chez soi %	peur transports** %	peur enfants*** %	préoccupation %
cohabitant agressé	28,92	11,27	51,46	41,31	21,26
voisin agressé	34,10	13,11	54,28	34,87	20,53
parent agressé	28,04	12,05	52,15	33,92	19,05
voisin cambriolé	27,62	12,52	52,39	34,96	19,95
parent cambriolé	28,68	13,81	53,62	32,72	19,07
témoin d'agression*	26,50	11,04	51,58	32,20	17,09
échantillon	24,37	8,71	45,63	29,51	17,98

Source : LAU-IdF

*Ont été comptés comme témoins d'agressions ou de vols en 2010 les personnes ayant répondu avoir été « plus d'une fois » ou « exceptionnellement » témoin d'agressions ou de vols en 2010,

**Ont été comptés ici ceux qui ont répondu oui à au moins une des questions concernant les peurs dans les transports.

*** Ont été comptés ici ceux qui ont répondu oui à au moins une des questions concernant les peurs pour les enfants.

Lecture du tableau : alors que 17,98 % des personnes interrogées pensent que la priorité du gouvernement devrait être la délinquance, ce taux atteint 19,95 % chez celles mentionnant qu'un de leurs voisins a été cambriolé.

Tableau 16 : Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon les victimations dans l'entourage, ÎdeF 2013 (%)

	peur quartier %	peur chez soi %	peur transports** %	peur enfants*** %	préoccupation %
cohabitant agressé	27,84	13,62	50,34	40,78	16,72
voisin agressé	31,16	13,37	51,65	35,23	16,07
parent agressé	26,95	11,82	52,51	31,53	15,24
voisin cambriolé	25,78	13,06	47,59	32,07	15,73
parent cambriolé	26,35	11,59	49,93	31,23	14,1
témoin d'agression*	26,31	11,16	52,47	29,2	15,05
échantillon	22,82	8,87	44,04	29,26	13,34

Source : LAU-IdF
mêmes notes de lecture que tableau précédent

Les peurs pour les enfants sont énormément augmentées lorsqu'un cohabitant a été agressé, ce qui n'est guère surprenant, puisqu'il y a de fortes chances pour que le cohabitant en question soit un des enfants du ménage. Les autres victimations dans l'entourage ont un effet moindre sur ce genre de peur.

La peur dans le quartier le soir et la peur chez soi sont peu augmentées lorsqu'on a été témoin d'une agression ou lorsqu'un parent a été cambriolé, peut-être parce que ces événements potentiellement effrayants ont pu avoir lieu loin de chez l'enquêté (le domicile du parent cambriolé ne se trouve pas nécessairement près de l'enquêté, de même que l'épisode de violence dont l'enquêté a été témoin n'a pas forcément eu lieu près du lieu où il réside).

La préoccupation sécuritaire est à peine augmentée par la connaissance de victimations autour de soi. Elle se situe à très peu de chose près dans les mêmes proportions pour l'ensemble des atteintes survenues dans l'entourage. Bref, l'effet des victimations autour de soi est assez fort sur les peurs mais n'infléchit qu'à peine la préoccupation politique pour la délinquance.

Considérons maintenant la liaison entre la préoccupation sécuritaire, les différentes peurs et l'opinion portée sur leur quartier par les enquêtés. Si l'on croise la préoccupation sécuritaire avec l'ensemble des éléments du sentiment sur le quartier (Tableau 17 Tableau 18), les insécures portent un peu plus souvent des jugements négatifs sur leur quartier que les autres enquêtés. L'écart entre les insécures et ceux qui ont d'autres préoccupations que la délinquance se creuse encore plus lorsque ces jugements portent sur des problèmes « endémiques » du quartier : bruit, drogue, vandalisme, rassemblements de jeunes...

Pour la suite de l'analyse, on gagne donc à simplifier l'ensemble des jugements sur l'environnement familial par une variable « opinion sur le quartier » qui ne tient compte que des réponses aux cinq questions concernant les problèmes rencontrés près de chez soi. En répartissant les enquêtés suivant leurs réponses, on obtient trois classes : ceux qui jugent leur quartier « agréable », ceux qui le jugent « moyen » et ceux qui le jugent « difficile ». On croise cette nouvelle variable avec les peurs et la préoccupation sécuritaire.

Tableau 17. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon l'opinion sur le quartier, ÎdeF 2011 (%)

	Opinion sur le quartier			échantillon
	agréable	moyen	difficile	
préoccupation sécuritaire	13,84	18,07	30,16	17,98
peur le soir dans le quartier	13,68	26,7	46,85	24,37
peur chez soi	4,79	8,7	20,63	8,71
peur dans le bus	13,01 (14,03)	22,19 (23,51)	38,5 (41,13)	20,80 (22,36)
peur dans le train	21,51 (23,11)	29,82 (31,11)	46,54 (49,29)	28,79 (30,42)
peur dans le métro	24,25 (26,16)	34,01 (35,55)	48,5 (51,21)	32,19 (34,07)
peur dans le RER	28,32 (31,74)	40,45 (43,82)	53,07 (58,35)	37,54 (41,24)
peur pour enfants loisirs	9,98 (26,77)	13,57 (36,81)	29,76 (63,53)	14,20 (37,17)
peur pour enfants école	11,76 (32,64)	16,66 (47,34)	32,52 (71,83)	16,78 (45,70)
peur pour enfants transports	16,27 (46,87)	21,88 (64,12)	34,49 (79,49)	21,35 (60,21)
peur pour enfants rue	18,06 (48,27)	24,31 (65,77)	40,47 (85,95)	23,97 (62,51)
peur pour enfants ailleurs	18,29 (48,99)	22,19 (60,08)	37,87 (80,7)	22,65 (59,17)

Source : LAU-ÎdeF

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

* Fréquences obtenues si l'on ne prend pas en compte les personnes ayant répondu « sans objet ».

Lecture du tableau : alors que 17,98 % des personnes interrogées pensent que la priorité du gouvernement devrait être la délinquance, ce taux atteint 30,16 % chez celles jugeant leur quartier difficile à vivre.

Tableau 18. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon l'opinion sur le quartier, ÎdeF 2013 (%)

	Opinion sur le quartier			échantillon
	agréable	moyen	difficile	
préoccupation sécuritaire	9,62	14,1	24,67	13,34
peur le soir dans le quartier	13,42	25,93	46,84	22,82
peur chez soi	5,14	9,18	22,01	8,87
peur dans le bus	15,13 (17,01)	19,77 (21,65)	36,79 (39,84)	19,67 (21,77)
peur dans le train	21,34 (23,37)	27,19 (29,12)	42,94 (46,45)	26,46 (28,59)
peur dans le métro	24,83 (27,42)	32,61 (34,87)	45,93 (49,2)	30,71 (33,31)
peur dans le RER	30,03 (34,72)	39,37 (44,18)	48,67 (54,61)	36,32 (41,29)
peur pour enfants loisirs	9,9 (25,53)	12,9 (33,37)	24 (53,82)	12,85 (32,62)
peur pour enfants école	12,14 (32,22)	15,68 (42,2)	29,4 (68,47)	15,7 (41,25)
peur pour enfants transports	16,64 (47,83)	20,45 (58,65)	30,73 (73,85)	19,95 (56,03)
peur pour enfants rue	18,24 (47,18)	23,94 (62,13)	35,8 (80,41)	22,79 (58,02)
peur pour enfants ailleurs	18,99 (49,33)	22,29 (57,76)	33,72 (75,19)	22,15 (56,4)

Source : LAU-ÎdeF

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

* Fréquences obtenues si l'on ne prend pas en compte les personnes ayant répondu « sans objet ».

Lecture du tableau : alors que 13,34 % des personnes interrogées pensent que la priorité du gouvernement devrait être la délinquance, ce taux atteint 24,67 % chez celles jugeant leur quartier difficile à vivre.

L'opposition entre ceux qui jugent leur quartier agréable ou au contraire difficile est radicale. Considérer son quartier comme difficile est lié à de forts scores de préoccupation sécuritaire et de peurs. À l'inverse les enquêtés vivant dans un environnement qu'ils jugent agréable, sont moins apeurés et moins insécures que l'ensemble de l'échantillon. Notons les sommets atteints par les peurs pour les

enfants : 85,95% pour 2011 et 80,41 % pour 2013 des parents qui jugent leur quartier difficile ont peur pour leurs enfants dans la rue.

Les profils des apeurés sont à la fois proches par certains traits et distincts par d'autres de ceux des insécures ; ils présentent aussi des particularités selon que l'on s'attache à telle ou telle sorte de peur.

On pourrait chercher à définir un profil type de ceux qui ont répondu au moins une fois positivement à une des questions de peur : plutôt de sexe féminin, plus souvent âgés de 31 à 50 ans, moyennement dotés en capital scolaire, plutôt religieux, ils se classent plutôt à droite et à l'extrême-droite ou refusent tout auto-positionnement politique. Toutefois ces surreprésentations sont modestes, et on a davantage intérêt à distinguer des profils suivant les peurs.

Chaque peur fait apparaître des particularités.

Ainsi ceux qui ont peur le soir dans leur quartier se caractérisent surtout par leur sexe : ce sont à plus de 80 % des femmes, alors qu'elles représentent environ 55 % des enquêtés. Il s'agit également de personnes plutôt âgées, disposant de bas revenus (moins de 2 300 € par mois) et de faible niveau scolaire (primaire ou collège).

Parmi ceux qui reconnaissent avoir peur chez eux, on voit apparaître une surreprésentation des femmes (les trois quarts), des employés, des chômeurs et autres inactifs. Les personnes disposant de bas revenus et de faible niveau scolaire y sont également plus nombreuses. On peut noter que le fait de vivre seul ou avec une seule autre personne ne dispose pas à la peur chez soi (respectivement 7,42 % et 8,64 % ont peur chez eux contre 8,87 % dans l'échantillon pour 2013). Au contraire, cette peur augmente avec le nombre de cohabitants ; au-delà de deux cohabitants, la peur est toujours supérieure à la moyenne de l'échantillon, et elle atteint son maximum dans les foyers de plus de six personnes (10,29 %) ²⁷.

Si l'on se tourne maintenant vers ceux qui ont peur dans les transports en commun, on observe qu'il s'agit plus souvent de jeunes (15-30 ans) et d'étudiants, des usagers fréquents de ce genre de moyen de locomotion.

Ceux qui ont peur pour leurs enfants ont un profil très différent : ce sont surtout des enquêtés de 30 à 49 ans appartenant à toutes les catégories socioprofessionnelles actives sauf les cadres ²⁸, dotés d'un capital scolaire (secondaire) et de revenus moyens, voire élevés (plus de 2 300 €). Logiquement, la peur pour les enfants augmente avec le nombre de personnes dans le foyer.

On voit d'abord jouer ici des variables d'exposition : les jeunes ont peur dans les transports en commun qu'ils utilisent beaucoup ; ceux qui sont en âge d'avoir des enfants à élever – les 30-50 ans – s'inquiètent pour leurs rejetons. Sont aussi à l'œuvre des variables de vulnérabilité : les femmes sont plus promptes à

²⁷ Est-ce une peur pour soi et ses enfants, dans ce cas ? Il est probable aussi que l'on ait affaire à une variable cachée : les ménages de grande taille sont surreprésentés dans les quartiers de relégation.

²⁸ Les *autres inactifs* – entendre les femmes au foyer – y sont aussi bien représentés.

se sentir menacées quand elles sont seules dans la rue, les personnes âgées également. En revanche, les cadres, ceux qui ont des revenus élevés se sentent largement immunes : ils ont les moyens de se protéger ainsi que leurs enfants, souvent d'ailleurs ils ont pris la précaution de choisir un environnement sans péril.

III – PRÉOCCUPATION SÉCURITAIRE ET PEURS PAR ZONES DE RÉSIDENCE

Tableau 19. Préoccupation sécuritaire et peurs, zonage géographique, ÎdeF 2011 (%)

		Paris	petite couronne	grande couronne	Île-de-France
préoccupation sécuritaire		14,99	18,20	19,17	17,98
peur le soir dans le quartier		23,69	28,03	21,51	24,37
peur chez soi		5,99	10,21	8,66	8,71
peur dans les transports en commun	bus	14,46 (14,72)	23,55 (24,79)	21,35 (24,01)	20,80 (22,36)
	train	18,55 (19,20)	28,26 (29,71)	34,00 (36,42)	28,79 (30,42)
	métro	25,83 (26,38)	32,69 (34,01)	34,71 (37,93)	32,19 (34,07)
	RER	35,01 (39,17)	38,44 (41,56)	37,92 (41,90)	37,54 (41,24)
	tramway	6,66 (9,14)	15,27 (20,01)	14,68 (22,35)	13,30 (18,72)
peur pour les enfants	dans un lieu de loisirs	8,80 (32,98)	15,43 (39,35)	15,65 (36,65)	14,20 (37,17)
	à l'école	9,13 (36,02)	18,23 (48,22)	19,06 (46,46)	16,78 (45,70)
	transports en commun	13,32 (52,53)	22,38 (61,04)	24,17 (61,84)	21,35 (60,21)
	dans la rue	14,80 (55,14)	25,66 (65,16)	26,75 (62,55)	23,97 (62,51)
	ailleurs	12,37 (46,10)	24,29 (61,71)	26,00 (60,95)	22,65 (59,17)

Source : LAU-ÎdF

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Pour les peurs dans les transports et celles pour les enfants, les premiers pourcentages de chaque case sont calculés sur l'ensemble de l'échantillon et ceux entre parenthèses sur les seuls utilisateurs du moyen de transport correspondant ou sur les répondants qui ont des enfants vivant avec eux.

Tableau 20. Préoccupation sécuritaire et peurs, zonage géographique, ÎdeF 2013 (%)

		Paris	petite couronne	grande couronne	Île-de-France
préoccupation sécuritaire		10,33	14,62	13,63	13,34
peur le soir dans le quartier		21,89	25,62	20,82	22,82
peur chez soi		5,76	9,28	9,97	8,87
peur dans les transports en commun	bus	14,8 (15,23)	21,67 (23,13)	20,22 (23,98)	19,67 (21,77)
	train	16,28 (17,13)	25,85 (27,51)	31,74 (35,20)	26,46 (28,59)
	métro	24,56 (25,36)	30,44 (32,08)	33,81 (38,55)	30,71 (33,31)
	RER	35,32 (40,61)	35,36 (39,07)	37,62 (43,64)	36,32 (41,29)
	tramway	6,57 (9,41)	12,62 (17,23)	13,39 (22,37)	11,47 (17,57)
peur pour les enfants	dans un lieu de loisirs	7,85 (27,5)	14,49 (35,47)	13,76 (31,88)	12,85 (32,62)
	à l'école	8,14 (29,33)	17,49 (44,06)	17,67 (42,64)	15,7 (41,25)
	transports en commun	11,9 (44,4)	20,46 (56,2)	23,26 (59,61)	19,95 (56,03)
	dans la rue	14,8 (52,01)	24,15 (59,58)	25,33 (58,6)	22,79 (58,02)
	ailleurs	12,42 (43,57)	23,33 (57,56)	25,66 (59,4)	22,15 (56,4)

Source : LAU-ÎdF

Mêmes notes que tableau précédent

Les peurs ne sont pas également distribuées sur le territoire régional. Les scores de peur à Paris se situent au-dessous des moyennes franciliennes. La capitale est presque toujours moins effrayée que la

banlieue. En grande couronne, les peurs dans les transports en commun sont particulièrement élevées (mais la peur dans le RER, étant déjà à un maximum, n'est pas très éloignée de la moyenne régionale). En petite couronne, la peur le soir dans le quartier est à son maximum.

Tableau 21. Préoccupation sécuritaire et peurs selon le département de résidence, ÎdeF 2011, (%)

département de résidence		Paris	petite couronne			grande couronne				Île-de-France
		75	92	93	94	77	78	91	95	
préoccupation sécuritaire		14,99	15,42	20,76	18,66	20,12	19,01	17,63	19,87	17,98
peur le soir dans le quartier		23,69	23,38	33,54	27,45	20,38	18,22	23,60	24,62	24,37
peur chez soi		5,99	7,32	14,52	8,87	8,46	7,07	9,86	9,60	8,71
peur dans les transports en commun	bus	14,46 (14,72)	18,05 (18,94)	30,27 (31,97)	22,64 (23,82)	21,24 (24,28)	17,44 (19,75)	22,65 (25,32)	24,90 (27,46)	20,80 (22,36)
	train	18,55 (19,20)	24,38 (25,50)	34,30 (36,22)	26,20 (27,57)	31,95 (35,17)	30,71 (32,97)	34,69 (36,64)	39,54 (41,60)	28,79 (30,42)
	métro	25,83 (26,38)	29,28 (30,41)	36,58 (38,24)	32,42 (33,65)	35,41 (39,46)	32,99 (36,40)	34,88 (37,67)	35,84 (38,39)	32,19 (34,07)
	RER	35,01 (39,17)	35,47 (39,20)	41,37 (44,55)	38,72 (41,00)	37,05 (41,94)	35,90 (39,88)	38,77 (41,73)	40,49 (44,47)	37,54 (41,24)
	tramway	6,66 (9,14)	10,45 (13,57)	23,04 (28,42)	12,44 (17,67)	16,49 (25,74)	12,33 (19,24)	13,74 (20,71)	16,44 (23,96)	13,30 (18,72)
peur pour les enfants	dans un lieu de loisirs	8,80 (32,98)	11,09 (30,65)	19,85 (46,52)	15,67 (40,21)	16,15 (36,88)	13,90 (32,92)	15,36 (36,00)	17,49 (41,63)	14,20 (37,17)
	à l'école	9,13 (36,02)	12,37 (35,29)	22,74 (55,47)	20,15 (53,64)	20,12 (48,64)	16,73 (40,59)	17,82 (43,52)	21,96 (54,23)	16,78 (45,70)
	transports en commun	13,32 (52,53)	18,48 (54,39)	26,16 (65,15)	22,80 (63,36)	24,01 (59,66)	22,00 (56,22)	24,36 (62,38)	26,81 (70,85)	21,35 (60,21)
	dans la rue	14,80 (55,14)	20,75 (57,14)	30,19 (70,64)	26,45 (67,30)	27,63 (63,12)	23,72 (56,03)	27,11 (63,27)	29,09 (69,07)	23,97 (62,51)
	ailleurs	12,37 (46,10)	20,04 (55,19)	29,05 (68,34)	24,05 (60,92)	27,46 (62,97)	23,25 (55,12)	25,88 (60,53)	27,85 (66,14)	22,65 (59,17)

Source : LAU-IdF

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Pour les peurs dans les transports et celles pour les enfants, les premiers pourcentages de chaque case sont calculés sur l'ensemble de l'échantillon et ceux entre parenthèses sur les seuls utilisateurs du moyen de transport correspondant ou sur les répondants qui ont des enfants vivant avec eux.

Tableau 22. Préoccupation sécuritaire et peurs selon le département de résidence, ÎdeF 2013 (%)

département de résidence		Paris	petite couronne			grande couronne				Île-de-France
		75	92	93	94	77	78	91	95	
préoccupation sécuritaire		10,33	11,71	18,69	13,58	14,31	10,72	14,45	15,52	13,34
peur le soir dans le quartier		21,89	18,64	34,38	24,25	18,65	18,16	21,58	25,62	22,82
peur chez soi		5,76	6	13,77	8,25	11,45	7,2	10,46	11,14	8,87
peur dans les transports en commun	bus	14,8 (15,23)	14,71 (15,65)	28,92 (30,77)	21,92 (23,57)	19,6 (23,37)	18 (21,05)	20,44 (24,1)	23,33 (28,13)	19,67 (21,77)
	train	16,28 (17,13)	20,86 (21,92)	32,46 (34,7)	24,5 (26,34)	30,53 (34,17)	28,08 (30,93)	32,03 (35,03)	37,14 (41,71)	26,46 (28,59)
	métro	24,56 (25,36)	26,79 (28,09)	34,77 (36,78)	30 (31,69)	34,26 (40,22)	31,68 (36)	33,46 (37,13)	36,19 (41,26)	30,71 (33,31)
	RER	35,32 (40,61)	31,71 (36,07)	39,46 (43)	35,17 (38,16)	37,29 (44,33)	33,84 (39,61)	40,59 (44,76)	39,52 (46,52)	36,32 (41,29)
	tramway	6,57 (9,41)	8,07 (10,74)	20,23 (26,27)	9,67 (14,45)	13,44 (22,93)	11,2 (19,23)	12,45 (19,73)	16,86 (28,23)	11,47 (17,57)

département de résidence		Paris	petite couronne			grande couronne				Île-de-France
		75	92	93	94	77	78	91	95	
peur pour les enfants	dans un lieu de loisirs	7,85 (27,5)	11 (27,7)	19,23 (43,63)	13,42 (34,7)	13,18 (30,34)	11,76 (28,88)	15,78 (35,62)	14,76 (33,05)	12,85 (32,62)
	à l'école	8,14 (29,33)	12,5 (32,59)	24,38 (56,51)	15,83 (42,22)	18,65 (44,889)	14,08 (35,92)	17,68 (41,61)	20,86 (48,56)	15,7 (41,25)
	transports en commun	11,9 (44,4)	15,14 (44,26)	27,31 (67,11)	19,25 (56,07)	23,85 (61,25)	18,64 (50,76)	23,86 (60,19)	27,52 (66,74)	19,95 (56,03)
	dans la rue	14,8 (52,01)	20,21 (51,18)	30,69 (70,12)	21,67 (56,64)	26,28 (60,24)	20,16 (49,61)	26,43 (59,66)	29,33 (65,53)	22,79 (58,02)
	ailleurs	12,42 (43,57)	12,42 (43,57)	18,71 (48,07)	30 (68,3)	21,5 (55,48)	27,06 (62,03)	21,44 (52,76)	26,43 (59,91)	28,38 (63,27)

Source : LAU-IdF

Même note que tableau précédent

À l'échelle départementale, on note un contexte relativement défavorable en Seine-Saint-Denis (93) et dans le Val-d'Oise (95). Ces deux départements présentent des scores de peur et de préoccupation toujours supérieurs à la moyenne régionale.

La Seine-et-Marne (77) et l'Essonne (91) ont des scores de peur chez soi et dans les transports en commun supérieurs à la moyenne régionale. Le (77) est aussi marqué par une préoccupation sécuritaire et des peurs pour les enfants plus importantes que la moyenne (encore que, si l'on s'en tient aux personnes ayant des enfants vivant avec eux, les peurs sont à peu près au même niveau que la moyenne régionale).

La situation est mitigée dans les Yvelines (78) : seules certaines peurs dans les transports en commun et certaines peurs pour les enfants, en ne retenant que les enquêtés concernés, sont au-dessus des scores régionaux.

Enfin c'est à Paris (75) et dans les Hauts-de-Seine (92) que la situation semble la plus favorable puisque les scores de peur et de préoccupation y sont tous sans exception inférieurs ou équivalents à ceux observés dans l'ensemble de l'échantillon.

Le Val-de-Marne (94) présente en général des scores de peurs au-dessous des scores régionaux sauf pour la peur le soir dans le quartier, la peur dans le bus et deux des peurs pour les enfants.

Cette répartition n'a pas beaucoup varié au fil des enquêtes. En revanche les scores des peurs ont à peu près partout baissé, mais pas d'une manière homogène.

IV – PROFILS D'ENQUÊTÉS

Ces analyses du sentiment d'insécurité en Île-de-France font apparaître des résultats globalement cohérents avec le savoir acquis dans ce domaine. Il est cependant possible d'aller plus loin en construisant une typologie qui englobe non seulement les questions sur l'insécurité mais aussi différentes opinions concernant le rétablissement de la peine de mort, le respect de la propriété, la suppression des allocations familiales en cas de délinquance juvénile, le traitement des victimes par la police, les causes de la délinquance, les priorités de la politique criminelle.

Analyse de l'enquête de 2011

Le **1^{er} facteur** (11,3%) concerne les peurs. On trouve, d'un côté, pratiquement toutes les peurs évoquées dans le questionnaire : dans le quartier le soir, au domicile, pour les enfants, dans les transports en commun ; on trouve également les personnes qui sont favorables à la vidéo surveillance en public, au rétablissement de la peine de mort, et à la suppression des allocations familiales pour les parents d'enfants délinquants ; ainsi que les personnes qui ont la sécurité comme première préoccupation, se classent plutôt à droite, trouvent que la police traite mal les victimes, soutiennent le recrutement de nouveaux policiers et la construction de nouvelles prisons, et attribuent la délinquance à la forte présence d'étrangers ainsi qu'à l'indulgence de la justice. De l'autre côté, on rencontre des personnes ayant le profil opposé, déclarant le chômage comme principale cause de la délinquance.

Le **2^e facteur** (8,16%) regroupe d'un côté les personnes qui ont peur pour leurs enfants dans les transports, dans la rue et ailleurs mais pas dans un lieu de loisirs ou à l'école ; de l'autre côté, les personnes qui ont peur pour leurs enfants dans un lieu de loisirs ou à l'école mais pas ailleurs.

Pour le **3^e facteur** (7,49%), on trouve d'un côté les personnes qui sont défavorables à la peine de mort, à la suppression des allocations familiales et à la vidéosurveillance ; il s'agit plutôt de jeunes étudiants de 15 à 19 ans, d'un niveau scolaire plutôt supérieur, à qui il arrive aussi d'avoir peur chez eux ; ces personnes attribuent la délinquance à la montée du chômage et proposent de consacrer plus d'argent à la prévention ; on trouve aussi parmi elles les victimes d'agressions, de vols dans/sur les véhicules, et de vols de 2 roues. De l'autre côté, on trouve le profil opposé, avec des personnes plutôt retraitées de plus de 60 ans, avec un niveau scolaire faible, accusant les étrangers de la montée de la délinquance et encourageant le recrutement de plus de policiers.

Cette analyse factorielle nous permet ensuite de réaliser une typologie en trois groupes.

On a d'abord un groupe de **sociaux**. Ce premier groupe rassemble un peu plus de trois cinquième (63,12%) des enquêtés. Ses membres sont sans peur, ils sont aussi moins souvent victimes que la moyenne et se préoccupent moins souvent de la délinquance que la moyenne (11,86 % contre 17,98 % dans l'échantillon). Ils citent massivement le chômage comme cause de la délinquance (72,63%). Ces sociaux préconisent, plus souvent que la moyenne, la prévention auprès des jeunes pour lutter contre la délinquance (79,34 % contre 74,02 %), et s'opposent plus souvent aussi au rétablissement de la peine de mort ainsi qu'à la suppression des allocations familiales des parents d'enfants délinquants. Ils estiment plus souvent que la moyenne que l'État se préoccupe suffisamment de faire respecter la propriété. C'est un groupe plutôt masculin. Y sont surreprésentés les habitants de Paris (74,83%) et des Hauts-de-Seine (67,66 %), les personnes âgées de 15 à 39 ans, celles vivant seules, celles qui se positionnent politiquement à gauche, au centre gauche et à l'extrême gauche, celles qui ont un niveau d'étude supérieur. Y sont également surreprésentés les cadres et professions libérales et intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les étudiants.

On a ensuite un petit groupe de **moralistes** : ce 2^e groupe représente seulement 6,2% des enquêtés, c'est le plus petit groupe de cette répartition. C'est un groupe plutôt âgé (plus de 50 ans), avec plus de retri-

tés de niveau scolaire faible ou moyen (primaire, collège). Contrairement au groupe des sociaux, les moralistes sont, un peu plus souvent que la moyenne, pour la vidéosurveillance, le rétablissement de la peine de mort et la suppression des allocations familiales des parents d'enfants délinquants ; ils estiment aussi plus souvent que les victimes sont plus mal traitées que les délinquants. Un peu plus de 13% d'entre eux accusent les étrangers d'être responsables de la délinquance.

Le 3^e groupe recense un peu plus d'un quart (30,68%) des enquêtés. C'est un groupe d'*apeurés* : ses membres expriment toutes les sortes de peurs présentes dans le questionnaire. C'est un groupe plutôt féminin, favorable aux caméras de vidéosurveillance en public, à la suppression des allocations familiales des parents de délinquants et à la peine de mort. Il juge que l'État se préoccupe peu de faire respecter la propriété et qu'il y a trop d'étrangers sur le sol français. Ces apeurés sont plus sensibles que la moyenne à la question de la sécurité (29,64% contre 17,98% dans l'échantillon), et préconisent le recrutement de plus de policiers.

Analyse de l'enquête de 2013

En 2013, on trouve à peu près la même configuration, à savoir : un 1^{er} groupe d'*apeurés* qui représente 29,51%, de l'échantillon ; un 2^e groupe de *moralistes* (8,56%) et un 3^e groupe de *sociaux* (61,94%). Ils ont les mêmes caractéristiques qu'en 2011.

CHAPITRE 2 - LE SENTIMENT CONCERNANT LE QUARTIER

I-ANALYSE FACTORIELLE

L'enquête ne se contente pas de recenser des atteintes. Elle s'intéresse également aux dispositions anxieuses des enquêtés, d'abord aux peurs et au sentiment d'insécurité, que l'on vient de détailler, ensuite au sentiment sur le quartier. Plus exactement, l'enquête s'intéresse à la manière dont les enquêtés perçoivent et jugent leur quartier par rapport à des éléments anxiogènes qui font partie de leur décor quotidien et qui peuvent les amener à ressentir plus ou moins douloureusement les atteintes dont ils ont pu être victimes.

Pour décrire ce sentiment, on met en rapport au moyen d'une analyse de correspondances les réponses aux différentes questions sur le quartier et celles qui enregistrent les caractéristiques personnelles des enquêtés. Pour les deux campagnes sous examen, à savoir 2011 et 2013, on peut faire ressortir cinq grandes structures d'oppositions²⁹.

Un **1^{er} axe** oppose ceux qui jugent qu'il n'y a pas de problèmes dans leur quartier et ceux qui en voient partout autour d'eux. Les premiers sont satisfaits de la présence policière, de la propreté et ne souhaitent pas quitter le quartier ; les seconds pensent qu'il n'y a pas assez de police près de chez eux et souhaitent déménager notamment à cause de la délinquance et du problème de la propreté.

Le **2^e axe** concerne l'investissement personnel dans des solidarités locales. D'un côté on trouve des personnes qui s'impliquent dans des associations de quartier, de parents d'élèves, de propriétaires ou de locataires, des associations sportives, politiques ou professionnelles ; de l'autre, ceux qui n'y participent jamais. Les premiers se rendent service entre voisins – et d'ailleurs ils connaissent plus souvent des voisins agressés ou cambriolés –, les seconds non. En revanche, ces derniers jugent leur quartier bien équipé ; c'est peut-être la raison pour laquelle ils ne cherchent pas à améliorer, en s'investissant dans des solidarités locales, un espace de vie qui répond déjà à leurs attentes.

Le **3^e axe** sépare plus nettement ceux qui trouvent leur quartier bien équipé et ceux qui se plaignent de mauvais équipements scolaires, administratifs, en commerces et en transports.

²⁹ Les 5 axes retenus expliquent 26.53% de l'inertie pour l'enquête de 2011 et 26.32% pour l'enquête de 2013.

Le **4^e axe** oppose ceux qui connaissent un proche cambriolé ou agressé et ceux qui n'en connaissent pas. Les premiers habitent dans leur quartier depuis moins de dix ans et ils ne participent jamais ni aux associations de propriétaires ou de locataires, ni de quartier.

Le **5^e axe** oppose ceux qui s'investissent dans des solidarités locales et ceux qui n'en ont manifestement pas besoin. D'un côté on retrouve une participation à la vie associative notamment aux associations de propriétaires ou locataires, associations de quartier, associations professionnelles, politiques ou religieuses mais pas aux associations de parents d'élèves ou sportives ; on trouve aussi l'absence de sorties nocturnes, la domiciliation dans le quartier depuis plus de dix ans et la connaissance d'un proche agressé ou cambriolé ; de l'autre côté, le contraire.

Suite à cette analyse factorielle, nous avons réalisé une classification qui permet de définir trois groupes distincts d'enquêtés en fonction de leur cadre de vie.

II-CLASSIFICATION

Nous avons choisi la répartition la plus simple et la plus parlante. Cette classification fait ressortir une hiérarchie des quartiers : agréable, moyen et difficile. Cette hiérarchie se recoupe sans surprise avec les caractéristiques socioéconomiques des enquêtés. Comme pour l'analyse factorielle, on trouve exactement la même configuration de classes pour les deux campagnes sous étude.

Pour l'enquête de 2011 (resp. l'enquête de 2013), un peu plus de la moitié de l'échantillon - 56,47%- (resp. 56,78%) se retrouve dans la **1^{ère} classe**.

Pour les membres de cette classe, il n'y a guère de problèmes de bandes de jeunes, de vandalisme, de drogue, de bruit ou de propreté à déplorer dans leur quartier ; c'est le trait le plus important de ce groupe. Par ailleurs, ses membres n'ont pas connaissance d'un cohabitant, voisin ou proche agressé ou cambriolé. Comme il n'y a guère de raisons de souhaiter une présence policière renforcée pour sécuriser leur quartier, ils jugent de fait celle-ci suffisante.

Les ménages de cette classe se situent plutôt en centre-ville à Paris ou en proche banlieue, principalement dans les Hauts-de-Seine. Ils ne souhaitent pas quitter un quartier dont l'équipement les satisfait, et effectuent des sorties plusieurs fois par semaine. Ces différentes données semblent indiquer qu'ils ont choisi le quartier où ils vivent.

La **2^e classe** rassemble 19,15% (resp. 19,67%) de l'échantillon.

Les membres de cette classe connaissent beaucoup plus souvent que la moyenne un voisin cambriolé ou agressé. Les fortes solidarités et interconnaissances facilitent sans doute la diffusion d'une telle connaissance. Dans ce groupe, on se rend service entre voisins.

Cet investissement dans la vie locale semble bien être une réaction à la perception d'un mauvais équipement du quartier. Cette perception est peut-être liée à une implantation excentrée qui garantit contre les désordres mais ne s'accompagne pas nécessairement de beaucoup d'équipements. Dans ces quartiers pavillonnaires confortables, on est bien à l'abri, mais il faut aller chercher ailleurs tous les équipements commerciaux et administratifs et de loisir. En tout cas, malgré ce problème d'équipement, le quartier n'est pas devenu inquiétant : pour cette classe, il n'y a pas de problème de bande de jeunes, de vandalisme, de drogue ou de bruit ; tout au plus s'y plaint-on d'un manque de propreté.

Les ménages de cette classe habitent des maisons dans des quartiers pavillonnaires de grande banlieue (Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne et Val-d'Oise). Ils ont fait des études supérieures et il y a une plus forte présence des 40 et 49 ans que dans le reste de l'échantillon. En politique, ils se déclarent plutôt de centre-gauche. Bref, on retrouve dans cette classe les grands traits d'une classe moyenne : elle découpe d'ailleurs une configuration intermédiaire entre la première et la troisième classe, dont il va être question dans un instant.

Le reste de l'échantillon -24,38 %- (resp. 23,55%) compose la **3^e classe**. Ce groupe se caractérise par le sentiment que rien ne va dans le quartier : problèmes de bandes, de vandalisme, de drogue, de bruit, de propreté ; mauvais équipement scolaire, administratif, en commerces ; et sans surprise, pas assez de police. Le désir de quitter le quartier à cause de la délinquance ou pour un autre motif est important, cependant les ménages de ce groupe n'ont pas les moyens de déménager ; de fait ils habitent souvent depuis plus de 10 ans dans le même quartier. Aussi, faute de pouvoir déménager, n'y a-t-il rien d'autre à faire que de se replier chez soi. Les membres de ce groupe disent sortir moins souvent que les autres voire jamais, sans doute par peur de se faire agresser. Ils connaissent d'ailleurs plus que la moyenne un voisin, un cohabitant ou un proche qui a été victime d'une agression.

Les ménages de ce groupe vivent plus que la moyenne dans des immeubles HLM, dans des quartiers de grands ensembles, en Seine-Saint-Denis. On trouve parmi eux davantage d'ouvriers et d'employés que dans le reste de l'échantillon. Il s'agit plus souvent de familles avec de faibles revenus (moins de 2 300 €). Il y a une très légère surreprésentation des enquêtés qui se classent à droite (17,43 % contre 16,11 % dans l'échantillon) et une surreprésentation un peu plus grande de ceux qui refusent de se classer politiquement (35,09 % contre 29,37 % dans l'échantillon). Dans les précédentes enquêtes, ce groupe était plutôt de gauche. Les niveaux d'éducation primaire et secondaire sont ici surreprésentés.

Pour l'enquête de 2013, on trouve les mêmes caractéristiques des classes, avec la répartition suivante : 56,78% pour la 1^{ère} classe, 19,67% pour la 2^e classe et 23,55% pour la 3^e classe.

CHAPITRE 3 - VICTIMES – NON VICTIMES

Nous allons ici nous intéresser à l'ensemble des victimes, quel que soit leur type d'atteinte. Pour cela nous allons utiliser des variables illustratives classiques ainsi que les deux variables que nous avons construites précédemment à partir des classifications sur l'insécurité et le cadre de vie.

Une analyse factorielle des correspondances fait émerger quelques grandes sortes d'atteintes. Si l'on prend par exemple l'enquête de 2011 (resp. l'enquête de 2013), on retient les trois premiers facteurs. Le premier facteur -20,43%- (resp. 19,5%) de l'inertie, oppose les victimes d'atteintes aux véhicules sauf pour les 2 roues, aux personnes qui n'en ont pas été victimes ; le second facteur -14,77 %- (resp. 15,13%) oppose les victimes de vol, de cambriolage et d'agression, aux non-victimes ; le troisième facteur -14,13 %- (resp. 14,05%), oppose les victimes et non-victimes de vols personnels et de vols de 2 roues.

Enquête de 2011

Cette analyse factorielle permet de réaliser une classification en **six** groupes.

Le **1^{er} regroupe** plus de la moitié de l'échantillon (57,47 %). Il concentre des enquêtés protégés de tous types d'atteintes (agressions « tout-venant », cambriolages, vols personnels et atteintes aux véhicules). On dénombre néanmoins quelques dizaines de cas d'agressions familiales et sexuelles. Il s'agit plus souvent qu'en moyenne de personnes de plus de 60 ans, de retraités, d'ouvriers et d'enquêtés sans activité (autre que les retraités et étudiants). Le niveau d'étude est moyen, voire médiocre, relativement à l'échantillon, mais il s'agit d'un artefact, puisque les générations les plus anciennes ont, toutes choses égales par ailleurs, un capital scolaire plus faible que les plus jeunes. Plus que la moyenne, les membres de ce groupe habitent Paris et la Seine-et-Marne, et appartiennent aux groupes des *moralistes* et des *sociaux*; ces groupes, on s'en souvient, étaient caractérisés par une absence de peur et une proportion plus faible de victimes. Les personnes bénéficiant d'un cadre de vie *très favorisé* y sont également surreprésentées.

Le **2^e groupe** comprend 6,16% des enquêtés de l'échantillon. La totalité des membres de ce groupe ont été victimes de vol de 2 roues (84,77% de ces victimes se trouvent dans ce groupe). Ils sont plus souvent victimes que la moyenne d'atteintes aux voitures et de cambriolages, mais ils n'ont pas connu d'agressions ni d'autres vols.

Viennent ensuite trois groupes d'*apeurés*.

Le **3^e groupe** comprend un quart des enquêtés (25,5 %). Les enquêtés de ce groupe sont, plus souvent que la moyenne, victimes d'atteintes aux véhicules et de cambriolages. En revanche, ils ne sont pas

concernés par les vols (dont vols de 2 roues) et les agressions « tout venant ». Ce groupe se compose, plus que la moyenne, d'enquêtés âgés de 30 à 49 ans, de ménages de 3 à 5 personnes, d'individus possédant un niveau d'étude supérieur, politiquement de centre-droit, et appartiennent aux catégories des professions intermédiaires, de cadres et des professions intellectuelles, avec des ressources supérieures à 2300€ /mois. Cela dit, les membres de ce groupe évoluent pour un peu moins du quart (23,93 %) dans un cadre de vie *plutôt favorisé* et pour un peu plus du quart (26,35 %), dans un cadre de vie *défavorisé*. Les membres de ce groupe habitent une zone pavillonnaire et sont propriétaires de maisons. Les habitants de banlieue parisienne (Val-d'Oise, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Essonne) sont ici surreprésentés, puisque plus d'un quart des habitants de chacun de ces départements sont dans ce groupe. C'est un groupe d'*apeurés*.

Le **4^e groupe** ne recense que peu d'enquêtés (5,15%). La totalité de ses membres a été victime de vols personnels mais pas d'agression « tout-venant ». On constate également une surreprésentation des dégradations de véhicules et des cambriolages dans ce groupe. Parmi ces enquêtés sont surreprésentés les Parisiens, les femmes, les habitants d'appartements en centre-ville, les étudiants âgés de 15 à 19 ans de niveau scolaire supérieur et vivant seuls, politiquement situés à l'extrême gauche, ainsi que les *apeurés* qui jugent leur cadre de vie *défavorisé*.

Le **5^e groupe**, également faible, comprend 5,72% des enquêtés de l'échantillon. C'est également un groupe d'*apeurés*. Ses membres ont tous été victimes d'agression « tout-venant ». Ils sont plus souvent victimes de vols personnels, de cambriolages et d'atteintes aux véhicules que la moyenne de l'échantillon. On y trouve une surreprésentation des jeunes (15-29 ans), des hommes, des Parisiens, des habitants de Seine-Saint-Denis, en centre-ville, et des diplômés du supérieur. Plus que la moyenne, les membres de ce groupe habitent des quartiers de tours et jugent leur cadre de vie *défavorisé*.

Enquête de 2013

Cette fois ci, nous obtenons une typologie légèrement différente de celle de l'enquête de 2011, surtout pour les 2^e, 3^e et 4^e classes.

Mis à part l'émergence de quelques centaines de victimes de vols personnels, on peut considérer que le **1^{er} groupe** est analogue à celui de l'enquête de 2011 : il est composé de personnes protégées de la majorité des atteintes, jugeant leur cadre de vie très *favorisé*.

Le **2^e groupe** est composé de 10,16% des enquêtés. On y retrouve des cambriolages et des vols de voiture, mais pas d'agressions ni de vols de 2 roues ou de vols dans/sur des voitures. Les membres de ce groupe habitent dans des quartiers pavillonnaires, dans des maisons individuelles dont ils sont propriétaires. Plutôt de droite, ils jugent leur cadre de vie *plutôt favorisé*. Ils sont cependant un peu plus apeurés que la moyenne de l'échantillon (34,86% contre 29,51%).

Le **3^e groupe** comprend 18,49% des enquêtés. Aucun de ses membres n'a été victime de cambriolages, d'agressions ou de vols de 2 roues. En revanche on y trouve des victimes des autres atteintes aux véhicules. Âgés de 25 à 49 ans, ils habitent généralement avec entre 3 et 5 personnes dans des quartiers pavillonnaires, en Seine-Saint-Denis, Val d'Oise et en Essonne, dans des maisons individuelles dont ils sont les propriétaires.

Le **4^e groupe** recense 7% des enquêtés. La totalité des membres de cette classe ont été victimes de vols de 2 roues mais pas d'agressions « tout-venant ». On constate également une surreprésentation des vols, des cambriolages ainsi que des autres atteintes aux véhicules. Deux tranches d'âge ressortent ici plus particulièrement : l'une jeune (15-19ans), l'autre plus âgée (40-49 ans) ; c'est pourquoi on trouve ici un mélange d'étudiants, de cadres et professions intellectuelles, de professions intermédiaires et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Parmi ces enquêtés, sont surreprésentés les Parisiens et les habitants des Hauts-de-Seine, locataires en centre-ville.

Le **5^e groupe** concentre 6,02% de l'échantillon. Il est identique à celui de l'enquête de 2011 : il regroupe des polyvictimes avec les mêmes caractéristiques sociodémographiques.

L'enquête de 2001 avait mis au jour une opposition entre des enquêtés peu exposés à la victimation et d'autres qui le sont plus intensément. Elle avait aussi fait apparaître, parmi ces derniers, un contraste entre ceux qui sont surtout exposés aux atteintes aux véhicules et ceux qui le sont plutôt aux victimations personnelles, mais elle n'avait pas fait émerger de groupe systématiquement exposé au cambriolage. Les enquêtes de 2003 et 2005, avec une typologie en 4 groupes, retrouvaient l'opposition découverte en 2001 entre enquêtés peu exposés et ceux qui le sont plus davantage, mais avec, parmi ces derniers, un découpage entre victimes d'atteintes personnelles, victimes d'atteintes aux véhicules et victimes de cambriolages. Ce découpage se retrouve dans les enquêtes suivantes, mais selon un découpage en 5 groupes qui décompose le groupe des atteintes personnelles de 2003 et 2005, en deux groupes distincts : les enquêtés plus exposés aux agressions « tout-venant » et ceux plus exposés aux vols personnels. On découvre ainsi, au fil des enquêtes, une spécialisation de plus en plus grande selon le type de victimation : entre les deux extrêmes formés par d'une part, un très grand groupe de non-victimes, et d'autre part par un très petit groupe de polyvictimes, on trouve des groupes définis par un ou deux types de victimation.

Tableau 23. Typologie d'ensemble des victimes et des non-victimes, 2008-09-10

	<i>Protégés groupe 1</i>	<i>atteintes véhicules+ cambriolages groupe 2</i>	<i>atteintes voitures + cambriolages groupe 3</i>	<i>vols personnels groupe 4</i>	<i>polyvictimes groupe 5</i>	<i>ensemble</i>
agression	0	0	0	0	100	5,72
agression par un proche	0,71	2,46	1,45	1,84	1,16	1,09
agression sexuelle	0,36	0,77	0,71	1,1	2,48	0,63
vol personnel	0	0,61	0	100	10,25	5,77

	<i>Protégés groupe 1</i>	<i>atteintes véhicules+ cambriolages groupe 2</i>	<i>atteintes voitures + cambriolages groupe 3</i>	<i>vols personnels groupe 4</i>	<i>polyvictimes groupe 5</i>	<i>ensemble</i>
cambrilage	0	13,06	24,82	11,58	14,55	8,56
vol de voiture	0	13,82	22,93	8,82	14,38	7,98
vol à la roulotte	0	18,28	35,73	14,15	20,83	12,16
dégradation	0	18,13	47,61	21,32	25,62	15,82
vol deux roues	0	100	0	7,72	12,4	7,27
échantillon	57,47	6,16	25,50	5,15	5,72	100

Source : LAU-IdF

Tableau 24. Typologie d'ensemble des victimes et des non-victimes, 2010-11-12 (%)

	<i>Protégés groupe 1</i>	<i>vols voitures + cambrio- lages groupe 2</i>	<i>atteintes aux voitures groupe 3</i>	<i>atteintes véhicules + vols+ cam- briolages groupe 4</i>	<i>Polyvictimes groupe 5</i>	<i>ensemble</i>
agression	0	0,84	0	0	100	6,1
agression par un proche	0,69	1,78	1,6	2,45	2,06	1,17
agression sexuelle	0,42	1,12	1,18	1,77	1,11	0,77
vol personnel	7,16	8,43	8,18	12,65	13,13	8,22
cambrilage	0	74,51	0	14,83	13,92	9,44
vol de voiture	0	36,08	11,27	9,66	9,49	7
vol à la roulotte	0	10,31	49,77	17,01	17,25	12,48
dégradation	0	14,81	65,83	20,82	26,9	16,75
vol deux roues	0	1,31	0	100	12,18	7,86
échantillon	58,34	10,16	18,49	7	6,02	100

Source : LAU-IdF

CHAPITRE 4 - AGRESSIONS

I – LES TAUX D’AGRESSION

Les diverses sortes d’agression se présentent dans des ordres de grandeur inégaux : les violences entre proches sont plus rares que les agressions « tout-venant », les agressions sexuelles plus rares encore (tableau 25). Mieux vaut les décrire séparément dans un premier temps. Pour chaque sorte d’agression, on va s’intéresser au pourcentage des personnes agressées au moins une fois en trois ans (prévalence), au nombre moyen d’agressions par victime (multivictimation), enfin au nombre d’agressions comptées pour 100 répondants (incidence).

Tableau 25. Agressions : prévalence, multivictimation, incidence, 2008-09-10

		agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
prévalence % -	générale	5,72 [5,28-6,16]	1,09 [0,89-1,29]	0,63 [0,48-0,79]
	en Île-de-France*	5,48 [5,04-5,91]	<i>sans objet</i>	0,58 [0,43-0,72]
multivictimation **	générale	1,55	2,45	1,60
	en Île-de-France*	1,56	<i>sans objet</i>	1,59
incidence % -	générale	8,87 [8,18-9,55]	2,67 [2,19-3,16]	1,01 [0,77-1,26]
	en Île-de-France*	8,55 [7,86-9,22]	<i>sans objet</i>	0,92 [0,68-1,14]

Source : LAU-ÎdF

*On ne tient compte ici que des victimations des Franciliens en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

Tableau 26. Agressions : prévalence, multivictimation, incidence, 2010-11-12

		agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
prévalence % -	générale	6,1 [5,65-6,58]	1,17 [0,97-1,4]	0,77 [0,61-0,96]
	en Île-de-France*	5,87 [5,43-6,34]	<i>Sans objet</i>	0,74 [0,59-0,93]
multivictimation **	générale	1,44	2,23	1,58
	en Île-de-France*	1,45	<i>sans objet</i>	1,56
incidence % -	générale	8,78 [8,14-9,47]	2,6 [2,16-3,12]	1,22 [0,96-1,52]
	en Île-de-France*	8,51 [7,87-9,19]	<i>sans objet</i>	1,15 [0,92-1,45]

Source : LAU-ÎdF

Mêmes notes que tableau précédent

Il y a lieu de faire quelques remarques sur un problème déjà signalé en introduction. En 2008, 2009 et 2010, pour chaque victime, le nombre moyen d’agressions par un proche est de 8,00 (7,15 pour les années 2010, 2011 et 2012) ; celui des agressions « tout-venant » de 2,88 (3,17 pour les années 2010, 2011 et 2012); enfin celui des agressions sexuelles de 2,37 (1,88 pour les années 2010, 2011 et 2012). Ces moyennes sont tirées vers le haut par une minorité d’enquêtés qui disent avoir été agressés des dizaines, voire des centaines de fois. Or, la plupart des victimes d’agression l’ont été une seule fois, au plus deux ou trois fois, au cours des trois années précédant la passation de l’enquête ; seuls quelques

enquêtés annoncent un nombre très élevé d'incidents. L'enquêté qui a déclaré le plus grand nombre d'agressions « tout-venant », en a compté 297 pour les deux campagnes ; celui qui a déclaré le plus grand nombre d'agressions par un proche, 198 (209 pour les années 2010, 2011 et 2012); le plus grand nombre qu'une victime d'agression sexuelle ait indiqué est 50 (20 pour les années 2010, 2011 et 2012). On peut supposer qu'en déclarant autant d'agressions, ils indiquent en avoir subi « tellement » qu'ils ont arrêté de les compter exactement.

En tout cas, une troncature est indispensable pour éviter que les quelques rares victimes à répétition ne pèsent indûment sur la valeur moyenne. Les taux de multivictimation et d'incidence sont donc recalculés avec une troncature telle que $[\geq 3=4]$. Si la troncature n'a pas d'inconvénient majeur quand elle s'applique aux agressions « tout-venant » et aux agressions sexuelles, elle présente néanmoins le désavantage de sous-estimer la répétitivité des agressions entre proches. À titre de compromis, on proposera plus loin un essai de troncature moins serrée pour ce genre d'agressions qui est souvent répétitif.

Dans ce chapitre, on présente dans les tableaux les taux de toutes les agressions déclarées, puis les taux des seules agressions survenues en Île-de-France. Ainsi des agressions « tout-venant » : on peut les recompter en excluant les incidents survenus en dehors de la région. 35 des 605 (32 des 641 pour les années 2010, 2011 et 2012) agressés disent l'avoir été, la dernière fois au moins, ailleurs qu'en Île-de-France. Mais 9 (8 pour les années 2010, 2011 et 2012) d'entre eux ont subi plusieurs agressions : si leur dernière agression s'est passée hors de la région, on ne sait pas en revanche où les précédentes ont eu lieu. Pour elles, on ne défalque que l'incident le plus récent. La prévalence des agressions « tout-venant » est ainsi portée à 5,48 % (5,87 % pour les années 2010, 2011 et 2012), la multivictimation à 1,56 % (1,45 % pour les années 2010, 2011 et 2012) et l'incidence à 8,55 % (8,51 % pour les années 2010, 2011 et 2012). Évidemment, ces résultats « en Île-de-France » ne mesurent pas l'ensemble des agressions survenues dans la région ; des non-Franciliens ou des mineurs qui ne sont pas inclus dans l'échantillon enquêté peuvent aussi y avoir été agressés, sans que l'enquête ait les moyens de l'estimer.

1. Les taux d'agressions « tout-venant »

Tableau 27. Agressions « tout-venant » : prévalence, multivictimation et incidence dans 7 enquêtes successives (1998-2012)

		1998-99- 2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05- 06	2006-07- 08	2008-09- 10	2010-11- 12
prévalence %	générale	6,67 [6,20- 7,15]	5,95 [5,50- 6,40]	6,14 [5,68- 6,60]	7,60 [7,17- 8,03]	6,32 [5,85- 6,79]	5,72 [5,28- 6,16]	6,1 [5,65- 6,58]
	en Île-de-France*	6,22 [5,76- 6,68]	5,58 [5,14- 6,02]	5,71 [5,27- 6,15]	7,30 [6,88- 7,72]	5,99 [5,54- 6,44]	5,48 [5,04- 5,91]	5,87 [5,43- 6,34]
multivictimation**	générale	1,50	1,54	1,56	1,56	1,60	1,55	1,44
	en Île-de-France*	1,51	1,55	1,56	1,58	1,61	1,56	1,45

	1998-99- 2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05- 06	2006-07- 08	2008-09- 10	2010-11- 12
incidence -% - générale	9,97 [9,26- 10,6 8]	9,15 [8,46- 9,85]	9,56 [8,85- 10,27]	11,87 [11,20- 12,54]	10,10 [9,36- 10,84]	8,87 [8,18- 9,55]	8,78 [8,14- 9,47]
en Île-de- France*	9,41 [8,71- 10,11]	8,62 [7,94- 9,30]	8,92 [8,23- 9,61]	11,52 [10,87- 12,18]	9,64 [9,08- 10,21]	8,55 [7,86- 9,22]	8,51 [7,87- 9,19]

Source : LAU-IdF

*On ne tient compte ici que des victimations des Franciliens en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

Entre 1998 et 2012, la proportion des enquêtés victimes d'une agression « tout-venant » est restée inférieure à 7 %, sauf en 2004, 2005 et 2006. Lors de la première enquête, cette proportion se situait à 6,67 % ; dans les deux suivantes, le pourcentage était même un peu plus bas, d'abord un peu en-dessous puis un peu au-dessus de 6 %. Lors de l'enquête de 2007, en revanche, ce taux est venu se placer au-dessus des 7 %. On a pu se demander si cette hausse était liée au contexte des émeutes urbaines de 2005 et au débat sur l'insécurité qui a précédé les élections présidentielles de 2007. En tout cas, la proportion des agressés se retrouve à nouveau sous la barre des 7 % à partir de l'enquête de 2009, et atteint même son plus bas niveau en 2008-09-10,

On estime qu'environ 544 000 (584 000 pour les années 2010, 2011 et 2012)³⁰ Franciliens de plus de 15 ans ont été personnellement victimes d'une agression ou d'une tentative d'agression « tout-venant », au moins une fois en 2008, 2009 et 2010. En trois ans, chaque victime a subi en moyenne entre 1 et 2 faits. Pour le dire autrement, il y a eu un peu plus d'une dizaine de faits de cette sorte pour cent personnes de l'échantillon.

Les indicateurs principaux des deux dernières enquêtes confirment ainsi l'exceptionnalité du pic enregistré lors de la campagne de 2007, sur la période 2004-05-06.

a. Comparaisons

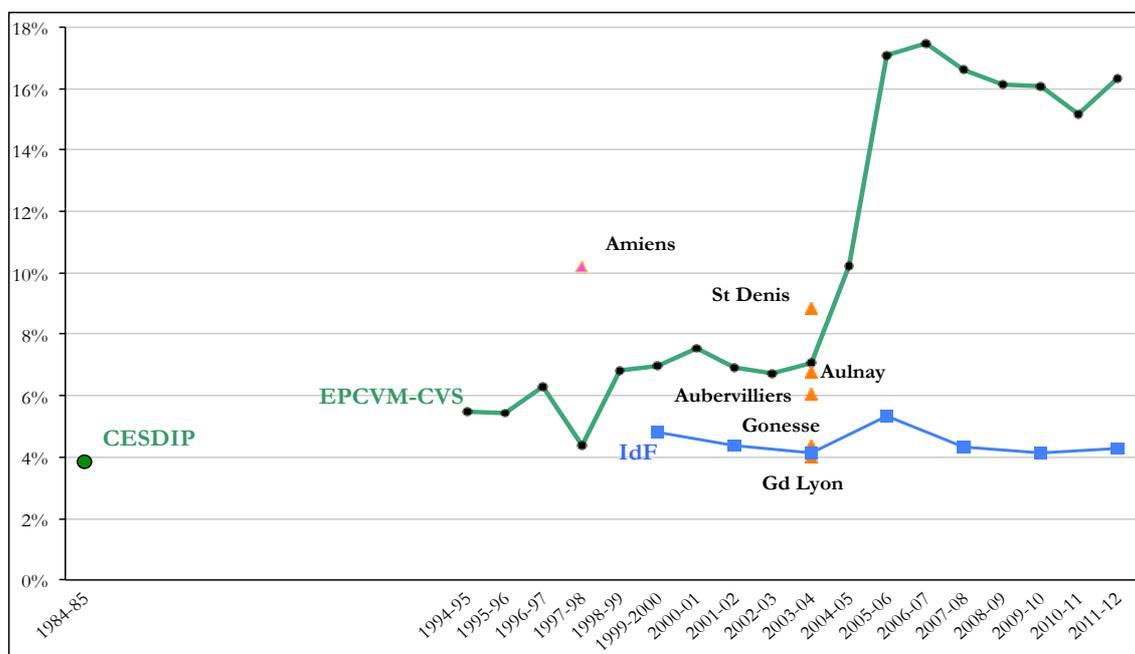
Pour juger de cette évolution on peut procéder à quelques comparaisons avec les données nationales et locales disponibles. À cette fin on recalcule les taux d'agression en ne retenant pour chaque campagne que les deux dernières années de la période observée (pour pouvoir comparer avec les enquêtes nationales). Les figures ci-dessous illustrent ainsi l'évolution comparée des différentes séries sur des périodes homogènes allant de deux ans en deux ans.

Comparons d'abord l'enquête francilienne aux enquêtes locales que le CESDIP a réalisées à Amiens à la fin des années 1990 et dans diverses villes pour le compte du FFSU dans les années 2000. Les conditions de comparabilité sont bonnes ; l'enquête francilienne comme les enquêtes locales suivent le même protocole, créé par le CESDIP.

³⁰ Entre 502 et 586 milliers (541 et 630 pour les années 2010, 2011 et 2012).

Les scores franciliens se situent dans l'ordre de grandeur des résultats de Lyon et de Gonesse. En revanche, ils sont très inférieurs à ceux des communes de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois et surtout Saint-Denis). Cette observation laisse à penser qu'il existe des différences infra-départementales importantes.

Figure 4. Agressions « tout-venant » : prévalence, différentes enquêtes (1984-2012)



Sources : LAU-IdF, INSEE, CESDIP

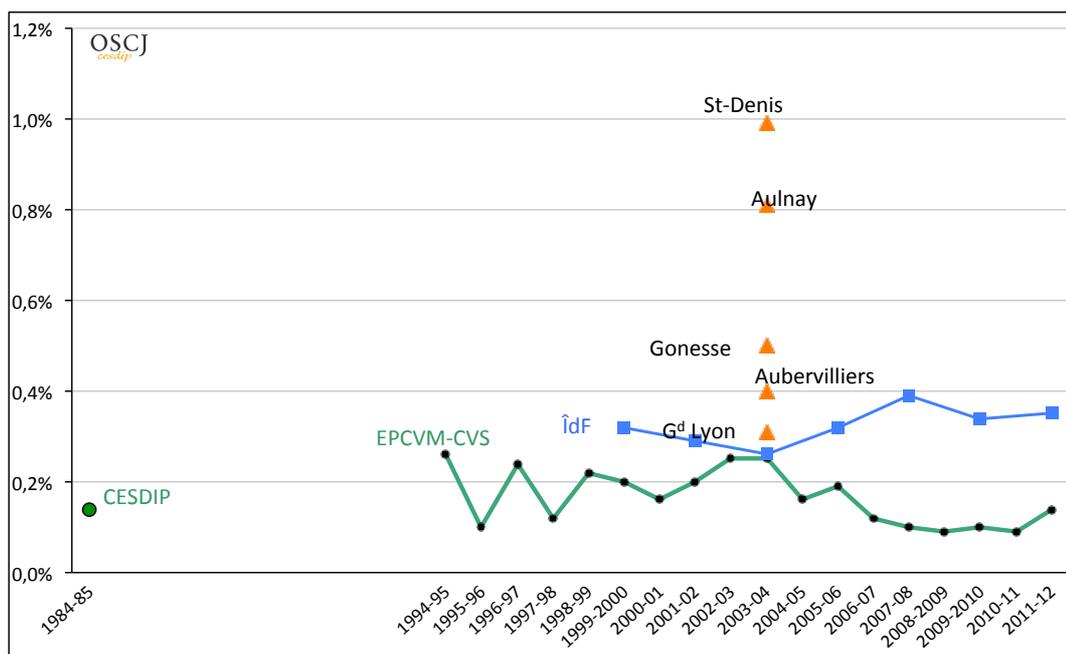
La comparaison avec l'enquête nationale est moins aisée. Outre qu'il a fallu retailler à 2 ans, comme il vient d'être dit, la période de référence des enquêtes régionales, les questionnaires et les protocoles de passation ne sont pas les mêmes. La passation s'opère par téléphone dans un cas, en face à face dans l'autre ; l'échantillon est tiré tantôt sur des listes de numéros de téléphone filaire, tantôt sur des fichiers de logements. Enfin et surtout le protocole de l'enquête nationale a beaucoup changé, tandis que celui de l'enquête francilienne a fait preuve d'une grande stabilité. Il est difficile de comparer deux séries dont les écarts ont toutes les chances d'être un artefact des changements du protocole de l'enquête nationale.

En particulier, dans la nouvelle mouture de l'enquête nationale, celle qui étudie les années 2005 à 2012, les questions sur les agressions ne sont plus précédées de la question filtre « avez-vous été victime d'une agression ou d'actes de violence »³¹ : les personnes sont désormais directement interrogées sur chaque sorte d'agression, si bien que les scores nationaux montent en flèche. Dans l'enquête francilienne, la question filtre réduit la pêche : les enquêtés, quand on ne les interroge pas spécifiquement sur

³¹ Pour un tableau des principales évolutions du questionnaire de l'enquête nationale, cf. NÉVANEN, ROBERT, ZAUBERMAN, 2009, 132,

d'autres formes de violence (insultes, attitudes menaçantes, etc.), les évoquent un peu moins souvent. Il est alors préférable de poursuivre la comparaison en séparant les différentes formes de violence. On distinguera les violences physiques sérieuses (celles qui ont entraîné une incapacité de travail de plus de huit jours), les violences physiques simples (soit les coups et blessures qui n'ont pas entraîné une incapacité totale de travail, ou ITT, supérieure à 8 jours) et les « autres » violences (c'est-à-dire les petites agressions sans coups ni blessures telles que les injures ou menaces).

Figure 5. Violences physiques caractérisées, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012)



Sources : LAU-ÎdF, INSEE, CESDIP

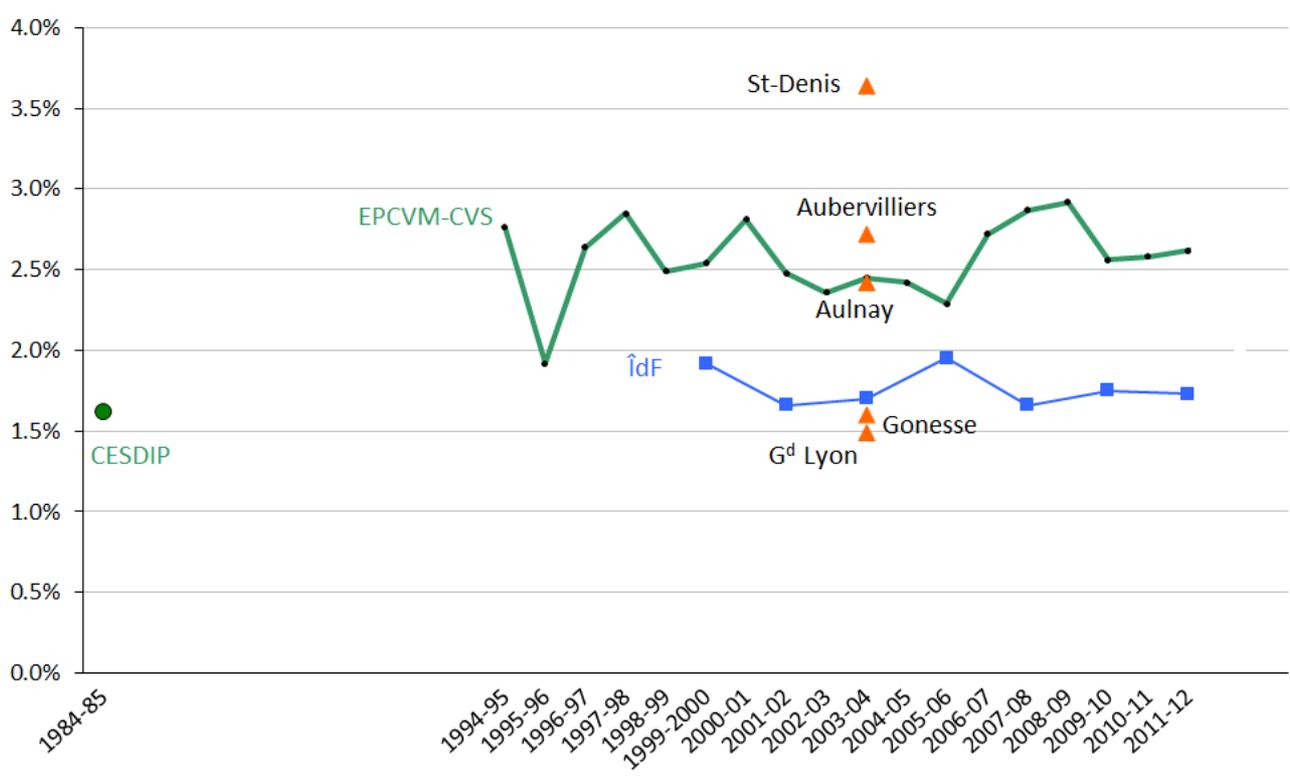
La comparaison prend alors une toute autre tournure. Pour les cas de violence caractérisée (ITT>8 jours), les prévalences franciliennes se situent presque toujours un peu au-dessus des nationales, mais bien au-dessous de celles de la banlieue Nord. En fait, la courbe nationale et la courbe francilienne ont des allures opposées ; lorsque l'une monte, l'autre baisse. Cependant, vu la faiblesse du nombre de victimes, il n'est pas prouvé que ces variations soient significatives. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les violences caractérisées sont peu nombreuses hormis certaines zones très localisées, comme Saint-Denis ou Aulnay-sous-Bois.

Il n'est guère surprenant qu'il y ait en Île-de-France plus d'agressions graves que dans un ensemble national qui comprend des régions moins densément urbanisées. Il faut passer aux violences physiques simples (coups et blessures sans ITT > 8 jours) (Figure 6) et surtout aux « autres » violences (Figure 7) pour retrouver les résultats franciliens très au-dessous des nationaux. Ce changement a toutes les chances d'être un artefact de l'enquête nationale : cela ne veut pas dire que le chiffre de l'enquête

nationale soit faux : simplement, ayant pris une focale beaucoup plus large, celle-ci ne mesure plus la même chose³².

En résumé, le déficit des prévalences franciliennes par rapport aux nationales ne concerne pas les agressions les plus graves, qui sont aussi les plus rares ; en fait, l'écart entre les deux sources s'explique principalement par un plus grand nombre d'incidents de moindre relief, dans les prévalences nationales, dont le questionnaire encourage la prise en compte. Autrement dit, l'écart entre les deux sources est surtout dû aux différences de questionnaire. Une comparaison globale masque ce constat.

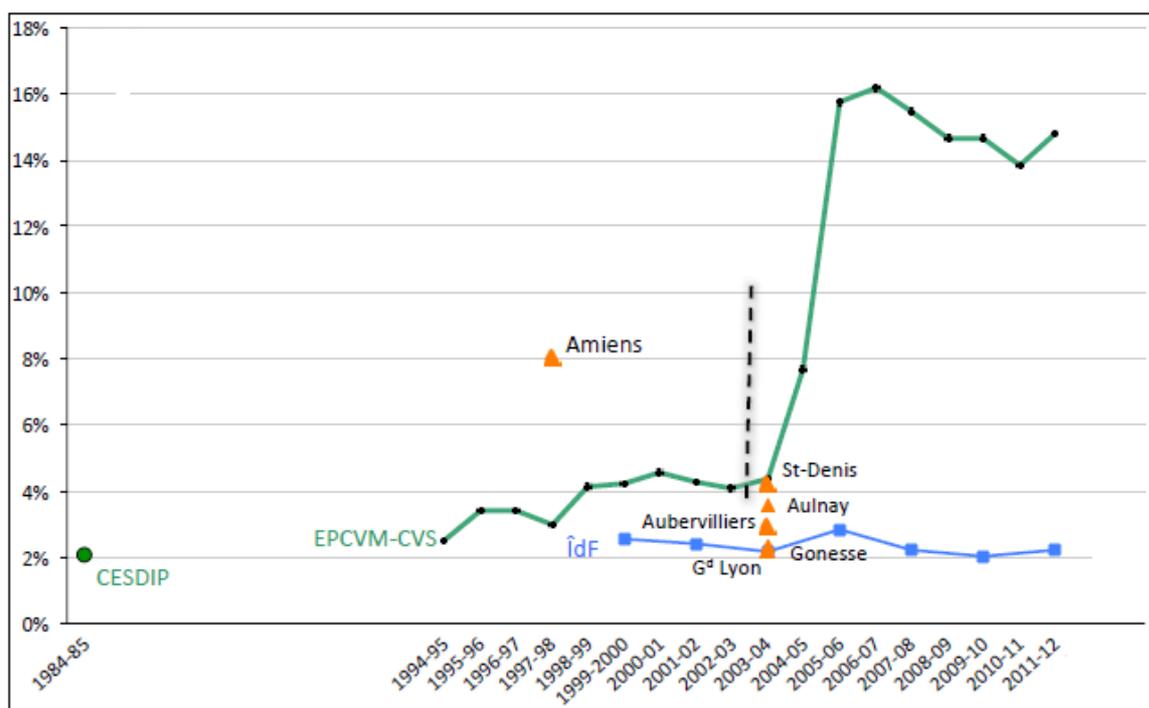
Figure 6. Violences physiques simples, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012)



Sources : LAU-ÎdF, INSEE, CESDIP

³² Dans l'enquête régionale, la question est formulée ainsi : « Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé d'être personnellement victime d'une autre sorte d'agression – y compris d'un vol avec violence – ou d'une tentative ? » Dans l'enquête nationale, une question différente est posée pour chaque figure de l'agression « tout-venant » : le vol avec violence, le vol sans violence, les violences physiques, les menaces, les injures, et les autres types de violence. La question relative à cette dernière figure est ainsi formulée, dans l'enquête CVS de 2007 : « En 2005 ou 2006, en dehors de tout vol, violences ou menaces abordés précédemment, avez-vous été personnellement victime d'insultes ou d'injures de la part d'une personne qui ne vit pas actuellement dans le même logement que vous ? ».

Figure 7. « Autres » violences, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012)



Sources : LAU-ÎdF, INSEE, CESDIP

b. Gravité des agressions « tout-venant »

Dans l'enquête francilienne, les informations sur la gravité des agressions corroborent cette répartition très inégale entre violences physiques caractérisées et violences simples. Quand un enquêté mentionne une *agression « tout-venant »*, il est rare qu'il y ait eu effusion de sang : une fois sur deux (50,11 % des cas dans la dernière enquête) il n'y a même pas eu coup, mais seulement violence verbale, attitude menaçante ou autre. Des blessures sont notées une fois sur cinq (20,7%), comme les coups (20,3 %). C'est seulement dans 8,89 % des cas – soit pour 0,5% de l'ensemble des enquêtés pour les deux campagnes– qu'il est fait mention d'une incapacité totale de travail temporaire (ITT) supérieure à huit jours. Ce résultat est constant : dans toutes les enquêtes disponibles, quand l'enquêté répond qu'il a été agressé, au moins une fois sur deux, il n'a pas été blessé et n'a même pas reçu de coups ; il s'est agi de menaces, d'injures ou d'attitudes menaçantes.

Tableau 28. Gravité des agressions « tout-venant » : comparaison des 7 enquêtes successives, 1998-2012 (%)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2008-09-10	2008-09-10	2010-11-12
ITT	6,85	6,55	8,67	6,88	9,77	8,76	8,89
blessures	17,83	18,21	21,52	17,29	19,70	19,50	20,7
coups	21,40	19,33	18,27	17,40	19,55	22,81	20,3
verbal	40,37	36,90	33,59	41,82	32,93	32,07	34
autre	13,55	19,01	17,95	16,61	18,05	16,86	16,11
conséquences durables santé	13,84	15,81	14,40	16,61	18,35	17,58	18,56
peur durable	20,68	22,52	20,74	21,98	22,11	26,12	24,34

	1998-99- 2000	2000-01- 02	2002-03- 04	2004-05- 06	2008-09- 10	2008-09- 10	2010-11- 12
perte confiance durable	27,67	29,23	25,54	30,97	31,88	33,06	32,92

Source : LAU-IdF

De plus en plus de victimes d'agression déplorent des conséquences durables pour leur santé et une perte de confiance durable. On peut se demander si ce sont les personnes qui ont subi les agressions les plus graves qui en retirent les séquelles les plus durables. Un tableau croisé permet d'y voir plus clair.

Tableau 29. Gravité des agressions et conséquences durables, 2008-09-10 (%)

	conséquences durables pour la santé	peur durable	perte de confiance durable
ITT	71,70	52,83	62,26
blessures	16,95	31,36	33,05
coups	5,07	18,84	22,46
verbal	13,40	21,65	30,93
autre	16,67	24,51	36,27

Source : LAU-IdF

Tableau 30. Gravité des agressions et conséquences durables, 2010-11-12 (%)

	conséquences durables pour la santé	peur durable	perte de confiance durable
ITT	66,67	42,11	52,63
blessures	20,3	35,34	36,84
coups	6,15	14,62	24,62
verbal	14,22	18,35	28,44
autre	13,73	24,51	36,27

Source : LAU-IdF

Sans surprise, les agressions les plus sérieuses, celles qui ont débouché sur une ITT de plus de 8 jours, entraînent des conséquences de long terme plus souvent que les agressions de moindre violence.

Cependant on remarque de hauts scores des pertes durables de confiance en cas de blessures mais aussi d'agressions verbales ou autres. Dans tous les cas, entre un quart et un tiers des victimes répondent avoir « l'impression » d'avoir durablement perdu confiance après leur agression, quelle que soit la gravité des événements.

La gravité des agressions varie aussi selon que l'agression est liée à un vol ou non. Plus de la moitié des agressions « tout-venant » sont des vols violents, tentés ou réussis ; en 2008, 2009 et 2010, les soustractions consommées (30,25 %) et les tentatives (31,40 %) sont à peu près à égalité. Ces proportions n'ont guère varié d'une enquête à l'autre.

Tableau 31. Agressions « tout-venant » : part des vols avec violence dans sept enquêtes successives, 1998-2012 (%)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
agression sans vol	44,51	43,45	44,27	46,07	40,75	38,35	40,41
tentative de vol avec violence	29,24	29,23	28,33	28,00	28,87	31,40	28,55
vol avec violence	26,25	27,32	27,40	25,93	29,92	30,25	30,58

Source : LAU-IdF

L'enquête francilienne indique des taux de tentatives de vols violents beaucoup moins élevés que l'enquête nationale (tableau 32).

Tableau 32. Vols violents, part des tentatives dans différentes enquêtes (%)

	Île de France				cadre de vie et sécurité						
	2005-2006	2007-2008	2009-2010	2011-2012	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
tentative	28,05*	28,01*	29,82	27,33	39,21	34,97	45,47	39	44,35	35,09	51,86

Source : LAU-IdF ; INSEE

*Les chiffres figurant dans le rapport de 2009 étaient faux.

Les vols réussis sont un peu plus souvent accompagnés d'une ITT supérieure à huit jours et de blessures que l'ensemble des agressions. Mais ils sont moins souvent accompagnés de coups ou de violences verbales, et la modalité « autres » y est élevée (28,59 % lors de la dernière enquête), ce qui doit indiquer des *arrachages* (de sac ou de téléphone par exemple) purs et simples, sans dommage physique.

Les tentatives de vol se caractérisent aussi par un niveau élevé de ces « autres », probablement des essais d'arrachage qui ont échoué, mais surtout par une proportion élevée de coups ; peut-être les victimes se sont-elles défendues, faisant ainsi échouer le voleur, mais au prix de quelques horions.

Les agressions sans vol sont l'occasion d'une ITT aussi souvent que les vols avec violence consommés, tandis que les blessures sont un peu moins fréquentes. Si on ajoute que les violences verbales sont surreprésentées dans les agressions sans vol, il semble alors que cette forme d'agression englobe à la fois les atteintes les plus graves et les moins graves.

Tableau 33. Agressions « tout-venant » : gravité selon le type d'agression, 2008-09-10 (%)

	agression sans vol	tentative de vol avec violence	vol avec violence consommé	ensemble des agressions « tout-venant »
ITT	10,78	4,47	10,38	8,76
blessures	21,55	16,84	19,67	19,50
coups	18,10	29,47	21,86	22,81
verbal	42,24	32,63	18,80	32,07
autre	7,33	16,59	29,29	16,86

Source : LAU-IdF

Lecture du tableau : Entre 2008 et 2010, 10,78% des agressions sans vol ont donné lieu à une ITT, contre 8,76 % de l'ensemble des agressions « tout-venant ».

Tableau 34. Agressions « tout-venant » : gravité selon le type d'agression, 2010-11-12 (%)

	agression sans vol	tentative de vol avec violence	vol avec violence consommé	ensemble des agressions « tout-venant »
ITT	10,81	4,37	10,71	8,89
blessures	18,5	21,3	23,5	20,7
coups	17,8	29	15,8	20,3
verbal	48,3	26,2	21,4	34
autre	4,59	19,13	28,59	16.11

Source : LAU-IdF

Lecture du tableau : Entre 2010 et 2012, 10,81% des agressions sans vol ont donné lieu à une ITT, contre 8,89 % de l'ensemble des agressions « tout-venant ».

2. Les taux d'agressions entre proches³³

La proportion d'enquêtés qui déclarent avoir été violentés par un proche vivant avec eux est très faible : campagne après campagne, elle tourne autour de 1 %.

Tableau 35. Agressions entre proches : prévalence, multivictimation et incidence dans 7 enquêtes franciliennes successives, 1998-2012

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
prévalence – %	1,13 [0,93 – 1,33]	1,00 [0,81 – 1,19]	1,22 [1,01- 1,43]	0,97 [0,81- 1,13]	1,30 [1,08- 1,52]	1,09 [0,89- 1,29]	1,17 [0,97- 1,4]
- multivictimation	1,96	2,02	2,54	2,51	2,19	2,45	2,23
incidence -% -	2,21 [1,82- 2,61]	2,02 [1,64- 2,40]	3,10 [2,57 – 3,63]	2,44 [2,03- 2,84]	2,86 [2,38- 3,33]	2,67 [2,19- 3,16]	2,61 [2,16- 3,12]

Source : LAU-IdF

D'après l'enquête, on estime que quelque 103 000³⁴ victimes ont fait l'objet de violences ou de tentatives de violence par un proche vivant avec eux, au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010, Cela représente 1,09 % des Franciliens de 15 ans et plus.

Il y a eu près trois faits (2,67) de ce type pour cent personnes. Chaque victime a subi en moyenne un peu plus de deux agressions de ce type (2,45) pendant les trois dernières années. Ce taux est peut-être un peu sous-estimé. Une poignée d'enquêtés indique un nombre d'agressions extraordinairement élevé et tire de ce fait la moyenne réelle vers le haut. Aussi a-t-on recalculé cette moyenne avec une troncature telle que $[\geq 3 = 4]$.

Cependant, parmi les personnes agressées par un proche, les enquêtés indiquent un nombre de faits supérieur à 3 plus souvent que ce n'est le cas dans les autres sortes d'agressions. Ainsi, tandis que moins de 13 % (9,67 % pour 2013) des victimes d'agression « tout-venant » déclarent plus de 3 faits, c'est le cas de près de 40 % (36,9 % pour 2013) des personnes agressées par un proche. Si on pratiquait une troncature telle que $[\geq 9 = 10]$ par exemple, la moyenne passerait pour l'enquête de 2011 à 3,33 (3 % pour l'enquête de 2013).

³³ Aucun enquêté ne s'est ravisé, entre la question-filtre et la passation du module spécialisé sur les agressions entre proches.

³⁴ Entre 84 et 121 milliers.

Si par souci d'homogénéité on maintient le choix de la première troncature, il faut néanmoins se souvenir que l'agression par un proche est une forme de violence nettement plus répétitive que les autres formes d'agression.

La première enquête nationale avait aussi relevé, au milieu des années 1980, une plus grande répétitivité, et partant, une plus grande gravité des violences entre proches³⁵. Ces agressés, expliquait-on alors, patientent souvent tant qu'ils n'ont pas fait le deuil de leur relation avec l'agresseur, de sorte que la violence a le temps de se reproduire et d'empirer³⁶. Du coup, contrairement aux agressions « tout-venant », les agressions physiques – les coups et les blessures – tiennent une place beaucoup plus importante dans ce genre d'agressions ; ce sont celles qui causent les dommages physiques les plus sérieux.

Tableau 36. Gravité des agressions entre proches dans sept enquêtes successives, 1998-2012 (%)

	1998-99- 2000	2000-01- 02	2002-03- 04	2004-05- 06	2006-07- 2008	2008-09- 10	2010-11- 12
ITT	15,97	9,52	10,16	9,07	13,14	7,83	11,38
blessures	16,81	31,43	25,00	23,21	28,47	28,69	26,8
coups	40,34	25,71	28,91	35,23	30,66	24,35	31,7
verbal	21,85	27,62	28,91	23,68	19,71	33,04	25,2
autre	05,04	05,71	07,02	8,81	8,03	6,09	4,92
conséquences durables santé	26,05	30,48	30,47	34,59	27,74	25,22	30,08
peur durable	24,37	32,38	35,16	38,17	33,58	31,30	30,89
perte confiance durable	47,06	38,10	45,31	42,74	45,99	40,87	56,1

Source : LAU-IdF

3. Les taux d'agressions sexuelles³⁷

Comme l'agression par un proche, l'agression sexuelle est une forme de violence minoritaire ; elle concerne à peine 0,63 % de la population en 2008-09-10 (0,77 % en 2010-11-12).

Tableau 37. Agressions sexuelles : prévalence, multivictimation et incidence dans 7 enquêtes successives, 1998-2012

		1998-99- 2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05- 06	2006-07- 08	2008-09- 10	2010-11- 12
prévalence %	générale	0,74 [0,58- 0,91]	0,86 [0,68- 1,03]	0,74 [0,58- 0,90]	0,54 [0,42- 0,66]	0,69 [0,53- 0,85]	0,63 [0,48- 0,78]	0,77 [0,61- 0,96]
	en Île-de-France*	0,64 [0,49- 0,79]	0,78 [0,61- 0,95]	0,69 [0,53- 0,85]	0,51 [0,40- 0,62]	0,63 [0,48- 0,78]	0,58 [0,43- 0,72]	0,74 [0,59- 0,93]
multivictimation**	générale	1,44	1,51	1,49	1,56	1,43	1,60	1,58
	en Île-de-France*	1,49	1,51	1,45	1,55	1,47	1,59	1,56

³⁵ ZAUBERMAN, ROBERT, 1995, 183 et 193.

³⁶ Les EPCVM ne contenaient pas d'interrogations spécifiques pour les agressions sexuelles ou par un proche. La répétitivité des agressions par un proche est en revanche confirmée par les dernières enquêtes nationales, qui disposent d'un module spécial pour les violences intrafamiliales (résultats d'une exploitation non publiée).

³⁷ Aucun enquêté ne s'est ravisé, entre la question-filtre et la passation du module spécialisé sur les agressions sexuelles.

		1998-99- 2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05- 06	2006-07- 08	2008-09- 10	2010-11- 12
incidence -% -	générale	1,06 [0,83- 1,31]	1,30 [1,03- 1,56]	1,10 [0,86- 1,34]	0,84 [0,65- 1,03]	0,98 [0,76- 1,21]	1,01 [0,77- 1,26]	1,22 [0,96- 1,52]
	en Île-de- France*	0,96 [0,73- 1,18]	1,18 [0,92- 1,44]	1,00 [0,77- 1,24]	0,79 [0,62- 0,96]	0,93 [0,74- 1,11]	0,92 [0,68- 1,14]	1,15 [0,92- 1,45]

Source : LAU-IdF

*On ne tient compte ici que des victimations des Franciliens en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

On estime que quelques 60 milliers³⁸ de victimes de 15 ans ou plus ont fait l'objet d'une agression sexuelle ou d'une tentative, y compris par un de leurs proches, au moins une fois en 2008, 2009 et 2010, La prévalence avait chuté un peu lors de la campagne de 2011 avant de repartir à la hausse pour atteindre les niveaux enregistrés lors des trois premières campagnes. Cependant les écarts entre chaque campagne sont presque insensibles ; ils portent sur des valeurs absolues elles-mêmes très faibles. Tout ce que l'on peut dire, c'est que cette forme de violence est beaucoup moins répandue que l'agression « tout-venant », moins même que l'agression par un proche.

Pour l'enquête de 2011, on compte à peu près un fait de cette nature pour cent personnes (1,01 (1,22 pour 2013)). Chaque victime a subi en moyenne entre 1 et 2 agressions (1,60 (1,58 pour 2013)) en trois ans. C'est un peu moins que pour les agressions « tout-venant » et beaucoup moins que pour les violences entre proches, dont on sait qu'elles sont répétitives. Autrement dit, l'agression sexuelle se présente comme un événement le plus souvent unique.

Le viol occupe une position minoritaire dans l'ensemble des agressions sexuelles. Parmi 67 (81 pour 2013) agressions sexuelles ayant touché 4 (7 pour 2013) hommes et 63 (74 pour 2013) femmes, on compte 11 (7 pour 2013) viols, 15 (18 pour 2013) tentatives de viol et 41 (56 pour 2013) autres agressions sexuelles pour 10 568 (10 506 pour 2013) enquêtés. Les viols consommés représentent moins du dixième des agressions sexuelles ; on atteint le tiers en ajoutant les tentatives. Au total, en trois ans, 0,25 % (0,77 % pour 2013) des enquêtés ont été victimes d'un viol ou d'une tentative de viol.

Les victimes d'agressions sexuelles sont surtout des femmes. Les hommes ne représentent qu'un dixième des agressés et ils se rangent presque tous dans la catégorie « autre agression sexuelle ». Un peu plus d'une femme sur 10 ayant déclaré une agression sexuelle, a été victime d'un viol (17,46 % (8,11 % pour 2013)). Cela représente 0,1 % (0,06 % pour 2013) des enquêtés, soit 0,2 % (0,1 % pour 2013) des femmes de l'échantillon. Entre 2008 et 2012, 0,54 % des Franciliennes ont été victimes d'un viol tenté ou consommé.

Dans les enquêtes nationales la proportion des viols et tentatives au sein des agressions sexuelles est beaucoup plus grande ; elle représente à peu près les deux tiers des cas. Après avoir retailé les données pour rendre les résultats comparables du point de vue de l'âge (18-59 ans) et de la période obser-

³⁸ Entre 44 et 74 milliers.

vée (deux ans), on parvient à des prévalences régionales sans aucune commune mesure avec les scores nationaux, qui sont étant douze à seize fois plus élevés³⁹. Cette différence peut être expliquée, au moins en partie par le mode de passation de l'enquête ainsi que sa nature. Mais si on travaille sur un ensemble restreint aux seuls attouchements et rapports sexuels forcés, alors la différence avec les prévalences observées dans les CVS diminue (Tableau 38).

Tableau 38. Agressions sexuelles : prévalence, multivictimation, incidence, différentes enquêtes

	n	prévalence	multivictimation	incidence
ÎdeF 1999-2000	47	0,60 [0,43-0,77]	1,489	0,89 [0,64-1,15]
ÎdeF 2001-2002	52	0,66 [0,48-0,84]	1,385	0,91 [0,67-1,16]
ÎdeF 2003-2004	37	0,47 [0,32-0,62]	1,649	0,78 [0,53-1,02]
ÎdeF 2005-2006	39	0,37 [0,25-0,49]	1,538	0,57 [0,39-0,75]
ÎdeF 2007-2008	50	0,48 [0,35-0,61]	1,138	0,66 [0,48-0,84]
ÎdeF 2009-2010	39	0,37 [0,25-0,49]	1,487	0,55 [0,38-0,72]
ÎdeF 2011-2012	57	0,54 [0,41-0,70]	1,421	0,77 [0,58-0,99]
CVS 2005-06	746	6,11 [5,66-6,56]	*	–
CVS 2006-07	710	6,03 [5,58-6,48]	*	–
CVS 2007-08	733	6,04 [5,58-6,50]	*	–
CVS 2008-09	669	6,12 [5,64-6,60]	*	–
CVS 2009-10	589	5,17 [4,73-5,61]	*	–
CVS 2010-11	652	5,68 [5,22-6,14]	*	–
CVS 2011-12 **		[-]	*	–
CVS 2005-06 ensemble restreint	171	1,34 [1,12-1,56]	2,052	2,75 [2,30-3,20]
CVS 2006-07 ensemble restreint	134	1,11 [0,91-1,31]	2,113	2,35 [1,92-2,77]
CVS 2007-08 ensemble restreint	133	0,98 [0,79-1,17]	2,384	2,34 [1,88-2,79]
CVS 2008-09 ensemble restreint	144	1,14 [0,93-1,35]	1,968	2,24 [1,83-2,66]
CVS 2009-10 ensemble restreint	132	1,02 [0,82-1,22]	2,347	2,39 [1,93-2,86]
CVS 2010-11 ensemble restreint	121	0,94 [0,75-1,13]	1,877	1,76 [1,41-2,12]
CVS ** 2011-12 ensemble restreint		[-]		[-]

Source : INSEE, LAU-IdF, CESDIP

* On ne peut pas connaître, pour les enquêtes CVS, la multivictimation des atteintes sexuelles (ni par conséquent leur incidence) puisque la question recensant le nombre d'exhibitions et de gestes déplacés est posée de la façon suivante : au cours de ces deux dernières années, est-ce arrivé ? une seule fois – quelques fois – souvent

** Nous n'avons pas de données concernant l'enquête de 2013, puisqu'elle est passée sous casque.

Dans les trois dernières enquêtes, comme dans la première, les « autres » agressions (les exhibitions et, probablement, les attitudes menaçantes : *un type m'a suivi d'un air menaçant quoique sans rien dire ou rien faire*) constituent la forme modale de gravité des violences sexuelles. Elles tiennent une place plus importante ici que dans les agressions ordinaires. Souvent il n'y a eu ni brutalité physique effective, ni même agression verbale. Les coups et blessures, les injures et les menaces sont à leur minimum : en 2008-09-10, la part d'agressions sexuelles avec coups est de 5,97% – le score le plus bas de la série – et

³⁹ Non seulement la passation sous casque semble entraîner une plus forte productivité, mais encore les enquêtes spécialisées (comme l'ENVEFF et sa réplication ainsi que l'enquête VIRAGE) donnent des résultats bien plus élevés que ceux obtenus dans les enquêtes générales de victimation. Ces enquêtes spécialisées découvrent notamment l'importance de la victimation sexuelle par des proches.

de 16,42 % avec blessures, contre 24,35 et 28,69 % pour les agressions entre proches et 22,81 et 19,5 % pour les agressions « tout venant »).

Tableau 39. Gravité des agressions sexuelles : comparaison dans sept enquêtes successives, 1998-2012 (%)

	1998-99- 2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2008-09-10	2008-09-10	2010-2011- 2013
ITT	06,41	06,67	14,10	10,39	5,48	8,96	8,64
blessures	11,54	10,00	12,82	6,36	15,07	16,42	16
coups	20,51	13,33	11,54	19,90	13,70	5,97	13,6
verbal	25,64	35,56	34,61	27,66	28,77	28,36	25,9
autre	35,90	34,44	26,92	35,69	36,99	40,29	35,86
conséquences durables santé	32,05	27,78	30,77	29,68	32,88	37,31	34,57
peur durable	42,31	40,00	37,18	38,85	35,62	46,27	45,68
perte confiance durable	41,04	48,89	33,33	45,12	45,21	43,28	45,68

Source : LAU-IdF

II – LES CIRCONSTANCES DES AGRESSIONS

1. L'armement

Commençons par les circonstances matérielles de l'agression. La présence d'une arme à feu est rarissime. L'arme blanche est quelquefois employée. Mais comme dans les campagnes précédentes, l'agresseur le plus souvent n'est pas armé. Pour 2010-11-12, on compte un agresseur armé dans un peu plus de 3 agressions « tout-venant » sur 100, aucun dans les agressions par un proche, et à peine 1 dans les agressions sexuelles sur 100. Dans ces rares cas, on retrouve la plupart du temps une arme par destination, c'est-à-dire ce qui tombe sous la main de l'agresseur, sauf pour l'agression sexuelle, où l'arme blanche est un peu plus fréquente ; en 2010-11-12, cette exception disparaît, et c'est l'agression entre proches qui présente, un peu plus souvent, l'utilisation d'une arme blanche. Cependant les variations sont infimes, et certaines armes blanches peuvent être en réalité des armes par destination (par exemple les couteaux de cuisine).

Tableau 40. Agressions : part de l'usage d'armes, 2008-09-10 (%)

	agression « tout- venant »	entre proches	sexuelle
arme à feu	3,80	0	1,49
arme blanche	11,07	1,74	10,45
arme par destination	12,40	7,83	7,46
chien	0,83	0	0
aucune arme	71,90	90,43	80,60

Source : LAU-IdF

Tableau 41. Agressions : armement (2010-11-12)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
arme à feu	2,65	0	0
arme blanche	9,36	9,76	6,17
arme par destination	10,76	7,32	7,41
chien	0,62	0	0
aucune arme	71,92	81,3	80,25

Source : LAU-IdF

Comparons ces résultats avec ceux des précédentes enquêtes. L'arme par destination est celle que l'on retrouve le plus souvent. L'utilisation de l'arme blanche s'est raréfiée depuis la première enquête : en 2001, un agresseur était muni d'un couteau dans plus de 16 % des agressions « tout-venant » ; ce taux est tombé à 13 % dès 2003 ; il est désormais en dessous des 10 % (d'après l'enquête de 2013). Le taux des armes à feu est resté le même dans les agressions « tout-venant » ; il augmente ou baisse plus ou moins selon les années dans les cas d'agressions entre proches ou d'agressions sexuelles, sans que ne se dessine une tendance nette ; dans la dernière enquête, notons cependant qu'il tombe à 0,

Tableau 42. Évolution des taux d'armements (sept enquêtes franciliennes)

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
arme à feu	agression « tout-venant »	3,71	4,63	3,56	2,74	4,06	3,80	2,65
	agression entre proches	0	0,95	2,34	3,57	2,19	0	0
	agression sexuelle	1,28	1,11	5,13	0,68	1,37	1,49	0
arme blanche	agression « tout-venant »	16,26	13,42	13,9	11,2	9,17	11,07	9,36
	agression entre proches	15,13	5,71	8,59	6,25	8,76	1,74	9,76
	agression sexuelle	8,97	10	7,69	9,81	6,85	10,45	6,17
arme par destination	agression « tout-venant »	10,98	11,66	11,92	9,51	12,48	12,4	10,76
	agression entre proches	12,61	12,38	10,94	7,11	8,03	7,83	7,32
	agression sexuelle	3,85	3,33	5,13	2,71	2,74	7,46	7,41

Source : LAU-IdF

2. La localisation des agressions

On va surtout s'intéresser à la localisation des agressions « tout-venant » et des agressions sexuelles, les violences entre proches cohabitants se déroulant le plus souvent à domicile.

Notons tout de suite que, parmi ceux qui sont agressés en Île-de-France, un peu plus d'un sur deux se fait agresser près de son domicile, c'est-à-dire dans son quartier ou dans sa commune. Un peu plus du tiers des agressions ont lieu dans une autre commune de la région, et moins d'une agression sur

dix a lieu en dehors de la région. Les précédentes campagnes indiquaient un ordonnancement très semblable.

Bref, on voit émerger deux profils de victimation, une de proximité, une autre de mobilité.

Tableau 43. Agressions « tout-venant » et sexuelles : localisation (%) (2008-09-10)

	agression « tout-venant »	sexuelle
quartier	32,89	29,85
reste de la commune	20,33	26,87
reste de la région	40,99	29,85
hors île-de-france	5,79	13,43

Source : LAU-IdF

Tableau 44. Agressions « tout-venant » et sexuelles : localisation (%) (2010-11-12)

	agression « tout-venant »	sexuelle
quartier	32,76	38,27
reste de la commune	21,06	16,05
reste de la région	40,87	38,27
hors île-de-france	4,99	6,17

Source : LAU-IdF

Pour les agressions sexuelles, deux lieux concentrent les trois quarts des victimes : le quartier et le reste de la région, à égalité (autour de 30 % en 2008-09-10, et de 38 % en 2010-11-12). On voit ici aussi émerger deux profils de victimation : l'un d'ultra-proximité (probablement des agressions sexuelles par des proches, au domicile de la victime), l'autre de mobilité restreinte (ne concernant presque pas les déplacements hors de la région). Les tableaux 43 et 44 précisent ce résultat. En 2008-09-10, les violences sexuelles ont plus de chances que les agressions « tout-venant » d'intervenir dans l'habitation même de la victime (domicile et parties communes), surtout le viol ; les agressions sexuelles non consommées ont lieu un peu plus d'une fois sur deux dans la rue ou dans les transports (il s'agit sans doute ici d'attouchements, de gestes déplacés, ou « autres »). Les agressions « tout-venant » constituent davantage un risque d'espace public (rue, transports publics, gares...).

Tableau 45. Agressions « tout-venant » et sexuelles (%) : lieux (2008-09-10)

	agressions « tout-venant »	agressions sexuelles	
		toutes	viols
domicile	5,45	22,39	45,45
autre logement	1,32	2,99	9,09
partie commune	6,12	8,96	0
café	2,48	1,49	9,09
base de loisirs	1,65	0	0
commerce	4,46	1,49	9,09
transports publics	19,34	23,88	0
école	2,64	0	0
rue	38,84	26,87	9,09

	agressions « tout-venant »	agressions sexuelles	
		toutes	viols
gare	7,11	1,49	0
parc, jardin public	2,64	1,49	0
autre	7,93	8,96	18,18

Source : LAU-IdF

Tableau 46. Agressions « tout-venant » et sexuelles (%) : lieux (2010-11-12)

	agressions « tout-venant »	agressions sexuelles	
		toutes	viols
domicile	7,33	17,28	28,57
autre logement	2,03	4,94	28,57
partie commune	6,86	12,35	14,29
café	3,74	6,17	14,29
base de loisirs	0,78	1,23	0
commerce	4,68	1,23	0
transports publics	19,81	18,52	0
école	3,28	1,23	0
rue	33,7	18,52	0
gare	7,8	7,41	0
parc, jardin public	1,25	2,47	14,29
autre	8,27	8,64	0

Source : LAU-IdF

Autour d'une agression « tout-venant » sur six (15,37 % pour l'enquête de 2011 et 17,94 % pour l'enquête de 2013) s'est déroulée sur le lieu de travail ou d'études de la victime ; l'agressé exerçait, le plus souvent, son activité professionnelle. Par ailleurs, une bien plus grande proportion d'enquêtés (39,50 % pour l'enquête de 2011 et 33,39 % pour l'enquête de 2013) ont été agressés alors qu'ils se rendaient sur leur lieu d'exercice professionnel ou en revenaient.

Le tableau change quand on se tourne vers les agressions sexuelles : rares sur les lieux de travail ou d'études (2,99 % pour l'enquête de 2011 et 12,35 % pour l'enquête de 2013), elles sont en revanche aussi fréquentes (43,28 % pour l'enquête de 2011 et 37,04 % pour l'enquête de 2013) lorsque l'on va travailler ou que l'on en revient. S'il n'y a pratiquement pas de figure de l'agression sexuelle liée à l'activité professionnelle, on en trouve bien une liée aux déplacements.

Tableau 47. Agressions (« tout-venant », sexuelle), moment de commission (2008-09-10)

	agression « tout-venant »	sexuelle
de jour	54,38	37,31
en soirée	30,91	31,34
de nuit	14,71	31,34

Source : LAU-IdF

Tableau 48. Agressions (« tout-venant », sexuelle), moment de commission (2010-11-12)

	agression « tout-venant »	sexuelle
de jour	54,76	45,68
en soirée	31,2	37,04

	agression « tout-venant »	sexuelle
de nuit	13,57	17,28

Source : LAU-IdF

3. Les auteurs

Ici aussi, on laisse de côté les agressions par un proche, qui par définition concernent des violences dont l'auteur est connu et même bien connu de la victime. À l'inverse, l'agression « tout-venant », victimation de rue comme on vient de le voir, est un incident entre inconnus ; l'interconnaissance est encore plus faible quand il s'agit d'un vol violent ou d'une tentative. C'est un peu moins vrai pour l'agression sexuelle, ne serait-ce que parce que le cohabitant n'est pas exclu de la question ; mais on notera que l'agresseur bien connu, quoique non cohabitant, est aussi nettement plus présent que dans le cas de l'agression « tout-venant ». L'agresseur est presque toujours seul, quand il s'agit de violences sexuelles (dans plus de huit cas sur dix) ; les agressions « tout-venant » sont plus souvent marquées par une pluralité d'auteurs (un cas sur deux) pour les deux campagnes.

Tableau 49. Agressions « tout-venant » et sexuelles : interconnaissance auteur/victime (2008-09-10)

	agression « tout-venant »	sexuelle
vit avec	0,66	4,48
connaît bien	2,81	19,40
connaît de loin	9,42	10,45
inconnu	87,11	65,67

Source : LAU-IdF

Tableau 50. Agressions « tout-venant » et sexuelles : interconnaissance auteur/victime (2010-11-12)

	agression « tout-venant »	sexuelle
vit avec	0,62	3,7
connaît bien	5,93	19,75
connaît de loin	9,67	11,11
inconnu	83,78	65,43

Source : LAU-IdF

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

C'est la grande leçon de toutes les enquêtes de victimation : dans près de la moitié des cas, la police n'est pas informée. Le renvoi est moins rare pour les agressions « tout-venant » et les agressions par un proche que pour les agressions sexuelles et aboutit un peu plus souvent à une plainte en bonne et due forme, même si on assiste à un changement de tendance ces deux dernières campagnes entre les agressions familiales et sexuelles.

Tableau 51. Agressions : renvoi à la police ou à la gendarmerie 2008-09-10

	agression « tout-venant »	agression entre proches	agression sexuelle
va à la police	42,15	28,70	29,85
téléphone à la police	5,95	10,43	0
police déjà informée	7,27	6,96	2,99
police pas informée	44,63	53,91	67,16
dépose une plainte	39,83	20,87	22,39
taux d'élucidation	28,36	sans objet	59,09
taux de satisfaction	37,31	66,04	50,00

Source : LAU-IdF

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes de chaque sorte d'agression, ceux des deux dernières sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

Tableau 52. Agressions : renvoi à la police ou à la gendarmerie 2010-11-12

	agression « tout-venant »	agression entre proches	agression sexuelle
va à la police	41,34	33,33	35,8
téléphone à la police	8,58	11,38	7,41
police déjà informée	6,24	2,44	6,17
police pas informée	43,84	52,85	50,62
dépose une plainte	36,66	22,76	30,86
taux d'élucidation	36,67	sans objet	62,5
taux de satisfaction	40	70,69	72,5

Source : LAU-IdF

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes de chaque sorte d'agression, ceux des deux dernières sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

Cela dit, la tendance à aller chercher la police a considérablement augmenté depuis 1998 pour dénoncer des violences entre proches et, dernièrement, pour dénoncer des violences sexuelles. En 1998, 1999 et 2000 à peine une victime d'agression par un proche sur 4 se rendait à la police ; dans les deux enquêtes sous examen, elles sont autour de 3 sur 10 à le faire, s'approchant donc des victimes d'agression « tout-venant ». Pour l'agression sexuelle, l'augmentation des renvois ces dernières années est accompagnée d'une plus grande propension à déposer plainte allant jusqu'à dépasser les niveaux enregistrés pour les agressions entre proches.

Les raisons pour lesquelles les victimes alertent ou non les autorités font ressortir des rapports à la publicisation de l'atteinte très différents suivant le type d'agression. La gêne, la peur des représailles et le sentiment que l'atteinte ne regarde pas la police (illustrant l'adage suivant lequel le linge sale ne doit se laver qu'en famille) sont au maximum dans le cas des agressions entre proches. Autrement dit, sont invoqués dans ce cas des obstacles affectifs puissants, qui creusent la distance entre une relation privée pourtant mise à mal et des acteurs publics dont l'intervention risque d'être perçue comme une intrusion.

Tableau 53. Agressions : raisons de non-renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2008-09-10

		agression « tout-venant »	agression entre proches	agression sexuelle
non-déclaration	peur d'être mal reçu gêné	0,74	0,00	8,89
	pas la peine	1,48	11,29	4,44
	servi à rien	38,15	22,58	31,11
	ne regarde pas la police	42,59	24,19	26,67
	peur de représailles	4,81	17,74	6,67
	autre	4,81	9,68	11,11
		7,41	14,52	11,11

Source : LAU-IdF

Tableau 54. Agressions : raisons de non-renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2010-11-12

		agression « tout-venant »	agression entre proches	agression sexuelle
non-déclaration	peur d'être mal reçu gêné	2,14	1,54	4,88
	pas la peine	0,71	6,15	7,32
	servi à rien	34,52	30,77	21,95
	ne regarde pas la police	43,77	21,54	36,59
	peur de représailles	3,2	23,08	2,44
	autre	4,98	3,08	7,32
		10,68	12,31	17,07

Source : LAU-IdF

L'agression « tout-venant » et l'agression sexuelle prêtent davantage à des appréciations sur le potentiel pénal de l'atteinte. Pour ces deux victimations, c'est principalement l'idée suivant laquelle cela n'en valait « pas la peine » ou celle suivant laquelle cela n'aurait « servi à rien » qui justifient le non-renvoi. C'est vraisemblablement parce que l'agression sexuelle et l'agression « tout-venant » concentrent un grand nombre d'agressions non-physiques (insultes, attitudes menaçantes...) donc des faits susceptibles d'une peine légère que leur taux global de renvoi est si bas. Lorsque l'agression est caractérisée, les chances que la victime porte plainte sont nettement plus élevées. Le vol réussi s'accompagne d'un taux de plainte d'autant plus remarquable (72,13 et 67,86 %) que lorsque le vol échoue la propension à la plainte tombe au plus bas (17,37 et 19,13 %).

Tableau 55. Agressions « tout-venant » : taux de plainte selon la gravité: 2008-09-10 (%)

	ITT	blessures	coups	verbal	autre	vol avec violence	tentative de vol avec violence	ensemble
taux de plainte	67,92	60,17	31,16	24,74	42,16	72,13	17,37	39,83

Source : LAU-IdF

Lecture du tableau : Tandis que dans l'ensemble de l'échantillon 39,83 % des enquêtés disent avoir porté plainte après une agression, c'est le cas de 67,92 % de ceux dont l'agression a entraîné une ITT.

Tableau 56. Agressions « tout-venant » : taux de plainte selon la gravité : 2010-11-12 (%)

	ITT	blessures	coups	verbal	autre	vol avec violence	tentative de vol avec violence	ensemble
taux de plainte	75,44	46,62	26,92	22,48	44,12	67,86	19,13	36,67

Source : LAU-IdF

Lecture du tableau : Tandis que dans l'ensemble de l'échantillon 36,67 % des enquêtés disent avoir porté plainte après une agression, c'est le cas de 75,44 % de ceux dont l'agression a entraîné une ITT.

Si l'on regarde maintenant les raisons qu'avancent la minorité des victimes qui ont porté plainte, on note à nouveau quelques différences significatives.

Tableau 57. Agressions : raisons du renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2008-09-10

		agression « tout-venant »	agression par un proche	agression sexuelle
renvoi	obtenir du secours	7,57	12,24	10,00
	faire punir	23,66	14,29	20,00
	ça ne se reproduise pas	35,96	48,98	55,00
	il faut le faire	21,45	14,29	10,00
	autre	11,36	10,20	5,00

Source : LAU-IdF

Tableau 58. Agressions : raisons du renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2010-11-12

		agression « tout-venant »	agression par un proche	agression sexuelle
renvoi	obtenir du secours	11,31	17,54	2,7
	faire punir	25,89	12,28	29,73
	ça ne se reproduise pas	30,95	54,39	51,35
	il faut le faire	21,43	10,53	16,22
	autre	10,42	5,26	0,00

Source : LAU-IdF

La volonté de prévenir de nouvelles violences est à son maximum parmi les victimes d'une agression sexuelle ou d'une agression par un proche. L'argument du devoir civique (« parce qu'il faut le faire ») est principalement cité dans le cas de l'agression « tout-venant », mais un peu moins dans le cas des violences intrafamiliales et sexuelles ; celles-ci, clairement, échappent à la sphère des devoirs civiques. Le désir de faire punir l'auteur est le deuxième argument le plus souvent cité pour presque toutes les sortes d'agression, mais il vient toujours loin derrière la volonté d'enrayer le cycle des violences. Peut-être a-t-on affaire au noyau de victimes caractérisées par un profil insécure et punitif que l'on va voir ressortir dans l'analyse typologique tout à l'heure.

2. Comparaison entre les enquêtes de 2011 et 2013 et statistiques policières

Les renseignements recueillis sur le renvoi des agressions à la police ou à la gendarmerie rendent possible une comparaison entre les données d'enquête et les statistiques policières. Comme on ne peut pas comparer aux données des services de police franciliens les victimations susceptibles d'avoir été comptées par les services de police d'une autre région, on a extrait de l'enquête les seules données con-

cernant les victimations des Franciliens survenues en Île-de-France, en faisant l'hypothèse que les victimations survenues hors Île-de-France risquaient d'avoir été déclarées dans des commissariats ou brigades situés à proximité des lieux de l'incident.

Dans les deux sources, on a ensuite procédé à quelques assemblages et redécoupages pour créer des catégories d'agression à peu près équivalentes. Dans les *violences sexuelles*⁴⁰, on distingue l'ensemble de ces agressions des seuls viols, tentés ou consommés. On doit traiter le reste des agressions ensemble, puisque les statistiques de police et de gendarmerie ne distinguent pas les agressions entre proches de l'ensemble des violences ; dans les données d'enquête, il faudra donc cumuler les *agressions « tout-venant » et celles commises par un proche*⁴¹.

En revanche, les vols avec violence et tentatives sont comptés à part dans les statistiques policières⁴² et on peut ainsi les distinguer de l'ensemble des agressions mentionnées par les enquêtés, tandis que les autres violences sans contact physique mentionnées par les enquêtés, peuvent au moins en théorie se retrouver dans les données officielles sous la catégorie « *menaces, chantage, atteintes à la dignité, violation de domicile...* »⁴³.

Il est désormais impossible de trouver dans la durée un terme de comparaison policier aux agressions physiques caractérisées. Pourtant naguère, le délit de coups et blessures volontaires avait la même définition (ITT > 8 jours). Mais le législateur a élargi à quinze reprises le périmètre de cette infraction pour y englober des agressions ayant entraîné une moindre ITT ou même pas d'ITT du tout, sans que le système statistique policier prenne soin d'identifier à part les cas correspondants à l'ancienne défini-

⁴⁰ Concernant les statistiques de police, on prend en compte les index 46 « *Viols sur majeur(e)s* », 47 « *Viols sur mineur(e)s* », 48 « *Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s* », 49 « *Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s* » et 50 « *Atteintes sexuelles* ».

⁴¹ Les taux moyens de plainte sont très différents dans un cas et dans l'autre, de sorte qu'il faut calculer à part chaque incidence apparente avant d'en faire la somme. Par ailleurs, il faut faire attention que les données officielles ne comptent pas les contraventions, seulement les crimes ou les délits, c'est-à-dire les agressions ayant entraîné une ITT de plus de huit jours (article 222-11 du code pénal), ainsi que celles qui sont accompagnées de l'une des circonstances aggravantes de l'article 222-13. Concernant les statistiques de police, les coups et blessures volontaires (CBV) et les tentatives d'homicides correspondent aux index 4 « *Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols* », 5 « *Tentatives d'homicides pour d'autres motifs* » et 7 « *Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels* ». Concernant les données d'enquête, on retient dans les cas d'agressions par un proche ceux qui ont donné lieu à la délivrance d'un certificat d'ITT d'au moins 8 jours ainsi que tous les cas de blessures ou de coups. Dans les cas d'agressions « tout-venant », on retient les cas ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat d'ITT d'au moins 8 jours ainsi que tous les cas de blessures par arme ou coups avec arme, ou blessure en réunion ou coups en réunion, hors les réponses mentionnant un vol ou une tentative de vol.

⁴² On retient des statistiques de police les index 4 « *Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols* », 8 « *Prise d'otage à l'occasion de vol* », 11 « *Menaces ou chantage pour extorsion de fonds* », 18-19 « *Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile* » et « *Autres vols à main armée* » ; 21-22 « *Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile* » et « *Autres vols avec armes blanches* » ; 24-25-26 « *Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile* », « *Vols violents sans arme contre des femmes sur la voie publique ou autre lieu public* » et « *Vols violents sans arme contre d'autres victimes* ».

⁴³ On retient les index 11 (*menaces ou chantages pour extorsion de fonds*), 12 (*menaces ou chantages dans un autre but*), 13 (*atteintes à la dignité et à la personnalité*).

tion (qui est celle des enquêtes). On va donc procéder à une comparaison en deux temps, sur l'ensemble des agressions physiques d'abord, sur les « autres » agressions ensuite⁴⁴.

a) Agressions « tout-venant » et entre proches

Considérons d'abord l'ensemble des agressions. Les données policières comptent quatre dixièmes des agressions recensées par les deux dernières enquêtes. La différence des deux sources était du simple au triple dans les précédentes enquêtes, et même du simple au quintuple dans la première. Il est possible que la police enregistre plus fréquemment les plaintes pour agressions, ce qui impliquerait que la divergence des deux sources s'expliquerait désormais surtout par la faible propension des victimes à informer les autorités. C'est ce que fait penser cette donnée : les chiffres officiels se situent au-dessus de la fourchette d'incidence apparente (*i.e.* corrigée par le taux de plainte). Ce n'est pas illogique, puisqu'ils peuvent contenir la mention d'agressions que l'enquête ne peut connaître (par exemple contre des mineurs de 15 ans ou en Île-de-France contre des non-résidents).

Tableau 59. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)

	toutes agressions*	vols violents	injures et menaces*	avec ITT ≥ 8 jours*	ITT ou 222-13*
incidence	856 218 - 992 696	409 719 - 504 906	238 153 - 319 669	51 718 - 90 506	665 073 - 787 470
taux de plainte	39,47 (agr) - 20,87 (agr)	43,84	24,59 (agr) - 7,89 (agr)	68,63 (agr) - 44,44 (agr)	36,61 (agr) - 18,87 (agr)
incidence apparente	297 793 - 345 260	179 619 - 221 348	49 274 - 66 140	33 063 - 57 861	213 888 - 253 251
statistiques police					
cbv + tent. d'homicides (1)					142 202
vols violents c. particuliers (2)		150 143			
menaces, chantages... (3)			81 494		
(1) + (2) + (3)...	373 839				
échantillon			10 568		
popul 15 ans et +			9 513 960		

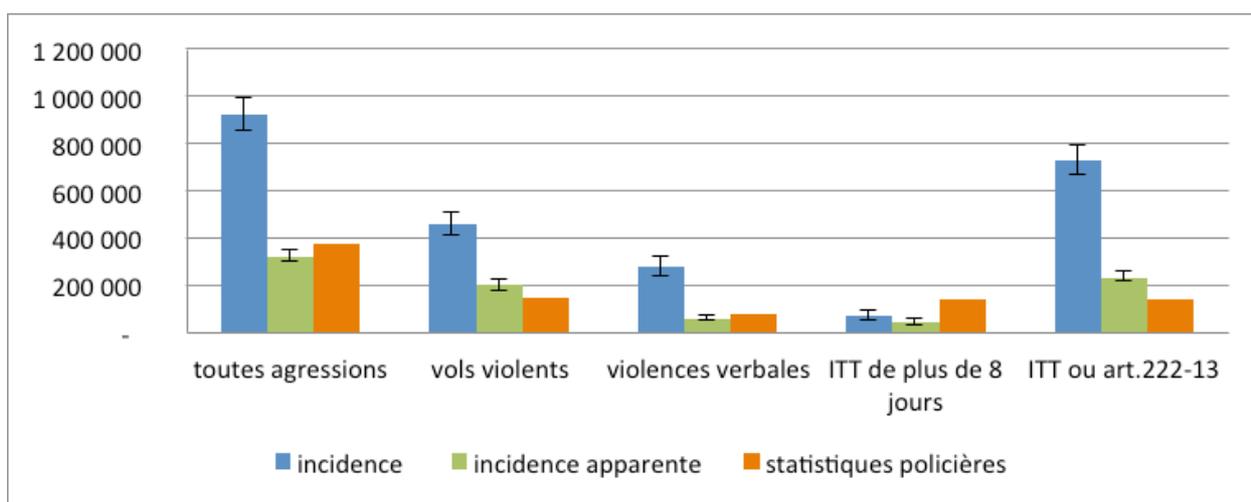
Source : LAU-IdF ; ministère de l'Intérieur.

* On retient les agressions 'tout-venant' et celles entre proches.

Champ : Île-de-France

⁴⁴ Pour une analyse des effets de cette inflation législative sur la statistique policière, cf. ROBERT, ZAUBERMAN, 2006 ; ZAUBERMAN *et al.*, 2009.

Figure 8. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)



Les barres verticales indiquent les limites de l'intervalle de confiance

Tableau 60. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)

	toutes agressions*	vols violents	injures et menaces*	avec ITT ≥ 8 jours*	ITT ou 222-13*
incidence	851 549 – 981 628	399 577 – 490 096	266 672 – 349 432	44 771 – 77 760	678 270 – 799 939
taux de plainte	36,41 (agr) - 22,76 (agrff)	44,72	22,86 (agr) - 12,9 (agrff)	73,58 (agr) - 64,28 (agrff)	32,85 (agr) - 17,43 (agrff)
incidence apparente	277 775 – 320 207	178 700 – 219 182	58 294 – 76 386	30 498 – 52 970	199 004 – 234 702
statistiques police					
cbv + tent. d'homicides (1)					136 581
vols violents c. particuliers (2)		165 762			
menaces, chantages... (3)			80 610		
(1) + (2) + (3)...	382 953				
échantillon			10 506		
pop 15 ans et +			9 578 730		

Source : LAU-IdF ; ministère de l'Intérieur.

* On retient les agressions 'tout-venant' et celles entre proches.

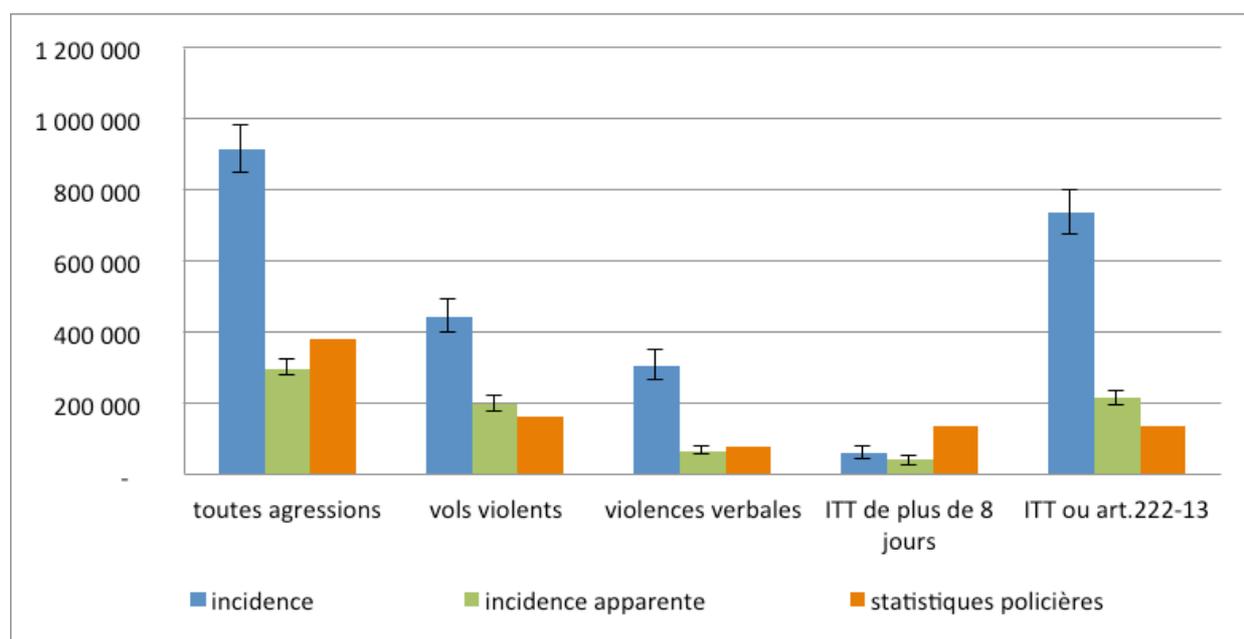
Champ : Île-de-France

L'écart entre estimés d'enquête et données policières, pour les vols violents, est dans l'enquête de 2013 de quatre pour dix, comme dans les enquêtes de 2003 et 2005, et de un pour trois, dans celle de 2011, comme dans celle de 2009 et 2007, Les statistiques policières étaient très exactement au niveau de l'incidence apparente dans l'enquête de 2005, elles sont depuis passées au-dessous de la borne inférieure de l'intervalle de confiance. Pourtant le taux de renvoi n'a pas changé. Depuis 2005, le taux de renvoi est au-dessus de 56 %, il a même atteint 60 % pour l'enquête de 2013,

Dans le cas des violences verbales (injures et menaces), la différence entre données officielles et estimés d'enquête va du simple au quintuple. Certes, l'écart s'est réduit par rapport aux précédentes enquêtes ; il allait de 1 à 8,4 entre 1998 et 2000, Mais à l'époque la police comptait environ 40 milliers d'incidents de ce type ; elle en a enregistré dans les trois dernières enquêtes plus de 80 milliers, doublant ainsi sa pêche.

Si l'on corrige l'incidence par le taux de plainte, le décompte policier s'inscrit non loin du maximum de la fourchette d'incidence apparente dans la dernière enquête – et même assez au-dessus, dans la précédente. Les données de police ont rattrapé les données d'enquête dans les dernières années. Manifestement deux mouvements se sont combinés : d'une part un meilleur enregistrement policier des violences verbales, d'autre part un nombre moins important de plaintes que par le passé : entre 2000 et 2002, l'incidence apparente se situait autour de 118 000 plaintes ; elle se situe aujourd'hui autour de 67 000, On revient donc, côté enquête, à des niveaux comparables à ceux de la première campagne (autour de 64 000).

Figure 9. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)



Les barres verticales indiquent les limites de l'intervalle de confiance

b) Agressions sexuelles

Le cas des violences sexuelles marque un autre grand écart entre données d'enquête et données de police (Tableau 61 Tableau 62). En 2010, 2011, 2012, l'enquête révèle une fréquence pratiquement 4 fois plus élevée pour l'ensemble des agressions sexuelles (elle est aussi 4 fois plus élevée pour les seuls viols et tentatives de viols). Lors de l'enquête de 2011 l'écart était moins important pour l'ensemble des agressions sexuelles (de l'ordre de 3). Néanmoins, les statistiques policières sont au-dessus de la borne

supérieure de l'intervalle de confiance concernant le pourcentage de victimes qui disent avoir déposé plainte, alors que dans les premières enquêtes l'incidence apparente et les statistiques policières se situaient presque exactement au même niveau. Autrement dit, l'augmentation des chiffres policiers ne doit pas être interprétée comme une plus grande incidence des agressions sexuelles, mais comme le produit d'un meilleur enregistrement policier et d'une plus grande tendance à porter plainte.

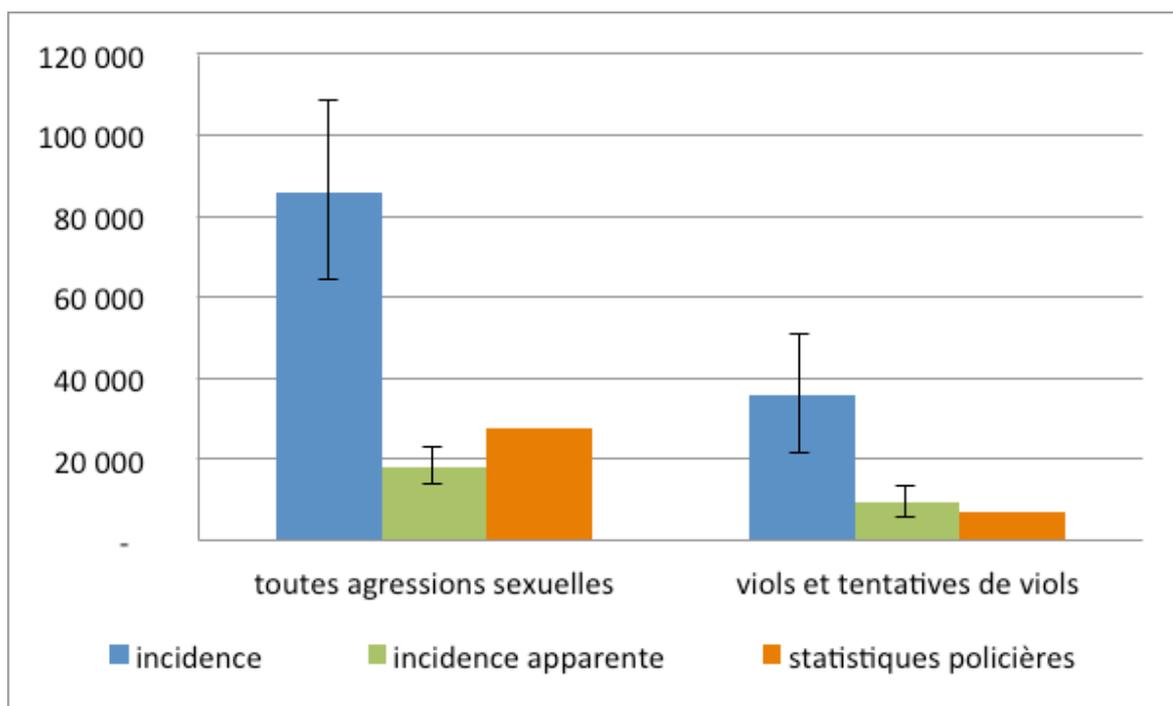
Tableau 61. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières (2008-09-10)

	ensemble	viols et tentatives
incidence	63 934 - 108 079	21 444 - 50 548
taux de plainte	20,69 %	26,09 %
incidence apparente	13 228 - 22 361	5 594 - 13 186
données policières 2008-09-10	27 473	7 084
échantillon	10 568	
population 15 ans et +	9 513 960	

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Figure 10. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières, 2008-09-10



Les barres verticales montrent les limites de l'intervalle de confiance.

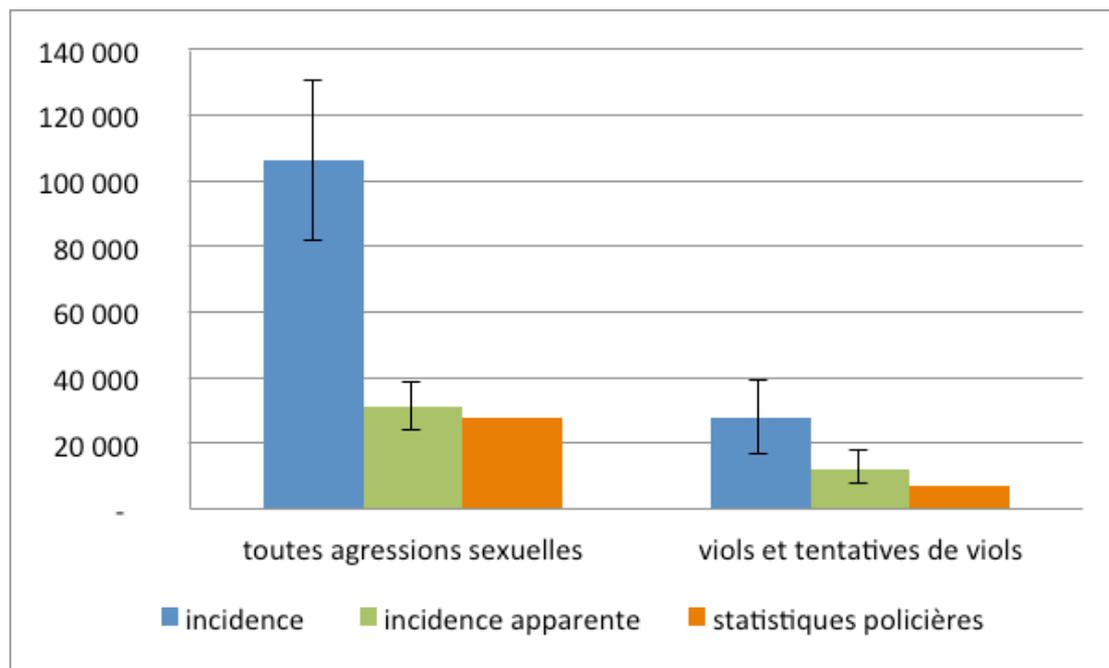
Tableau 62. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)

	ensemble	viols et tentatives
incidence	82 071 - 130 434	16 667 - 38 890
taux de plainte	29,33 %	44 %
incidence apparente	24 071 - 38 256	7 333 - 17 111
données policières 2008-09-10	27 525	6 957
échantillon	10 506	
population 15 ans et +	9 578 730	

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Figure 11. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)



Les barres verticales montrent les limites de l'intervalle de confiance.

En tout cas l'écart entre données d'enquête et statistique policière est encore très lié à de faibles taux de renvoi. La proactivité policière est peu importante. La victime trouve la police déjà informée de son agression dans 6 % des cas en 2010, 2011, 2012 ; c'est le double des deux dernières enquêtes, mais c'est très peu dans l'absolu. Si la victime ne dénonce pas l'agression, celle-ci ne sera jamais enregistrée. En revanche dès qu'une plainte est déposée, il y a procès-verbal, donc comptage statistique.

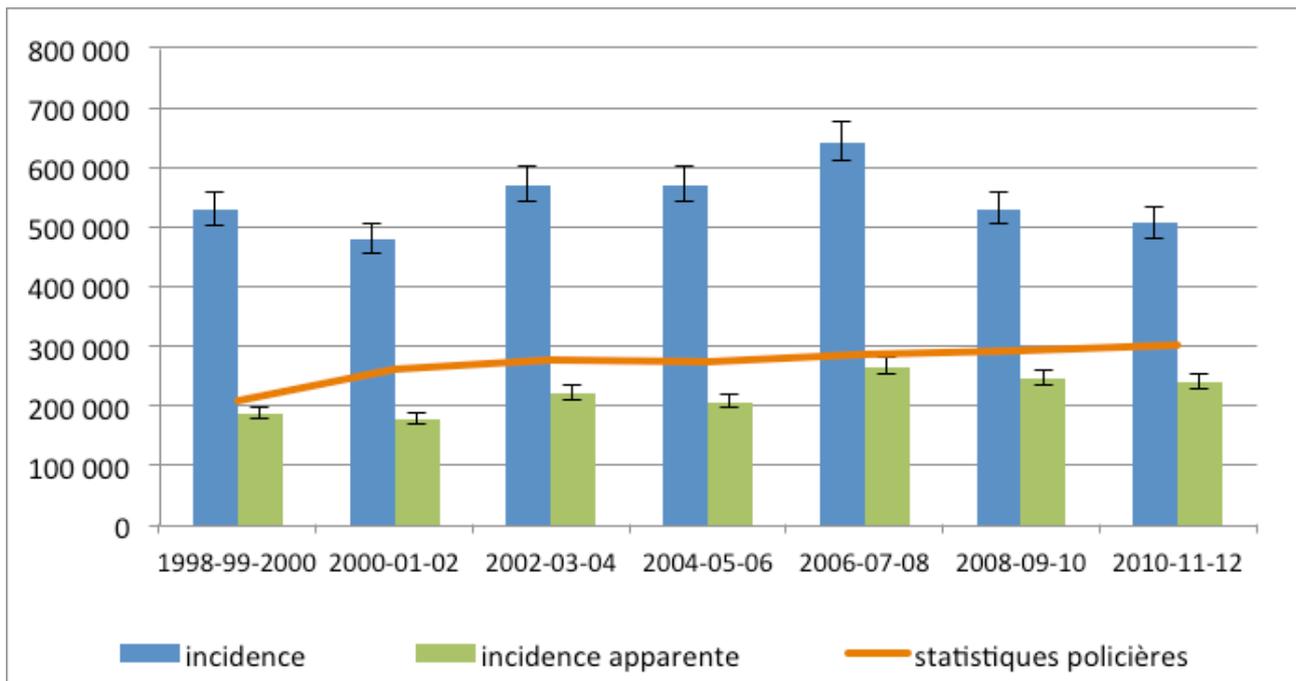
3. Mise en série et comparaison entre enquêtes et statistiques policières

a) Agressions physiques

C'est pour cette victimation que l'écart entre les deux sources est le plus faible – environ du simple au double – et il a tendance à diminuer en fin de période. Curieusement, les enregistrements policiers se trouvent systématiquement au-dessus du nombre de violences pour lesquelles les victimes disent avoir porté plainte (c'est-à-dire à peu près les deux cinquièmes de l'ensemble des agressions physiques rapportées par les enquêtés). Outre les violences subies par des non Franciliens ou par des mineurs de quinze ans, vraisemblablement la statistique policière enregistre au titre du *délit de coups et blessures volontaires* un nombre non négligeable de cas où il n'y a ni coups, ni blessures par l'effet des très nombreuses lois qui ont élargi de manière récurrente le périmètre de ce délit pour y inclure des petites violences naguère qualifiées seulement de contraventions. Les deux sources sont donc de moins en moins comparables puisque la définition policière excède un peu plus à chaque réforme législative celle adoptée par les enquêtes.

L'enquête indique une diminution de ces agressions physiques depuis 2008, contrairement à la statistique policière qui connaît plutôt une hausse sur la période 2008-2012.

Figure 12. Agressions physiques : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012)



Source : LAU-IdF, ministère de l'Intérieur

Au total, ces agressions physiques sont caractérisées, d'après les enquêtes par une allure sous forme d'accent circonflexe avec un maximum enregistré pour l'enquête portant sur 2006-07-08 et un retour, en 2010-11-12, un peu en dessous du niveau initial.

b) Agressions sans coups, ni blessures

Si l'on considère maintenant les agressions qui n'ont entraîné ni coups, ni blessures, par exemple les injures, menaces, rackets..., les deux sources se situent dans des ordres de grandeur fortement éloignés l'un de l'autre, dans un rapport qui selon les périodes, varie de presque 10 à 3 pour 1. Autrement dit, par rapport aux données d'enquête, la statistique policière n'enregistre qu'une toute petite partie de ces agressions sans contact physique.

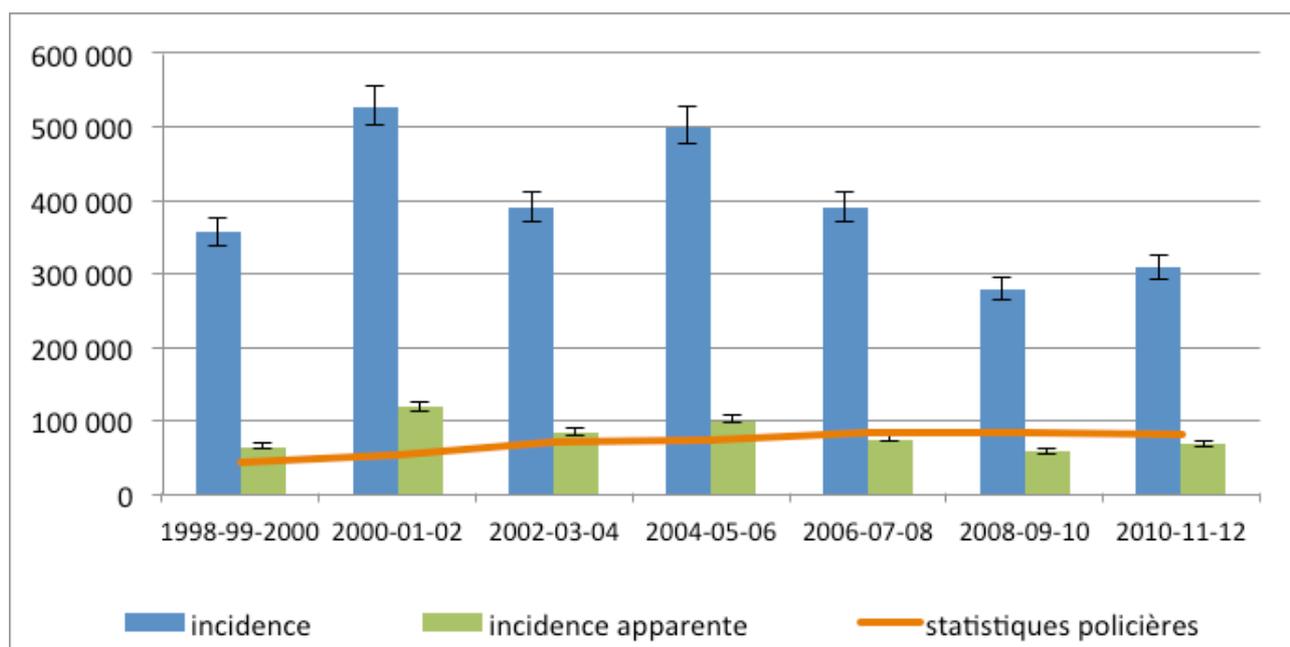
La très grande différence d'ordres de grandeur entre les deux sources s'explique presque entièrement par la faible propension des victimes à déposer plainte. Nous sommes en présence d'une victimation pour laquelle la victime ne se tourne vers la police ou la gendarmerie pour déposer une plainte que dans environ 20 % des cas. Toutefois, les données policières s'inscrivent toujours un peu en retrait ce qui semble suggérer qu'une petite partie des cas où les enquêtés déclarent avoir déposé plainte se sont traduits soit par une simple inscription *en main courante* sans rédaction et transmission à la justice d'un procès-verbal, soit par la rédaction d'un procès-verbal pour simple contravention et non pas pour délit, deux cas dans lesquels la police ne décompte pas l'événement dans sa statistique. En fin de période, l'écart entre les enregistrements policiers et les cas où les enquêtés déclarent avoir déposé plainte finit par diminuer de nouveau, après s'être accru au moment de la forte poussée qu'ont connu

les données d'enquête, comme si l'institution s'essouffait à suivre l'augmentation du nombre de plaintes.

Les données d'enquête montrent en effet pour les années 2004-05-06 une sévère poussée qui pourrait être liée aux émeutes urbaines survenues à la fin de l'année 2005, Mais cette croissance est suivie d'une forte chute en fin de période de sorte que la hausse totale de cette victimation est finalement très modeste. Les enregistrements policiers, eux, présentent une croissance régulière et d'ailleurs beaucoup plus forte que celle relevée par les enquêtes (ils doublent pratiquement sur l'ensemble de la période observée) ; peut-être l'institution s'est-elle efforcée, pendant toutes ces années, d'enregistrer plus systématiquement les événements qui venaient à sa connaissance. Quoiqu'il en soit, en raison de ces différences d'évolution, les deux sources sont médiocrement corrélées.

Lors des trois dernières campagnes, on observe un léger dépassement de l'incidence apparente par les statistiques policières.

Figure 13. Agressions sans coups ni blessures : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012)



Source : LAU-ÎdF, ministère de l'Intérieur

Champ : Île-de-France

Au total, cette violence de basse intensité semble, d'après les enquêtes, en diminution à partir de la 2^e enquête. La police ou la gendarmerie n'en connaissent qu'une très faible partie, essentiellement en raison d'une propension très limitée des victimes à les informer.

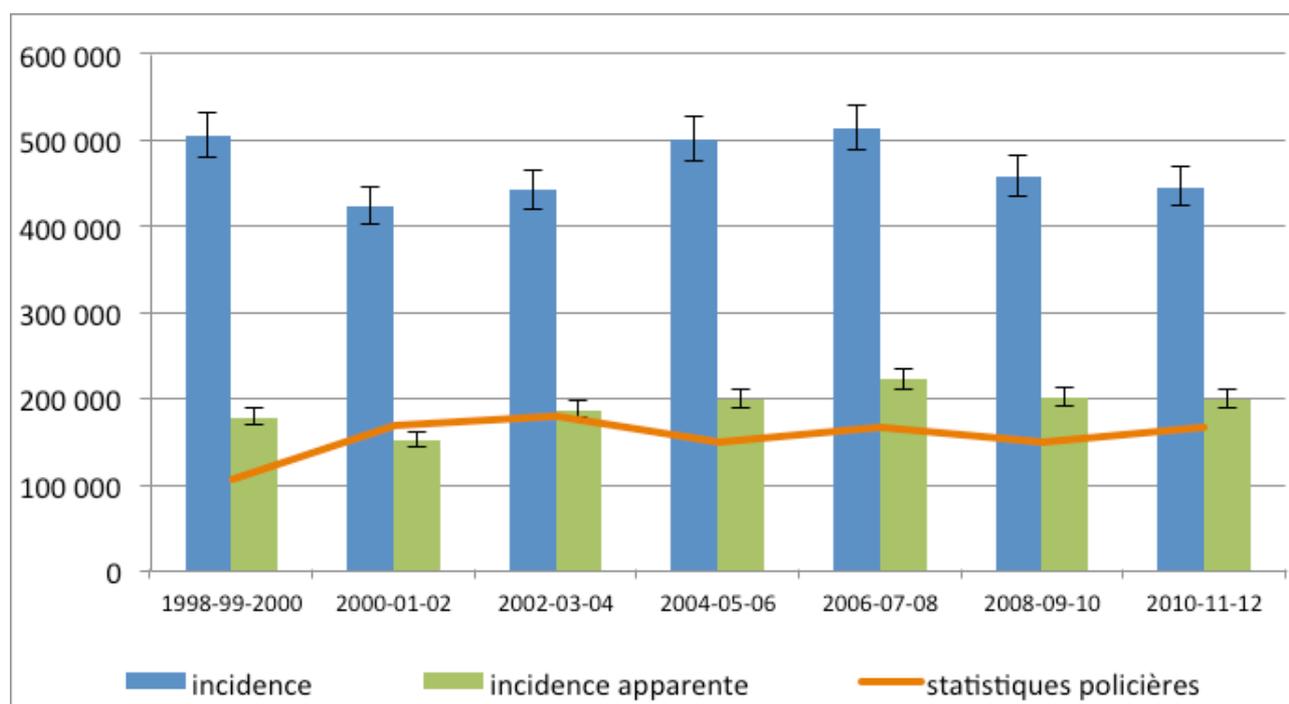
c) Vols violents

Une grande proportion des agressions déclarées dans les enquêtes s'avèrent être des vols violents⁴⁵.

Les enquêtes montrent, selon les moments, des ordres de grandeur 2 à 5 fois plus élevés que les enregistrements policiers.

Globalement, la propension des victimes à la plainte (environ 2 fois sur 5) explique à peu près cette divergence.

Figure 14. Vols violents : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012)



Source : LAU-IdF, ministère de l'Intérieur

Globalement, nous n'avons pas des variations importantes entre la première et la dernière enquête. **Par contre, la stagnation suggérée par la source policière ne se retrouve guère dans la forme du chapeau de gendarme dessiné par l'évolution des données d'enquêtes.**

d) Agressions sexuelles

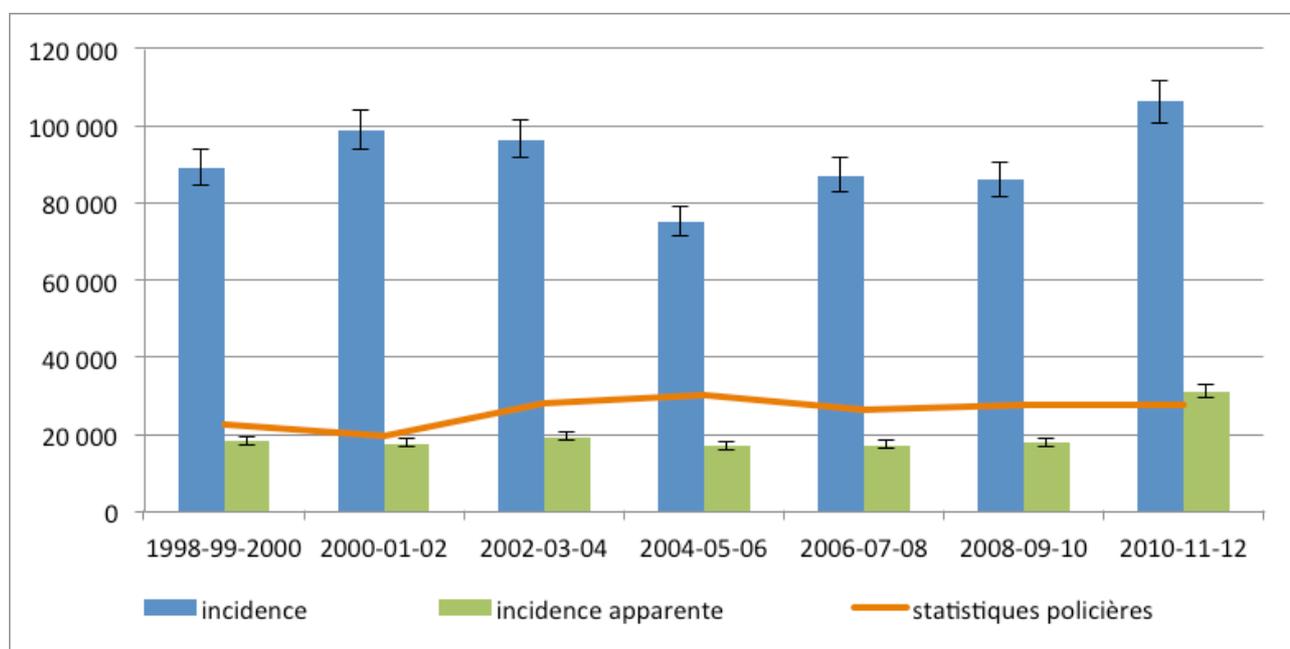
Bien que l'écart entre les deux sources⁴⁶ soit important, il n'est pas stable : selon les moments, les ordres de grandeur des données d'enquête sont trois à cinq fois plus importants que ceux des statistiques policières.

⁴⁵ On retient des statistiques de police les index 4 « Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols », 8 « Prise d'otage à l'occasion de vol », 11 « Menaces ou chantage pour extorsion de fonds », 18-19 « Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile » et « Autres vols à main armée » ; 21-22 « Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile » et « Autres vols avec armes blanches » ; 24-25-26 « Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile », « Vols violents sans arme contre des femmes sur la voie publique ou autre lieu public » et « Vols violents sans arme contre d'autres victimes ».

Cette différence s'explique en partie par une faible propension de la victime au dépôt de plainte (moins une fois sur trois dans les deux dernières enquêtes). Mais même quand le taux de plainte reste à peu près stable, l'incidence enregistrée par l'enquête fluctue beaucoup plus que celle de la police.

En 2008, 2009, 2010, comme dans les précédentes enquêtes, le niveau des enregistrements policiers se situe au-dessus de celui des affaires pour lesquelles les victimes déclarent avoir déposé plainte. Mais ce n'est plus le cas dans la dernière enquête. Pour expliquer l'excédent policier, on avait observé lors des précédentes enquêtes que les index 47 et 49 concernent les agressions sexuelles subies par des mineurs en général alors que les enquêtes ne prennent en considération que la population de 15 ans et plus. Il est donc possible d'imaginer que la source policière inclut beaucoup d'affaires concernant des mineurs de moins de 15 ans⁴⁷ qui sont absentes des enquêtes.

Figure 15. Agressions sexuelles : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012)



Source : LAU-ÎdF, ministère de l'Intérieur

Champ : Île-de-France

Il semble difficile en fin de compte de tirer des conclusions très fermes de ces observations en raison de la modicité relative des chiffres absolus. L'évolution des données policières semble témoigner la priorité attachée à la répression de cette criminalité au moins autant que de l'évolution des victimations. Quant à l'évolution des données d'enquête, elle indique des oscillations de faible amplitude sans changement réel d'ordre de grandeur sauf pour la dernière

⁴⁶ On retient les index 46 (*viols sur majeurs*), 47 (*viols sur mineurs*), 48 (*harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des majeurs*), 49 (*harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des mineurs*), 50 (*atteintes sexuelles*).

⁴⁷ La circonstance aggravante de minorité des art. 222-24 & 222-29 *pen.* concerne les victimes de moins de 15 ans.

campagne où on assiste à une hausse remarquable dont on ne sait pas à quoi elle peut être due.

4. Les autres recours

Les autres recours représentent peu de choses. Les victimes d'agressions se réfugient assez souvent auprès de l'un de leurs proches (24 % à 60 % en 2008-09-10). Comme les taux de renvois à la police sont faibles, ainsi qu'on vient de le voir, on peut dire que le traitement principal de l'agression est largement d'ordre privé, notamment pour les agressions entre proches et les agressions sexuelles (souvent commises par des proches).

Tableau 63. Agressions : autres recours (2008-09-10)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
aide aux victimes	4,30	12,17	14,93
homme de loi	6,28	20,87	11,94
confident, soutien psychologique	24,13	51,30	59,70
maire ou élu municipal	3,80	0,87	4,48
police municipale	13,55	14,78	13,43
autre service de la mairie	0,99	4,35	2,99

Source : LAU-IdF

Tableau 64. Agressions : autres recours (2010-11-12)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
aide aux victimes	4,99	11,38	9,88
homme de loi	6,55	22,76	20,99
confident, soutien psychologique	23,71	43,9	40,74
maire ou élu municipal	5,3	0,81	4,94
police municipale	10,45	7,32	16,05
autre service de la mairie	1,87	5,69	4,94

Source : LAU-IdF

Dans les violences entre proches, le recours plus fréquent aux hommes de loi correspond vraisemblablement aux procédures de divorce.

Dans les violences sexuelles, si les proches sont encore le premier recours, le taux de ceux qui disent s'être confiés à « quelqu'un qui puisse les aider » n'a cessé de baisser depuis la première enquête : il est passé de 55 % à 41 % en 2013, sauf un pic de 60 % enregistré pour l'enquête de 2011. En comparant cette baisse avec l'augmentation du taux de renvoi à la police notée plus haut, on peut se demander si on n'assiste pas à un mouvement de fond de déprivatisation des violences sexuelles : pas tellement un effacement du tabou, mais un déplacement du confident compétent, du cercle des connaissances vers le monde de l'institution.

Les victimes d'une agression « tout-venant », alors qu'elles portent plainte plus fréquemment que les victimes d'autres sortes d'agressions, cherchent ou trouvent peu d'autres recours. Les proches, bien

qu'ils constituent le premier recours, sont deux fois moins cités que par les victimes de violences sexuelles ou intrafamiliales. Parmi les victimes d'une agression « tout-venant » seules, 17,02 % pour l'enquête 2011 (17,63 % pour l'enquête 2013) adressent à leur assureur une déclaration de sinistre. Ce sont surtout celles qui ont été volées et celles qui ont subi des dommages importants. Quand elles ne le font pas, c'est soit parce qu'elles estiment que la démarche n'en valait pas la peine (81,12 % pour l'enquête de 2011 et 74,57 % pour l'enquête de 2013), plus rarement parce que le dommage n'était pas couvert (11,65 % pour l'enquête de 2011 et 9,11 % pour l'enquête de 2013). En tout cas, plus d'un déclarant sur deux (53,40 % pour l'enquête de 2011 et 61,95 % pour l'enquête de 2013) est finalement indemnisé, ce qui représente à peine 9,09 % pour l'enquête de 2011 et 10,92 % pour l'enquête de 2013 de l'ensemble des agressés. Enfin, 13,55 % pour l'enquête de 2011 et 10,45 % pour l'enquête de 2013 des agressés se tournent vers la police municipale (donc dans les mêmes proportions que les victimes d'agressions sexuelles et d'agressions entre proches), mais tous les autres recours sont insignifiants. Bref, le traitement de l'agression « tout-venant » est un peu moins privé : violence publique, se produisant plus souvent dans l'espace public, elle donne un peu plus souvent lieu à une prise en charge publique.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES AGRESSÉS

Le viol est une forme d'agression extrêmement marquée par le genre, concernant presque exclusivement des femmes. Sur les 67 victimes d'agression sexuelle pour l'enquête de 2011 (89 pour l'enquête de 2013), on trouve certes 4 hommes (7 pour l'enquête de 2013), cependant aucun n'a déclaré avoir subi un viol consommé (1 cas pour l'enquête de 2013), et deux ont déclaré une tentative de viol (aucun pour l'enquête de 2013). En outre, les femmes victimes d'une agression sexuelle sont jeunes, la part des moins de trente ans y étant plus élevée que dans l'échantillon.

Les victimes d'agression « tout-venant » sont à l'inverse surtout des hommes, jeunes eux aussi. On retrouve dans cette victimation les caractéristiques relevées dans les enquêtes précédentes, de manière moins accentuée toutefois. La part des femmes s'est accrue au fil des enquêtes, celles des moins de trente ans un peu érodée.

Les victimes d'une agression par un proche sont, le plus souvent, des femmes. Toutefois on retrouve un quart de victimes hommes, comme dans les deux enquêtes franciliennes précédentes et comme dans l'enquête nationale du milieu des années 1980⁴⁸. Les personnes de 31 à 50 ans constituent un peu moins de la moitié de ces victimes dans les deux dernières enquêtes. On peut se demander s'il n'existe pas, ici, deux figures de victimation : celle des adolescents, minoritaire, et celle des adultes, majoritaire, dans lesquelles se placeraient les violences conjugales.

⁴⁸ ZAUBERMAN, ROBERT, PÉREZ-DÍAZ, LÉVY, 1990, II, 385.

Tableau 65. Agressions : répartition par âges (%) (2008, 2009, 2010)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle	échantillon
15-20 ans	20,99	4,35	17,91	10,06
21-30 ans	24,96	27,83	35,82	16,03
31-50 ans	34,71	44,35	32,84	38,64
51-65 ans	15,04	20,00	11,94	22,10
66 ans et plus	4,03	3,48	1,49	13,17

Source : LAU-IdF

Tableau 66. Agressions : répartition par âges (%) (2010, 2011, 2012)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle	échantillon
15-20 ans	13,26	9,76	14,81	8,56
21-30 ans	29,49	21,95	40,74	17,63
31-50 ans	35,26	47,97	33,33	38,86
51-65 ans	14,98	15,45	8,64	21,51
66 ans et plus	7,02	4,88	2,47	13,44

Source : LAU-IdF

La répartition selon le capital scolaire reproduit l'effet d'âge, ou plutôt l'effet de génération qu'il entraîne avec lui. Ceux qui sont allés au-delà du baccalauréat sont plus représentés que dans l'échantillon. Autrement dit, les différences de niveau d'instruction manifestent probablement un artefact des différences d'âge ou plus exactement de génération : la qualification s'élève à chaque génération.

Tableau 67. Agressions : répartition par dernier établissement d'enseignement fréquenté (%) (2008, 2009, 2010)

	agression « tout-venant »	agression entre proches	agression sexuelle	échantillon
primaire	1,82	5,22	0,00	6,49
collège	5,95	13,91	8,96	10,89
lycée	32,56	23,48	34,33	29,61
supérieur	59,67	57,39	56,72	53,01

Source : LAU-IdF

Tableau 68. Agressions : répartition par dernier établissement d'enseignement fréquenté (%) (2010, 2011, 2012)

	agression « tout-venant »	agression entre proches	agression sexuelle	échantillon
primaire	1,56	1,63	2,47	4,03
collège	7,18	9,76	4,94	9,55
lycée	29,17	40,65	23,46	29,81
supérieur	61,47	46,34	69,14	55,93

Source : LAU-IdF

La structure socioprofessionnelle reflète aussi cette répartition par âges avec une nette surreprésentation des étudiants (sauf pour les violences entre proches) et une aussi claire sous-représentation

des retraités. Les employés et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans les violences intra-familiales et un peu aussi dans les violences sexuelles. La sous-représentation des étudiants dans les violences entre proches confirme l'observation faite tout à l'heure : ces violences concernent essentiellement des adultes. Ce qui ressort de l'analyse de ces trois tableaux, c'est une spécificité de ces violences entre proches du point de vue de l'âge.

Tableau 69. Agressions : répartition par PCS (%) (2008, 2009, 2010)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle	échantillon
agriculteurs	0	0	0	0,08
artis, comm., chefs d'entrepr.	3,47	2,61	2,99	2,34
cadres et prof intell. sup.	19,34	16,52	11,94	19,3
employés	17,02	32,17	34,33	17,69
ouvriers	7,11	8,7	2,99	7,06
professions intermédiaires	15,87	17,39	17,91	16,45
retraités	7,93	7,83	2,99	19,01
étudiants	24,3	8,7	20,9	11,75
autres inactifs	4,96	6,09	5,97	6,33

Source : LAU-IdF

Tableau 70. Agressions : répartition par PCS (%) (2010, 2011, 2012)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle	échantillon
agriculteurs	0,16	0	0	0,05
artis, comm., chefs d'entrepr.	4,37	2,44	1,23	2,56
cadres et prof intell. sup.	20,44	12,2	20,99	19,14
employés	20,12	36,59	22,22	18,62
ouvriers	5,77	7,32	2,47	7,06
professions intermédiaires	17,47	17,07	17,28	17,74
retraités	9,2	6,5	3,7	18,3
étudiants	18,1	7,32	24,69	10,54
autres inactifs	4,37	10,57	7,41	5,99

Source : LAU-IdF

La classe d'âge qui correspond approximativement aux lycéens (15-19 ans), si elle est sous-représentée dans les violences entre proches, est surreprésentée dans les agressions « tout-venant ». Comme toutes les classes d'âge, c'est la rue qui constitue pour ces jeunes le principal théâtre d'agression « tout-venant », bien qu'il soit moins fréquent qu'auparavant (environ 40 % dans la dernière enquête). Viennent ensuite les transports en commun (environ 17 %).

Pour les 20-24 ans, la rue vient aussi au premier rang des lieux d'agressions « tout-venant » (environ 35 %), suivie des transports publics (environ 23 %), et, chose nouvelle, les logements (presque 13 % pour la dernière enquête), soit le même ordonnancement que pour les plus de 25 ans. Si cet ordonnancement reste le même, la proportion des agressions de rue ou dans les transports et les gares

diminue peu à peu avec l'âge. Mais on a là l'expression du mode de vie des jeunes : ce sont eux qui sortent le plus et ils sont les plus grands usagers des transports publics.

Tableau 71. Agressions « tout-venant » : classes d'âges et lieu de l'agression (2008, 2009, 2010)

		lieu de l'agression							échantillon
		logements divers	commerces, sport, loisir	transports en commun	établissement scolaire	rue	gare	ailleurs	
15-19	n	9	10	18	6	49	17	2	111
	%	8,11	9,01	16,22	5,41	44,14	15,32	1,80	100
20-24	n	7	9	19	3	36	5	5	84
	%	8,33	10,71	22,62	3,57	42,86	5,95	5,95	100
25 et +	n	62	33	80	7	166	21	41	410
	%	15,12	8,05	19,51	1,71	40,49	5,12	10,00	100
ensemble	n	78	52	117	16	251	43	48	605
	%	12,89	8,60	19,34	2,64	41,49	7,11	7,93	100

Source : LAU-IdF

Tableau 72. Agressions « tout-venant » : classes d'âges et lieu de l'agression (2010, 2011, 2012)

		lieu de l'agression								échantillon
		logements divers	commerces, sport, loisir	transports en commun	établissement scolaire	rue	gare	ailleurs	nsp	
15-19	n	4	3	12	10	27	9	3	0	68
	%	5,88	4,41	17,65	14,71	39,71	13,24	4,41	0	100
20-24	n	12	11	22	5	33	10	1	0	94
	%	12,77	11,7	23,4	5,32	35,11	10,64	1,06	0	100
25 et +	n	88	45	93	6	164	31	49	3	479
	%	18,37	9,39	19,42	1,25	34,24	6,47	10,23	0,63	100
ensemble	n	104	59	127	21	224	50	53	3	641
	%	16,22	9,2	19,81	3,28	34,95	7,8	8,27	0,47	100

Source : LAU-IdF

On considère ensuite la prévalence des 15-19 ans dans tous les groupes d'agressions et aussi dans les vols sans violence. En ne comptant qu'une fois les cas de victimation dans deux ou plusieurs de ces catégories, on parvient à définir une prévalence des victimations personnelles pour cette classe d'âge.

Tableau 73. Victimations personnelles : 15-19 ans : prévalences : comparaison de 7 enquêtes successives

	agressions « tout-venant »	dont vol violent	agressions sexuelles	agressions entre proches	vols personnels**	ensemble 15-19 ans*	échantillon*
1998-99-2000	12,8	9,9	1,8	1,8	11,9	26,8	15,3
2000-01-02	9,3	3,0	0,9	1,9	11,6	21,0	15,5
2002-03-04	10,4	3,5	0,8	1,6	12,4	23,1	16,2
2004-05-06	14,32	3,81	0,57	1,19	11,22	24,25	17,21
2008-09-10	10,44	3,32	1,11	0,86	11,18	20,27	14,78
2008-09-10	12,47	3,37	1,35	0,34	8,99	21,01	12,24
2010-11-12	9,07	4,13	0,93	1,2	9,87	19,73	14,95

Source : LAU-IdF

*On ne compte qu'une fois les quelques enquêtes qui ont été victimes de plusieurs de ces atteintes (agression « tout-venant », familiale, sexuelle ou bien vol sans violence).

**Les vols personnels sont traités plus en détails dans le chapitre suivant.

Les victimations personnelles touchent un périmètre de 15-19 ans nettement supérieur à leur part dans l'échantillon, même si l'on ne retrouve pas dans l'enquête la plus récente, celle de 2013, les sommets de la première enquête.

V – COMPARAISONS DES AGRESSÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE

Il y a davantage d'agressions « tout-venant » et d'agressions sexuelles dans la ville-centre qu'en périphérie. En revanche, les agressions entre proches sont un peu plus fréquentes en petite couronne (Tableau 74 Tableau 75). Si les agressions « tout-venant » et les agressions sexuelles se concentrent à Paris, c'est qu'elles constituent surtout un risque de quartier de centre-ville. Les agressions entre proches, en revanche, ne sont pas plus répandues dans un type de quartier que dans un autre (tableaux 76, 77). On va voir dans un instant qu'elles sont plutôt marquées par le type d'habitation et le milieu socioéconomique.

Tableau 74. Agressions : prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) (2008, 2009, 2010)

		agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
prévalence %	Paris	7,23 [6,12-8,34]	1,05 [0,61-1,49]	1,14 [0,69-1,59]
	petite couronne	6,49 [5,72-7,26]	1,12 [0,79-1,45]	0,64 [0,39-0,89]
	grande couronne	4,36 [3,77-4,95]	1,08 [0,78-1,38]	0,40 [0,22-0,58]
incidence %	Paris	10,79 [9,14-12,45]	2,63 [1,54-3,71]	1,62 [0,97-2,26]
	petite couronne	10,41 [9,17-11,65]	2,72 [1,92-3,52]	1,15 [0,7-1,6]
	grande couronne	6,65 [5,74-7,56]	2,64 [1,91-3,38]	0,62 [0,34-0,91]

Source : LAU-IdF

Tableau 75. Agressions : prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) (2010, 2011, 2012)

		agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
prévalence	Paris	8,71 [7,54 - 10]	1,05 [0,61 - 1,49]	1,14 [0,69 - 1,59]
	petite couronne	6,23 [5,47-6,99]	1,28 [0,93-1,63]	0,85 [0,56-1,14]
	grande couronne	4,77 [4,15-5,39]	1,13 [0,82-1,44]	0,53 [0,32-0,74]
incidence	Paris	12,85 [11,07 - 14,63]	2,24 [1,31 - 3,17]	1,95 [1,17 - 2,72]
	petite couronne	8,02 [7,05-9]	2,79 [2,02-3,56]	1,21 [0,8-1,62]
	grande couronne	7,54 [6,56-8,53]	2,61 [1,9-3,33]	0,88 [0,53-1,24]

Source : LAU-IdF

Tableau 76. Ventilation du type d'environnement selon la sorte d'agression (%) (2008, 2009, 2010)

	agression « tout-venant » n=605	entre proches n=115	sexuelle n=67	échantillon n=10 568
quartier pavillonnaire	32,07	24,35	23,88	37,29
quartier grand ensemble	16,36	25,22	28,36	12,53
quartier de centre-ville	40,99	36,52	41,79	36,98

	agression « tout-venant » n=605	entre proches n=115	sexuelle n=67	échantillon n=10 568
autre	10,58	13,91	5,97	13,20

Source : LAU-IdF

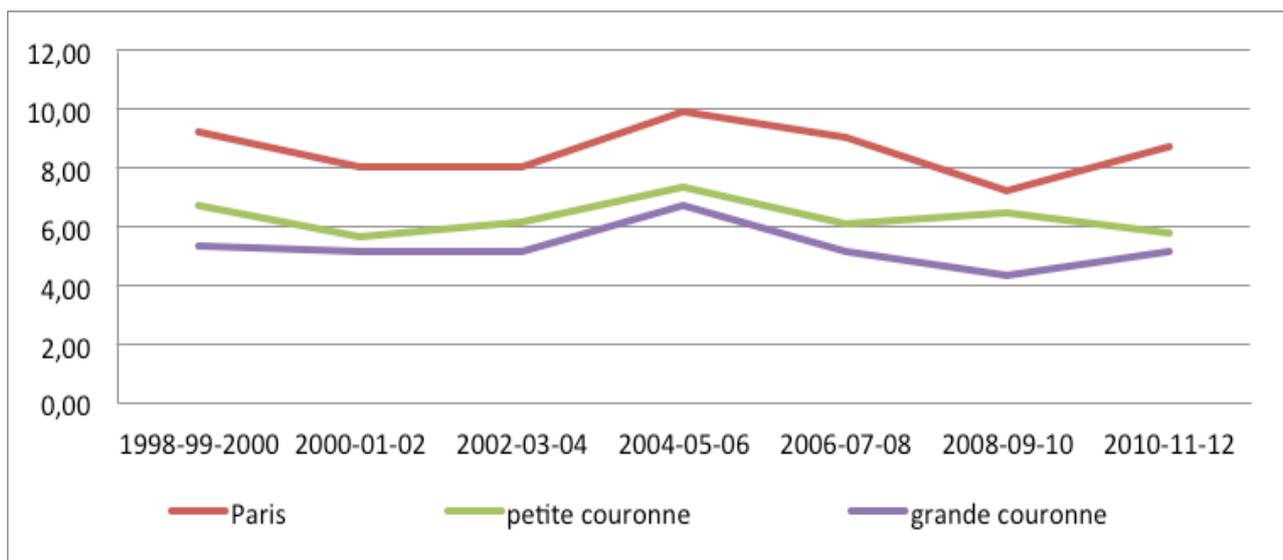
Tableau 77. Ventilation du type d'environnement selon la sorte d'agression (%) (2010, 2011, 2012)

	agression « tout-venant » n=605	entre proches n=115	sexuelle n=67	échantillon n=10 568
quartier pavillonnaire	28,55	33,33	23,46	36,88
quartier grand ensemble	13,42	21,95	23,46	13,87
quartier de centre-ville	45,24	33,33	40,74	37,74
autre	12,32	11,38	12,35	11,07

Source : LAU-IdF

Si l'on regarde l'évolution de chaque sorte d'agression selon la zone de résidence au cours de la période 1998-2012, on note qu'elles sont, campagne après campagne, pratiquement au même niveau.

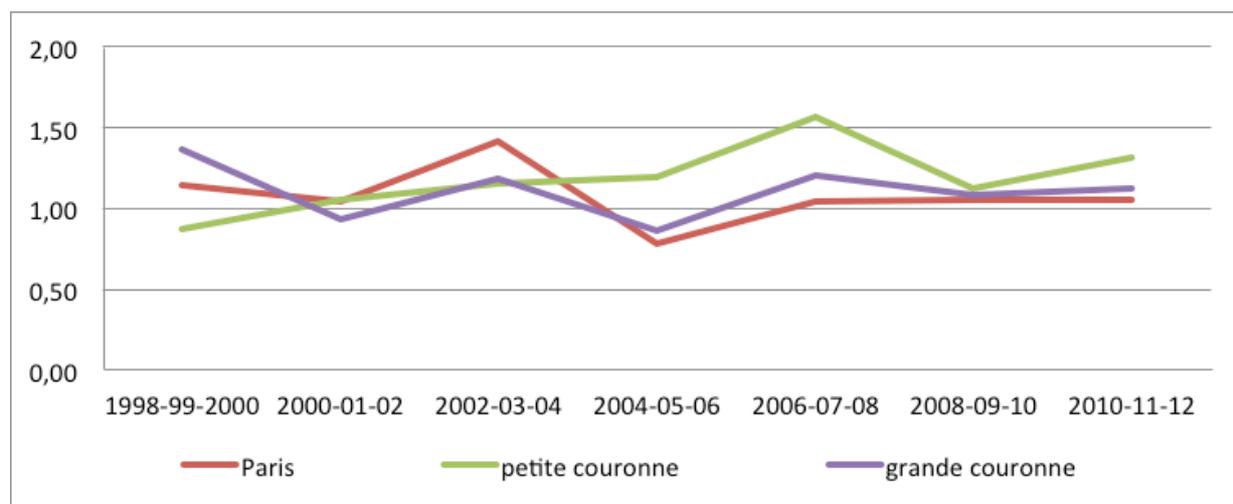
Figure 16. Agressions « tout-venant » : prévalence estimée par zones de résidence : comparaison de sept enquêtes successives



Source : LAU-IdF

Pour l'agression « tout-venant » (Figure 16), les prévalences par zone sont globalement stables. Le léger repli des agressions constaté entre 1998 et 2004, puis entre 2007 et 2010, concerne alors surtout Paris *intra muros* et également la grande couronne. Puis la prévalence repart à la hausse lors de la dernière campagne sauf pour la petite couronne.

Figure 17. Agressions entre proches : prévalence estimée par zones de résidence (1998-2012)



Source : LAU-IdF

Les agressions par un proche sont globalement stables (

Figure 17) Si elles ont augmenté en petite couronne de façon constante jusqu'en 2008, elles ont marqué un repli sur la période biennale suivante, avant de repartir à la hausse à partir de 2010, Si on ajoute que ces agressés sont beaucoup plus que la moyenne portés à juger leur quartier difficile (Tableau 78 Tableau 79) et que les habitations de type HLM y sont surreprésentées (tableaux 80 Tableau 81), on est alors porté à voir dans la violence entre proches une forme de victimation liée à un contexte socioéconomique difficile.

Tableau 78. Ventilation des opinions sur son quartier selon la sorte d'agression (%), 2008-09-10

	agression « tout-venant » n=605	entre proches n=115	sexuelle n=67	échantillon n=10 568
agréable	22,81	26,96	28,36	36,52
moyen	59,83	47,83	46,27	51,47
difficile	17,36	25,22	25,37	12,02

Source : LAU-IdF

Tableau 79. Ventilation des opinions sur son quartier selon la sorte d'agression (%), 2010-11-12

	agression « tout-venant » n=641	entre proches n=123	sexuelle n=81	échantillon n=10 506
agréable	33,23	38,21	43,21	44,05
moyen	50,39	39,02	44,44	44,49
difficile	16,38	22,76	12,35	11,46

Source : LAU-IdF

Tableau 80. Ventilation du type d'immeuble collectif selon la sorte d'agression (%) (2008-09-10)

	agression « tout-venant » n=392	entre proches n=92	sexuelle n=52	échantillon n=6581
immeuble type HLM	30,36	43,48	36,54	31,99
autre type immeub. collect.	69,64	56,52	63,46	68,01

Source : LAU-IdF

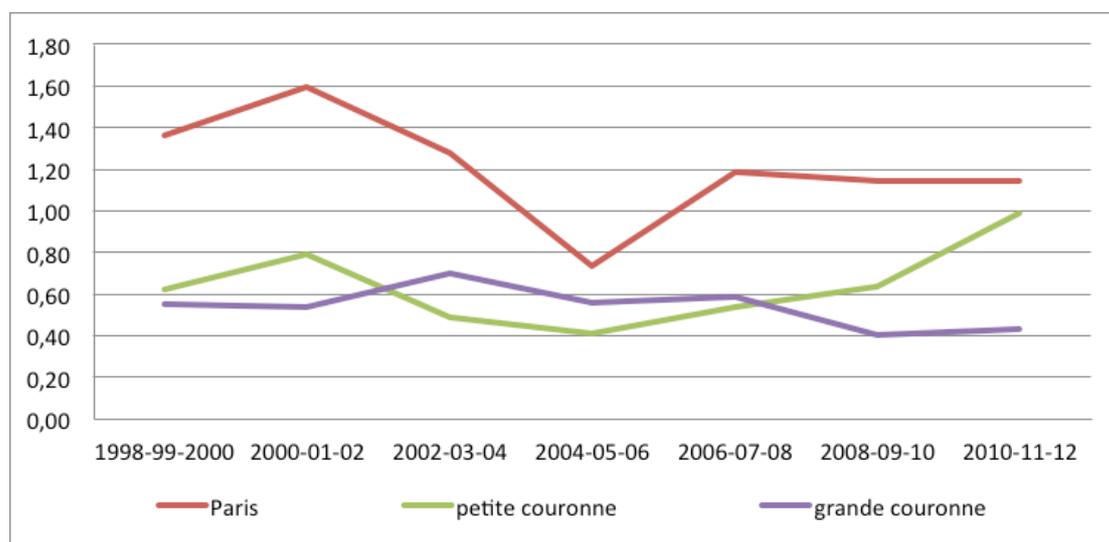
Tableau 81. Ventilation du type d'immeuble collectif selon la sorte d'agression (%) (2010, 2011, 2012)

	agression « tout-venant » n=484	entre proches n=98	sexuelle n=67	échantillon n=6948
immeuble type HLM	24,79	42,86	28,36	31,3
autre type immeub. collect.	74,59	57,14	71,64	68,05

Source : LAU-IdF

Les agressions sexuelles sont en repli depuis la période 2006-07-08 pour Paris et la Grande couronne mais pas la petite couronne, où le niveau s'approche à celui enregistré à Paris pour la dernière campagne (figure 18).

Figure 18. Agressions sexuelles : prévalence par zones de résidence : comparaison de sept enquêtes successives



Source : LAU-IdF

Tableau 82. Agressions sexuelles : part des viols et des tentatives (%) selon les zones (2008-09-10)

	Paris	petite couronne	grande couronne	ensemble
viols	20,83	16,00	11,11	16,42
tentatives de viol	12,50	16,00	44,44	22,39

Source : LAU-IdF

Lecture du tableau : alors qu'à Paris 20,83 % des agressions sexuelles sont des viols consommés, cette part s'élève à 16,42 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 83. Agressions sexuelles : part des viols et des tentatives (%) selon les zones (2010-11-12)

	Paris	petite couronne	grande couronne	ensemble
--	-------	-----------------	-----------------	----------

	Paris	petite couronne	grande couronne	ensemble
viols	8,33	12,12	4,17	8,64
tentatives de viol	12,5	21,21	33,33	22,22

Source : LAU-IdF

Lecture du tableau : alors qu'à Paris 8,33 % des agressions sexuelles sont des viols consommés, cette part s'élève à 8,64 % dans l'ensemble de l'échantillon.

VI – TYPES D'AGRESSÉS

Nous allons maintenant chercher à distinguer différents profils d'agressés. Pour cela nous réaliserons, pour chaque type d'agression, une analyse factorielle où les variables concernant la victimation elle-même, tout comme les caractéristiques de la victime, seront des modalités actives. Grâce à cette analyse nous réaliserons une classification des agressés en différents groupes.

1. Agressions « tout-venant »

a. Analyse factorielle de l'enquête de 2011

Les agressions « tout-venant » se répartissent suivant trois grandes structures d'opposition.

Le **1^{er} axe** (10,14 % de l'inertie) concerne les vols violents. On trouve d'un côté ceux qui ont subi un vol violent, ayant occasionné une ITT > 8 jours, des dommages importants et des conséquences durables pour la santé, gravité qui entraîne un renvoi policier et même une plainte, ainsi qu'une déclaration à l'assurance. De l'autre côté de l'axe, on trouve les victimes d'agressions sans vol et de tentatives de vol, sans gravité, et les victimes qui se sont dispensées de démarches auprès de la police ou d'une assurance.

Le **2^e axe** (8,77 % de l'inertie) fait surgir une opposition entre le monde domestique et le monde professionnel. On a d'un côté les jeunes et les personnes âgées, de l'autre la population en âge de travailler. Du deuxième côté, on trouve les agressions survenues sur le lieu de travail, pendant que la personne occupait ses fonctions professionnelles, l'agresseur est connu et, partant, l'affaire peut être élucidée. On pense de ce côté à une altercation professionnelle avec un collègue de travail.

Le **3^e axe** (7,15 % de l'inertie) oppose ceux qui ont été agressés violemment avec une ITT > 8 jours, aux victimes de simples injures ou menaces ou autre agression. Le premier côté est caractérisé par des étudiants âgés de 15 à 24 ans, alors que le deuxième fait apparaître des gens âgés de plus de 25 ans avec des catégories socioprofessionnelles diversifiées.

b. Analyse factorielle de l'enquête de 2013

On trouve la même structure d'opposition définie par les trois premiers facteurs que celle qui vient d'être décrite concernant l'enquête de 2011.

c. Typologie de l'enquête de 2011

On tire de l'analyse factorielle une typologie qui distingue trois classes.

Le **1^{er} groupe** rassemble trois cinquièmes (60,17 %) des victimes d'une agression « tout-venant ». Ce groupe est d'abord caractérisé par une absence de dommage qui peut expliquer le non recours à la police. Plus souvent que la moyenne, les membres de ce groupe n'ont pas fait de déclaration à l'assurance, ni cherché conseil auprès d'hommes de loi.

Ce groupe est ensuite caractérisé par l'âge : on y retrouve plus souvent que dans l'échantillon des enquêtés jeunes, de 15 à 24 ans. Les membres de ce groupe ont un peu plus souvent subi des injures, menaces ou coups. Ils sont aussi un peu plus victimes de tentatives de vols violents, sans pourtant qu'on déplore des conséquences durables de santé.

Le **2^e groupe** (9,42 %) la victime type est âgée de 40 à 59 ans. L'agression est grave plus souvent que la moyenne : elle a entraîné une ITT > 8 jours et des ennuis de santé durables. Par ailleurs, il n'y a pas eu de vol, d'où, logiquement, une plus faible propension à faire une déclaration à l'assurance. Bref, on a plutôt affaire à une violence caractérisée. La gravité de l'agression amène plus fréquemment à un dépôt de plainte, animé par la volonté de punir les coupables, ainsi que des recours juridiques et des renvois auprès d'associations d'aide aux victimes. Qui plus est, l'agresseur est connu, de sorte que ces agressions sont plus souvent élucidées, les membres de ce groupe sont donc aussi plus souvent satisfaits des services de police.

Dans le **3^e groupe** (30,41 %) la victime typique est une **femme**, âgée de plus de 60 ans, à la retraite, qui se situe politiquement à gauche; elle a été agressée par un inconnu. L'agression a engendré des dommages peu importants à importants avec des vols violents, ce qui a favorisé le dépôt de plainte auprès de la police et une déclaration à l'assurance. L'agresseur n'a pas été identifié, ce qui a contribué à une perte de confiance envers les gens et vis-à-vis de la police. On observe aussi une prise de précautions afin d'éviter la reproduction d'un tel acte.

d. Typologie de l'enquête de 2013

On dégage ici aussi 3 groupes avec les mêmes caractéristiques décrites plus haut. La répartition des victimes d'agressions « tout-venant » est la suivante :

Le 1^e groupe représente la moitié 49,92 %, le 2^e groupe représente 16,22 % et le 3^e représente 33,85 %.

2. *Agressions entre proches*

a. Analyse factorielle de l'enquête de 2011

L'analyse factorielle fait apparaître trois axes :

D'un côté du **1^{er} axe** (15,09 % de l'inertie), on trouve des femmes pour lesquelles l'agression a eu de graves répercussions (ITT, conséquences durables pour la santé, peur et perte de confiance) ; cette gravité de l'agression appelle un dépôt de plainte et la recherche d'un conseil juridique ; de l'autre côté,

on trouve des hommes, déplorant des agressions surtout verbales qui n'ont pas donné de suites policières.

Le **2^e axe** (11,51 % de l'inertie) isole les Altoséquanais, victimes de coups, classés à l'extrême-droite, avec des ressources > 2300€/mois et qui jugent que ni l'accueil ni l'action de police n'ont été satisfaisants par rapport aux Séquano-Dionysiens, victimes d'ITT, classés à l'extrême-gauche, avec des ressources < 2300€/mois, qui ont renvoyé pour empêcher que ça se reproduise, mais qui apprécient tout de même l'accueil ainsi que l'action de la police.

Le **3^e axe** (10,9 % de l'inertie) oppose les retraités âgés de plus de 60 ans, vivant seul, ayant subi des conséquences durables sur leur santé et qui se déclarent à droite aux étudiants âgés de 15-24 ans, habitant la Seine-Saint-Denis et qui n'indiquent pas des conséquences durables sur leur santé.

b. Analyse factorielle de l'enquête de 2013

On trouve à peu près la même configuration des axes que dans l'enquête de 2011.

c. Typologie de l'enquête de 2011

On peut répartir trois classes d'enquêtés selon ces trois grands axes.

Le **1^{er} groupe** rassemble 57,39 % des victimes d'agression par un proche. Les membres de ce groupe sont un peu plus souvent des femmes, âgées de 25 à 39 ans, habitant en Val-de-Marne. Il s'est plus fréquemment agi de blessures, ce qui a encouragé les victimes à renvoyer à la police pour obtenir du secours. Elles ont aussi fait appel à un avocat ou à quelqu'un pour les aider à surmonter le choc ou le traumatisme. Bien évidemment, après cet incident, les victimes expriment plus de peur et de perte de confiance envers autrui.

Dans le **2^e groupe** (16,52 %), on trouve plus souvent des retraités, âgées de 60-74 ans, vivant seuls, en Seine-et-Marne. Ces victimes n'ont pas fait appel à un avocat, peut-être par manque de moyens, ni même à quelqu'un afin de les aider à surmonter le choc.

Dans le **3^e groupe** (26,09 %), la victime type est un homme, étudiant âgé de 15-24 ans, déclarant connaître une autre personne qui a subi un dommage physique lors de cette affaire. La victime n'exprime pas plus de peur ni de perte de confiance envers les autres ni de conséquences durables sur sa santé.

d. Typologie de l'enquête de 2013

On trouve ici aussi une répartition en trois groupes mais qui sont différents de ceux trouvés pour l'enquête de 2011.

Le **1^{er} groupe** rassemble 65,04 % des victimes d'agressions entre proches. Il s'agit plus souvent que la moyenne de l'échantillon d'injures ou de menaces, qui n'ont pas causé de conséquences durables sur la santé, ce qui explique peut-être le non recours à la police, ni à un avocat, ni à une association

d'aide aux victimes, ni même à une personne pour les aider à surmonter le choc. Les personnes âgées de 25-39 ans et les professions intermédiaires sont surreprésentés.

Dans le **2^e groupe** (27,64%), les faits sont beaucoup plus graves, causant une ITT > 8 jours avec des conséquences de santé durables ; ils ont débouché sur une plainte, également le recours à un avocat, à une association d'aide aux victimes ainsi que l'aide de quelqu'un pour surmonter le choc. La population de ce groupe est âgée entre 40-59 ans et habite les Yvelines. Le couteau comme arme d'agression est surreprésenté.

Le **3^e groupe** (7,32%) est le plus petit groupe constituant cette typologie. La totalité des victimes qui sont des retraités âgés de plus de 60 ans se trouvent dans cette classe, ce qui peut expliquer la durabilité des conséquences sur leur santé, compte tenu de leur fragilité.

3. *Agressions sexuelles*

L'analyse factorielle sur un effectif faible n'a qu'un intérêt limité, néanmoins elle confirme quelques enseignements importants sur les violences sexuelles.

a. Analyse factorielle de l'enquête de 2011

D'un côté du **1^{er} axe** (16,82 % de l'inertie) on trouve des victimes à qui l'agression a durablement causé des ennuis de santé et qui ont alerté la police, voire porté plainte, de l'autre côté, ceux dont l'agression n'a pas eu d'impact de santé durable et qui n'ont pas alerté la police.

Le **2^e axe** (13,7 % de l'inertie) oppose ceux qui déclarent avoir subi un viol dans leur domicile, du fait d'un agresseur non armé, à ceux qui ont subi juste des tentatives de viols avec des coups, du fait de plusieurs agresseurs.

Le **3^e axe** (12,61 % de l'inertie) oppose ceux qui sont satisfaits de l'accueil et de l'action de la police, grâce à l'élucidation de leurs affaires et ceux qui déclarent avoir renvoyé pour éviter que l'agression se reproduise à ceux qui sont insatisfaits de la police à cause de la non identification de l'agresseur et ceux qui ont fait appel à la police parce qu'il faut le faire ou bien pour obtenir du secours.

b. Analyse factorielle de l'enquête de 2013

Le **1^{er} axe** (16,96 % de l'inertie) semble être semblable à celui décrit pour l'enquête de 2011.

Le **2^e axe** (12,3 % de l'inertie) oppose les victimes d'agression sexuelle dans leur lieu de travail, qui ont renvoyé mais sans déposer plainte (par peur de représailles peut-être) à celles qui déclarent être victime de quelqu'un vivant avec elles.

Le **3^e axe** (11,33 % de l'inertie) oppose les agressions survenues dans la rue, dans un lieu public ou dans les transports, à celles commises dans un lieu d'activité sportive, de loisirs, de distraction ou dans un centre commercial.

CHAPITRE 5 - VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE

I – LES TAUX DE VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE

Tableau 84. Vols personnels : prévalences et incidence (intervalles de confiance) : 1998-2012

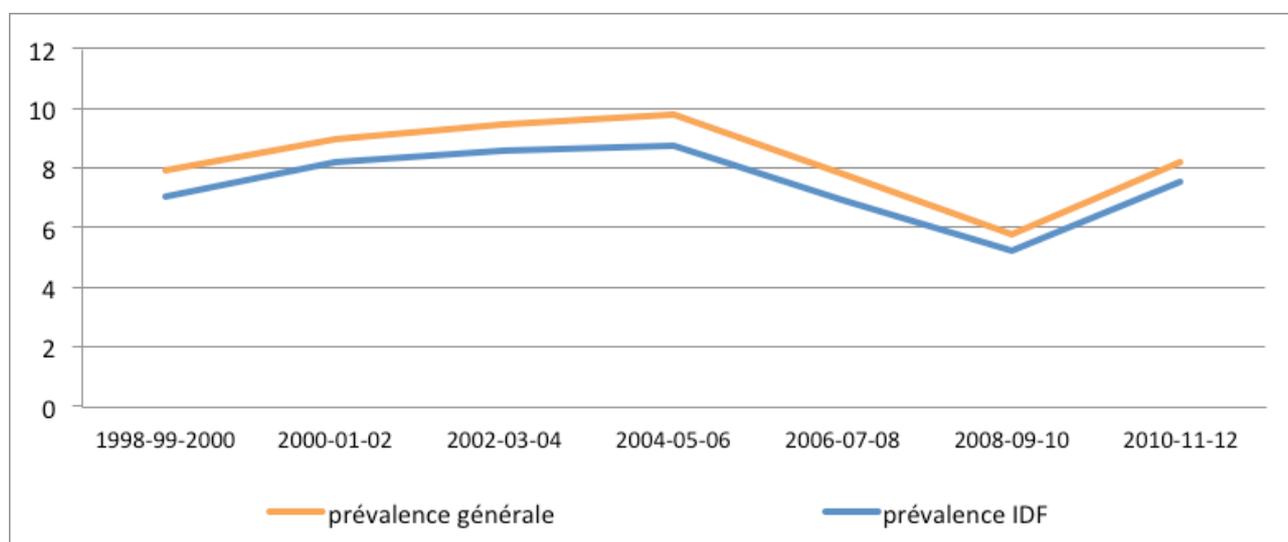
		1998-99- 2000	2000-01- 02	2002-03- 04	2004-05- 06	2006-07- 08	2008-08- 10	2010-11-12
prévalence %	générale	7,93 [7,41- 8,45]	8,98 [8,43 - 9,53]	9,47 [8,91- 10,03]	9,80 [9,32- 10,28]	7,83 [7,32- 8,34]	5,77 [5,33- 6,21]	8,22 [7,71 - 8,77]
	en Île- de- France*	7,04 [6,55 - 7,52]	8,20 [7,68 - 8,72]	8,59 [8,05- 9,13]	8,74 [8,29- 9,19]	6,91 [6,43 - 7,39]	5,23 [4,82 - 5,67]	7,53 [7,03 - 8,05]
multivictimation**	générale	1,24	1,25	1,27	1,28	1,25	1,33	1,22
	en Île-de- France*	1,25	1,26	1,27	1,30	1,27	1,34	1,23
incidence -% -	générale	9,83 [9,19- 10,47]	11,26 [10,58- 11,95]	12,02 [11,31- 12,73]	12,53 [11,92- 13,15]	9,77 [9,13- 10,41]	7,68 [7,09- 8,27]	10,03 [9,41 -10,7]
	en Île-de- France*	8,80 [8,18- 9,39]	10,32 [9,66- 10,97]	10,94 [10,25- 11,62]	11,32 [10,74- 11,90]	8,74 [8,20- 9,28]	7,01 [6,46- 7,60]	9,26 [8,65 - 9,90]

Source : LAU-IdF

*On ne tient compte ici que des victimations des Franciliens en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

Figure 19. Vols personnels : évolution de la prévalence : comparaison de sept enquêtes



Source : LAU-IdF

8,22 %⁴⁹ des Franciliens de 15 ans et plus – soit quelque 787 372⁵⁰ victimes – ont donc, d'après l'enquête, été *personnellement victimes*, au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012, *d'une autre sorte de vol* (porte-

⁴⁹ 864 enquêtés ont répondu affirmativement à la question-filtre, et aucun ne s'est ravisé quand il a été interrogé dans le module dédié.

⁵⁰ Entre 737 et 838 milliers.

fenille, sac à main...) cette fois sans violence, ou bien d'une tentative. Il s'agit donc ici uniquement des vols sans violence, les vols avec violence étant eux répertoriés parmi les agressions. Ces vols sont donc repartis à la hausse, pour se situer à peu près au niveau des deux premières enquêtes, après les baisses enregistrées de façon consécutive sur la période de 2006 à 2010 (de 2 points à chaque enquête).

Pour chaque victime, et pour la campagne de 2013, on enregistre un nombre moyen de 1,22 (1,33 pour l'enquête de 2011) vols sur trois ans⁵¹, soit une incidence d'environ 10 %. Cependant, certaines victimes – 82 sur 864 soit 9,5 % – ont été volées hors Île-de-France. Parmi elles, certaines n'ont subi aucun vol personnel antérieur. Par conséquent, on enlève seulement le vol le plus récent mais on tient compte des vols antérieurs subis par cet enquêté. On obtient alors une prévalence de 7,53%, un nombre moyen de 1,23 faits en trois ans, enfin une incidence de 9,26% [8,65 - 9,9]. Pour autant, il ne s'agit pas des vols personnels en Île-de-France mais seulement de ceux subis par des Franciliens en Île-de-France.

Une fois cette précision donnée, on poursuit l'analyse sur l'ensemble des vols personnels, quel que soit leur lieu de commission, ce qui correspond à la notion de victimation des Franciliens.

La comparaison avec les enquêtes franciliennes précédentes montre une augmentation continue, tant de la prévalence que de la multivictimation et de l'incidence, entre 1998 et 2006, Entre 2006 et 2010 on enregistre une baisse, particulièrement marquée pour la période 2008, 2009, 2010. Toutefois la dernière enquête, portant sur la période 2010-11-12, fait apparaître une prévalence et une incidence qui reviennent aux niveaux antérieurs.

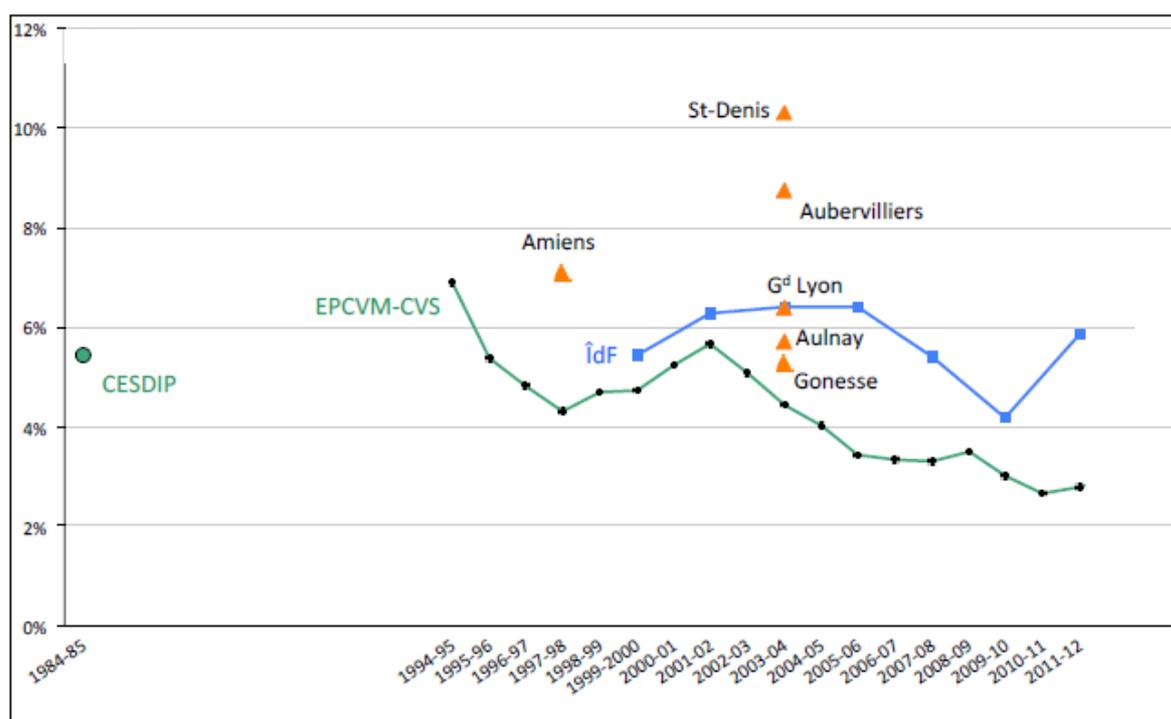
En recalculant la prévalence sur les deux dernières années observées⁵², il est possible de comparer les scores des enquêtes franciliennes à ceux des autres enquêtes disponibles, tant nationales que locales, à l'instar de ce qui a été fait pour les agressions.

Les prévalences franciliennes pour 2011-2012 se situent au-dessus des scores nationaux (enquête CVS de l'INSEE). Lors des deux premières enquêtes, les deux séries décrivaient les mêmes tendances. Mais à partir de 2002, tandis que la série francilienne poursuit en hausse, la série nationale enregistre une baisse de la prévalence. À partir de 2004-05, les scores nationaux se stabilisent aux alentours de 3%, tandis que l'enquête Île-de-France amorce une baisse en 2007-08 (5,4%) qui se poursuit en 2009-10 (4,17%) avant de repartir encore une fois à la hausse en 2011-12 (5,86%).

⁵¹ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$. Les multivictimations des campagnes précédentes ont été recalculées selon cette troncature.

⁵² Travailler sur deux ans est nécessaire à la comparaison dans la mesure où c'est la période observée dans les enquêtes nationales.

Figure 20. Vols personnels : évolution des prévalences, différentes enquêtes, 1984-2012



Sources : LAU-ÎdF, INSEE, CESDIP

En somme, les tendances semblent proches avec un décalage dans le temps, sauf en fin de période.

II – LES CIRCONSTANCES DES VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE

Près de huit incidents sur dix (74,54 %) sont des vols consommés : on reste dans les mêmes proportions que les enquêtes précédentes. Ces vols consommés concernent une grande diversité d'objets comme le montre le tableau suivant.

Tableau 85. Vols personnels sans violence : sortes d'objets volés (%) (1998-2012)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
argent, montre, bijou	64,07	59,64	58,47	51,78	51,07	52,24	44,1
carte de crédit, chèque	40,86	41,05	42,06	39,44	40,37	40,58	39,44
papiers d'identité	41,97	35,95	39,68	37,11	35,78	31,61	33,85
vêtements	7,15	4,41	15,29	4,71	4,43	4,48	2,48
sacs, bagages	16,06	18,32	18,52	16,90	17,89	17,49	15,68
téléphones portables, ordinateurs	16,06	24,10	29,10	37,39	34,25	33,18	39,29
autres*	21,46	23,97	26,72	21,21	25,84	30,49	23,6

Source : LAU-ÎdF

*Plusieurs sortes d'objets peuvent avoir été dérobées au cours d'un même vol.

D'une campagne à l'autre, on n'observe pas de modifications radicales des sortes d'objets dérobés, sauf une croissance des vols de téléphones portables ou ordinateurs portables jusqu'à la quatrième enquête ; ces vols diminuent ensuite lors des cinquième et sixième enquêtes avant de remonter à nouveau lors de la dernière campagne. La campagne 2013 ne fait que confirmer la cible des vols personnels. Si les vols d'argent, de montre et de bijou forment toujours le premier poste (tableau 85), ils ont baissé de vingt points depuis la première enquête. L'importance relative des vols de cartes ou papiers laisse supposer que bien des vols suscitent des complications ultérieures pour faire opposition ou obtenir le remplacement des documents dérobés.

Selon l'enquête de 2013, un peu moins du quart (21,43 %) des volés a pu récupérer au moins partiellement les objets dérobés, mais il peut très bien s'agir d'un sac volé que l'on retrouve après que le voleur l'a abandonné derrière lui, vidé de l'argent, du téléphone portable ou des cartes qu'il contenait. Quoiqu'il en soit, 2 volés sur 5 (43,48 %) estiment *plutôt important* le dommage matériel subi.

Comme lors de la campagne précédente, ces vols se produisent très majoritairement (60,42 %) de jour, entre 9 et 18 heures. Il s'agit moins d'une victimation de proximité que de déplacement. Un peu moins du quart (22,8 %) seulement des incidents s'est passé dans le quartier où habite la victime. Parmi les lieux de victimation dominent clairement les transports en commun (29,98 %), la rue (18,17 %) et les commerces, cafés, cinémas... (21,76 %) ; l'école (2,55 %)⁵³ et les lieux d'habitation (8,56 %) sont minoritaires, en raison des surveillances qui s'y exercent. La liaison entre vols personnels et déplacement se confirme sur l'ensemble des campagnes. Elle apparaît de nouveau quand on examine les corrélations avec la vie professionnelle : le vol intervient un peu plus d'une fois sur 8 sur les lieux du travail (13,08 %), un peu moins dans l'exercice du métier (9,61 %), mais un peu plus d'une fois sur quatre (27,66 %) lors du trajet pour aller travailler. Cet ordonnancement se rapproche de celui des campagnes précédentes. Il confirme une liaison forte entre le vol personnel et le déplacement, puisque un peu plus d'un tiers des vols (36 %) se produisent soit dans les transports en commun, soit à la gare.

Entre le lieu de vol et la sorte de bien dérobé, il existe quelques liaisons caractéristiques :

↳ entre les lieux publics, transports en commun, lieux de distraction ou commerces et les vols de téléphones ou ordinateurs portables ;

↳ entre lieux publics ou commerces et les vols de sacs et bagages ;

↳ entre les commerces, transports en commun, lieux publics et les vols combinés d'argent, de cartes, chéquiers et sacs ;

↳ entre les logements, les lieux de loisir ou lieux publics et les vols de vêtements.

⁵³ Mais l'enquête ne touche que les plus de 15 ans.

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

Tableau 86. Vols personnels : renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
va à la police	46,34	43,92	48,55	49,75	52,86	45,25	48,61
téléphone à la police	4,20	2,96	2,71	3,44	2,67	3,11	2,89
police déjà informée	1,20	1,48	0,90	1,83	0,97	2,30	1,97
police pas informée	48,26	51,64	47,84	44,98	42,89	49,34	45,83
dépose une plainte	38,77	37,46	41,62	41,09	42,89	40,33	39,81
taux d'élucidation	6,73	7,44	6,92	7,58	7,96	6,80	8,23
taux de satisfaction	31,19	34,14	34,43	38,13	39,78	31,72	38,96

Source : LAU-IdF

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes de chaque sorte d'agression, ceux des deux dernières sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

La part des victimes qui se déplacent au commissariat a un peu baissé, par rapport à la cinquième enquête, où elle avait atteint son niveau le plus élevé pour l'ensemble de la période. Le taux de plainte a également légèrement décliné, lors des deux dernières enquêtes. Le taux d'élucidation atteint son meilleur score, mais il augmente seulement d'un point par rapport à la moyenne de 7,24 % des précédentes campagnes. Lorsque l'on considère l'ensemble de notre population victime de vols personnels, cette proportion ne représente au final que 38 cas élucidés sur 864 vols personnels, soit 4,4% pour l'enquête de 2013 (21 cas élucidés sur 610 vols personnels, soit 3,4%). Autant dire que l'intervention policière ne joue aucun rôle sensible dans la gestion de ce contentieux.

Près de 40 % de ceux qui ont eu contact avec la police s'estiment satisfaits de sa prestation : au vu des performances d'élucidation, ce taux pourrait être encore moins élevé. Le taux de satisfaction est en hausse sur les 10 années d'enquête (sauf pour l'enquête de 2011), puisqu'entre la première enquête et celle sous examen, ce taux a augmenté d'un peu moins de 8 points, sans pour autant que l'élucidation connaisse une progression significative. L'ensemble des enquêtés estiment de façon unanime avoir été bien ou assez bien reçus par la police ou la gendarmerie. Toutefois, un peu moins d'un quart (21,65 % pour l'enquête de 2013 et 22,65% pour l'enquête de 2011), a par la suite entendu parler de son affaire.

Tableau 87. Vols personnels : raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
non-renvoi	pas la peine	43,18	43,44	36,48	44,24	37,39	40,66
	servi à rien	38,96	40,57	48,43	41,68	45,04	45,71
	ne regarde pas la police	1,74	2,66	3,14	2,39	3,68	2,78
	autre	16,13	13,32	11,95	11,70	13,03	10,61

		1998-99- 2000	2000-01-02	2002-03- 04	2004-05- 06	2006-07- 08	2008-09-10	2010-11-12
renvoi	recupérer le bien volé	25,82	23,88	21,51	22,58	19,44	26,82	21,29
	faire punir	8,69	7,81	6,40	8,89	7,34	7,28	9,98
	ça ne se reproduise pas	8,22	12,05	12,40	08,65	11,23	12,25	10,2
	pour l'assurance	18,08	20,54	21,90	25,56	24,84	25,17	29,93
	il faut le faire	25,35	27,46	27,71	22,55	26,78	17,55	19,51
	autre	13,85	08,26	10,08	11,77	10,37	10,93	9,09

Source : LAU-IdF

On constate un retournement intéressant, dans les raisons invoquées pour justifier le non-renvoi. Les premières enquêtes faisaient ressortir en premier lieu l'insignifiance de l'incident (*pas la peine*), et en second lieu, le doute des victimes sur l'utilité de la démarche (*servi à rien*). Cette tendance s'est inversée puisque le doute sur l'utilité de la démarche apparaît désormais comme la première raison invoquée, devant l'insignifiance du dommage, et peut être significatif d'une croissance du scepticisme sur l'intervention policière.

Pour les victimes ayant fait appel à la police, les motifs ont également changé d'ordre. Le dépôt de plainte en vue d'une déclaration ultérieure à son assurance, qui était lors des premières enquêtes le troisième motif de dépôt de plainte, est devenu le premier, en augmentant régulièrement sur l'ensemble de la période (pour une augmentation totale de près de 12 points). Le désir de récupérer l'objet, qui était initialement le principal motif de dépôt de plainte, a ensuite disputé la deuxième place au sentiment du devoir civique (*il faut le faire*), lequel atteint cependant lors des deux dernières enquêtes ses taux les plus bas pour l'ensemble de la période. C'est très rarement un souci de prévention de la récidive ou de faire punir l'auteur qui anime les déclarants, encore que ce souci punitif se place lors de la dernière enquête à son plus haut niveau pour l'ensemble de la période (près de 10%).

Les victimes, ayant fait un renvoi aux services de police, attendent peu de leur démarche. Elles la jugent principalement comme un passage obligé pour la déclaration à l'assurance, ou comme un devoir civique.

2. Comparaison entre enquête 2013 et statistiques policières

La comparaison avec les données policières⁵⁴ est malaisée car leur catégorie de *vols au préjudice de particuliers* correspond à plusieurs modules de l'enquête : les vols personnels ici étudiés, mais aussi ceux de vélos (extraits du module vols de deux roues) et même les vols dans le logement sans effraction ou

⁵⁴ Concernant les statistiques de police, on a additionné les index 32 « Vols à la tire », 39 « Vols simples sur chantier », 40 « Vols simples sur exploitations agricoles », 42 « Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés » et 43 « Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou des lieux publics ».

entrée par ruse qui peuvent se trouver dans le module « cambriolage »⁵⁵... chaque catégorie étant par ailleurs affectée d'un taux de plainte particulier. En outre, il faut extrapoler les estimés tantôt sur le nombre d'individus de 15 ans et plus, tantôt – quand il s'agit de victimations de foyer comme les cambriolages ou les vols de deux roues – sur le nombre de ménages en Île-de-France.

Tableau 88. Vols personnels : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)

	personnels	de vélos	dans logement	total
incidence	828 560 - 948 294	311 267 - 367 203	94 104 - 127 008	1 233 931 - 1 42 505
<i>taux de plainte</i>	39,6	20	29,7	
incidence apparente	327 972 - 375 366	62 253 - 73 441	27 962 - 37 739	418 187 - 486 546
statistiques policières	519 534 (512 324*)			
échantillon	10 506			
population 15 ans et + ⁵⁶	9 578 730			
ménages franciliens ⁵⁷	5 062 077			

Source : LAU-IdF

*Ce chiffre exclut les index 39 « Vols simples sur chantier » et 40 « Vols simples sur exploitations agricoles ».

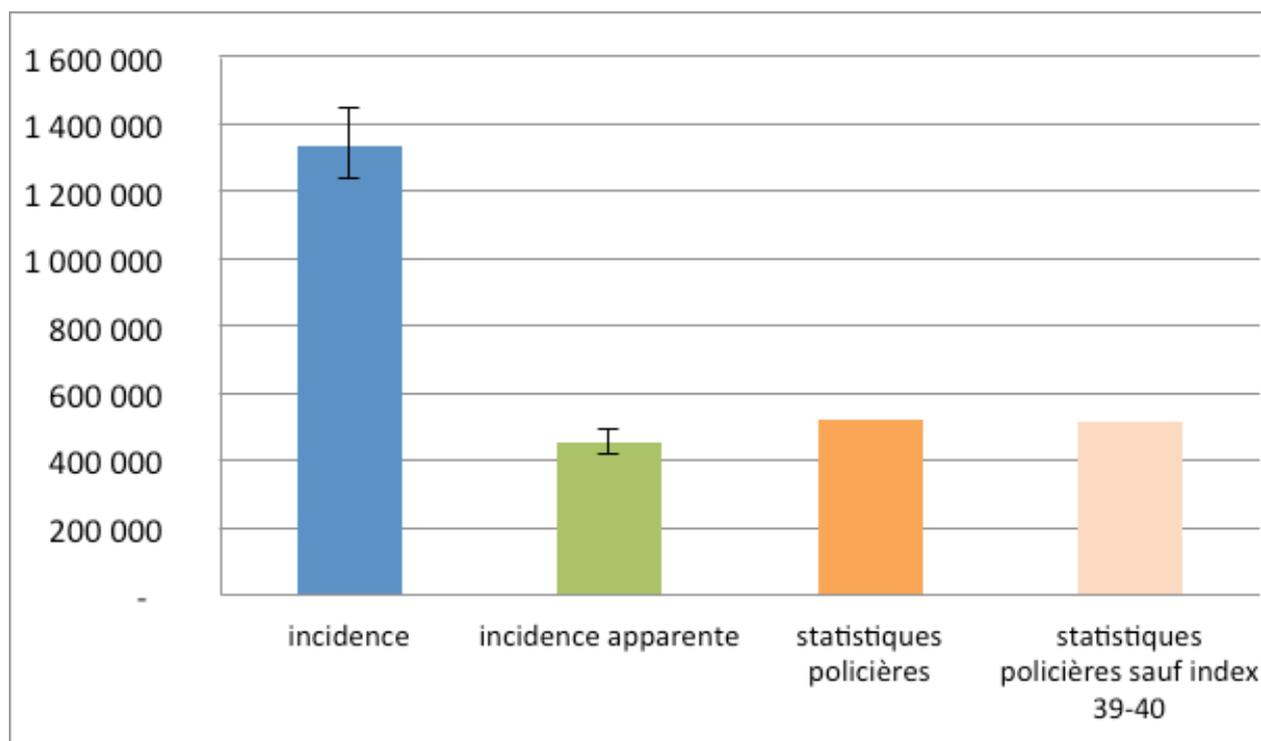
Cet exercice de comparaison permet une nouvelle fois de constater un écart conséquent entre les données policières et ce que les victimes mentionnent. Les données de l'enquête recensent entre 1 233 931 et 1 442 505 vols personnels, soit plus du double de la police, qui enregistre seulement 519 534 (512 324*). Cette différence s'explique en grande partie par le taux de plainte. La police ne peut pas enregistrer des faits qui n'ont pas été portés à sa connaissance et le cas échéant, qui n'ont pas fait l'objet d'un dépôt de plainte. Lorsque l'on dénombre le nombre de cas des enquêtés ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte (incidence apparente), les données policières se rapprochent de l'intervalle de confiance déterminé par les données de l'enquête, et se situent même au-dessus de la branche haute de la fourchette de l'enquête.

⁵⁵ Dans la pureté des principes, les atteintes enregistrées dans les modules *vols de deux roues* et *cambriolages* ne constituent pas nécessairement des victimations personnelles à l'enquêté. Celui-ci peut par exemple relater le vol du vélo de son petit frère... Pour les besoins d'une comparaison entre ordres de grandeur, on passe cependant par-dessus cette objection.

⁵⁶ La population francilienne, des 15 ans et +, utilisée dans nos calculs d'incidence, est la moyenne de la population francilienne de 2010, 2011 et 2012,

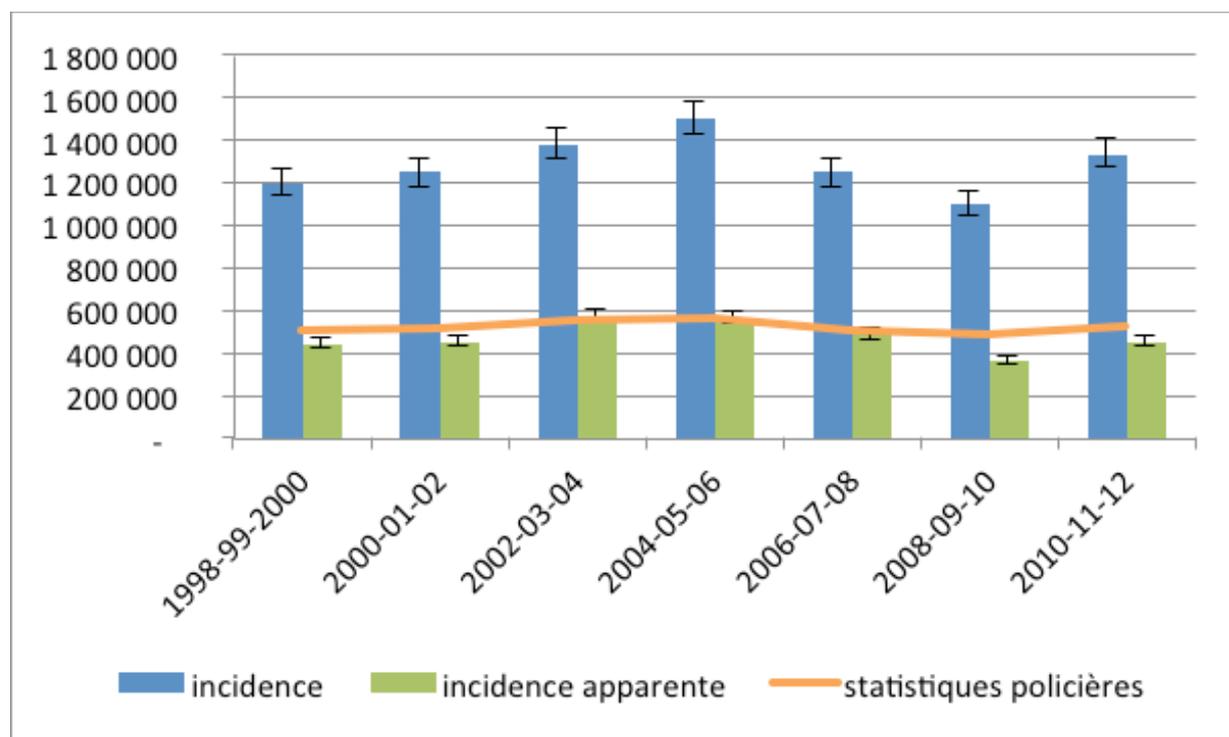
⁵⁷ Le nombre de ménages franciliens, utilisé dans nos calculs d'incidence, est la moyenne des nombres de ménages franciliens des années 2010, 2011 et 2012,

Figure 21. Vols personnels : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)



Voir évoluer cette comparaison ne fait que confirmer ces remarques : les enregistrements policiers sont très loin au-dessous des victimations mentionnées dans les enquêtes, mais se situent systématiquement dans l'ordre de grandeur de celles dont les victimes disent qu'elles les ont renvoyées.

Figure 22. Vols personnels : incidence, incidence apparente, données policières ; évolution 1998-2012



3. Les autres recours

Quels autres recours la victime peut-elle bien tenter de mobiliser ? L'assurance ? L'enquête de 2013 (resp. l'enquête de 2011) se démarque légèrement des précédentes, puisque plus d'un quart - 27,89%- (resp. 24,26%) des victimes de vols personnels ont effectué une déclaration à leur assurance, alors que cette part représentait moins d'un cinquième, lors des précédentes enquêtes. Ceux qui ne déclarent pas l'incident à leur assurance, jugent le plus souvent qu'il n'en valait pas la peine - 60,78 % - (resp. 66,09%) ou bien, que le sinistre ne paraissait pas couvert -20,42 %- (resp. 23,7%). Plus de la moitié des déclarants - 55,6 % - (resp. 45,95%), soit - 15,5 % - (resp. 11,1%) de l'ensemble des victimes, ont obtenu un remboursement, au moins partiel, de leur assurance, et - 5,39 % - (resp. 8,78%) ont leur affaire en cours de traitement par l'assurance. La part des déclarants satisfaits - 58,09 % - (resp. 57,43%) est supérieure à celle ayant obtenu un remboursement. Les déclarants qui s'estiment insatisfaits de leur assurance, comme c'est quasi-systématiquement le cas, quelle que soit l'atteinte, mettent en avant l'insuffisance du remboursement - 32,98 % - (resp. 32,79%), et dans des proportions moindres, la complexité et la lenteur de l'indemnisation - 24,47 % - (resp. 31,15%), et un attachement sentimental - 18,09% - (resp. 14,75%) à l'objet volé, jugé irremplaçable. Par rapport aux autres victimations patrimoniales, l'assurance joue un rôle mineur pour cette victimation.

Quant aux autres recours possibles, ils sont à peu près inexistants. Un peu près d'un volé sur dix - 7,64 % - (resp. 10,16%) s'adresse à la police municipale. Tandis que les recours à la mairie ou à un élu sont inférieurs à 2 % pour les deux campagnes.

Plus que la moitié de ces victimes - 55,32 % - (resp. 50%) ne prennent aucune précaution particulière à la suite de cet incident, 10,76 % (resp. 18,36%) prennent des précautions pendant un temps, et elles sont tout de même 33,22% (resp. 31,64%) à en prendre durablement.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES VOLÉS

Tableau 89. Vols personnels : âges (%) (2006-2012)

		volés - % -	échantillon - % -
2006-07-08 ⁵⁸	15-20	11,47	13
	21-30	21,41	22,11
	31-50	33,94	33,17
	51-65	18,5	18,35
	>65	14,68	13,37
	2008-09-10	15-20	9,64
21-30		19,28	20,16
31-50		37,67	34,10
51-65		19,73	18,85
>65		13,68	12,46

⁵⁸ Les chiffres qui figuraient dans le rapport de 2009 étaient faux

		volés - % -	échantillon - % -
2010-11-12	15-20	9,01	11
	21-30	25,31	26,97
	31-50	35,71	34,72
	51-65	18,17	17,01
	>65	11,80	10,3

Source : LAU-IdF

Lecture : 9,01 % des victimes de vols des volés ont entre 15 et 20 ans, tandis que la part des 15-20 ans est de 11 % dans l'échantillon de l'enquête de 2013,

Comme pour les enquêtes précédentes, les jeunes adultes de moins de 30 ans sont particulièrement présents dans cette population de volés. Si l'on croise âge et lieu du vol, on retrouve pour chaque classe d'âge un trio composé des espaces commerciaux et sportifs, des transports en commun, et de la rue et autres lieux publics, avec des proportions qui peuvent légèrement varier d'une classe à l'autre. De façon logique, le vol dans les établissements scolaires est un vol spécifique des 15-19 ans.

Tableau 90. Vols personnels : classes d'âges et lieu du vol personnel : part (%) (2008-09-10)

		logements divers	commerces, sport, loisir	transport en commun	établissement scolaire	lieu public, rue...	gare	ailleurs	ensemble des volés
15-19 ans	n	4	14	16	12	25	6	3	80
	%	5,00	17,50	20,00	15,00	31,25	7,50	3,75	100
20-24 ans	n	6	18	12	1	15	3	4	59
	%	10,17	30,51	20,34	1,69	25,42	5,08	6,78	100 %
25 ans et plus	n	53	107	129	7	76	25	74	471
	%	11,25	22,72	27,39	1,49	16,14	5,31	15,71	100 %
total	n	63	139	157	20	116	34	81	610
	%	10,33	22,79	25,74	3,28	19,02	5,57	13,28	100 %

Source : LAU-IdF

Lecture : 16 personnes de 15-19 ans ont subi un vol dans les transports en commun. 20% des vols, des 15-19 ans, ont eu lieu dans les transports en commun.

Tableau 91. Vols personnels : classes d'âges et lieu du vol personnel : part (%) (2010-11-12)

		logements divers	commerces, sport, loisir	transport en commun	établissement scolaire	lieu public, rue...	gare	ailleurs	nsp	ensemble des volés
15-19 ans	n	6	8	15	14	20	7	3	1	74
	%	8,11	10,81	20,27	18,92	27,03	9,46	4,05	1,35	100
20-24 ans	n	6	21	37	5	16	11	10	1	107
	%	5,61	19,63	34,58	4,67	14,95	10,28	9,35	0,93	100
25 ans et plus	n	62	159	207	3	121	34	86	11	683
	%	9,08	23,28	30,31	0,44	17,72	4,98	12,59	1,61	100
total	n	74	188	259	22	157	52	99	13	864
	%	8,56	21,76	29,98	2,55	18,17	6,02	11,46	1,5	100 %

Source : LAU-IdF

Lecture : 15 personnes de 15-19 ans ont subi un vol dans les transports en commun. 20,27% des vols, des 15-19 ans, ont eu lieu dans les transports en commun.

En ce qui concerne la sorte d'objets volés, les moins de 30 ans se distinguent des plus âgés par l'importance que revêt chez eux le vol d'objets électroniques tels que téléphones ou ordinateurs.

Les surreprésentations des ménages à faibles revenus (revenu mensuel brut moyen du foyer inférieur à 2 300€), de ceux qui ont dépassé l'enseignement secondaire, des étudiants, constituent vraisem-

blement des artefacts de la plus grande fréquence de victimes jeunes. En revanche, si on prend toujours l'enquête de 2013 (resp. l'enquête de 2011), on notera des différences caractéristiques touchant le type d'environnement, la sorte d'habitat ou l'appréciation portée sur son quartier : alors que la prévalence des vols personnels est de 8,22 % (resp. 5,77%) pour l'ensemble de l'échantillon, on est davantage volé si l'on habite le centre-ville -10,9 %- (resp. 7,52%), moins au contraire si l'on vit dans une zone pavillonnaire -5,78 %- (resp. 4,09%) ; le risque est accru dans des habitats collectifs -9,6 %- (resp. 6,81%), il diminue si l'on habite une maison -5,59 %- (resp. 4,14%). Les vols sont plus nombreux que la moyenne à juger leur quartier moyen -48,73 % au lieu de 44,49 %- (resp. 55,41% au lieu de 51,47%) et difficile -14,58 % au lieu de 11,46 %- (resp. 14,92% au lieu de 12,02%). Cela dit, il faut quand même garder à l'esprit que le vol personnel n'est pas un acte de proximité, il prend rarement place là où habite l'enquêté.

V – COMPARAISON DES VOLÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE

Tableau 92. Vols personnels : prévalence et incidence par zones de résidence : comparaison de sept enquêtes successives

Source : LAU-IdF

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12	
prévalence %	Paris	12,08 [10,72 - 13,45]	15,18 [13,68 - 16,68]	16,35 [14,81- 17,89]	15,88 [14,35- 17,41]	12,53 [11,15- 13,91]	10,23 [8,93- 11,53]	14,42 [12,92- 15,92]
	PC*	7,89 [7,05 - 8,74]	8,91 [8,02 - 9,80]	9,59 [8,67 - 10,51]	9,74 [9-10,48]	8,22 [7,36- 9,08]	6,16 [5,41- 6,91]	8,05 [7,2-8,9]
	GC	5,88 [5,19 - 6,58]	5,94 [5,24 - 6,64]	5,94 [5,24 - 6,64]	6,97 [6,35- 7,59]	5,13 [4,48- 5,78]	3,37 [2,84-3,9]	5,48 [4,82- 6,14]
	**							
incidence %	Paris	16,32 [14,48 - 18,16]	19,84 [17,88 - 21,80]	20,85 [18,88 - 22,82]	21,47 [19,41- 23,53]	16,08 [14,3- 17,85]	13,51 [11,8- 15,23]	18,08 [16,2- 19,97]
	PC	9,57 [8,54 - 10,59]	11,37 [10,23 - 12,51]	12,38 [11,19 - 13,57]	12,42 [11,48- 13,36]	10,09 [9,03- 11,14]	8,12 [7,13- 9,11]	9,74 [8,71- 10,77]
	GC	6,83 [6,03 - 7,64]	6,87 [6,06 - 7,67]	7,30 [6,44 - 8,16]	8,39 [7,64- 9,14]	6,34 [5,53- 7,14]	4,60 [3,89- 5,32]	6,57 [5,77- 7,36]

*Petite couronne

** Grande couronne

Les vols personnels atteignent avant tout les Parisiens, ensuite les habitants de la petite couronne et enfin ceux de la grande couronne. La part des victimes par zones de résidences n'a pas connu de changements notables (les intervalles de confiances se chevauchent). La prévalence est restée stable pour chaque zone, en dehors d'une baisse entre 2006 et 2010. L'incidence diminue depuis l'enquête de 2009, pour la petite couronne et la grande couronne. L'incidence parisienne a diminué de près de 3 points en 2011 avant de repartir à la hausse en 2013 (+4,5 %).

VI – TYPES DE VOLÉS

Pour distinguer les profils de volés, on commence par procéder à une analyse factorielle. On utilise comme variables actives celles qui concernent le vol lui-même, ainsi que les caractéristiques, les opinions et le cadre de vie de l'enquêté.

1. *Analyse Factorielle de l'enquête de 2011*

Selon un schéma désormais classique, le **1^{er} facteur** (3,93 %) concerne une **combinaison de gravité de l'incident et de renvoi**. Y contribuent, d'un côté, des variables connotant un vol à peine esquissé (simple tentative, absence d'objet dérobé) et une abstention de la victime qui ne se tourne ni vers la police, ni vers l'assurance. Les variables qui contribuent de l'autre côté de l'axe indiquent un incident sérieux (le vol a été consommé, le dommage est jugé important, il s'agit surtout d'argent, de cartes de crédit et de papiers) et une mobilisation de tous les recours possibles : dépôt de plainte et déclaration de sinistre.

Le **2^e facteur** (3,36 %) oppose les victimes de vols d'argent, de montres et de bijoux aux victimes de vols d'autres objets. D'un côté, on trouve les retraités de 60 ans et plus, et à un degré moindre, les personnes vivant seules ; de l'autre côté, des victimes jeunes (15-24 ans) et des étudiants déclarant ne pas avoir récupéré les objets volés.

Le **3^e facteur** (3,07 %) regroupe d'un côté des *apeurés* jeunes (15-19 ans) ou âgés (+60 ans), dotés de moyens inférieurs à 2300€ mensuels, et ceux qui jugent leur *cadre de vie défavorisé* ; ces enquêtés ont surtout été victimes d'un vol non lié à leur cadre professionnel. De l'autre, on trouve une population d'âge moyen (30-59 ans) de sociaux avec des revenus élevés (plus de 2300 €/mois), au sein de laquelle les cadres, professions intellectuelles ou libérales, et professions intermédiaires sont fortement représentés ; ces enquêtés ont été victimes d'un vol lié à leur cadre professionnel.

2. *Analyse Factorielle de l'enquête de 2013*

Pour 2013, on trouve à peu près la même configuration que pour 2011, avec la répartition suivante : le premier facteur explique 3,72 % de l'inertie, le second 2,99 % et le troisième 2,72 %.

L'analyse factorielle permet de dresser une typologie des vols personnels en quatre groupes.

3. *Typologie de l'enquête de 2011*

Le **1^{er} groupe** réunit un peu moins du quart (22,79 %) des victimes de vols personnels. Pour près de la quasi-totalité des membres de ce groupe, il s'agit d'un **vol consommé** (89,21 %), commis hors du lieu de travail (98,56 %). Plus souvent que la moyenne, ces vols ont occasionné des dommages importants, et ont porté sur des cartes de crédit ou chèques, des papiers d'identité, ou encore de l'argent, des montres ou bijoux. La victime a, plus souvent que la moyenne, effectué un **renvoi à la police**, avec un dépôt de plainte pour près de trois cinquième des membres (61,15 % contre 40,33 %), en vue d'une

déclaration de sinistre à l'assurance. Les personnes âgées de plus de 60 ans, les retraités et autres inactifs, les ménages de 1 ou 2 personnes sont surreprésentés dans ce groupe.

Le **2^e groupe** rassemble un peu plus d'un dixième des volés (13,44 %). Il s'agit, plus souvent que la moyenne, de tentatives de vols nocturnes de tous les objets cités dans le questionnaire. Comme ce sont des tentatives, elles n'occasionnent pas de dommage. Ces incidents ont donné lieu, plus souvent que la moyenne, à la récupération d'objets volés. Les 20-29 ans et les étudiants sont surreprésentés dans ce groupe.

Le **3^e groupe** comprend 30,49 % des volés. Les membres de ce groupe ont, plus souvent que la moyenne, subi un vol consommé, sur des vêtements ou des téléphones portables, pour lequel ils ont eu recours à la police, avec deux issues : soit le dépôt d'une plainte (51,61% contre 40,33%) en vue d'une déclaration à l'assurance, soit une absence de plainte (17,2% contre 11,8%) lorsqu'ils jugeaient que l'affaire ne concernait pas la police. Les victimes sont, plus que la moyenne, satisfaites des services de police. Ce groupe est constitué de personnes âgées entre 30 et 49 ans. Sont surreprésentées dans ce groupe les cadres et professions intellectuelles et professions intermédiaires, les ménages de 3-5 personnes aux revenus supérieur à (2300 €/mois), les hommes, les personnes se situant à gauche de l'échiquier politique, n'ayant pas de *préoccupation sécuritaire*, appartenant au groupe des *sociaux*, et bénéficiant d'un *cadre de vie très favorisé*.

Le **4^e groupe** comprend un tiers des volés (33,28 %). Il s'agit de tentatives de vols sur des téléphones et ordinateurs portables, de l'argent, des montres et des bijoux ; ces tentatives ont occasionné un dommage jugé peu important, et ont été commises en soirée plus souvent que la moyenne (21,67 % contre 16,07 %). Ces vols ont eu lieu dans les transports en commun, dans la rue ou dans un lieu public, sur le chemin du travail ou du lieu d'étude. La majorité des victimes de ce groupe n'ont pas effectué de renvoi à la police et par voie de conséquence pas de déclaration à l'assurance. Les étudiants et employés, les 15-24 ans et les ménages de 3-5 personnes sont surreprésentés dans ce groupe. Bref, il s'agit de tentatives de vols en soirée, sans recours institutionnels.

4. Typologie de l'enquête de 2013

Le **1^{er} groupe** réunit deux cinquièmes (41,55 %) des victimes de vols personnels. Il s'agit souvent de vols de téléphones portables et d'ordinateurs. Ces victimes se situent dans une tranche d'âge assez large (25-59 ans). On y trouve de tout : cadres et professions intellectuelles, professions intermédiaires, ouvriers, artisans, commerçants et chefs d'entreprises et employés. Les victimes jugent que leur dommage est important, et ont, plus souvent que la moyenne, déposé plainte pour pouvoir déclarer le sinistre à l'assurance et obtenir un remboursement. La majeure partie de ce groupe déclare être satisfaite de l'assurance et de la police.

Le **2^e groupe** rassemble un peu moins d'un cinquième des volés (18,52 %). Ce sont, à plus de la moitié, des étudiants (58,13 %) ayant entre 15 à 24 ans. Ils ont, plus souvent que les autres volés, subi un vol de jour, dans des établissements scolaires ou sur le chemin de leur lieu de travail ou d'étude. On leur a dérobé, plus souvent qu'en moyenne, des papiers d'identité, des vêtements, et des téléphones portables ou ordinateurs. Les ménages composés de 3-5 personnes sont ici surreprésentés (68,13% contre 43,75%). La moitié des victimes n'ont pas reçu de remboursement, et sont mécontents de l'assurance comme de la police.

Le **3^e groupe** comprend 14,93 % des volés. Il s'agit de vols diurnes consommés, commis dans le voisinage, ayant porté sur de l'argent, des montres ou des bijoux. Les membres de ce groupe sont des retraités âgés de +60 ans, des personnes vivant seules ou formant des ménages de deux personnes ; on y trouve, plus que dans le reste de l'échantillon, les *moralistes*, les femmes, les personnes se situant à droite, les habitants des Yvelines, ainsi que ceux qui jugent leur cadre de vie *défavorisé*.

Le **4^e groupe** comprend un quart des volés (25 %). 35,65% de ces volés n'ont subi que des tentatives ; 49,54% des victimes ont pu récupérer leurs objets ; tous les objets listés par le questionnaire sont ici présents. La moitié des victimes va jusqu'à déposer plainte auprès de la police. Les cadres et profession intellectuelles, les sociaux qui n'ont pas de préoccupation sécuritaire sont surreprésentés.

➤ Lors de l'exploitation de la première enquête, nous avons cinq groupes : les *tentatives*, les *jeunes*, les *plus de 65 ans*, le groupe de *tous les recours possibles* et enfin celui de *l'inertie face à l'assurance*. La typologie de la deuxième enquête ne présentait que quatre groupes, mais restait très similaire à la première. La seule différence notable était que l'on ne retrouvait plus le groupe spécifique des jeunes, qui s'était amalgamé à celui des tentatives. La typologie de la troisième enquête fait réapparaître ce groupe de jeunes, ainsi que celui des tentatives, un groupe de femmes âgées, et deux groupes qui se construisent suivant les recours mis en place par les victimes. Les typologies des deux dernières enquêtes leur sont très semblables : on y retrouve ainsi un groupe caractérisé par de simples tentatives et un autre par l'âge avancé de ses membres, un groupe de jeunes caractérisé par des vols réussis, dans les transports en commun, et là encore, deux groupes caractérisés par les recours mis en place par la victime.

CHAPITRE 6 - CAMBRIOLAGES

I – LES TAUX DE CAMBRIOLAGES

On quitte maintenant les victimations individuelles pour venir à celles qui atteignent l'ensemble du foyer, à commencer par le cambriolage.

En 2010, 2011 ou 2012, 9,44 % des ménages franciliens – soit quelque 477 860 foyers⁵⁹ – ont, d'après l'enquête, au moins une fois fait l'objet d'un cambriolage (c'est-à-dire qu'ils ont répondu oui à la question : « *quelqu'un a-t-il pénétré chez vous sans autorisation, ou tenté de le faire, et volé quelque chose, ou essayé de le faire, que ce soit dans votre domicile principal ou dans votre résidence secondaire, ou encore dans un local professionnel qui vous appartient ?* »)⁶⁰. Pour l'enquête précédente, ce chiffre était de 8,56%, soit quelque 424 806 foyers.

Tableau 93. Cambriolages : prévalences, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012)

		1998-99- 2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05- 06	2006-07- 08	2008-08- 10	2010-11- 12
prévalence %	générale	9,52 [8,96- 10,08]	8,59 [8,06- 9,13]	9,75 [9,18- 11,57]	10,59 [10,09- 11,09]	9,26 [8,71- 9,81]	8,56 [8,03- 9,10]	9,44 [8,88- 10]
	résidence principale*	8,19 [7,67- 8,71]	7,46 [6,96- 7,96]	8,26 [7,73- 8,79]	9,09 [8,63- 9,55]	7,89 [7,37- 8,41]	7,30 [6,80- 7,79]	8,3 [7,77- 8,83]
multivictimation**	générale	1,25	1,23	1,28	1,25	1,21	1,27	1,28
	résidence principale*	1,24	1,19	1,25	1,23	1,17	1,25	1,25
incidence -% -	générale	11,92 [11,22- 12,62]	10,57 [9,91- 11,22]	12,43 [11,71- 13,15]	13,25 [12,63- 13,87]	11,20 [10,54- 11,87]	10,87 [10,20- 11,56]	12,08 [11,37- 12,8]
	résidence principale*	10,16 [9,49- 10,77]	8,88 [8,29- 9,48]	10,35 [9,68- 11,01]	11,21 [10,64- 11,76]	9,23 [8,62- 9,84]	9,13 [8,50- 9,74]	10,38 [9,71- 11,04]

Source : LAU-IdF

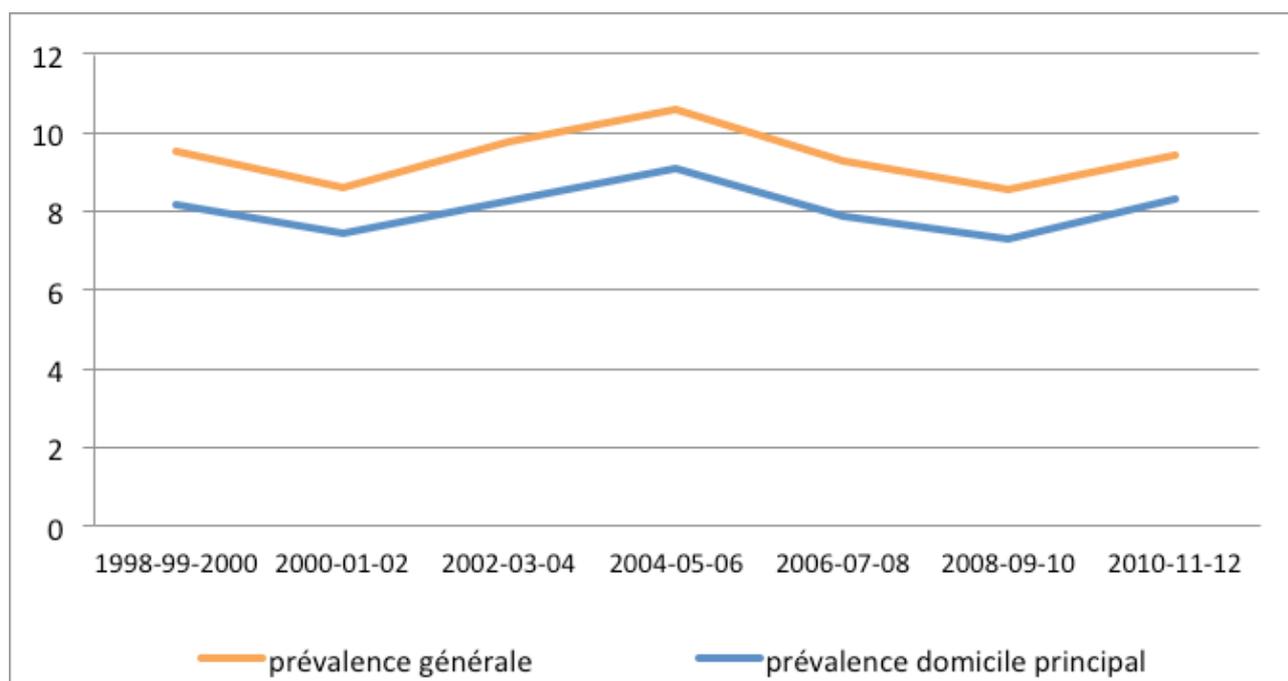
*On ne tient compte ici que des victimations commises au domicile principal.

** Calculée sur une troncature telle que $\geq 3=4$.

⁵⁹ Entre 450 et 506 milliers. Cette estimation est réalisée à partir du nombre de ménages en Île-de-France, en 2013.

⁶⁰ 992 enquêtés ont répondu affirmativement à la question-filtre, et aucun ne s'est ravisé lors de la passation du module dédié.

Figure 23. Cambriolages : évolution de la prévalence : comparaison des sept enquêtes (%)



La baisse enregistrée depuis 2007 se poursuit jusqu'à 2011, avant de monter en 2013 pour atteindre à peu près le même niveau que 2009,

Pour la campagne de 2013, le nombre moyen de faits est de 1,28⁶¹, ce qui nous donne une incidence de 12,08. Le nombre moyen des faits est pratiquement inchangé par rapport à la campagne précédente (il était de 1,27), mais comme la prévalence était plus faible, le taux d'incidence était, lui aussi, mécaniquement plus faible (soit 10,87 faits de cambriolage pour cent répondants).

En recalculant la prévalence sur les deux années les plus récentes, il est possible de comparer les scores franciliens à ceux des enquêtes nationales disponibles.

Les prévalences franciliennes se situent un peu au-dessus des résultats nationaux, ce qui ne surprend pas compte tenu de ce que l'on sait par ailleurs sur l'habituel sur-cambriolage de la région capitale. Les deux enquêtes sous examen présentent une baisse (4,19% pour l'enquête de 2011) puis une hausse (5,38% pour l'enquête de 2013). Lorsque l'on s'intéresse aux cambriolages réalisés, les scores régionaux se situent dans les mêmes ordres de grandeurs que les scores nationaux⁶². Ainsi, le sur-cambriolage francilien est dû à une part plus importante de tentatives en Île-de-France.

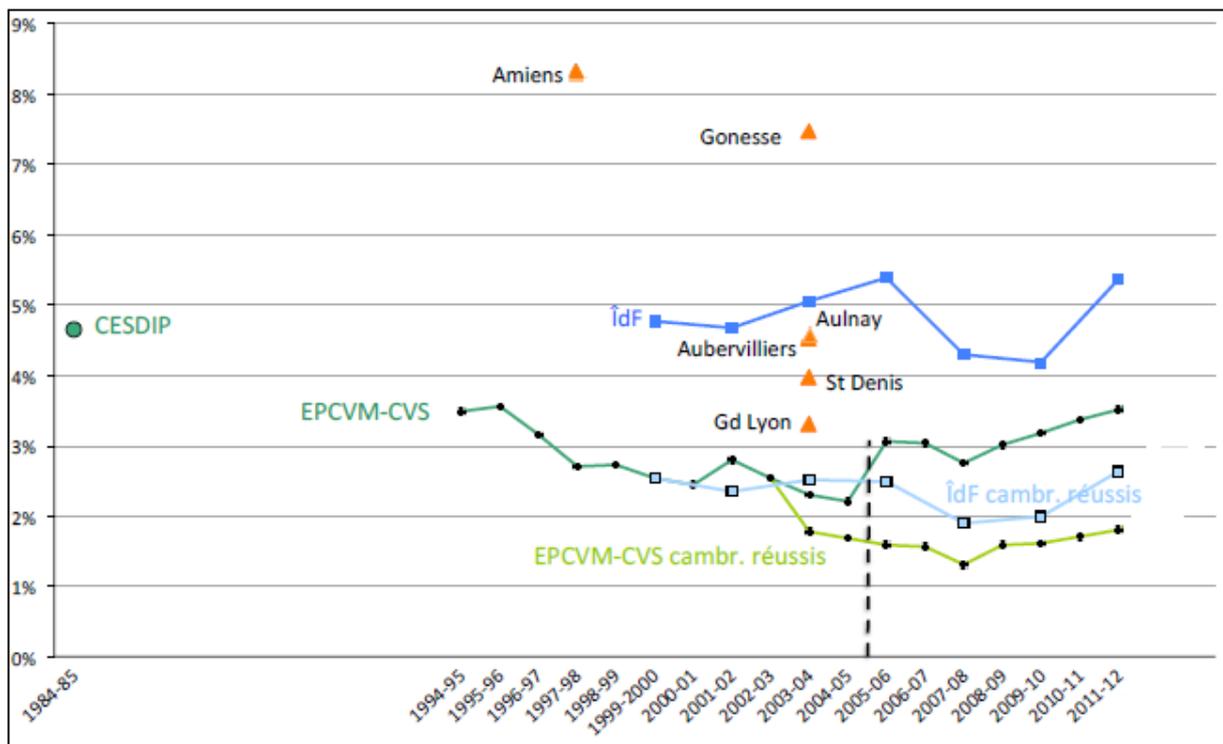
Un certain nombre de cambriolages (73 sur 905, soit 8,07 % pour l'enquête de 2011 et 62 sur 992, soit 6,25 % pour l'enquête de 2013) se sont déroulés hors Île-de-France. Une grande majorité concerne

⁶¹ 1,25 si l'on considère seulement la résidence principale. Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[>3=4]$. La multivictimation générale sans troncature est de 1,34.

⁶² L'enquête nationale n'intègre la distinction cambriolage réalisé et tentative qu'à partir de l'enquête EPCV 2005.

les maisons secondaires, soit 67 sur 81 pour l'enquête de 2011 et 53 sur 73 pour l'enquête de 2013, Si l'on s'en tient au cambriolage du domicile et de ses annexes, on ne devrait plus trouver d'incidents hors région. En fait, on en trouve encore 3 au domicile principal et 0 dans ses annexes pour les deux campagnes. On peut penser que l'enquêté était domicilié hors Île-de-France au moment des faits, et qu'il s'est installé en Île-de-France au moment de la passation du questionnaire.

Figure 24. Cambriolages, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012)



Sources : LAU-ÎdF, INSEE, CESDIP

Note de lecture : la barre en traits discontinus indique un changement important dans la formulation de la question de l'enquête nationale.

Cette fois, l'ÎdF se situe globalement au-dessus des communes de la banlieue Nord. Toutes les courbes finissent sur une hausse en fin de période. À l'échelle nationale, cette hausse fait suite à une longue période de baisse.

II – LES CIRCONSTANCES DES CAMBRIOLAGES

Si on prend l'enquête de 2011 (resp. l'enquête de 2013), on trouve que le cambriolage touche environ sept fois sur dix -74,25% au domicile principal et 85,19% avec les annexes- (resp. huit fois sur dix - 81,55 % au domicile principal – 87,9 % avec les annexes-). 8,95% (resp. 7,36 %) déclarent un cambriolage dans leur résidence secondaire, et 4,53% (resp. 2,92 %) dans un local professionnel. Cependant, les cambriolages sont le plus souvent réussis dans les locaux professionnels et résidences secondaires. Ce constat paraît logique, puisque le cambrioleur a moins de chances d'être dérangé par le propriétaire.

Comme dans les enquêtes précédentes, les trois quarts 73,59% (resp. 76,51 %) des victimations ont eu lieu par effraction ; un tout petit nombre 3,31% (resp. 3,13 %) en pénétrant dans les lieux grâce

à une fausse identité ; 13,7% (resp. 12,3 %) représentent de simples vols au domicile puisque le malfaiteur est entré par une porte ou une fenêtre laissée ouverte.

Comme précédemment, la moitié seulement des cambriolages 52,82% (resp. 53,33 %) ont finalement été consommés. Parmi ces victimes de cambriolages réussis, on trouve une part non négligeable de victimes ayant récupéré, au moins partiellement, les biens volés 9,83% (resp. 10,21 %). Ce constat ne se limite pas aux deux enquêtes sous examen, puisque les enquêtes précédentes montraient des résultats très semblables. En fin de compte, la victime juge le dommage important deux fois sur cinq -40,88% (resp. 42,94 %)- et pas important une fois sur trois -36,02% (resp. 32,86 %)-. Même une simple tentative peut causer des dégâts : une fenêtre peut être cassée ou une serrure crochétée pour forcer une entrée. On notera enfin que plus d'une fois sur trois -33,59% (resp. 36,39 %)- la victime attachait une valeur sentimentale à l'objet dérobé⁶³. Ces différents ordres de grandeur n'ont pas changé fondamentalement d'une enquête francilienne à l'autre.

La proportion de ceux chez qui le désagrément a été passager, a eu tendance à légèrement augmenter au cours des précédentes enquêtes, même s'il reflue un peu lors de la dernière. Au contraire, la part des victimes jugeant le désagrément durable avait eu tendance à baisser au cours des précédentes enquêtes, mais a remonté lors des deux dernières (Tableau 94)

Tableau 94. Cambriolages : réactions à l'intrusion (%) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012)

	1998-99-2000*	2000-01-02*	2002-03-04*	2004-05-06*	2006-07-08*	2008-09-10*	2010-11-12*
désagréable durable	33,91	31,86	27,22	28,22	26,44	28,97	32,07
désagréable passager	59,21	62,75	65,14	63,54	65,76	65,70	61,56
peu important	6,87	5,39	7,65	8,24	7,80	5,33	6,37

Source : LAU-IdF

* 8,30 % des cambriolés en 1998-99-2000 n'ont pas répondu à la question, 7,63 % en 2000-01-02, 4,39 % en 2002-03-04, 4,22 % en 2004-05-06, 5,24 % en 2006-07-08, 4,64% en 2008-09-10 et 6,65% en 2010-11-12, Pour effectuer une comparaison entre enquêtes, on ne prend en compte, dans ce tableau, que les cambriolés ayant répondu à la question.

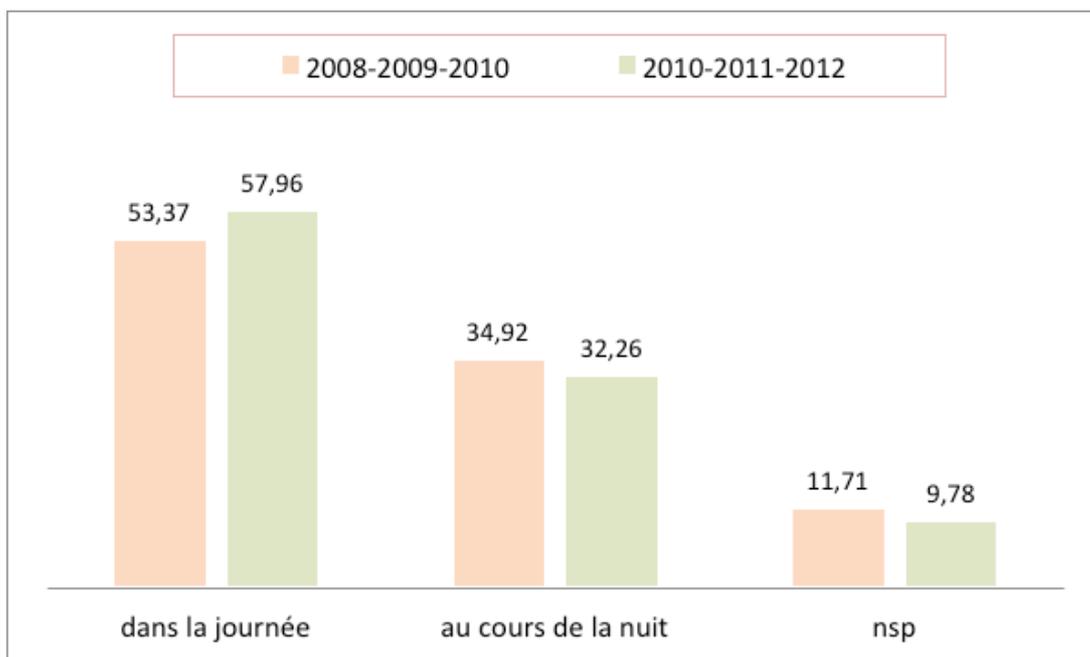
Le cambriolage se distingue aussi des autres victimations matérielles par une dimension d'intrusion dans l'espace privé qui entraîne des réactions psychologiques plus ou moins durables, en tout cas assez répandues, quoique légèrement moins lorsque le cambriolage en est resté au stade de la tentative, en sorte qu'il n'y a pas eu vraiment d'intrusion. Les résultats observés en Île-de-France sont comparables à ceux recueillis dans les enquêtes précédentes, du moins si l'on se borne à la catégorie la plus caractérisée, celle des réactions *durables*. Le fait d'avoir été confronté au cambrioleur -12,71% des

⁶³ C'est le syndrome du bougeoir de la tante Aglaé, éventuellement dénué de valeur marchande, mais apprécié comme souvenir de famille.

cas pour l'enquête 2011 (resp. 12,9 % pour l'enquête 2013)- n'entraîne pas une augmentation des réactions durables -32,17% au lieu de 27,62% (resp. 21,09 % au lieu de 29,94 %)-.

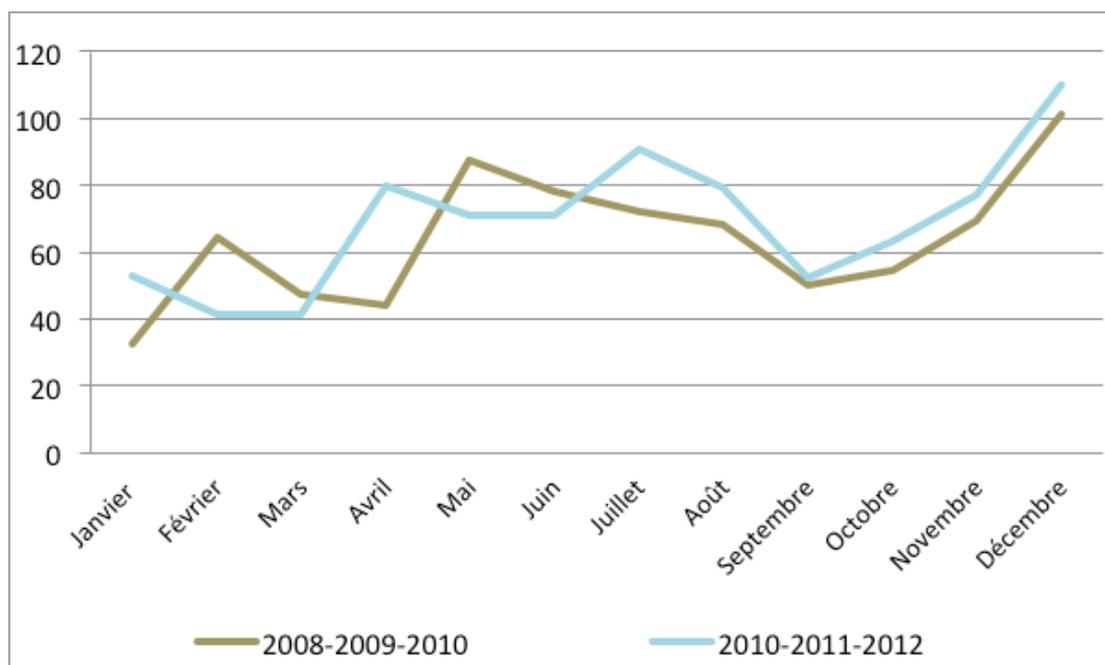
Les cambriolages sont réalisés plus souvent de jour que de nuit (Figure 25). On ne sera pas étonné de voir leur fréquence culminer pendant les vacances d'été et aux fêtes de fin d'année (figure 26). Ces périodes de l'année sont les plus souvent propices à l'absence du propriétaire, ce qui laisse le champ libre au cambrioleur, qui peut agir sans être dérangé.

Figure 25. Cambriolages, fréquence par plage horaire, Île-de-France, 2008-09-10 et 2010-11-12 (%)



Source : LAU-IdF

Figure 26. Cambriolages, fréquence mensuelle, Île-de-France, 2008-09-10 et 2010-11-12



Source : LAU-IdF

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

Tableau 95. Cambriolages : renvoi à la police ou gendarmerie : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012) (%)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
va à la police	43,55	44,74	39,57	43,89	47,33	37,02	42,04
téléphone à la police	23,18	25,95	27,68	26,36	23,92	31,60	29,74
police déjà informée	4,70	5,82	6,73	5,56	4,83	7,29	6,15
police pas informée	28,57	23,49	24,27	23,45	22,48	23,20	20,56
dépose une plainte	43,70	43,69	39,76	42,22	45,59	36,79	40,72
taux d'élucidation	9,51	8,33	11,46	8,04	7,83	7,86	9,18
taux de satisfaction	38,85	41,23	41,90	40,99	43,72	42,94	44,37

Source : LAU-IdF

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes de chaque sorte d'agression, ceux des deux dernières sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes)

Les taux de plainte des deux dernières enquêtes sont relativement bas par rapport aux années précédentes, et notamment par rapport à la campagne de 2009, qui affichait le plus fort taux de plainte de la série. On a perdu environ 9 points entre cette campagne de 2009 et celle de 2011, bien que ce taux soit un peu remonté dans celle de 2013,

Le taux de plainte varie en fonction de la réalisation ou non du cambriolage et de l'importance des dommages matériels. Lorsque le cambriolage a été réussi, 65,17% des ménages déposent une plainte contre seulement 34,83% lorsqu'il s'agit d'une tentative pour l'enquête 2011 (resp. 65,84 %, contre 33,66 % pour l'enquête 2013). Lorsque le cambriolage ou bien la tentative a entraîné des dommages matériels, jugés importants par les victimes, elles sont 54,95% à effectuer un dépôt de plainte (resp. 57,92 %). Cette proportion chute à 33,33% et 11,71% lorsque les dégâts sont jugés moyens ou inexistant (resp. 32,18 % et 9,65 %).

Ces taux de plainte paraissent beaucoup plus faibles en tout cas que ceux indiqués dans les autres enquêtes dont on dispose : la première enquête nationale et les EPCVM le situent entre 75 % et 80 %. En fait, toutes ces enquêtes comptaient tous les renvois à la police et à la gendarmerie sans discerner parmi eux les véritables dépôts de plainte. Interrogés plus en détail, bon nombre de cambriolés franciliens reconnaissent s'être bornés à téléphoner aux services officiels sans se déplacer, une démarche qui ne permet pas de déposer formellement plainte. Pourtant, dans plus de la moitié des cas⁶⁴, il s'agit de cambriolages consommés, mais les dommages apparaissent peu considérables.

⁶⁴ Parmi les 295 enquêtés qui téléphonent à la police, on dénombre 175 cambriolages réalisés, soit 59.32 % pour l'enquête de 2013. Parmi les 286 enquêtés qui téléphonent à la police, on dénombre 172 cambriolages réalisés, soit 60.14 % pour l'enquête de 2011.

La véritable différence se situe entre ceux qui s'abstiennent de tout renvoi et ceux qui en mettent un en œuvre, fût-ce seulement par téléphone. Les victimes de simples tentatives de cambriolage sont 35,13% à ne pas effectuer de renvoi à la police, contre seulement 12,55% pour les victimes de cambriolages consommés pour l'enquête 2011 (resp. 32,1 % contre 10,4 % pour l'enquête 2013). Si l'on se borne aux cambriolages réalisés, on observe un taux de renvoi de 75,91% pour l'enquête 2011 qui se décompose ainsi : 37,02% se déplacent au commissariat ou à la brigade, 7,29% déclarent que la police était déjà informée et 31,6% informent la police par téléphone (resp. 77,93 % pour l'enquête 2013, qui se décompose ainsi : 42,04 % se déplacent au commissariat ou à la brigade, 6,15 % déclarent que la police était déjà informée et 29,74 % informent la police par téléphone).

La plupart de ceux qui ne portent pas plainte se partagent en deux camps : dans l'enquête de 2013, 43,14 % estiment que ça n'en *valait pas la peine* (parce que c'étaient par exemple des tentatives ou des dommages mineurs ou inexistantes), et 41,67 % que ça n'aurait *servi à rien*, mettant en doute les capacités d'élucidation de l'affaire par les services de police et de gendarmerie. D'ailleurs, ceux qui déposent plainte pour *recupérer l'objet volé* ou pour *faire punir* l'auteur sont peu nombreux. Le taux d'élucidation est extrêmement faible pour le cambriolage – 7,86% pour l'enquête 2011 – (resp. 9,18 % pour l'enquête 2013) : les victimes sont donc plutôt lucides sur l'aide que peut leur apporter la police. Du coup, ceux qui déposent plainte effectuent le plus souvent cette démarche comme préalable à la déclaration auprès de leur assurance ou bien parce qu'*il fallait le faire*. Les raisons de renvois ou de non-renvois sont restées stables sur l'ensemble de la période étudiée, de 1998 à 2012,

Tableau 96. Cambriolages : raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie : comparaison entre enquêtes franciliennes (1998-2012) (%)

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
non-déclaration	pas la peine	39,13	42,86	42,97	41,64	42,86	35,71	43,14
	servi à rien	45,29	42,38	44,18	44,74	42,38	50,95	41,67
	ne regarde pas la police	3,99	1,9	1,61	1,50	1,90	1,43	1,96
	autre	11,59	12,86	11,24	12,13	12,86	11,90	13,24
déclaration	recupérer le bien volé	9,17	8,45	8,09	7,59	8,45	5,63	8,61
	faire punir	10,03	9,20	9,57	8,34	9,20	8,52	9,01
	ça ne se reproduise pas	20,77	20,21	22,37	24,13	20,21	24,05	19,6
	pour l'assurance	40,26	38,16	37,74	37,63	38,16	37,29	38,01
	il faut le faire	16,33	20,21	17,79	19,15	20,21	21,00	20,13

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
autre	3,44	3,77	4,45	3,15	3,77	3,50	4,64

Source : LAU-IdF

Le taux d'élucidation est resté faible, aux alentours de 8-9 % pour l'ensemble des enquêtes, à l'exception de la troisième enquête qui a enregistré un taux de 11,46 %. L'élucidation d'un cambriolage reste exceptionnelle. Cependant, 42,94% des victimes ayant déposé plainte pour l'enquête 2011 (resp. 44,37 % pour l'enquête 2013) se déclarent satisfaites de l'action de la police et de la gendarmerie : bon nombre d'entre eux ne devaient pas espérer une élucidation, mais considérer seulement qu'ils accomplissaient une démarche préalable à une déclaration de sinistre ultérieure auprès de leur assureur.

2. Comparaison entre les enquête de 2011 et 2013 et les statistiques policières

Pour la comparaison avec les statistiques policières⁶⁵, on a d'abord exclu l'index 30 avant de le prendre ensuite en compte. Cet index 30 correspond à des cambriolages dans des locaux isolés et dans des caves d'immeubles collectifs.

Lorsque l'on exclut l'index 30, les estimés de l'enquête sont près de quatre fois plus importants (rapport de 4 à 1 pour l'enquête de 2011, et 3,7 à 1 pour celle de 2013), que les enregistrements policiers. Le taux de plainte ne suffit pas à combler l'écart entre les deux sources : si l'on corrige l'incidence par le taux de plainte (incidence apparente), les enregistrements policiers sont toujours inférieurs à la branche la plus basse de la fourchette définie par l'intervalle de confiance des données de l'enquête (rapport de 1,3 à 1 pour l'enquête de 2011, de 1,4 à 1 pour l'enquête de 2013). L'écart est cependant un peu moins important que lors des précédentes campagnes.

On peut essayer de préciser ce résultat en opérant quelques distinctions. Si l'on supprime des deux côtés les intrusions par prise de fausse qualité – le cambrioleur qui se fait passer pour le facteur – la comparaison ne change guère : le rapport entre les deux sources est de toujours 4,0 pour l'enquête de 2011 et de 3,7 à 1 pour celle de 2013 ; là encore, la propension des victimes à la plainte ne suffit pas à expliquer la différence puisque les données policières se situent sous le minimum de l'incidence apparente.

Tableau 97. Cambriolages : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)

	ensemble	sauf entrée avec fausse qualité	domicile ou dans une annexe sauf entrée avec fausse qualité
incidence	464 503-529 420	440 439-503 713	399 819-459 640
taux de plainte	35,94%	36,49%	34,99%

⁶⁵ Concernant les statistiques de police et de gendarmerie, on a utilisé les index 27 « Cambriolages de locaux d'habitation principale », 28 « Cambriolages de résidences secondaires », 30 « Cambriolages d'autres lieux » et 31 « Vols avec entrée par ruse en tous lieux ».

	ensemble	sauf entrée avec fausse qualité	domicile ou dans une annexe sauf entrée avec fausse qualité
incidence apparente	166 942-190 274	160 716-183 805	139 897-160 828
statistiques policières			
cambrjolages et entrées par ruse	123 021* (147 775)		
cambrjolages contre particuliers		116 050* (140 804)	
cambrjolages de résidences principales			114 098* (138 852)
échantillon		10 568	
ménages franciliens		4 962 693	

Source : LAU-IdF

*Ce chiffre exclut l'index 30 correspondant aux 'Cambrjolages d'autres lieux' i.e. hors locaux d'habitation principale, résidences secondaires et locaux industriels, commerciaux ou financiers ; tandis que le chiffre entre parenthèses l'inclut.

Figure 27. Cambrjolages : comparaison entre enquête et statistiques policières (2008-09-10)

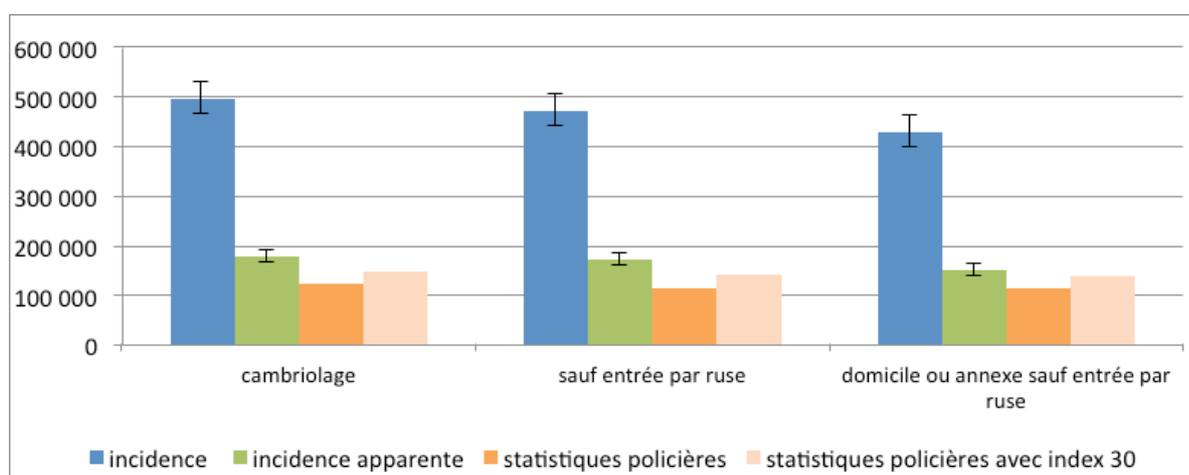


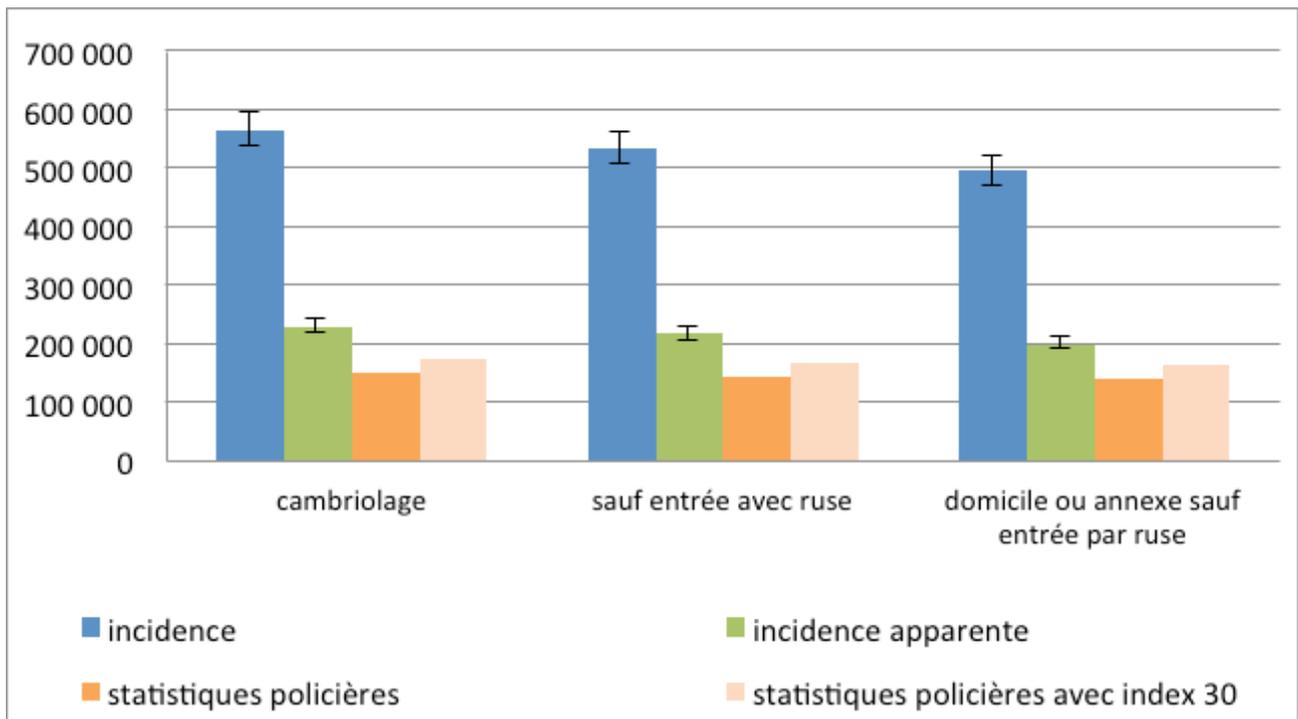
Tableau 98. Cambrjolages : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)

	ensemble	sauf entrée avec fausse qualité	domicile ou dans une annexe sauf entrée avec fausse qualité
incidence	530 030 - 599 552	500 513 - 567 585	463 241 - 527 894
taux de plainte	40,54%	40,70%	40,17%
incidence apparente	214 874 - 243 059	203 709 - 231 007	186 084 - 212 055
statistiques policières			
cambrjolages et entrées par ruse	149 533* (172 193)		
cambrjolages contre particuliers		142 731* (165 391)	
cambrjolages de résidences principales			140 558* (163 218)
échantillon		10 506	
ménages franciliens		5 062 077	

Source : LAU-IdF

*Ce chiffre exclut l'index 30 correspondant aux 'Cambrjolages d'autres lieux' i.e. hors locaux d'habitation principale, résidences secondaires et locaux industriels, commerciaux ou financiers ; tandis que le chiffre entre parenthèses l'inclut.

Figure 28. Cambriolages : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)



Exercice suivant : restreignons-nous aux seuls cambriolages au domicile en négligeant là encore les entrées par prise de fausse qualité. La divergence entre les deux sources diminue insensiblement : le rapport entre les deux sources est de 3,5 pour 1 dans l'enquête la plus récente, de 3,7 pour 1 dans la précédente. De nouveau, la correction de l'incidence par le taux de plainte ne suffit pas à expliquer l'écart entre les deux sources, même si celui-ci se réduit. L'enquête révèle une fréquence de cambriolage près de quatre fois plus élevée que celle enregistrée par les services de police et de gendarmerie. La propension des victimes à la plainte réduit l'écart entre les deux sources, sans pour autant le combler.

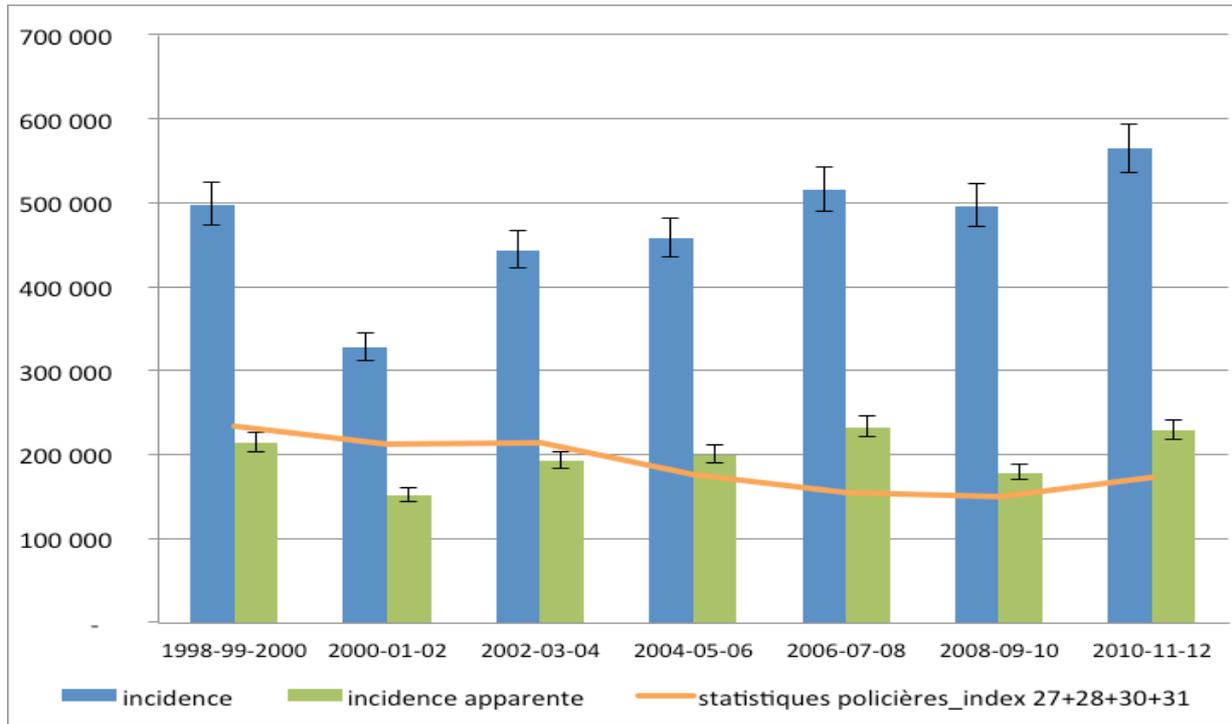
Dernier exercice : si l'on prend en compte l'index 30 (cambriolage dans des locaux isolés ou caves d'immeubles collectifs), la divergence entre statistiques officielles et estimés d'enquêtes diminue encore un peu. Pour l'enquête de 2011, à s'en tenir aux seuls cambriolages au domicile et en excluant les cas d'usurpation de qualité, les statistiques de police index 30 inclus, sont même très proches du minimum de l'intervalle de confiance pour l'incidence apparente (il n'y a plus qu'un écart d'un millier d'incidents). En revanche, pour l'enquête de 2013, l'écart reste conséquent (quelques vingtaines de milliers d'incidents).

3. Mise en série et comparaison entre enquêtes et statistiques policières

a) Cambriolage

Les statistiques policières situent les cambriolages dans un ordre de grandeur jusqu'à plus de trois fois moins important que les données d'enquêtes (figure 29). La propension à la plainte n'explique que partiellement cette différence.

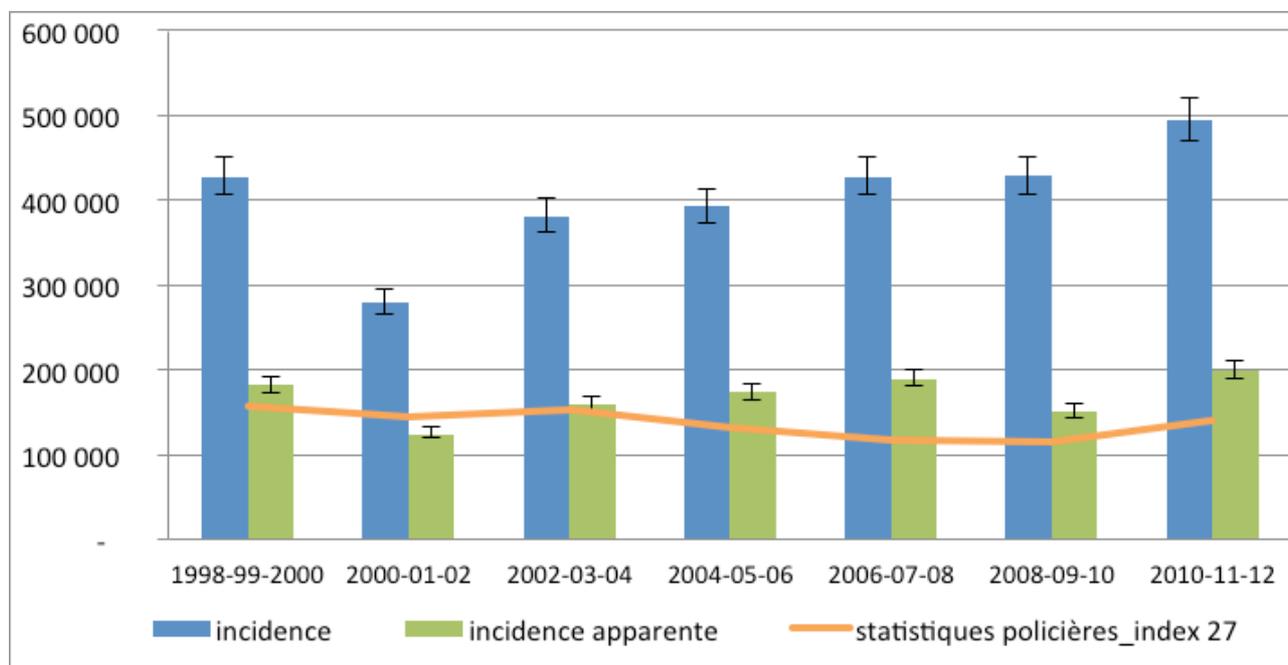
Figure 29. Cambriolages : incidence, incidence apparente, données policières (avec index 30), 1998-2012



Alors que les enregistrements policiers s'inscrivaient, lors des trois premières enquêtes, au-delà de l'incidence apparente, ils se situent en deçà à partir de la quatrième enquête. On note, d'ailleurs, à partir de la troisième enquête, un décrochage des tendances suivies par les deux sources : tandis que les statistiques de police sont en baisse, les enquêtes régionales, elles, sont en hausse (après une baisse importante lors de la seconde enquête, non-reflétée dans les statistiques de police). Après la baisse enregistrée en 2011 par rapport à 2009, tous les indicateurs repartent à la hausse pour 2013.

b) Cambriolage au domicile principal ou annexe

Figure 30. Cambriolages au domicile principal ou annexe : incidence, incidence apparente, données policières (index 27), 1998-2012



Lorsque l'on retient uniquement les cambriolages commis au domicile principal ou dans ses dépendances⁶⁶, les enquêtes franciliennes donnent des ordres de grandeur considérablement plus importants que ceux suggérés par la statistique de police, avec un écart pouvant aller jusqu'à environ 3,5 à 1 (Figure 30). Le taux de plainte, lui, est à peu près stable, en moyenne autour de 40 %. Cependant, la prise en compte de la propension des victimes à la plainte, n'explique que partiellement cette différence. La police ou la gendarmerie n'enregistre en moyenne même pas les deux tiers des cambriolages pour lesquels les enquêtés déclarent avoir déposé plainte.

Si l'on ne prenait en considération que les cambriolages consommés (autour de la moitié des cas), alors la propension à la plainte rendrait compte de la différence entre les deux sources. Autrement dit, le policier semble répugner à enregistrer comme cambriolage ce que la victime lui décrit comme une tentative. Peut-être juge-t-il plus prudent de le faire sous une autre qualification. Toutefois, les données policières excèdent un peu le nombre de cas où les victimes déclarent avoir déposé plainte *après un cambriolage consommé*, ce qui tend à prouver que la police enregistre quand même comme cambriolages un petit nombre de plaintes pour simples tentatives.

Globalement, la tendance est à la hausse sauf la chute enregistrée lors de l'enquête de 2003, Du côté policier, les variations sont moindres mais on n'y discerne pas davantage de tendance claire.

⁶⁶ On retient dans la statistique policière l'index 27 (*cambriolages de locaux d'habitation principale y compris les dépendances*).

4. *Les autres recours*

Au cours de l'enquête de 2011 (resp. l'enquête de 2013), près de trois sur cinq des victimes de cambriolages font appel à leur assurance – 56,46% – (resp. 59,58 %), un résultat en légère hausse par rapport aux enquêtes précédentes. Lorsque le cambriolage a été consommé, les victimes font une déclaration de sinistre plus de sept fois sur dix – 73,43% – (resp. 75,24 %), et lorsque le cambriolage en est resté à la simple tentative, cette part chute à quatre fois sur dix – 37,47% – (resp. 41,92 %), probablement des cas où l'essai d'intrusion a occasionné des dommages, par exemple sur la porte. En fait, 77,28% (resp. 75,55 %) des victimes de tentatives de cambriolages jugent le dommage matériel moyen ou inexistant.

Une grande majorité – 74,95% (resp. 77,16 %)- des victimes, ayant fait une déclaration de sinistre, obtiennent une indemnisation, au moins partielle, de leur assurance, ce qui ne représente au final que – 42,32% (resp. 45,97%)- de l'ensemble des cambriolés. Ils sont un peu moins nombreux – 72,6% (resp. 68,53%) – à se dire satisfaits de leur assurance et, comme toujours, c'est l'insuffisance de l'indemnisation – 50,78% (resp. 48,24 %) – qui est mise en cause par les insatisfaits, devant les délais et la complexité du remboursement -20,31% (resp. 17,65 %) –.

La proportion des victimes faisant appel à la police municipale est de 16,46% (resp. 14,21 %). Mise à part la première enquête, cette proportion est restée stable, aux alentours de 15-16 %, pour chaque enquête.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES CAMBRIOLÉS

En prenant l'enquête de 2011 (resp. l'enquête de 2013), on trouve que les cambriolés habitent plus souvent que les autres membres de l'échantillon une maison individuelle – 49,39 % contre 34,73 % dans l'échantillon – (resp. 46,37 % contre 32,16 % dans l'échantillon) et un quartier pavillonnaire – 49,06% contre 37,29% dans l'échantillon – (resp. 48,59 % contre 36,88 % dans l'échantillon), et qu'ils sont plus souvent propriétaires de leur logement – 65,41 % contre 52,85 % dans l'échantillon – (resp. 62,2 % contre 50,36 % dans l'échantillon). Les enquêtés qui habitent un immeuble de type HLM sont moins souvent exposés au cambriolage que ne peuvent l'être les enquêtés vivant dans un autre type d'immeuble collectif. Le cambrioleur préférera opérer dans une maison individuelle, car le risque de se faire repérer est moindre que dans un appartement, à cause de la proximité des voisins. Le nombre de personnes que compte le foyer ainsi que la présence d'une concierge, d'un gardien ou d'un digicode ne réduit pas l'exposition au risque par rapport à l'ensemble de l'échantillon. Les cambriolés résidant au rez-de-chaussée⁶⁷, ainsi qu'au premier étage⁶⁸ sont légèrement plus exposés au risque. Les logements

⁶⁷ Cette modalité n'existe pas en 2013, alors que 14,94 % des victimes habitent au rez-de-chaussée contre 12,02 % dans l'échantillon pour 2011

protégés par un système de sécurité (barreaux, porte blindée, alarme...) sont, curieusement, surreprésentés ; toutefois, il faut être prudent avec cette donnée, car on ne sait pas si ce système a été installé avant ou après le cambriolage ; de même pour les mesures de surveillance ou le fait de laisser les lampes allumées.

L'ancienneté dans la région et dans le quartier n'immunise pas, bien au contraire. De même, les cambriolés sont surreprésentés parmi ceux qui ont rendu service à leurs voisins -80,44 % contre 70,22% dans l'échantillon (resp. 73,49 % contre 66,88 % dans l'échantillon)-. Ils sont plus nombreux à trouver insuffisante la présence policière dans leur quartier -46,63 % contre 40,69 % dans l'échantillon (resp. 46,77 % contre 38,61 % dans l'échantillon)- et à juger leur quartier difficile -14,81% contre 12,02% dans l'échantillon (resp. 13,41 % contre 11,46 %)-, comparativement à l'ensemble de l'échantillon. Ils sont plus nombreux à rentrer tard et ont un peu plus tendance à sortir fréquemment le soir.

Les cambriolés qui ont eu un voisin également victime de cambriolage, sont très nettement surreprésentés, puisque dans notre population de cambriolés cette part atteint 50,17% (resp. 50,4%), alors que sur l'ensemble de l'échantillon celle-ci n'est que de 28,12% (resp. 31,64 %). Ils ont également plus fréquemment des parents victimes de cambriolage. Il faut être prudent dans l'interprétation de ces données. Les parents n'habitent pas forcément le même endroit, ce qui plaide pour une plus grande sensibilité des victimes aux récits de cambriolage, même si l'on ne peut totalement occulter la possibilité que les victimes habitent une zone effectivement particulièrement exposée à ce risque.

Parmi les victimes de cambriolage, sont surreprésentés les ménages dont la personne de référence est artisan, chef d'entreprise, cadre ou bien exerce une profession libérale. On constate également une surreprésentation des ménages dont la personne de référence dispose d'un revenu supérieur à 2300 €. On retrouve là un constat habituel : le cambriolage est, de manière dominante, un risque de nanti, ou de relativement nanti.

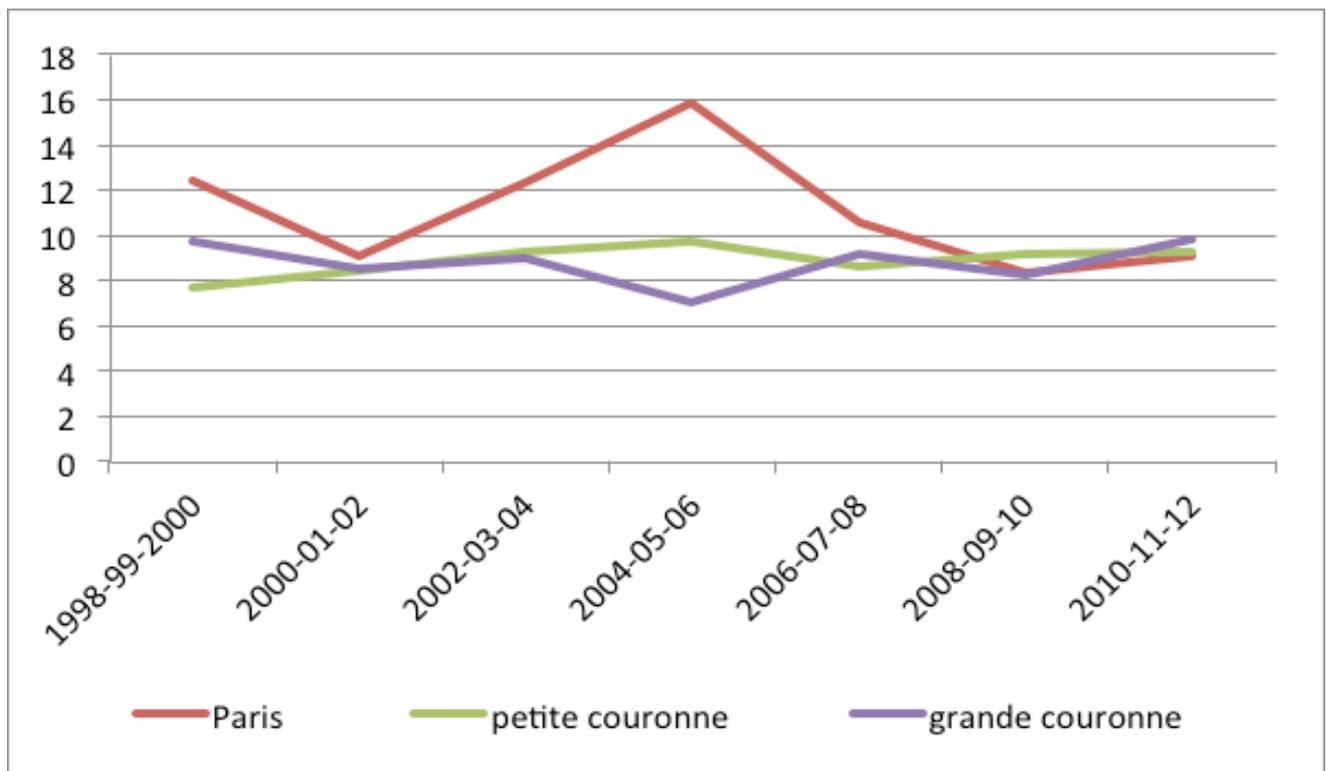
Tableau 99. Cambriolages : prévalence/incidence par zones de résidence (intervalles de confiances) : comparaison de sept enquêtes franciliennes

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
prévalence %	Paris	12,45 [11,07 - 13,83]	9,11 [7,91 - 10,31]	12,31 [10,94 - 13,68]	15,88 [14,35 - 17,41]	10,58 [9,3 - 11,86]	8,33 [7,8 - 8,86]	9,14 [8,59 - 9,69]
	petite couronne	7,69 [6,85 - 8,53]	8,45 [7,58 - 9,32]	9,25 [8,34 - 10,16]	9,74 [9- 10,48]	8,66 [7,78- 9,54]	9,14 [8,59- 9,69]	9,23 [8,68- 9,78]
	grande couronne	9,67 [8,80 - 10,55]	8,46 [7,64 - 9,28]	8,91 [8,07 - 9,75]	6,97 [6,35- 7,59]	9,14 [8,28- 9,99]	8,18 [7,66- 8,7]	9,77 [9,2- 10,34]

⁶⁸ Cette modalité n'existe pas en 2013, alors que 18,85 % des victimes habitent au premier étage contre 18,57 % dans l'échantillon pour 2011

inci- dence %	Paris	15,03 [13,54 - 16,53]	11,69 [10,35- 13,03]	15,35 [13,64 - 17,06]	21,47 [19,41- 23,53]	12,44 [10,94- 13,95]	10,05 [9,41- 10,68]	11,85 [11,14- 12,57]
	petite couronne	9,64 [8,71 - 10,57]	9,96 [9,02 - 10,90]	11,80 [10,64 - 12,96]	12,42 [11,48- 13,36]	11,02 [9,90- 12,13]	11,79 [11,08- 12,5]	11,64 [10,75- 12,12]
	grande couronne	11,58 [10,64 - 12,53]	10,14 [9,25 - 11,03]	11,52 [10,43 - 12,61]	8,39 [7,64- 9,14]	10,78 [9,77- 11,78]	10,40 [9,74- 11,07]	12,56 [11,83- 13,29]

Figure 31. Cambriolage : évolution de la prévalence par zones de résidence : comparaison des sept enquêtes



On n'observe pas de réelles tendances, dans l'évolution de la prévalence par zones, sur l'ensemble de notre période d'étude.

Lors des cinq premières enquêtes, le risque de cambriolage était plus élevé à Paris qu'en banlieue, et se situait presque toujours à des niveaux assez proches pour la grande et petite couronne. Cependant lors des deux dernières vagues, le risque des parisiens est passé légèrement en-dessous de celui de la petite couronne, et également de la grande, pour la dernière enquête. Les cambriolages sont plus souvent consommés à Paris 53,14 %, 52,83% dans la grande couronne et 52,65% dans la petite couronne en ce qui concerne l'enquête de 2011 (resp. 54,17% en petite couronne, 53,18% en grande couronne et 52,08% à Paris pour l'enquête de 2013).

Le cambriolage parisien présente des caractéristiques qui lui donnent un profil différent de son homologue banlieusard. On note une survictimation des enquêtés résidents en maison individuelle et en quartier pavillonnaire pour la grande et petite couronne, mais pas à Paris – un artefact des différences d'habitat.

Quelle que soit la zone, les propriétaires de leur logement sont surreprésentés, mais de façon plus marquée en grande banlieue – 78,98% contre 65,41% pour l'enquête de 2011 (resp. 73,18 % contre 62,2 % pour l'enquête de 2013). La surexposition des rez-de-chaussée et des tout premiers étages est plus marquée en grande banlieue qu'à Paris, tandis que pour la petite couronne, cette surexposition est quasi inexistante.

Le jeu dissuasif des gardiens, concierges et digicodes apparaît à peine en banlieue. On retrouve partout la surexposition des logements protégés ou éclairés. Les équipements tels que barreaux, porte blindée, système d'alarme, système de télédétection, serrure multipoints ne semblent pas jouer de rôle protecteur puisque les logements équipés sont surreprésentés, en banlieue, mais encore une fois on ignore si l'installation de ces équipements est survenue avant ou après le cambriolage. Du reste, cette surreprésentation peut être due au fait que les victimes habitent une zone plus exposée au risque.

Les foyers les plus prospères, avec plus de 2300 € de revenus, sont surreprésentés, toutefois de façon plus marquée en grande couronne. Les catégories socioprofessionnelles surexposées sont les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, quelle que soit la zone, les cadres et professions libérales pour la banlieue, et les professions intermédiaires pour la grande couronne.

Les cambriolés qui jugent leur quartier difficile sont particulièrement concentrés en petite couronne – 18,11% contre 14,81% pour l'enquête de 2011 (resp. 18,61 % contre 13,41 % pour l'enquête de 2013).

VI – TYPES DE CAMBRIOLÉS

Nous allons réaliser ici une analyse factorielle en prenant comme variables actives les modalités décrivant le cambriolage en lui-même, celles concernant les caractéristiques du ménage, les types d'opinion et le sentiment sur le cadre de vie.

1. *Analyse factorielle de l'enquête de 2011*

Le **1^{er} facteur** (3,86 %) est, comme d'habitude, structuré par une **combinaison de la gravité des faits et des renvois opérés par la victime**. D'un côté, il est question de simples tentatives, de dommages faibles ou inexistants et d'une inertie de l'enquêté qui n'a fait appel ni à la police, ni à l'assurance. De l'autre, on trouve des cambriolages consommés, des dommages conséquents, avec parfois un attachement sentimental aux objets perdus, qui vont de pair avec un dépôt de plainte, surtout aux fins d'indemnisation, c'est-à-dire comme formalité préalable à la déclaration de sinistre auprès de l'assurance.

Le **2^e facteur** (2,99 %) est construit à partir de **profils géosociaux différents**. D'un côté, on trouve des retraités, âgés de plus de 60 ans, des ménages constitués de 2 personnes avec des ressources supérieures à 2300€, habitant les Hauts-de-Seine, bénéficiant d'un cadre de vie très favorisé et jugeant

leur quartier agréable. On trouve aussi les cambriolés dont c'est la résidence secondaire qui a été touchée, ce qui explique que les faits se sont produits hors Île-de-France. Les dommages ne sont pas jugés importants et les victimes se déclarent satisfaites de leur assurance et de l'action de la police. De l'autre côté, on trouve les ménages de 3 à 5 personnes, aux revenus inférieurs à 2300€, les personnes évoluant dans un *cadre de vie défavorisé* et jugeant leur quartier difficile. Sont surreprésentés ici les habitants de Seine-Saint-Denis, les employés, ainsi que les vols au domicile principal avec des dommages importants.

Le **3^e facteur** (2,66 %) oppose les cambriolés selon le **retentissement de l'incident, leur statut social, et leur cadre de vie**. On trouve, d'un côté, un fort retentissement de l'incident (désagrément durable, valeur sentimentale attachée aux objets dérobés, dommages importants, mal compensés par l'assurance), des cambriolés précaires (retraités, employés, revenus inférieurs à 2300€), évoluant dans un *cadre de vie défavorisé*, plutôt en banlieue pauvre (Seine-Saint-Denis), avec une opinion défavorable du quartier. De l'autre côté, on trouve également un faible retentissement de l'incident (pas de dommages importants, pas de désagrément durable), des cambriolés aisés, vivant dans les Yvelines, on trouve des habitants de banlieue riche, avec une position confortable, et un faible retentissement de l'incident.

2. *Analyse factorielle de l'enquête de 2013*

L'analyse factorielle de l'enquête de 2013 produit des résultats très proches de ceux obtenus en 2011 avec la distribution suivante : le 1^{er} facteur explique 3,81% de l'inertie, le 2^e explique 2,97% et le 3^e explique 2,54%.

Les facteurs extraits de ces analyses factorielles nous permettent de réaliser une classification qui fait apparaître cinq groupes de cambriolés.

3. *Classification pour l'enquête de 2011*

La **1^{ère} classe** regroupe un peu plus du quart (29,17 %) des cambriolés. Les victimes ont subi plus souvent que la moyenne des **dommages importants** avec une forte valeur sentimentale des objets dérobés. Il s'agit plus souvent de cambriolages réalisés, ayant fait l'objet d'un renvoi avec dépôt de plainte (54,17 % contre 36,8 %). Les membres de ce groupe, plus que les autres, se montrent insatisfaits de l'action policière et du traitement de l'incident par l'assurance. Ces cambriolages ont, plus que la moyenne, été réalisés par effraction, de jour, sans que l'auteur soit dérangé par la victime. Sont ici surreprésentés les Parisiens, les ménages d'une personne, les cadres et professions intellectuelles, ainsi que les personnes se situant à gauche.

La **2^e classe** comprend un peu moins d'un cinquième (18,23 %) des cambriolés. Les cambriolages consommés, commis pendant la **nuît** et dans des **locaux professionnels** sont surreprésentés dans ce groupe. Les cambriolés sont mécontents de leur assurance, en revanche la part des cambriolages élucidés est plus importante que dans le reste de l'échantillon. Sont ici surreprésentées les habitants des Yvelines, les artisans et commerçants, les ouvriers, les ménages composés de 3 à 5 personnes, les personnes

évoluant dans un *cadre de vie plutôt favorisé*. 46,06% des victimes de cette classe (contre 20,33% dans l'échantillon) déclarent ne pas s'être trouvées en présence du cambrioleur. Elles déclarent plus souvent que les autres avoir l'intention de prendre des précautions particulières pour mieux protéger leurs biens.

La **3^e classe** réunit un peu plus d'un quart des cambriolés (27,18 %). Il s'agit, plus que la moyenne, d'une simple **tentative** : aucun objet n'a été volé, aucun dommage n'a été constaté, et il n'y a donc pas de raison de déposer plainte ou de faire une déclaration à l'assurance. 29,67% de ces cambriolés (contre 12,71% dans l'échantillon) étaient sur place au moment de l'effraction, ce qui a peut-être dissuadé les cambrioleurs. Les enquêtés ont moins que la moyenne l'intention de prendre des précautions particulières pour préserver leur biens. Les cadres et professions libérales et intellectuelles supérieures, les employés, les ménages de 3 à 5 personnes sont surreprésentés dans cette classe.

La **4^e classe** comprend un sixième (16,13 %) des cambriolés. Il s'agit plus que d'habitude d'un cambriolage commis au domicile principal (annexes comprises). Cet incident a donné lieu, plus souvent que la moyenne, à un **renvoi** mais sans dépôt de plainte. Les membres de ce groupe se disent satisfaits, plus souvent que les autres, de l'action policière. Les personnes âgées de plus de 60 ans, se situant politiquement à droite, les ménages composés de 2 personnes, les retraités, ainsi que les habitants de l'Essonne sont surreprésentés dans ce groupe.

La **5^e classe** se compose d'un peu moins d'un dixième (9,28 %) des cambriolés. Il s'agit principalement d'actes commis hors Île-de-France dans des résidences secondaires où il n'y avait personne, et les dommages subis ne sont pas jugés importants. L'incident a toutefois donné lieu à un **renvoi** auprès des services de police, **avec dépôt de plainte**. Sont surreprésentés dans ce groupe les retraités âgés de plus de 60 ans, les ménages composés de 2 personnes, les habitants des Hauts-de-Seine, les personnes se situant au centre droit, ainsi que ceux bénéficiant d'un *cadre de vie très favorisé*.

4. Classification pour l'enquête de 2013

À quelques différences près, l'enquête de 2013 donne lieu à une classification semblable à celle obtenue en 2011 avec 5 classes, constituées de la façon suivante : 25,4% d'enquêtés se situent dans la 1^{ère} classe, 13,31% dans la 2^e, 21,27% dans la 3^e, 16,83% dans la 4^e et 23,19% dans la dernière classe.

➤ La classification réalisée, lors de la première enquête définissait quatre groupes construits par rapport aux caractéristiques du ménage : *banlieues, Parisiens, personnes âgées et tentatives*. Pour la deuxième et troisième enquêtes, la typologie faisait ressortir 4 groupes, constitués cette fois-ci à partir du cambriolage en lui-même : un groupe où l'incident ne fait l'objet d'**aucun renvoi**, deux groupes construits à partir du lieu du cambriolage (**domicile principal/hors domicile principal**), et un groupe caractérisé par le **renvoi à la police**. La typologie sous examen suit cette construction à partir de l'incident même, et présente les mêmes groupes que précédemment, avec toutefois une scission du groupe caractérisé

par le **renvoi à la police**, qui en forme désormais deux : un groupe d'enquêtés ayant effectué un **renvoi sans dépôt de plainte**, et un autre **avec dépôt de plainte**

CHAPITRE 7 - LES ATTEINTES AUX VÉHICULES

Nous restons dans le cadre de victimations qui atteignent le ménage tout entier, mais cette fois-ci avec des fréquences inusitées pour les autres victimations.

I – LES TAUX D'ATTEINTES AUX VÉHICULES

Tableau 100. Atteintes aux véhicules : prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) (2008-09-10)

		vols de voiture	vols à la roulotte***	dégradations, destructions de véhicules	vols de deux roues
prévalence % -	générale	7,98 [7,46-8,5]	2,16 [11,54-12,78]	15,82 [15,12-16,52]	7,27 [6,77-7,77]
	en Île-de-France*	7,66 [7,16-8,19]	11,60 [11-12,23]	15,18 [14,5-15,88]	7,05 [6,57-7,55]
prévalence ménages équipés %	générale	10,02 [9,38-10,66]	5,28 [4,51-16,05]	19,88 [19,03-20,73]	15,74 [14,72-16,76]
	en Île-de-France	9,63 [9,01-10,28]	4,58 [13,83-15,35]	19,07 [18,24-19,93]	15,27 [14,27-16,31]
multivictimation **	<i>générale</i>	<i>1,62</i>	<i>1,52</i>	<i>1,64</i>	<i>1,38</i>
	<i>en Île-de-France*</i>	<i>1,65</i>	<i>1,53</i>	<i>1,64</i>	<i>1,39</i>
incidence % -	générale	12,96 [12,12-13,8]	18,46 [17,51-19,4]	25,93 [24,79-27,07]	10,05 [9,37-10,74]
	en Île-de-France*	12,39 [11,81-13,51]	7,75 [16,83-18,71]	24,9 [23,78-26,04]	9,8 [9,13-10,49]
incidence ménages équipés %	générale	16,27 [15,23-17,31]	3,20 [22,03-24,36]	32,58 [31,19-33,98]	21,77 [20,36-23,18]
	en Île-de-France	15,89 [14,87-16,96]	2,31 [21,16-23,49]	31,27 [29,91-32,69]	21,23 [19,84-22,67]

Source : LAU-IdF

* On ne tient compte ici que des victimations de Franciliens survenues en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

*** On appelle ainsi les vols dans et sur les voitures.

Tableau 101. Atteintes aux véhicules : prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) (2010-11-12)

		vols de voiture	vols à la roulotte***	dégradations, destructions de véhicules	vols de deux roues
prévalence % -	générale	7 [6,51-7,49]	2,48 [11,85-13,11]	16,75 [16,04-17,46]	7,86 [7,35-8,37]
	en Île-de-France*	6,78 [6,3-7,26]	1,96 [11,33-12,58]	16,11 [15,41-16,82]	7,61 [7,1-8,11]
prévalence ménages équipés %	générale	8,81 [8,2-9,42]	5,71 [14,93-16,49]	21,09 [20,21-21,97]	16,72 [15,68-17,76]
	en Île-de-France	8,53 [7,93-9,13]	5,05 [14,28-15,82]	20,29 [19,42-21,15]	16,17 [15,15-17,20]
multivictimation **	<i>générale</i>	<i>1,45</i>	<i>1,35</i>	<i>1,58</i>	<i>1,31</i>
	<i>en Île-de-France*</i>	<i>1,45</i>	<i>1,36</i>	<i>1,59</i>	<i>1,32</i>
incidence % -	générale	10,19 [9,48-10,9]	16,91 [16,05-17,7]	26,53 [25,4-27,66]	10,34 [9,67-11,02]
	en Île-de-France*	9,83 [9,13-10,53]	6,26 [15,41-17,11]	25,61 [24,5-26,74]	10,04 [9,37-22,7]
incidence ménages	générale	12,83 [11,94-13,71]	1,29 [20,23-22,34]	33,4 [32,02-34,79]	22 [20,63-23,37]

équipés %		vols de voiture	vols à la rou- lotte***	dégradations, destructions de véhicules	vols de deux roues
	en Île-de-France	12,37 [11,5- 13,24]	0,47 [19,42-21,51]	32,26 [30,88-33,63]	21,34 [20-22,7]

Source : LAU-IdF

* On ne tient compte ici que des victimations de Franciliens survenues en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

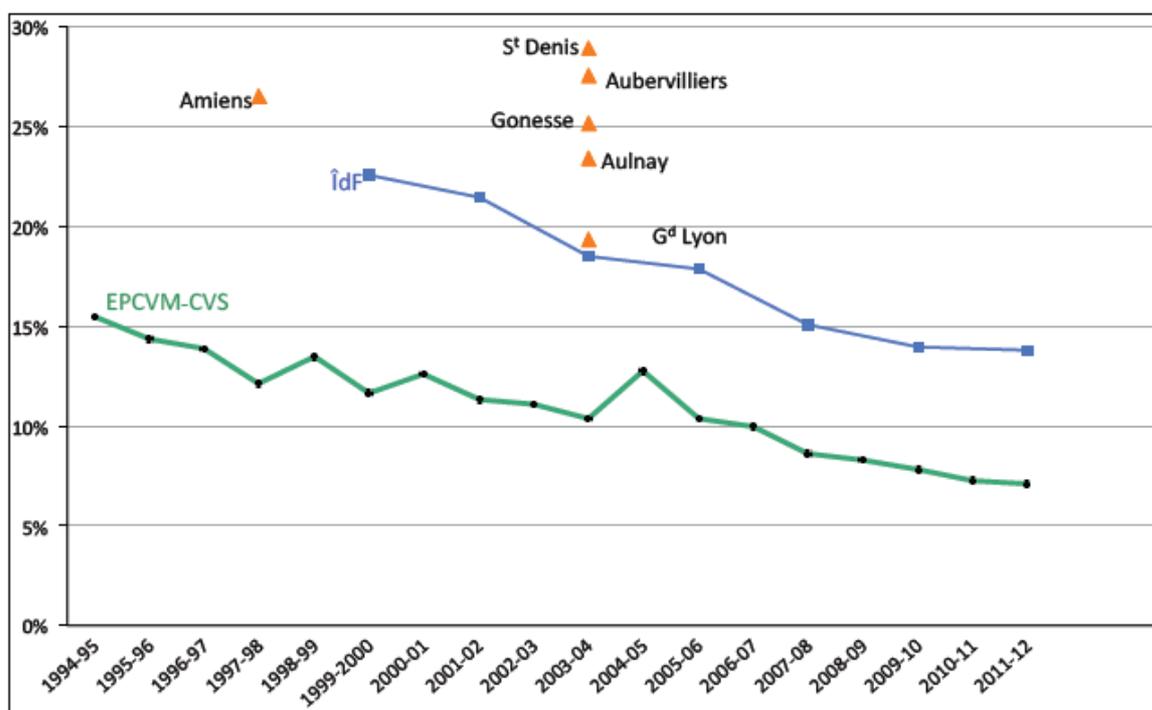
*** On appelle ainsi les vols dans et sur les voitures.

7 % des ménages franciliens – soit quelque 354 000 foyers ont, d’après l’enquête, fait l’objet d’un vol de *voiture... ou encore de camionnette ou de camion utilisé à titre privé*, au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012, Le vol d’objet dans ou sur un véhicule et la dégradation de véhicule donne à voir des prévalences encore plus élevées (autour de 632 000 et 848 000 foyers, respectivement, pour les mêmes années).

Il a en va différemment pour les vols de deux roues qui atteignent moins de ménages franciliens, parce que moins de ménages en sont équipés. De fait, ces résultats sont un peu trompeurs dans la mesure où ne sont exposés au risque que les ménages qui possèdent un véhicule, ou en possédaient un durant la période observée ; c’est pourquoi il est préférable de recalculer les différents taux sur la seule base des ménages équipés, ce qui, naturellement, les fait grimper : un cinquième des ménages franciliens (21 %) possédant une véhicule ont ainsi été victimes d’au moins une dégradation entre le début de 2010 et la fin de l’année 2012, Cet effet inflationniste est particulièrement marqué pour les vols de deux roues dans la mesure où le nombre de ménages équipés est plus faible que celui possédant une voiture.

Les enquêtes nationales antérieures ne distinguaient pas vols de véhicules et vols dans les véhicules (*à la roulotte*) de sorte qu’il fallait disposer de taux combinés (vols de/dans les véhicules). Les enquêtes nationales CVS, mises en place à partir de 2007, intègrent, au contraire, cette distinction.

Figure 32. Risque de vols de/dans les voitures dans les ménages équipés, diverses enquêtes (1994-2012)



Sources : LAU-ÎdF, INSEE, CESDIP

Le mouvement de baisse des vols de/dans les voitures se retrouve et dans les enquêtes nationales et dans celles réalisées en Île-de-France. Ces dernières se situent, assez logiquement, entre les ordres de grandeur nationaux et ceux des enquêtes locales, notamment dans la banlieue nord.

1. Les taux de vols de voitures⁶⁹

Tableau 102. Vols de voiture : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012)

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
prévalence – % -	générale	14,85 [14,17-15,53]	13,72 [13,06-14,38]	11,55 [10,94-12,16]	9,45 [8,98-9,92]	8,95 [8,4 - 9,5]	7,98 [7,46-8,5]	7 [6,51-7,49]
	en Île-de-France*	14,10 [13,43-14,77]	12,99 [12,35-13,63]	10,91 [10,31-11,51]	8,93 [8,47-9,39]	8,58 [8,04 - 9,12]	7,66 [7,16-8,19]	6,78 [6,3-7,26]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	18,52[17,69-19,35]	17,29 [16,48-18,01]	14,58 [13,82-15,34]	11,97 [11,39-12,55]	10,98 [10,32-11,64]	10,02 [9,38-10,66]	8,81 [8,2-9,42]
	en Île-de-France*	17,58 [16,77-18,39]	16,37 [15,58-17,16]	13,78 [13,04-14,52]	11,31 [10,74-11,88]	10,53 [9,88-11,18]	9,63 [9,01-10,28]	8,53 [7,93-9,13]
multivictimation**	générale	1,53	1,53	1,49	1,51	1,44	1,62	1,45
	en Île-de-France*	1,54	1,55	1,51	1,53	1,44	1,65	1,45
incidence %	générale	22,77 [21,72-23,81]	21,03 [20,02-22,04]	17,23 [16,32-18,14]	14,26 [13,55-14,97]	12,87 [12,09 - 13,65]	12,96 [12,12-13,8]	10,19 [9,48-10,9]
	en Île-de-France*	21,74 [20,71-22,78]	20,12 [19,13-21,11]	16,45 [15,54-17,35]	13,69 [12,98-14,40]	12,38 [11,75 - 13,00]	12,39 [11,81-13,51]	9,83 [9,13-10,53]
incidence du risque	générale	28,39 [27,12-29,66]	26,44 [25,26-27,75]	21,75 [20,62-22,88]	18,06 [17,19-18,94]	15,79 [14,84-16,74]	16,27 [15,23-17,31]	12,83 [11,94-13,71]

⁶⁹ Respectivement, nous avons 843 et 735 enquêtés qui ont répondu affirmativement à la question-filtre, et aucun ne s'est ravisé pour les enquêtes de 2011 et 2013.

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
(ménages équipés) %	en Île-de-France*	27,11 [25,86-28,36]	25,36 [24,13-26,58]	20,77 [19,65-21,88]	17,34 [16,46-18,21]	15,19 [14,50-15,87]	15,89 [14,87-16,96]	12,37 [11,5-13,24]

Source : LAU-ÎdF

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

La comparaison est d'autant plus ardue que l'équipement automobile des ménages varie selon les endroits et selon les époques. On peut définir un taux de risque en considérant seulement les enquêtés qui déclarent leur ménage équipé d'au moins une voiture et en ajoutant ceux qui se déclarent volés bien que n'ayant pas mentionné la possession de véhicule à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient une voiture au moment du vol, mais qui n'en ont plus lors de l'enquête. Ainsi, 79,58 % pour l'enquête de 2011 et 79,43% pour l'enquête de 2013 des ménages de l'échantillon sont équipés d'au moins un véhicule, avec en moyenne 1,50 véhicule par foyer. La différence entre risque et prévalence est ici plus modérée que pour les deux roues car la voiture est plus répandue.

Sur la période 2010-11-12, le nombre moyen de faits (multivictimation) par ménage est de 1,45 pour les vols de voitures, avec une incidence correspondante de 10,19 %. Lorsque l'on calcule l'incidence en fonction des ménages équipés ce taux monte à 12,83 %, soit une différence d'un peu plus de 2,5 points par rapport à 2009, Pour les vols de deux roues, cette différence est plus flagrante, puisque l'incidence passe du simple à plus du double, lorsque l'on tient compte des seuls ménages équipés de deux roues. On passe ainsi d'une incidence de 10,34 % à 22 %.

Pour l'enquête de 2011, un petit nombre des ménages victimes de vols de voitures – 38 sur 843 – l'ont été en dehors de l'Île-de-France. Ces vols ont été commis en grande partie pendant les mois de juin, juillet et août (21 vols de voitures hors Île-de-France sur 38, soit un peu plus de 55 %), ce qui correspond à des périodes de vacances. On peut donc émettre l'hypothèse selon laquelle ces vols ont été réalisés sur le lieu de vacances ou lors de voyages, hors Île-de-France, des Franciliens. Compte tenu de cette correction, la prévalence se situerait à 7,66 %, et le risque à 9,63 %. Avec un nombre moyen de faits (multivictimation) de 1,65⁷⁰, l'incidence serait de 12,39 % et elle grimperait à 15,89 % si on la calculait à partir du risque.

On n'obtient pas pour autant les vols de voitures en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des vols de voitures subis par nos enquêtés, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

⁷⁰ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$. La multivictimation sans troncature est de 1,7 pour l'enquête de 2011.

La comparaison avec les précédentes enquêtes fait apparaître une baisse de la prévalence générale et en Île-de-France. Entre l'enquête 2001 et l'enquête 2013, la prévalence générale a baissé d'environ 8 points, et celle d'Île-de-France d'environ 7 points. La prévalence pour les ménages équipés a encore plus baissé (environ 10 points).

Lorsque l'on compare l'enquête Île-de-France à l'enquête nationale CVS, on observe une prévalence, et un risque (prévalence des ménages équipés) nettement supérieurs, pour les périodes 2009-2010 et 2011-2012, Pour les Franciliens, la prévalence se situe respectivement à 4,93 % et 4,19 % et le risque à 6,2 % et 5,27 %, tandis que les scores nationaux atteignent respectivement 2,14 % et 1,73 % pour la prévalence et 2,57 % et 2,12 % pour le risque. Les scores régionaux sont supérieurs aux scores nationaux, ce qui laisse supposer que le vol de voiture est une victimation spécifique aux zones fortement urbanisées. De plus, la tendance à la baisse révélée par l'enquête CVS, sur la période 2005-2012, se retrouve au niveau régional, pour l'Île-de-France, pour les vols de voiture⁷¹.

2. Les taux de vols à la roulotte⁷²

Tableau 103. Vols à la roulotte : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012)

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
prévalence – % -	générale	18,80 [18,05-19,55]	17,00 [16,28-17,72]	16,38 [15,67-17,09]	15,76 [15,17-16,35]	13,69 [13,03 -14,35]	12,16 [11,54-12,78]	12,48 [11,85-13,11]
	en Île-de-France*	17,80 [17,07-18,53]	15,97 [15,27-16,67]	15,42 [14,73-16,11]	14,95 [14,38-15,52]	12,95 [12,31 -13,59]	11,60 [11-12,23]	11,96 [11,33-12,58]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	23,44 [22,54-24,34]	21,42 [20,54-22,30]	20,67 [19,80-21,54]	19,97 [19,26-20,68]	16,80 [16,01-17,59]	15,28 [14,51-16,05]	15,71 [14,93-16,49]
	en Île-de-France*	22,19 [21,31-23,08]	20,11 [19,25-20,97]	19,46 [18,61-20,31]	18,94 [18,24-19,64]	15,89 [15,12-16,66]	14,58 [13,83-15,35]	15,05 [14,28-15,82]
multivictimation**	<i>générale</i>	<i>1,49</i>	<i>1,49</i>	<i>1,45</i>	<i>1,41</i>	<i>1,41</i>	<i>1,52</i>	<i>1,35</i>
	<i>en Île-de-France*</i>	<i>1,51</i>	<i>1,50</i>	<i>1,47</i>	<i>1,42</i>	<i>1,42</i>	<i>1,53</i>	<i>1,36</i>
incidence %	générale	28,07 [26,95-29,18]	25,33 [24,26-26,40]	23,82 [22,79-24,84]	22,25 [21,42-23,08]	19,34 [18,42 -20,27]	18,46 [17,51-19,4]	16,91 [16,05-17,7]
	en Île-de-France*	26,82 [25,72-27,92]	23,99 [22,94-25,04]	22,64 [21,62-23,65]	21,23 [20,42-22,04]	18,34 [17,60 -19,08]	17,75 [16,83-18,71]	16,26 [15,41-17,11]
incidence du risque (ménages équipés) %	générale	35,00 [33,65-36,35]	31,92 [30,60-33,23]	30,05 [28,79-31,32]	28,20 [27,19-29,2]	23,74 [22,62-24,85]	23,20 [22,03-24,36]	21,29 [20,23-22,34]
	en Île-de-France*	33,44 [32,11-34,78]	30,21 [28,91-31,50]	28,57 [27,32-29,82]	26,89 [25,90-27,88]	22,51 [21,71-23,30]	22,31 [21,16-23,49]	20,47 [19,42-21,51]

Source : LAU-IdF

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

12,48 % des ménages franciliens – soit quelque 631 747 foyers – ont donc, d'après l'enquête, fait l'objet d'un vol ou d'une tentative de vol *d'un objet dans une voiture ou d'une pièce de cette voiture, telle*

⁷¹ En fait la tendance nationale à la baisse est continue depuis le début des EPCV. Et en IdF elle est continue depuis la création des enquêtes IAU-IdF.

⁷² Depuis l'enquête de 2009, les questionnaires comptabilisent uniquement les vols à la roulotte, commis sur les voitures. Les enquêtes précédentes enregistraient les vols à la roulotte commis également sur les deux roues à moteurs et les vélos. Pour ces enquêtes, on enlevait, au moment de l'exploitation, les actes commis sur les deux roues à moteur et les vélos, pour ne garder que les voitures.

qu'autoradio, rétroviseur ou roue..., au moins une fois entre 2010 et 2012, Considérablement supérieure à celle relevée pour les vols de deux roues, cette prévalence dépasse aussi celle des vols de voiture.

On peut définir un taux de risque en considérant seulement les enquêtés qui déclarent leur ménage équipé d'au moins une voiture et en ajoutant ceux qui se déclarent volés bien que n'ayant pas mentionné la possession de véhicule à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient une voiture au moment du vol, mais qui n'en ont plus lors de l'enquête. On détermine alors un taux de risque de 15,71 %. La différence entre risque et prévalence est plus modérée que pour les deux roues car ceux-ci sont moins répandus que la voiture.

En trois ans, le nombre moyen de faits par ménage – qui est plus élevé que celui des vols de deux roues – se situe à 1,35⁷³, ce qui donne une incidence de 16,91 % ; toutefois, calculée à partir du risque, elle monte à 21,29 %.

Un petit nombre des ménages volés – 85 sur 1 760 – l'ont été en dehors de l'Île-de-France. Compte tenu de cette correction⁷⁴, la prévalence se situerait à 11,96 %, le risque à 15,05 %. Avec un nombre moyen de faits de 1,36, l'incidence serait à 16,26 % et elle grimperait à 20,47 % si on la calculait à partir du risque.

On n'obtient pas pour autant les vols à la roulotte en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des vols à la roulotte subis par les enquêtés, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

Ici encore, la comparaison avec les enquêtes précédentes fait apparaître une baisse continue, comparable à celle des vols de voiture, sur l'ensemble de la période 1998-2012 : la prévalence et l'incidence pour les ménages équipés ont diminué respectivement d'environ 7 et 14 points.

Comme pour les vols de voitures, les Franciliens connaissent une prévalence et un risque nettement supérieurs aux scores nationaux de l'enquête CVS, pour la période 2011-2012, 7,9 % des ménages franciliens ont été victimes de vols à la roulotte, sur cette période, contre 4,53 % pour les ménages, à l'échelle nationale. Lorsque l'on s'intéresse aux ménages équipés, cette proportion atteint 9,95 % pour les Franciliens et seulement 5,44 %, au niveau national. Les Franciliens sont plus souvent victimes de vols à la roulotte, que ne peut l'être l'ensemble des ménages français, laissant entendre qu'il s'agit d'une victimation des zones fortement urbanisées.

⁷³ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$. La multivictimation sans troncature est de 1,54 pour l'enquête de 2011 et 1,39 pour l'enquête de 2013.

⁷⁴ Pour ceux d'entre eux qui ont été volés à plusieurs reprises, on ne retire que le vol plus récent, celui à propos duquel les enquêtés ont précisé qu'il s'était déroulé hors zone ; il n'y a aucune raison de supposer que les victimations antérieures présentaient la même caractéristique. Statistiquement, elles ont plutôt une chance de s'être passées en Île-de-France.

3. Les taux de dégradations et destructions de véhicules⁷⁵

Tableau 104. Dégradations et destructions de véhicules : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012)

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
prévalence – % -	générale	18,91 [18,16-19,66]	17,63 [16,90-18,36]	18,19 [17,45-18,93]	18,40 [17,78-19,02]	17,99 [17,26 -18,72]	15,82 [15,12-16,52]	16,75 [16,04-17,46]
	en Île-de-France*	18,06 [17,33-18,80]	16,72 [16,00-17,43]	16,98 [16,26-17,70]	17,64 [17,03-18,25]	17,31 [16,59 -18,03]	15,18 [14,5-15,88]	16,11 [15,41-16,82]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	23,57 [22,66-24,48]	22,21 [21,32-23,10]	22,96 [22,06-23,86]	23,31 [22,56-24,06]	22,08 [21,2-22,96]	19,88 [19,03-20,73]	21,09 [20,21-21,97]
	en Île-de-France*	22,53 [21,64-23,42]	21,06 [20,19-21,93]	21,44 [20,56-22,32]	22,35 [21,61-23,09]	21,24 [20,37-22,11]	19,07 [18,24-19,93]	20,29 [19,42-21,15]
multivictimation**	générale	1,63	1,64	1,65	1,67	1,62	1,64	1,58
	en Île-de-France*	1,63	1,65	1,67	1,69	1,63	1,64	1,59
incidence %	générale	30,73 [29,51-31,95]	28,83 [27,63-30,02]	30,05 [28,83-31,27]	30,76 [29,72-31,81]	29,18 [27,99 -30,37]	25,93 [24,79-27,07]	26,53 [25,4-27,66]
	en Île-de-France*	29,51 [28,32-30,72]	27,65 [26,46-28,83]	28,34 [27,14-29,54]	29,74 [28,71-30,77]	28,15 [27,29 -29,01]	24,9 [23,78-26,04]	25,61 [24,5-26,74]
incidence du risque (ménages équipés) %	générale	38,30 [36,83-39,77]	36,31 [34,86-37,77]	37,93 [36,44-39,42]	38,97 [37,71-40,24]	35,81 [34,39-37,24]	32,58 [31,19-33,98]	33,4 [32,02-34,79]
	en Île-de-France*	36,81 [35,36-38,27]	34,83 [33,39-36,27]	35,78 [34,31-37,25]	37,68 [36,43-38,93]	34,54 [33,64-35,45]	31,27 [29,91-32,69]	32,26 [30,88-33,63]

Source : LAU-IdF

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

L'examen des destructions et dégradations de véhicules constitue une innovation des enquêtes locales ou régionales pilotées par le CESDIP à partir de 2001. Les enquêtes nationales n'ont intégré cette victimation que tardivement (enquête EPCV, 2006). L'occasion a paru bonne de préciser l'ordre d'importance d'un phénomène souvent évoqué, non seulement dans la presse et le débat public, mais encore dans certaines monographies d'allure ethnographique.

16,75 % des ménages franciliens – soit quelques 848 000 foyers ont été victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'un acte de vandalisme (destruction ou dégradation) sur une voiture appartenant à leur foyer.

On peut définir un taux de risque en considérant seulement les enquêtes qui déclarent leur ménage équipé d'au moins une voiture et en ajoutant ceux qui se déclarent victimes bien que n'ayant pas mentionné la possession de véhicule à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient une voiture au moment de l'acte de vandalisme, mais qui n'en ont plus lors de l'enquête. On détermine alors un taux de risque de 21,09 %, plus élevé que celui des autres atteintes aux véhicules, avec une différence de 12 et 5 points par rapport aux vols de voitures et aux vols à la roulotte.

⁷⁵ Comme pour les vols à la roulotte, depuis le questionnaire de 2009, on comptabilise uniquement les destructions/dégradations, commises sur les voitures. Les enquêtes précédentes enregistraient les destructions/dégradations commises également sur les deux roues à moteurs et les vélos. Pour ces enquêtes, on enlevait, au moment de l'exploitation, les actes commis sur les deux-roues à moteur et les vélos, pour ne garder que les voitures.

En trois ans, le nombre moyen de faits par ménage – qui est beaucoup plus élevé que celui des vols de deux roues et même que celui des vols de voitures ou des vols à la roulotte – se situe à 1,58⁷⁶, ce qui donne une incidence de 26,53 % ; toutefois, si on la calcule à partir du risque, elle monte à 33,4 %. On dépasse considérablement les scores relevés pour les vols de voiture et de deux roues, et même pour les vols à la roulotte.

Un petit nombre des ménages victimes – 85 sur 1 760 – l'ont été en dehors de l'Île-de-France. Compte tenu de cette correction⁷⁷, la prévalence se situerait à 16,11 %, le risque à 20,29 %. Avec un nombre moyen de faits de 1,59, l'incidence serait à 25,61 % et elle grimperait à 32,26 % si on la calculait à partir du risque.

On n'obtient pas pour autant les destructions et dégradations en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des destructions et dégradations subies par nos enquêtés, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

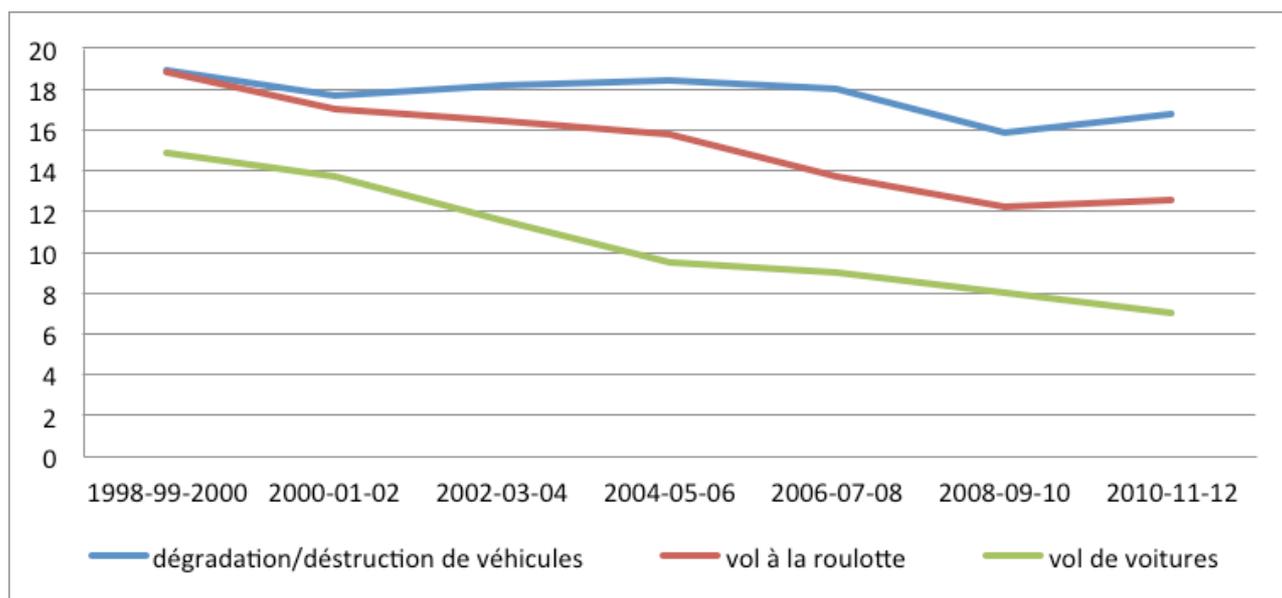
La comparaison des enquêtes franciliennes ne montre pas de mouvement de baisse, comme ont pu en connaître les vols de voiture et les vols de deux roues, hormis peut-être pour les deux dernières enquêtes – et encore, cette baisse est faible. La dégradation/destruction de véhicules est la seule atteinte aux véhicules à ne pas avoir connu de baisse significative (Figure 33). Le contraste avec la baisse continue observée pour les vols de voiture et même pour les vols à la roulotte conduit à supposer l'effet d'une meilleure protection des voitures contre l'intrusion : il est plus malaisé d'en déplacer une et même peut-être d'y pénétrer, mais ceci n'empêche nullement de casser un rétroviseur, un essuie-glace, voire un phare.

La comparaison des données franciliennes et celles de l'enquête nationale CVS, montre encore une prévalence et un risque franciliens plus élevés que ceux nationaux, pour les enquêtes de 2011 et 2013, La prévalence et le risque des ménages franciliens, respectivement de 10,56 % et 13,27 % pour l'enquête de 2011 et 11,55 % et 17,03 % pour l'enquête de 2013, sont supérieurs aux scores nationaux, respectivement de 8,17% et 10,05 % pour l'enquête de 2011 et 7,45 % et 8,94 % pour l'enquête de 2013, Ainsi l'ensemble des ménages français sont moins souvent victimes de dégradations ou destructions de véhicules que les ménages franciliens.

⁷⁶ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$. La multivictimation sans troncature est de 1,71 pour l'enquête de 2011 et 1,68 pour l'enquête de 2013.

⁷⁷ Pour ceux d'entre eux qui l'ont été plusieurs fois, on ne retire que le vol plus récent, celui à propos duquel les enquêtés ont précisé qu'il s'était déroulé hors zone ; il n'y a aucune raison de supposer que les victimations antérieures présentaient la même caractéristique. Statistiquement, elles ont plutôt la chance de s'être passées en Île-de-France.

Figure 33. Prévalences générales sur 3 ans (%) (1998-2012)



4. Les taux de vols de deux roues

7,86 % des ménages franciliens – soit quelque 398 000 foyers– ont donc, d’après l’enquête fait l’objet d’un *vol de moto, scooter, vélomoteur ou vélo* au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012, De nouveau, cette victimation n’a été intégrée aux enquêtes nationales que tardivement (enquête EPCV 2006).

Tableau 105. Vols de deux roues : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012)

		1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
prévalence – % -	générale	08,88 [08,34-09,42]	07,01 [06,52-07,50]	06,96 [06,47-07,45]	7,57 [7,14-8]	7,49 [6,99 - 7,99]	7,27 [6,77-7,77]	7,86 [7,35-8,37]
	en Île-de-France*	08,63 [08,10-09,17]	06,72 [06,24-07,20]	06,19 [05,73-06,65]	7,33 [6,73-7,93]	7,25 [6,75 - 7,75]	7,05 [6,57-7,55]	7,61 [7,1-8,11]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	19,18 [18,07-20,29]	16,20 [15,13-17,27]	14,88 [13,89-15,87]	15,7 [14,87-16,53]	15,25 [14,27-16,23]	15,74 [14,72-16,76]	16,72 [15,68-17,76]
	en Île-de-France*	18,65 [17,56-19,74]	15,52 [14,47-16,57]	13,24 [12,29-14,19]	15,19 [14,37-16,01]	14,75 [13,78-15,72]	15,27 [14,27-16,31]	16,17 [15,15-17,20]
multivictimation**	générale	1,29	1,28	1,32	1,28	1,31	1,38	1,31
	en Île-de-France*	1,29	1,28	1,34	1,28	1,32	1,39	1,32
incidence %	générale	11,47 [10,77-12,18]	8,97 [8,34-9,59]	09,17 [08,53-09,81]	9,67 [9,12-10,21]	9,82 [9,16 - 10,48]	10,05 [9,37-10,74]	10,34 [9,67-11,02]
	en Île-de-France*	11,13 [10,45-11,83]	8,58 [7,97-9,19]	08,28 [07,66-08,89]	9,38 [8,61-10,15]	9,56 [9,00 - 10,12]	9,8 [9,13-10,49]	10,04 [9,37-11,02]
incidence du risque (ménages équipés) %	générale	24,78 [23,35-26,21]	20,72 [19,35-22,09]	19,60 [18,29-20,91]	20,05 [18,99-21,11]	19,99 [18,71-21,28]	21,77 [20,36-23,18]	22 [20,63-23,37]
	en Île-de-France*	24,06 [22,65-25,46]	19,82 [18,48-21,16]	17,70 [16,43-18,97]	19,44 [18,40-20,49]	19,45 [18,70-20,21]	21,23 [19,84-22,67]	21,34 [20-22,7]

Source : LAU-IdF

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

Tous les ménages ne sont pas détenteurs de deux roues, tous ne sont donc pas soumis au risque de vol. On peut ainsi considérer, à côté du taux de prévalence, un taux de risque en ne tenant compte que des enquêtés qui déclarent leur ménage équipé d’au moins un deux roues et en ajoutant ceux qui se

déclarent volés bien que n'ayant pas mentionné la possession de deux roues à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient un deux roues au moment du vol, mais qui n'en ont plus lors de l'enquête. On parvient à un taux d'équipement de 44,58 % pour l'enquête de 2011 et 45,02 % pour l'enquête de 2013 de l'ensemble des ménages, avec en moyenne : 1,97 de deux roues par foyer pour l'enquête de 2011 (resp. 1,94 pour l'enquête de 2013). Sur la dernière enquête, on observe un taux de risque de 16,72 %.

En 2010-11-12, le nombre moyen de faits par ménage se situe à 1,31⁷⁸, ce qui donne une incidence de 10,34 % ; toutefois, si on la calcule à partir du risque, elle monte à 22 %.

Pour l'enquête de 2011 (resp. l'enquête de 2013), un petit nombre des ménages volés – 28 sur 768 (resp. 34 sur 826) – l'ont été en dehors de l'Île-de-France, dont 14, soit 50 % (resp. 9 soit 26,5 %) des vols de deux roues hors Île-de-France, pendant les mois de juin-juillet-août, vraisemblablement lors de vacances. Compte tenu de cette correction, la prévalence se situerait à 7,61 % (resp. 7,05 %), le risque à 16,17 % (resp. 15,27 %). Avec un nombre moyen de faits de 1,32 (resp. 1,39), l'incidence serait à 10,04 % (resp. 9,8 %) et elle grimperait à 21,34 % (resp. 21,23 %) si on la calculait à partir du risque.

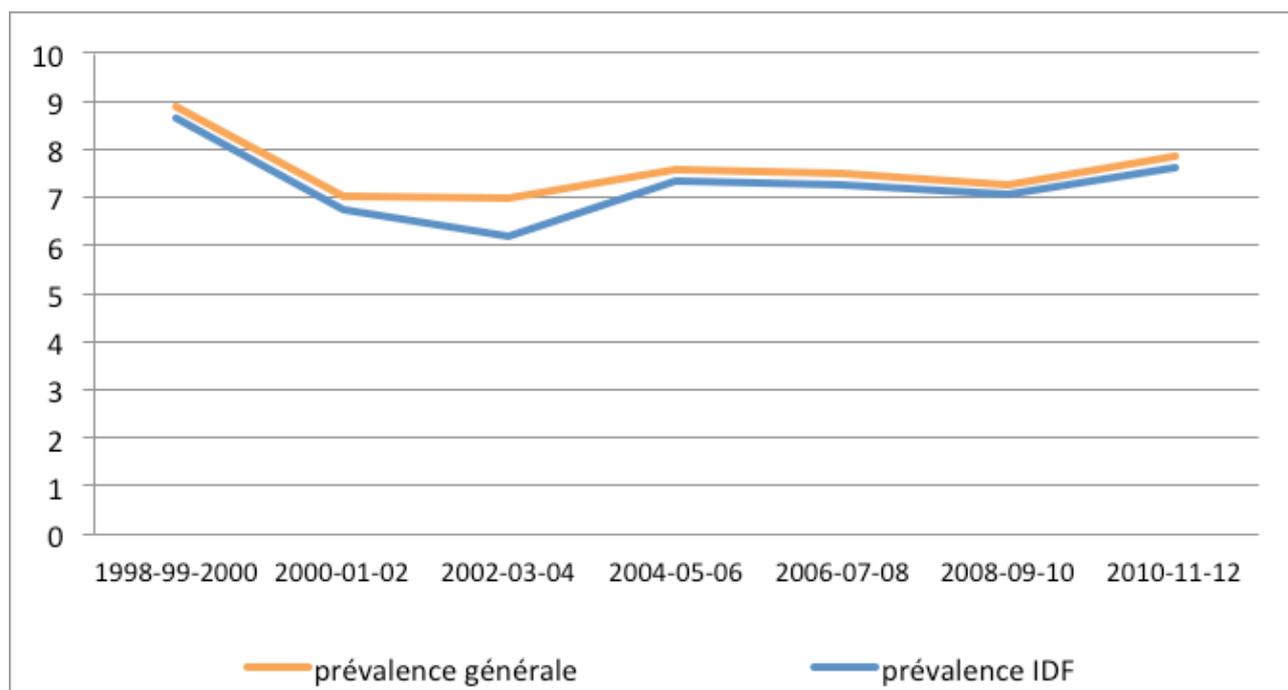
On n'obtient pas pour autant les vols de deux roues en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des vols de deux roues subis par nos enquêtes, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

La part des enquêtés victimes de vols de deux roues (prévalence), n'a pas connu de réels changements. La première enquête présentait une incidence un peu plus élevée que les autres enquêtes, où elle fluctue entre 9 et 10 %. La multivictimation est restée stable, autour de 1,3. Les vols de deux roues n'ont pas connu la même trajectoire que les atteintes aux véhicules, dans l'ensemble en baisse.

Lorsque l'on compare ces données à celles de l'enquête nationale CVS, on constate un fossé entre les deux sources. Sur la période 2009-2010 (resp. 2011-2012), tandis que 0,48 % (resp. 0,45 %) des ménages français ont été victimes de vols de deux roues, cette part passe à 4,28 % (resp. 4,45 %) pour les ménages franciliens. Lorsque l'on s'intéresse aux ménages équipés, cette différence persiste passant de seulement 3,76% (resp. 3,61 %) pour les ménages français, à 9,26 % (resp. 9,47 %) pour les ménages franciliens. Les ménages franciliens sont ainsi plus souvent victimes de vols de deux roues que ne peuvent l'être les ménages français, dans leur ensemble. Il semble bien s'agir d'une victimation de grandes concentrations urbaines.

⁷⁸ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$. La multivictimation sans troncature est de 1,36 pour l'enquête de 2011 et 1,34 pour l'enquête de 2013.

Figure 34. Vol de deux roues, évolution de la prévalence (1998-2012) (%)



II – LES CIRCONSTANCES DES ATTEINTES AUX VÉHICULES

Tableau 106. Atteintes aux véhicules : part des atteintes réalisées (%) (1998-2012)

	1998-99-2000	2000-01-02	2002-03-04	2004-05-06	2006-07-08	2008-09-10	2010-11-12
vols de voiture	34,62	37,47	34,05	28,62	31,56	34,64	35,65
vols à la roulotte	75,78	75,53	76,68	76,95	73,40	72,37	78,03
vols de 2 roues	80,60	74,12	74,08	77,84	74,87	75,39	78,45

Source : LAU-IdF

Les vols de voitures, contrairement aux vols à la roulotte et aux vols de deux roues, échouent le plus souvent (64,35 % des fois dans la dernière enquête). Les taux plus élevés des vols à la roulotte et des vols de deux roues se comprennent aisément : de même qu'il est plus facile d'emmener un vélo qu'une voiture, il est aussi plus facile de prendre un accessoire que le véhicule tout entier. Dans le cas de vols à la roulotte, il s'avère difficile de parler d'atteintes réalisées, car il est compliqué de distinguer très précisément les tentatives de vols à la roulotte et les dégradations de véhicules. La frontière entre ces deux catégories est extrêmement ténue et laisse beaucoup de place à l'interprétation des forces de l'ordre et de la victime. Prenons un exemple pour illustrer ce propos : un voleur brise la vitre d'un véhicule pour y subtiliser les objets de valeurs (autoradios, GPS, téléphone...), mais il est interrompu pour diverses raisons envisageables (arrivée d'un individu ou d'une voiture...). Le véhicule est retrouvé endommagé, sans pour autant qu'un vol ait été commis. On peut donc s'interroger sur la classification de cet acte, par les services de police, entre tentative de vols à la roulotte et dégradations de véhicules.

Pour l'enquête de 2011 (resp. l'enquête de 2013), en ce qui concerne les deux roues, le taux de réalisation est nettement plus élevé pour les simples vélos 84,72 % (resp. 89,01 %) que pour le reste des deux roues (sauf pour les vélomoteurs en 2013): 77,78 % (resp. 90 %) de vols effectifs de vélomoteurs, 64 % (resp. 54,76 %) de vols de motos et 51,5 % (resp. 54,17 %) des vols de scooters.

Lors des quatrième et cinquième enquêtes, on avait atteint des taux de réalisation plus bas que dans les trois précédentes, pour les vols de voitures, et on s'était demandé si cette situation pouvait s'expliquer par une meilleure protection des voitures contre l'intrusion, et si elle se confirmerait lors des enquêtes suivantes. La baisse ne s'est pas confirmée, et on est revenu aux niveaux des premières enquêtes.

Tableau 107. Atteintes aux véhicules : moment de la journée (%) (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues			
				ensemble	vélos	motos	scooters
journée (9-18 h 00)	15,66	24,52	28,23	41,28	47,39	32	27,54
soirée (18-21 h 00)	6,88	6,93	8,13	12,11	11,8	8	14,37
nuit (21-9 h 00)	73,07	60,39	54,19	34,90	27,08	54,67	49,7
NSP	4,39	8,17	9,45	11,72	13,73	5,33	8,38

Source : LAU-IdF

Tableau 108. Atteintes aux véhicules : moment de la journée (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues			
				ensemble	vélos	motos	scooters
journée (9-18 h 00)	16,05	22,88	29,55	40,92	47,7	21,43	29,17
soirée (18-21 h 00)	5,58	7,55	6,88	10,77	10,46	7,14	12,5
nuit (21-9 h 00)	69,39	60,49	52,44	32,54	22,7	64,29	49,4
NSP	8,98	9,08	11,14	15,86	19,15	7,14	8,93

Source : LAU-IdF

Les vols de deux roues sont ceux qui se déroulent le plus en journée, à la rigueur en soirée (Tableau 107Tableau 108). Toutefois, lorsque l'on étudie de plus près les vols de deux roues, on constate une opposition entre les vols de vélos et ceux de scooters, motos. La moitié des vols de vélos sont réalisés dans la journée, tandis que les vols de scooters et de motos le sont principalement dans la nuit (respectivement 49,4 % et 64,29 % dans la dernière enquête). Le vol de scooter et de motos demande plus de temps et de technique que le simple vol de vélo.

Les trois autres types d'atteintes aux véhicules ont lieu en majorité la nuit. C'est pour les vols de voiture que cette proportion est la plus importante.

Il est certes plus aisé de mettre à l'abri les deux roues pendant la nuit, au moins les vélos, alors que les autres véhicules couchent souvent à la belle étoile.

Près de trois victimes sur dix (29,9 %) ne sont pas capables de préciser le mois de commission du vol de deux roues.

Tableau 109. Atteintes aux véhicules : localisation (%) (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
quartier	70,94	60,78	62,98	60,81
reste de la commune	6,64	8,64	8,49	19,27
reste de la région	17,91	24,98	22,49	16,28
hors Île-de-France	4,51	5,60	6,04	3,65

Source : LAU-IdF

Tableau 110. Atteintes aux véhicules : localisation (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
quartier	70,2	63,31	62,67	65,13
reste de la commune	8,3	7,93	8,01	14,41
reste de la région	17,41	23,95	24,49	16,34
hors Île-de-France	4,08	4,81	4,83	4,12

Source : LAU-IdF

De manière très stable, d'une enquête à l'autre, la plupart des atteintes aux véhicules, quel que soit leur type, ont lieu dans le quartier de l'interviewé (Tableau 109Tableau 110) C'est vraiment une atteinte de proximité dont on peut imaginer qu'elle sera très liée aux caractéristiques de la zone d'habitation de la victime.

Les vols de deux roues sont, eux aussi, des victimations de proximité, mais c'est un peu plus marqué pour les motos et les vélos (respectivement 65,48 % et 66,84 % pour la dernière enquête). La rue est l'emplacement où a lieu la plus grande proportion de chacune des atteintes aux véhicules. Viennent ensuite, sauf pour le cas plus particulier des deux roues, les parkings ouverts qui ne se distinguent peut-être pas toujours beaucoup de la voie publique. À l'exception des deux roues, ces deux modalités représentent à chaque fois plus de 75 % des lieux d'atteintes aux véhicules. Cette constatation paraît logique, puisqu'il est plus facile de commettre un méfait sur un véhicule laissé sans surveillance dans la rue, que dans un parking fermé ou un garage, qui nécessite le passage de barrières.

Finalement, on peut conclure que les atteintes aux véhicules sont massivement des victimations de proximité qui prennent place quand le véhicule est abandonné la nuit en stationnement, près du domicile.

Tableau 111. Atteintes aux véhicules : emplacement (%) (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
rue	52,19	56,81	60,29	44,27
parking ouvert	28,59	25,91	26,08	12,50
parking fermé	11,03	10,74	8,19	9,38

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
garage	5,10	3,50	2,87	13,15
ailleurs	3,08	3,04	2,57	20,70

Source : LAU-IdF

Tableau 112. Atteintes aux véhicules : emplacement (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
rue	53,47	58,89	61,08	44,55
parking ouvert	22,99	23,19	26,42	11,74
parking fermé	14,56	12,74	7,95	11,14
garage	5,17	2,90	2,16	10,53
ailleurs	3,81	2,29	2,39	22,03

Source : LAU-IdF

En ce qui concerne les deux roues, il est intéressant de souligner les proportions non négligeables de vols dans des parkings fermés et garages privés des motos (respectivement 16,67 % et 9,52 %) et de vols dans les garages privés des vélos (11,7 %) pour la dernière enquête. Ces deux roues sont en général garés dans des parkings fermés et le seul moyen d'y accéder est d'y pénétrer, afin d'avoir accès au véhicule convoité.

Tableau 113. Atteintes aux véhicules, lieu de commission (%) (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
domicile	75,21	65,91	67,46	62,89
lieu de travail	3,80	5,06	5,50	6,12
lieu d'étude	0,71	1,32	1,44	4,30
gare	3,91	4,59	2,33	7,68
lieu de loisir	2,49	3,81	3,35	6,25
centre commercial	3,32	5,14	6,58	1,95
ailleurs	10,56	14,16	13,34	10,81

Source : LAU-IdF

Tableau 114. Atteintes aux véhicules, lieu de commission (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
domicile	77,55	68,42	68,41	67,19
lieu de travail	4,49	5,34	6,48	4,60
lieu d'étude	0,54	0,69	1,31	4,00
gare	3,54	3,43	2,84	6,17
lieu de loisir	2,18	3,43	1,88	4,72
centre commercial	1,77	3,81	6,93	1,94
ailleurs	9,93	14,87	12,16	11,38

Source : LAU-IdF

Tableau 115. Vols de et dans les voitures, vols de deux roues : récupération (%) (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	vols de deux roues
avec dégâts	49,32	4,41	9,33

	vols de voitures	vols à la roulotte	vols de deux roues
sans dégâts	9,25		3,45
non récupéré	41,44	95,59	87,22

Source : LAU-IdF

Tableau 116. Vols de et dans les voitures, vols de deux roues : récupération (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	vols de deux roues
avec dégâts	46,95		8,02
sans dégâts	7,63	6,55	5,56
non récupéré	45,42	93,45	86,42

Source : LAU-IdF

Pour la dernière enquête, plus de la moitié (54,58 %) des voitures volées ont pu être récupérées par leur propriétaire, mais un peu moins d'une fois sur deux (46,95 %) elles ont subi des dégâts. Seulement 7,63 % des propriétaires récupèrent leur voiture intacte. Généralement le vol de voiture entraîne un dégât dans la mesure où le voleur est obligé d'endommager (crocheter la serrure, casser une vitre, manipuler des fils de contact) afin d'emporter le véhicule. Le vol de voiture entraîne ainsi, sauf dans de rares cas (vol des clés de voiture), un dégât matériel.

Pour les vols à la roulotte et les vols de deux roues, les chances de récupérer le bien volé sont insignifiantes. Ici encore on peut nuancer en fonction du type de deux roues. En effet, les vélos ne sont presque jamais récupérés (6,77 %) les scooters le sont plus souvent (38,46 %) tout comme les motos (39,13 %). Quel que soit le type de deux roues, ceux qui sont récupérés ont le plus souvent subi des dommages comme pour les voitures.

Tableau 117. Atteintes aux véhicules : dommages (%) (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
importants	50,65	37,35	38,04	41,41
moyens	40,45	53,07	55,20	36,98
absents	8,90	9,57	6,76	21,61

Source : LAU-IdF

Tableau 118. Atteintes aux véhicules : dommages (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
importants	47,62	37,30	37,50	43,70
moyens	39,05	53,47	55,28	37,65
absents	13,33	9,23	7,22	18,64

Source : LAU-IdF

Toujours pour la dernière enquête, la quasi-totalité (86,67 %) des victimes de vol ou de tentative de vol de voiture ont subi un dommage matériel qu'elles estiment environ une fois sur deux (47,62 %) important. Les dommages concernent tant les voitures volées que celles qui sont abîmées au cours

d'une tentative de vol. La forte proportion de dégâts importants est d'autant plus significative que les destructions et dégradations de véhicules ont fait l'objet d'une interrogation séparée.

Cette forte proportion de victimes ayant subi des dommages se retrouve également pour les vols à la roulotte et les dégradations (respectivement 90,77 % et 92,78 %) mais dans ces deux cas la plupart déclarent seulement des dommages moyens (respectivement 53,47 % et 55,28 %).

Pour les vols de deux roues, la configuration change, puisque près d'un cinquième des victimes déclarent n'avoir subi aucun dommage. Il y a évidemment des disparités selon le type de deux roues : pour les motos et les scooters, les dégâts sont importants une fois sur deux (respectivement 52,38 % et 48,21 %), et pour les vélos dans un peu plus d'un tiers des cas (40,96 %).

Tableau 119. Atteintes aux véhicules : % de ménages ayant pris une précaution au moins (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
au moins 1 précaution	68,33	60,78	52,57	77,47

Source : LAU-IdF

Tableau 120. Atteintes aux véhicules : % de ménages ayant pris une précaution au moins (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
au moins 1 précaution	66,12	58,89	53,52	74,94

Source : LAU-IdF

Suivant le type d'atteinte, entre la moitié et les trois quarts des ménages victimes (tableaux 117 et 118) prennent ensuite au moins une précaution (mise du véhicule en lieu sûr, installation de système de protection, évitement de certains lieux de stationnement).

Selon la dernière enquête, l'évitement de certains endroits, pour stationner le véhicule, est très répandu : c'est le cas à la suite de la moitié des vols de deux roues et de vols de voiture (49,76 et 50,48 %) et légèrement moins pour les vols à la roulotte et les dégradations de véhicules (respectivement 48,67 % et 48,98 %).

Le cas des deux roues est un peu particulier. La précaution la plus fréquemment prise consiste à éviter certains endroits (49,76 %) et à mettre le véhicule en lieu sûr (51,69 %). Le recours à un système de protection est ici plus fréquent que pour les voitures (39,10 % pour les deux roues contre 20,68 % pour les voitures) peut-être parce que le coût d'un système de protection est moins élevé pour un vélo que pour une voiture et aussi parce que celles-ci sont déjà équipées par les constructeurs.

↳ Le **vol de voiture** échoue le plus souvent. Il a lieu surtout dans la rue, à proximité du domicile de la victime, quand le véhicule est laissé en stationnement pour la nuit. Le véhicule est récupéré, dans la plupart des cas, mais avec des dégâts importants ou moyens. Deux victimes sur trois prennent ensuite des précautions.

↳ Pour les **vols à la roulotte**, comme dans le cas précédent, les vols ont lieu à proximité du domicile de la victime quand le véhicule est laissé en stationnement pour la nuit. Le bien volé est rarement récupéré ; les dommages subis sont moins souvent importants que dans le cas d'un vol du véhicule. Plus d'une victime sur deux prendra des précautions par la suite.

↳ Les **dégradations et destructions** ont principalement lieu, à proximité du domicile de la victime, quand le véhicule est laissé en stationnement pour la nuit. Les dommages sont moins souvent importants que dans le cas d'un vol du véhicule. Un peu moins d'une victime sur deux prendra des précautions.

↳ Les **vols de deux roues** concernent principalement les *vélos* (68,28 %), viennent ensuite les *scooters* (20,34 %), les *motos* (10,17 %) et les *véломoteurs* (1,21 %). Les *vols de vélo* sont généralement réussis (89,01 %). Ils sont commis principalement le jour, à proximité du domicile, dans la rue mais également dans la catégorie *autre*, qui pourrait indiquer une cave ou une partie commune d'immeuble. Le taux de récupération est très faible (6,77 %). Les *vols de deux roues motorisés* ont un taux de réussite également très élevé (90 %), proche des vélos. Leurs caractéristiques tendent plus à se rapprocher de celles des vols de voitures : ils ont plus souvent lieu la soirée ou la nuit (30 %) que dans la journée (20 %) et plutôt, à proximité du domicile, dans la rue. Le taux de récupération par contre reste peu élevé (11,11 %).

Les circonstances des atteintes aux véhicules apparaissent remarquablement stables d'une enquête à l'autre.

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

Tableau 121. Atteintes aux véhicules : renvoi à la police ou gendarmerie (2008-09-10)

	vols de voitures	vols de voiture réalisés	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
va à la police	60,38	76,03	41,79	29,13	35,94
téléphone à la police	9,02	9,59	5,76	5,26	5,47
police déjà informée	7,00	7,88	2,96	3,17	3,65
police pas informée	22,89	5,82	48,09	61,72	54,04
dépose une plainte	0,71	0,68	1,40	0,72	0,91
taux d'élucidation	59,19	78,77	37,98	26,55	32,29
taux de satisfaction	7,3	7,33	5,08	11,31	7,80

Source : LAU-IdF

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes pour chaque type d'atteinte, ceux des deux dernières lignes sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

Tableau 122. Atteintes aux véhicules : renvoi à la police ou gendarmerie (2010-11-12)

	vols de voi- tures	vols de voiture réalisés	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
va à la police	62,99	80,92	43,17	25,74	35,23
téléphone à la police	10,48	6,87	6,25	4,89	7,63
police déjà informée	3,95	4,20	2,29	2,78	1,94
police pas informée	20,68	5,34	47,06	65,63	54,12
NSP	1,90	2,67	1,220,97		1,09
dépose une plainte	56,87	76,34	36,46	21,88	28,93
taux d'élucidation	11,6	14,52	6,34	7,65	8,11
taux de satisfaction	38,49	42,74	33,04	32,48	33,24

Source : LAU-IdF

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes pour chaque type d'atteinte, ceux des deux dernières lignes sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

Dans la dernière enquête comme dans les précédentes, c'est le vol de voiture qui conduit le plus fréquemment à un renvoi à la police (63,47 %) surtout quand il a été consommé (87,79 %). Une part importante de victimes de vols à la roulotte (47,06 %) et de vols de deux roues (54,12 %) n'informe pas la police. C'est encore plus vrai pour les dégradations et destructions de véhicules, puisque 65,63 % des victimes ne le signalent pas. Les 5 premières enquêtes franciliennes ne montraient pas d'évolution significative du taux de renvoi à la police, quelle que soit la victimation. Lors des deux dernières enquêtes, toutefois, le taux de renvoi des victimes de vols de voitures a augmenté de quelques points.

Le vol de voiture conduit le plus fréquemment au dépôt de plainte, surtout quand il a été consommé (76,34 %). Le recours au dépôt de plainte est plus faible pour les autres atteintes aux véhicules : un peu moins et un peu plus d'un tiers des cas pour les vols de deux roues et ceux de vols à la roulotte, respectivement, et moins d'un quart pour les dégradations/destructions de véhicules. Les taux de plainte des atteintes aux véhicules n'a pas connu de changements majeurs entre la première enquête et celle de 2013, Ce taux a oscillé entre 55,3 % et 59,19 % pour les vols de voiture, entre 36,33 % et 40,10 % pour les vols à la roulotte, entre 21,88 % et 26,55 % pour les dégradations/destructions de véhicules et entre 28,93 % et 39,12 % pour les vols de deux roues.

Tableau 123. Éluclidation – Comparaison des 7 enquêtes franciliennes (%)

	1998-99- 2000	2000- 01- 02	2002- 03- 04	2004- 05- 06	2006- 07- 08	2008- 09- 10	2010- 11- 12
vols de voitures	7,43	8,97	8,58	7,54	8,66	7,30	11,6
vols de voitures réalisés	7,92	10,3	8,72	8,81	12,18	7,33	14,52
vols à la roulotte	4,92	5,11	4,59	5,34	6,10	5,08	6,34
dégradations, destructions	8,71	12,63	9,54	11,28	10,43	11,31	7,65
vols de deux roues	8,86	8,31	8,02	8,34	6,34	7,80	8,11

Source : LAU-IdF

Les taux d'élucidation sont pratiquement insignifiants quel que soit le type d'atteinte (tableau 123). Pour l'enquête de 2008-09-10, si on rapporte ces taux à l'ensemble des victimes et non plus aux seuls renvoyants, on tombe à 5,57 % (8,98 % pour l'enquête de 2013) en cas de vols de voiture, 2,57 %

(3,28 % pour l'enquête de 2013) pour les vols à la roulotte, 4,25 % (2,56 % pour l'enquête de 2013) pour les dégradations de véhicules, enfin 3,51 % (3,63 % pour l'enquête de 2013) pour les vols de deux roues. L'étude des sept enquêtes franciliennes montre un taux d'élucidation qui est resté insignifiant pour l'ensemble des victimations. Ce taux enregistre ses meilleurs scores lors de la dernière enquête pour les vols de voiture et surtout pour ceux qui ont été réalisés, et son plus mauvais score pour les vols à la roulotte.

Tableau 124. Satisfaction – Comparaison des 7 enquêtes franciliennes (%)

	1998-99- 2000	2000- 01- 02	2002- 03- 04	2004- 05- 06	2006- 07- 08	2008- 09- 10	2010- 11- 12
vols de voitures	35,4	43,34	40,25	36,31	35,5	36,49	38,49
vols de voitures réalisés	42,97	51,29	47,69	38,1	42,44	40,66	42,74
vols à la roulotte	26,04	36,65	29,96	29,35	31,17	28,35	33,04
dégradations, destructions	31,67	44,4	27,92	34,48	33,59	34,55	32,48
vols de deux roues	27,64	30,97	28,37	27,73	23,92	31,79	33,24

Source : LAU-IdF

Les taux de satisfaction sont trois à cinq fois plus élevés que les taux d'élucidation (tableau 124), sans jamais, pour autant, que la moitié des victimes d'une atteinte donnée se montrent satisfaites. La satisfaction a crû, pour l'ensemble des victimations, entre la première et la deuxième enquête. Mais on n'a ensuite jamais retrouvé de tels scores, sauf pour les vols de deux roues au cours des deux dernières enquêtes, hausse qui ne justifie cependant pas la stagnation de taux d'élucidation très bas, autour de 8 %.

Comme dans les enquêtes précédentes, peu de renvoyants ont été tenus au courant des suites de leur démarche : 25,78 % (26,19 % pour 2013) pour les vols de voiture, 15,41 % (14,9 % pour 2013) pour ceux à la roulotte, 15,29 % (17,18 % pour 2013) pour les dégradations et 20,23 % (21,62 % pour 2013) pour les vols de deux roues.

Les victimes qui ne portent pas plainte se partagent entre celles qui jugent l'affaire bénigne (*ça n'en valait pas la peine*) et celles qui estiment la démarche inutile (*ça n'aurait servi à rien*). Pour l'ensemble des enquêtes franciliennes, ces deux raisons sont toujours les plus évoquées pour expliquer l'absence de dépôt de plainte. Les autres raisons obtiennent toujours des scores insignifiants.

Tableau 125. Atteintes aux véhicules : raison de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie (%) (2008-09-10)

		vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations/destru- ctions	vols de 2 roues
non-renvoi	pas la peine	34,72	38,83	41,76	29,88
	servi à rien	56,48	53,88	50,97	60,72
	ne regarde pas la police	2,59	1,78	2,52	1,93
	autre	6,22	5,50	4,75	7,47
renvoi	récupérer le bien volé	8,48	8,52	sans objet	24,11
	faire punir	10,24	6,94	9,18	8,33

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations/destructions	vols de 2 roues
ça ne se reproduise pas	14,56	17,03	19,51	19,64
pour l'assurance	47,36	49,68	52,95	27,08
dégager sa responsabilité	4,16	sans objet	sans objet	2,68
il faut le faire	13,92	14,98	14,59	15,48
autre	1,28	2,84	3,77	2,68

Source : LAU-IdF

. Tableau 126. Atteintes aux véhicules : raison de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations/destructions	vols de 2 roues	
non-renvoi	pas la peine	44,74	45,38	42,68	36,47
	servi à rien	46,05	47,00	49,44	54,59
	ne regarde pas la police	0,66	1,30	1,99	0,67
	autre	8,55	6,32	5,89	8,28
renvoi	recupérer le bien volé	9,27	8,23	sans objet	26,92
	faire punir	8,38	7,93	11,7	8,79
	ça ne se reproduise pas	16,4	15,87	16,13	16,21
	pour l'assurance	45,45	49,4	53,19	28,57
	dégager sa responsabilité	4,81	sans objet	sans objet	3,85
	il faut le faire	13,73	14,52	16,31	13,19
	autre	1,96	4,04	2,66	2,47

Source : LAU-IdF

Dans le cas d'un renvoi à la police ou à la gendarmerie, la raison principalement évoquée est *pour voir faire la déclaration à l'assurance*.

Pour les vols de deux roues, toutefois, un peu plus d'un quart de ceux qui ont signalé l'incident l'ont fait pour *recupérer le bien volé*, presque autant que ceux qui l'ont fait en vue d'une déclaration à l'assurance. En raison du faible taux d'élucidation, on peut penser qu'ils sont le plus souvent déçus, toutefois il est possible de retrouver le bien volé sans pour autant retrouver le suspect⁷⁹.

Les motifs punitifs sont toujours très faibles ; en revanche le souhait d'éviter une récidive obtient des scores un peu plus notables.

L'importance des motifs indemnitaires ou patrimoniaux et la faiblesse des raisons purement pénales se conjuguent pour expliquer que le taux de satisfaction des renvoyants envers la police ou la gendarmerie soit meilleur que le laisseraient penser les performances d'élucidation : pour l'essentiel, le renvoi n'est qu'une démarche administrative préalable à la déclaration de sinistre à l'assurance ; on en attend peu, ce qui atténue la déception de ne rien en recevoir... au moins pour une partie des renvoyants.

⁷⁹ Pas nécessairement grâce à l'intervention policière.

↳ Le **vol de voiture** est, dans la plupart des cas, rapporté à la police et il conduit fréquemment au dépôt de plainte, surtout s'il a été consommé. La motivation du renvoi à la police est d'obtenir les papiers nécessaires à l'assurance, afin d'être indemnisé. L'absence de renvoi s'explique d'abord par le scepticisme envers l'intervention policière, ensuite par la faiblesse du dommage. La satisfaction reste importante, bien que le taux d'élucidation soit faible. Les victimes de vols de voitures consommés se montrent plus satisfaites, peut-être parce que les véhicules volés sont le plus souvent retrouvés.

↳ Les victimes de **vols à la roulotte** n'effectuent un renvoi qu'une fois sur deux, et il conduit moins souvent que les vols de voitures à un dépôt de plainte. Le dépôt de plainte est une nouvelle fois un préalable à une déclaration de sinistre. Le non-renvoi est justifié par le scepticisme envers l'intervention policière. Le taux d'élucidation des vols à la roulotte est le plus faible des atteintes aux véhicules. Toutefois, pratiquement un renvoyant sur trois se montre satisfait de l'action policière.

↳ Les **dégradations et destructions de véhicules** est l'atteinte pour laquelle on fait le moins appel aux services de police. Les renvoyants effectuent majoritairement cette démarche afin de satisfaire aux exigences de la déclaration aux assurances. Les non renvoyants estiment que ça n'aurait servi à rien ou bien que ça n'en valait pas la peine. Le taux d'élucidation est faible mais ici encore un renvoyant sur trois se dit satisfait de l'action policière.

↳ Les **vols de deux roues** sont rapportés à la police moins d'une fois sur deux et moins d'un tiers débouche sur un dépôt de plainte. Les mêmes raisons que pour les autres atteintes sont avancées pour les renvois, mais dans des proportions différentes. Un peu plus du quart des renvoyants effectuent cette démarche pour l'assurance, un autre quart pour récupérer le bien volé. Le taux d'élucidation est très faible mais la satisfaction est la même que pour les vols à la roulotte et les dégradations et destructions.

En ce qui concerne les renvois, les plaintes et l'appréciation de l'action de la police, ils tendent à se rapprocher de ceux des vols de voitures pour les **vols de deux roues motorisés**. Les **vols de vélos** présentent plus de spécificités. Les victimes font moins appel aux services de police (36,35 % de renvoi) et déposent moins souvent plainte (20,74 %). Les victimes de vols de vélos se partagent principalement entre 4 modalités (*pour l'assurance* : 23,88 %, *retrouver le vélo* : 27,86 %, *empêcher que ça se reproduise* : 20,9 %, *il fallait le faire* : 15,92 % en ce qui concerne l'enquête de 2013) pour justifier le fait de faire appel à la police. Les raisons citées pour justifier du non-renvoi sont les mêmes que pour les autres atteintes (*servi à rien, pas la peine*).

↳ **La comparaison des enquêtes franciliennes ne montre pas de réelles modifications dans le renvoi à la police et le dépôt de plainte, pour l'ensemble des atteintes aux véhicules.**

2. Comparaison entre enquêtes 2011 et 2013 et statistiques de police

Tableau 127⁸⁰. Atteintes aux véhicules : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)

	vols de voitures	vols de voitures réalisés	vols à la roulotte	vols à la roulotte réalisés	dégradations, destructions	vols de deux roues à moteur	vols de deux roues à moteur réalisés
incidence	586 293-670 633	179 228-226 919	835 221-928 614	589 752-669 934	1 180 128- 1 292 444	137 343-176 200	68 068-95 800
<i>taux de plainte %</i>	<i>59,63</i>	<i>78,7</i>	<i>38,09</i>	<i>42,06</i>	<i>25,91</i>	<i>51,84</i>	<i>73,53</i>
incidence apparente	349 606-399 899	141 052-178 585	318 136-353 709	248 049-281 774	305 771-334 872	71 198-91 342	50 051-70 442
statistiques policières	89 286		214 504* + 99 278** = 313 782		173 610	56 036	
échantillon ménages franciliens	10 568						
	4 962 693						

Source : LAU-IdF

* vols dans les véhicules ; ** vols d'accessoires.

Tableau 128. Atteintes aux véhicules : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)

	vols de voitures	vols de voitures réalisés	vols à la roulotte	vols à la roulotte réalisés	dégradations, destructions	vols de deux roues à moteur	vols de deux roues à moteur réalisés
incidence	462 421-532 885	151 316-193 427	780 005-866 061	601 699-678 116	1 240 305- 1 353 792	143 803-183 824	72 003-100 290
<i>taux de plainte %</i>	<i>56,17</i>	<i>75,7</i>	<i>35,66</i>	<i>37,94</i>	<i>22,15</i>	<i>46,83</i>	<i>64,29</i>
incidence apparente	259 742-299 321	114 546-146 424	278 150-308 837	228 284-257 277	274 728-299 865	67 343-86 085	46 291-64 476
statistiques policières	91 182		188 931*+87 062** = 275 993		136 136	55 313	
échantillon ménages franciliens	10 506						
	5 062 077						

Source : LAU-IdF

* vols dans les véhicules ; ** vols d'accessoires.

a) Vols de voitures

La différence entre les données de l'enquête et les statistiques policières est très élevée. Pour les vols de voiture, cette différence est considérable, alors que la police et la gendarmerie ne relèvent que 91 182 faits, l'enquête présente un nombre de faits pour la même période (2010-11-12) situé entre 462 421 et 532 885 faits, soit un rapport de 1 à 5,

La propension des victimes à déposer plainte ne suffit pas à combler le golfe entre les deux sources. Si l'on travaille sur l'ensemble des vols et tentatives ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte, les

⁸⁰ Les données policières pour les vols de voiture sont de l'ordre de 96 303 et pas 149 769 comme a été mentionné dans le rapport de 2009 (l'erreur était due à l'addition des index 35 et 36 au lieu de 34 et 35)

chiffres de l'enquête restent encore trois fois supérieurs au nombre de faits relevés par les forces de l'ordre.

La propension au renvoi est faible lorsque le vol n'a pas été consommé. La minorité de tentatives déclarées par les victimes ne semblent donc pas enregistrées par les forces de l'ordre. Elles peuvent l'être dans une autre catégorie (peut-être *vols d'objets dans ou sur un véhicule*), ou bien elles ne débouchent que sur une *main courante*, ou bien encore le policier pourrait laisser de côté les plaintes et ne les enregistrer que si le véhicule n'est pas retrouvé rapidement.

Les données policières et les données de l'enquête s'accordent mieux lorsque l'on ne s'intéresse qu'aux vols de voitures réalisés. Cependant les statistiques policières présentent un nombre de faits qui se situe encore en dessous de la borne inférieure de l'intervalle de confiance pour l'incidence apparente dans les deux dernières enquêtes.

Figure 35. Vols de voitures (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)

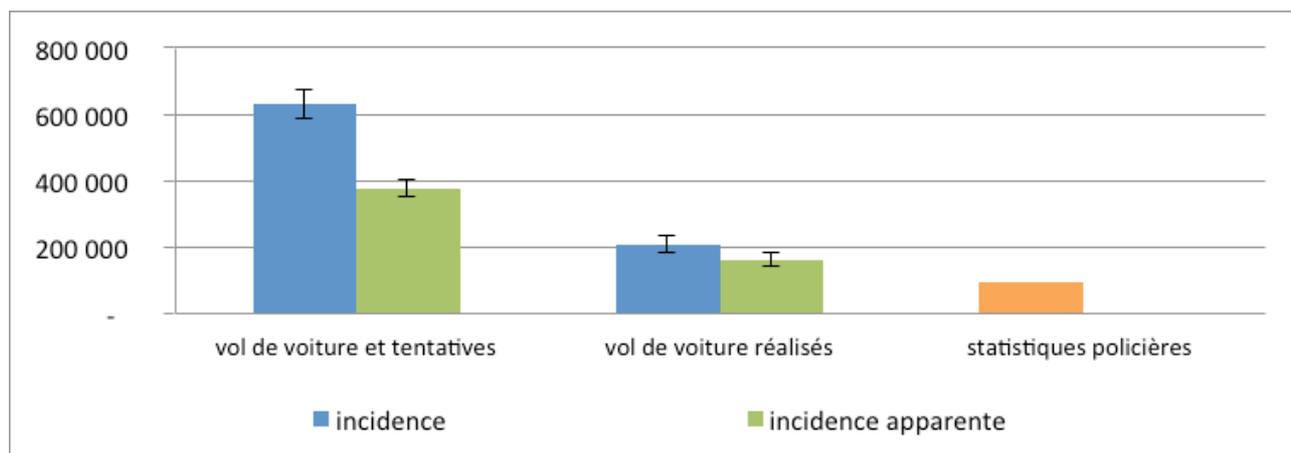
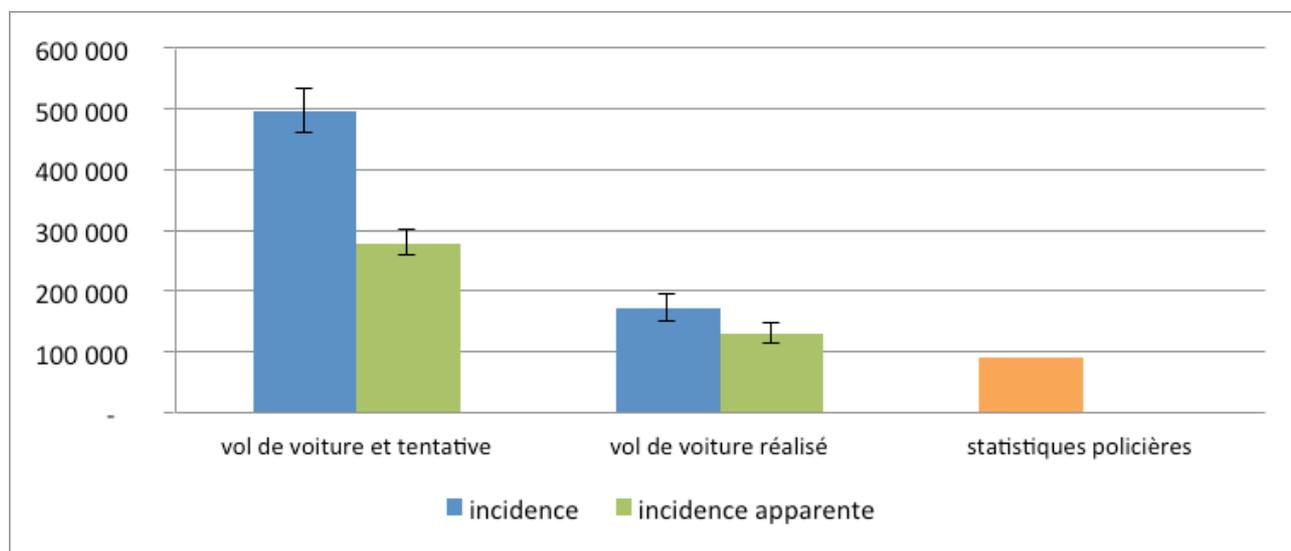


Figure 36. Vols de voitures (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)



b) Vols de voitures par département

Vols de voitures : analyse départementale

La difficulté à rendre compte de l'écart entre les deux sources conduit à poursuivre leur comparaison département par département. Il s'agit ici d'une simple répartition par département de résidence des victimes des vols de voiture ayant eu lieu dans toute l'Île-de-France. Toutefois, la question sur le lieu de l'incident ne propose pas de découpage au niveau départemental, mais seulement au niveau du quartier, de la ville, de la région Île-de-France ou ailleurs. On comptabilise donc les vols de voiture dont ont été victimes les Seine-et-Marnais en Île-de-France, les Parisiens en Île-de-France...

Dans aucun département, la propension des victimes à la plainte ne parvient – tant s'en faut – à expliquer la (considérable) différence entre les deux sources (tableaux 129, Tableau 130).

Cependant, si l'on considère les vols de voitures réalisés (Tableau 131Tableau 132), les données officielles s'inscrivent dans la fourchette d'incidence apparente, pour la Seine-Saint-Denis, les Yvelines et le Val d'Oise entre 2008 et 2010, et pour les Hauts-de-Seine, le Val de Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise entre 2010 et 2012. À Paris, les statistiques de police se situent en-dessous de cette même fourchette pour les deux périodes. Ce tableau révèle de grandes variations des pratiques entre départements et selon les périodes.

Tableau 129. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquêtes et statistiques de police par département de résidence (2008-09-10)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Franciliens en ÎdeF
incidence	55 554 – 87 410	54 710 – 83 835	89 345 – 125 572	78 417 – 111 800	53 277 – 78 469	50 526 – 75 660	62485 – 90845	55618 – 79535	586 293 – 670 633
taux de plainte %	64,47%	51,81%	53,60%	60%	62,63%	65,93%	59,62%	60,71%	59,63 %
incidence apparente	35 815 – 56 353	28 345 – 43 435	47 889-67 307	47 050-67 080	33 367-49 145	33 312-49 883	37 253-54 162	33766-48286	349 606 – 399 899
statistiques policières	8 497	6 024	16 186	9 530	12 165	10 972	10 618	15 294	89 286
échantillon ménages du département	2 102	1 407	1 315	1 206	1 158	1 273	1 055	1 052	10 568
	1 163 134	692 219	581 809	556 243	507 398	551 766	471 514	438 610	4 962 693

Source : LAU-IdF

Tableau 130. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquêtes et statistiques de police par département de résidence (2010-11-12)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Franciliens en ÎdeF
incidence	48 549 - 76 558	35 186 – 58 196	65 908 – 95 390	54 039 – 80 716	51 887 – 75 747	38 116 – 58 233	45 386 – 68 079	53 372 - 79 190	462 421- 532 885
taux de plainte %	60,53	50	57,94	49,45	59,8	54,76	53,33	61,29	56,17 %
incidence apparente	29 387 – 46 341	17 593 – 29 098	38 187 – 55 269	26 722 – 39 914	31 028 – 45 297	20 872 – 31 888	24 204 – 36 306	32 712 – 48 535	259 742- 299 321

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Franciliens en ÎdeF
statistiques policières	7 954	6 689	16 783	9 829	12 328	10 317	11 503	15 779	91 182
échantillon ménages du département	2 101	1 400	1 300	1 200	1 153	1 250	1 052	1 050	10 506
	1 187 077	701 930	590 714	568 058	526 820	560 198	480 863	446 416	5 062 077

Source : LAU-IdF

Tableau 131. Vols de voitures réalisés : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2008-09-10)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Franciliens en ÎdeF
incidence	13 972 – 31 754	12 007 – 28 915	17 252 – 33 462	25 068 – 46 167	20 763 – 39 098	13 507 – 28 281	17 174 – 33 905	16 948 – 30 475	179 228 – 226 919
<i>taux de plainte %</i>	88	63,64	81,08	81,4	75	80	77,14	80	78,7
incidence apparente	12 295 – 27 943	7 641 – 18 402	13 987 – 27 131	20 405 – 37 580	15 572 – 29 323	10 806 – 22 625	13 248 – 26 154	13 558 – 24 380	141 052 – 178 585
statistiques policières	8 497	6 024	16 186	9 530	12 165	10 972	10 618	15 294	89 286
échantillon ménages du département	2 102	1 407	1 315	1 206	1 158	1 273	1 055	1 052	10 568
	1 163 134	692 219	581 809	556 243	507 398	551 766	471 514	438 610	4 962 693

Source : LAU-IdF

Tableau 132. Vols de voitures réalisés : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2010-11-12)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Franciliens en ÎdeF
incidence	14 793-31 496	6 570 - 18 699	23 652 - 42 665	15 218 - 30 757	18 746 - 35 076	9 516 - 20 564	12 468 - 25 805	14 203 - 29 651	151 316-193 427
<i>taux de plainte %</i>	68,97	68,75	73,91	62,5	82,93	85,71	87,1	71,43	75,7
incidence apparente	10 203 - 21 722	4 517 - 12 856	17 481 - 31 534	9 511- 19 223	15 546 - 29 089	8 156 - 17 625	10 860 - 22 476	10 145 - 21 180	114 546-146 424
statistiques policières	7 954	6 689	16 783	9 829	12 328	10 317	11 503	15 779	91 182
échantillon ménages du département	2 101	1 400	1 300	1 200	1 153	1 250	1 052	1 050	10 506
	1 187 077	701 930	590 714	568 058	526 820	560 198	480 863	446 416	5 062 077

Source : LAU-IdF

Figure 37. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2008-09-10)

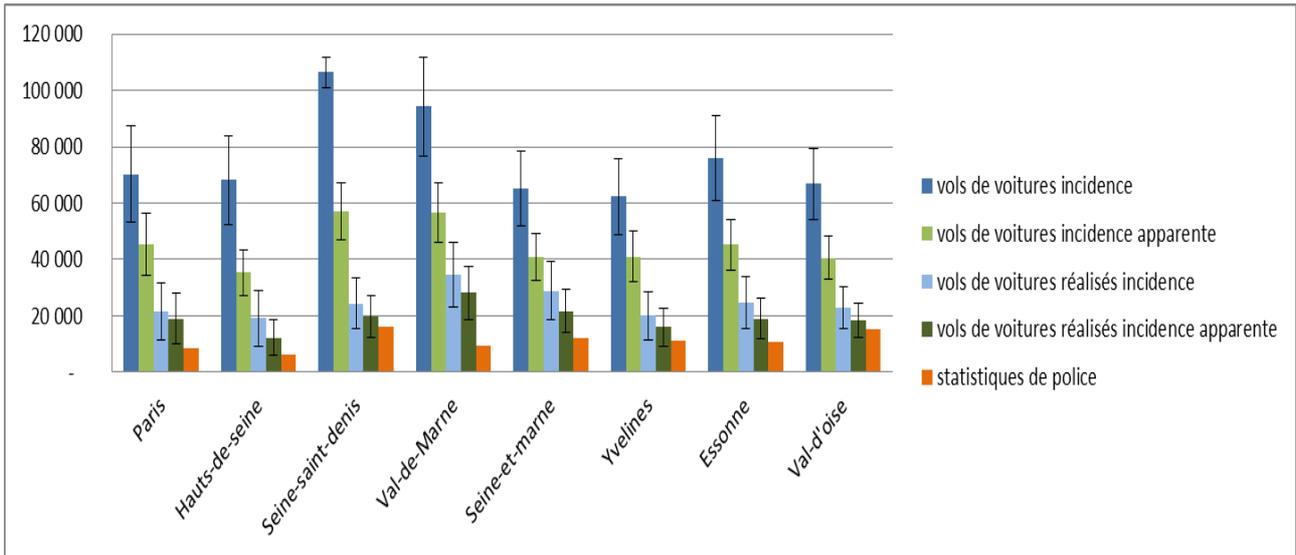
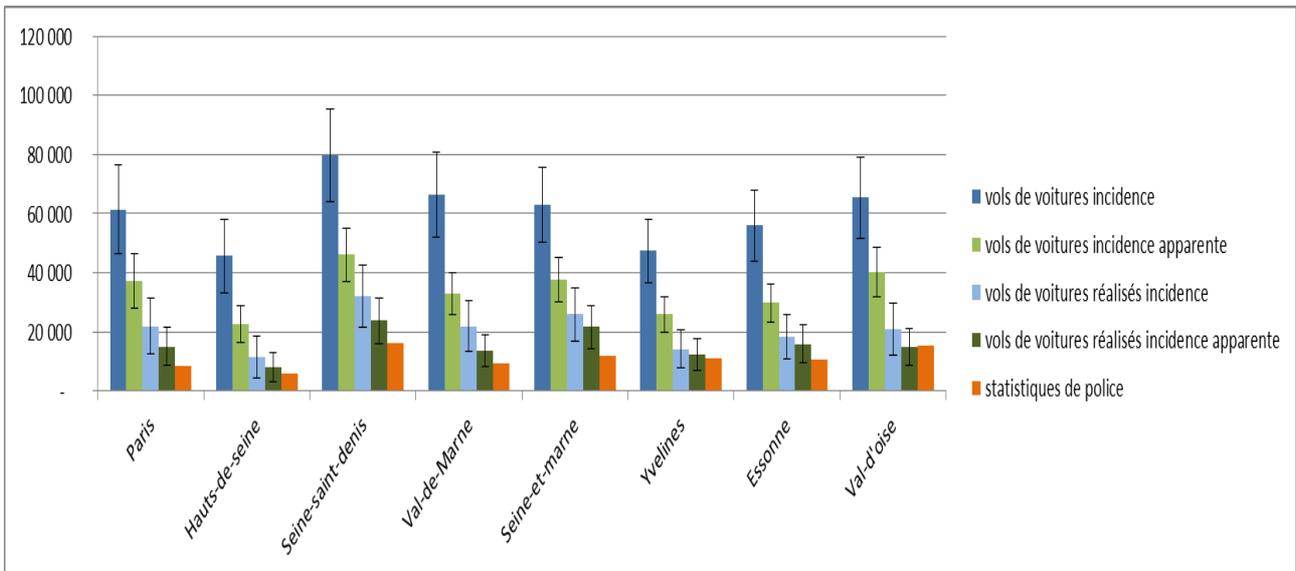


Figure 38. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2010-11-12)



c) Vols d'objet dans ou sur un véhicule

Figure 39. Vols d'objet dans ou sur un véhicule (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)

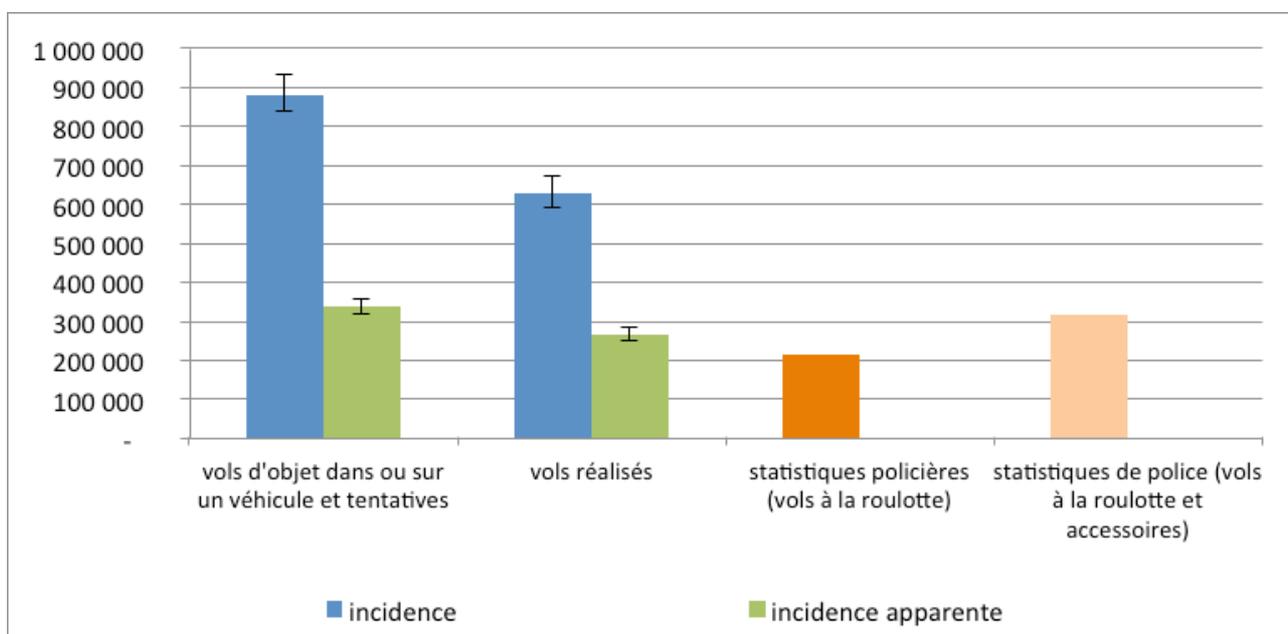
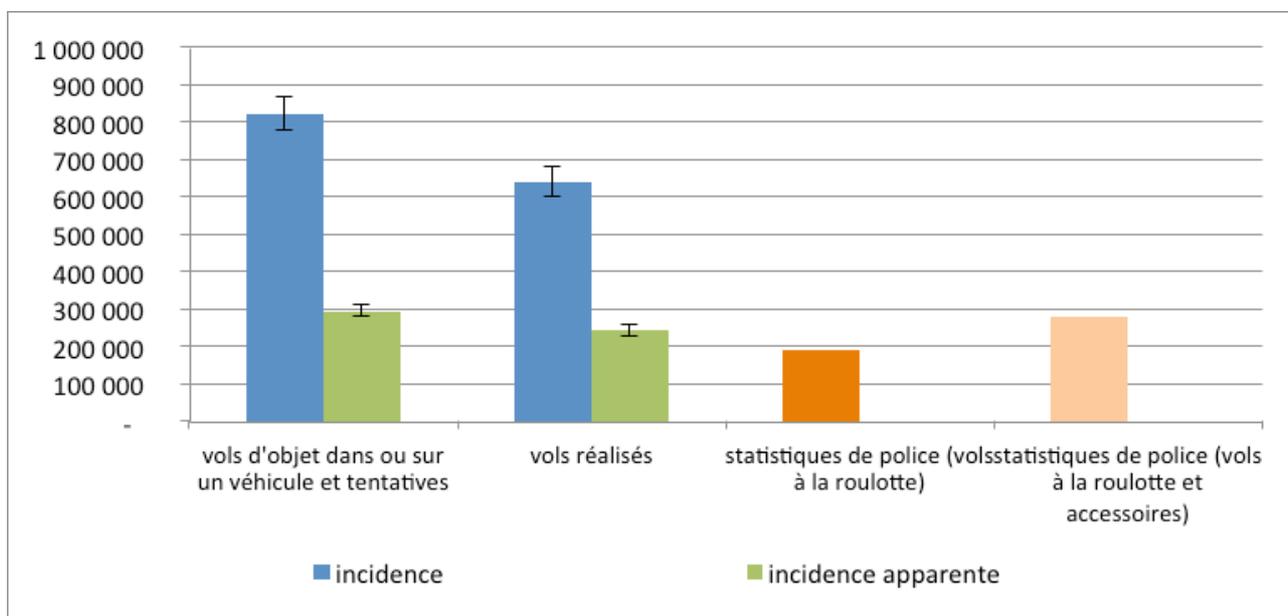


Figure 40. Vols d'objet dans ou sur un véhicule (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)



Comme pour les vols de voitures, il existe une différence entre données policières et données de l'enquête. Dans la dernière enquête, les enquêtés déclarent quelques 823 milliers de vols à la roulotte, dont quelques 293 milliers ont fait l'objet d'une plainte à la police. Cette incidence apparente est au-dessus des statistiques policières, si l'on ne tient pas compte des vols d'accessoires (rapport de 1 à 1,55).

Mais si on inclue dans les données policières les vols d'accessoires, ces données se rapprochent de celles de l'enquête, bien qu'elles restent un peu en dessous de la borne de confiance de l'incidence apparente.

Lorsque l'on réalise la même comparaison avec les vols à la roulotte réalisés, l'incidence apparente est cette fois ci en-dessous des statistiques policières, lorsque l'on comptabilise les vols d'accessoires. Lorsqu'on les soustrait, l'incidence apparente se retrouve supérieure. Se borner aux vols consommés supprime la différence entre données officielles et résultats d'enquête.

d) Destructons et dégradations de véhicules

Figure 41. Destructons et dégradations de véhicules (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)

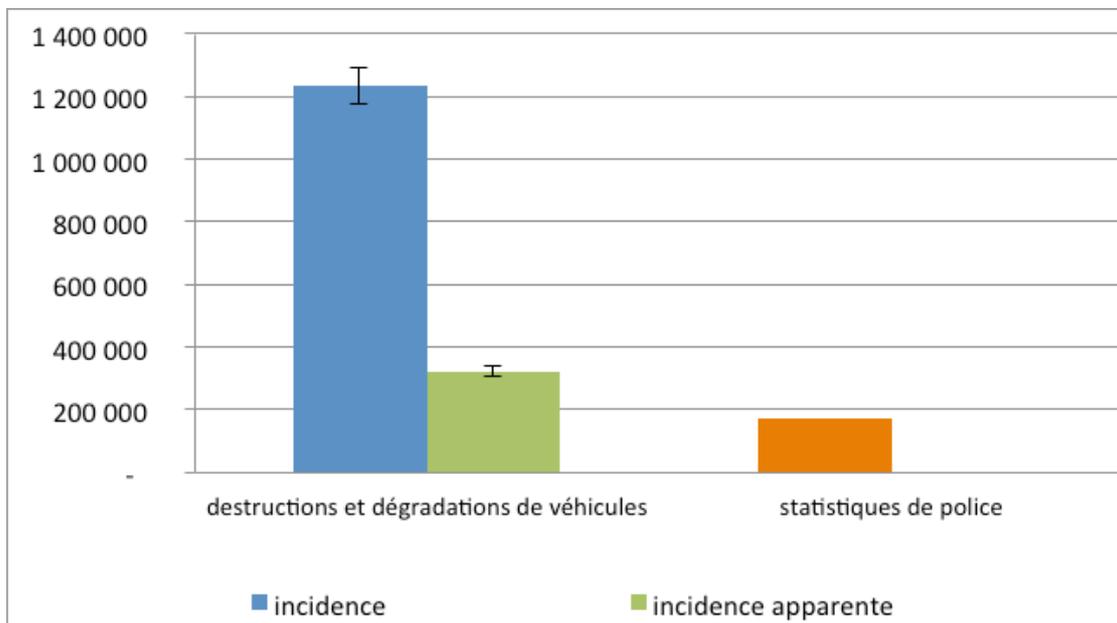
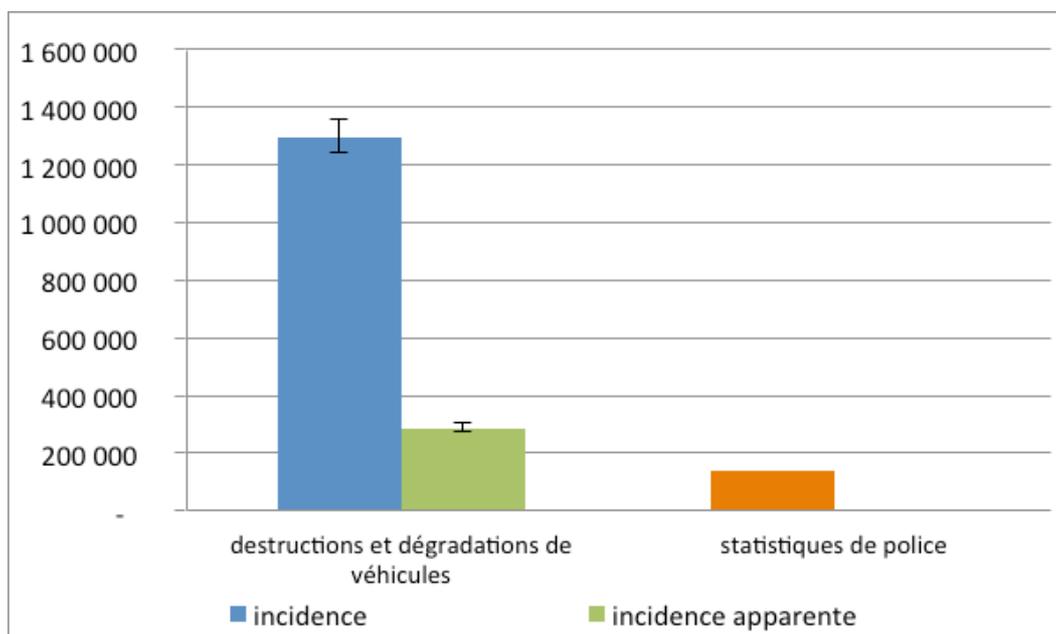


Figure 42. Destructons et dégradations de véhicules (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)



On enregistre le plus faible taux de plainte pour les dégradations de véhicules, avec 22,15 % dans la dernière enquête. Malgré une incidence de 1 297 049 faits, on obtient par conséquent une incidence apparente de seulement 287 297 faits. Cependant, la faible propension des victimes à se tourner vers les services officiels ne suffit pas à expliquer la différence entre les deux sources. Même si l'on corrige l'incidence par le taux de plainte, les enregistrements policiers restent en dessous de la fourchette estimée. Le rapport entre les enregistrements policiers et les résultats de l'enquête (incidence) est de 1 à près de 10 et n'est plus que de 1 à 2, lorsqu'on les compare à l'incidence apparente. Cette constatation laisse supposer qu'un nombre conséquent de victimes pensent avoir déposé une plainte, alors qu'une simple main courante a été enregistrée ou bien que l'incident n'a donné lieu qu'à une contravention.

Cette différence entre l'enquête et les statistiques policières pourrait être le résultat d'un glissement entre catégories : la police pourrait ainsi ranger dans *dégradations de véhicules*, un incident que l'enquête qualifierait de *tentative de vol à la roulotte*. Cette différence de perception de l'incident entre la victime et le policier pourrait être à l'origine d'une partie de la différence entre les résultats de l'enquête et les statistiques policières. Prenons l'exemple d'une serrure de portière abîmée, le propriétaire du véhicule pourrait considérer cet incident comme une *tentative de vol de voiture*, alors que le policier pourrait classer cet acte en tant que *tentative de vols à la roulotte*. Ce genre de situation laisse beaucoup de place à des divergences d'interprétation entre victimes et forces de l'ordre.

e) Vols de deux-roues à moteur

Figure 43. Vols de deux-roues à moteur (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)

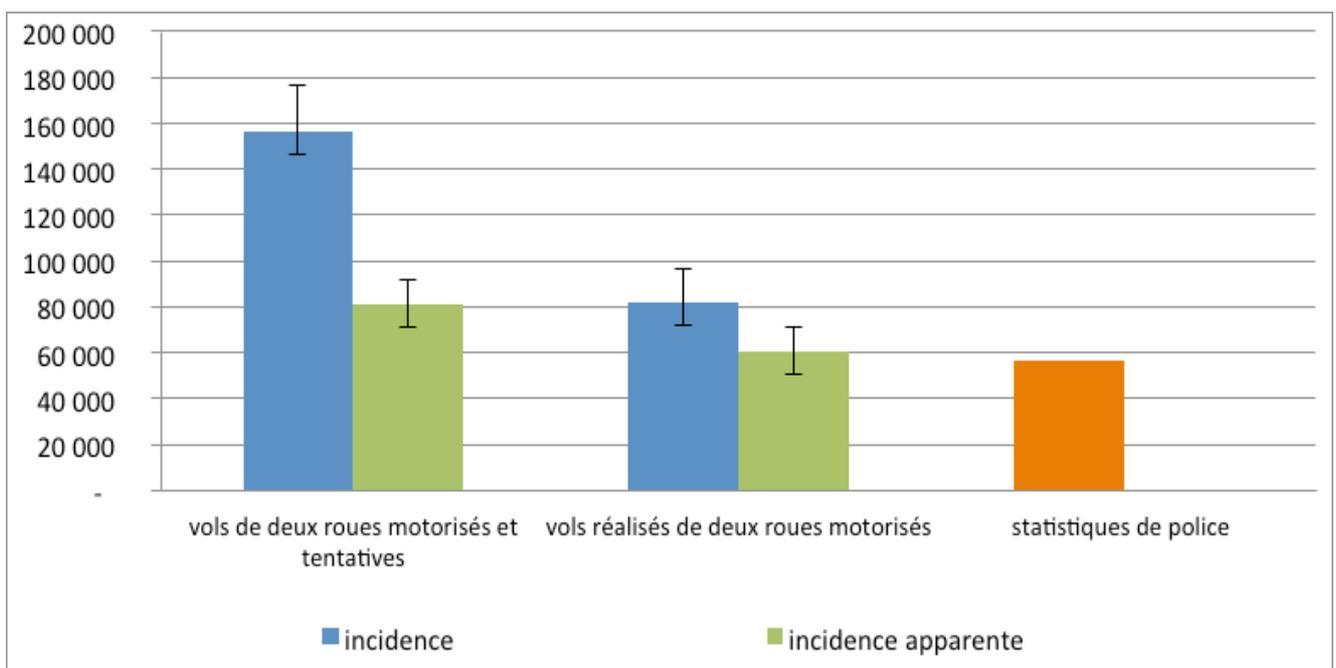
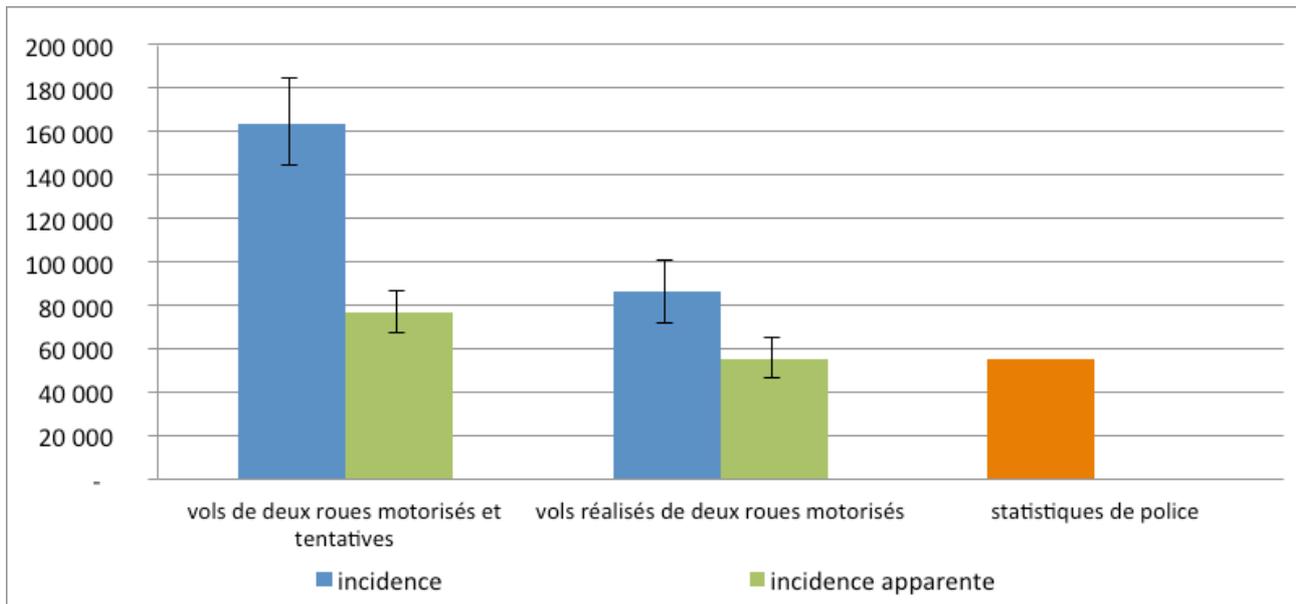


Figure 44. Vols de deux-roues à moteur (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)



Pour les *vols de deux roues*⁸¹, les possibilités de comparaison avec les données policières sont très réduites : ces dernières ne distinguent pas les vols de vélos qu'elles dispersent, selon le lieu de commission, dans différentes catégories de vols. Reste donc seulement les deux-roues à moteur, une petite minorité dans l'enquête. Mais même pour ce petit sous-ensemble, une imposante disproportion demeure entre les deux sources.

Comme pour les dégradations de véhicules, les données de l'enquête sont supérieures aux données policières (rapport de 1 à 3). Ces dernières se rapprochent mais restent encore en dessous de la borne inférieure de l'incidence apparente. Les policiers semblent avoir des réserves à prendre des plaintes lorsque le vol de deux roues, ayant fait l'objet d'un renvoi, en est resté à la tentative. Cette constatation laisse à supposer, que les forces de police et de gendarmerie ont dû enregistrer en *main courante* des déclarations que les victimes prenaient pour des dépôts de plainte.

Lorsque l'on effectue cette même comparaison en ne tenant compte que des vols de deux roues réalisés, les données de la police viennent s'inscrire dans l'intervalle de confiance de l'incidence apparente.

e) Atteintes aux véhicules

Dans l'ensemble, la statistique policière sous-estime, parfois de façon considérable, les atteintes aux véhicules. Cette différence se réduit, tout en restant importante, lorsque l'on ne traite que les actes réalisés.

⁸¹ L'index correspondant dans les statistiques de police est le 36 « *Vols de véhicules motorisés à deux roues* ».

Dans le cas des vols de deux roues réalisés, les données officielles s'inscrivent dans les intervalles de confiance des incidences apparentes. La disproportion entre sources s'expliquerait ici surtout par la propension des victimes à la plainte.

Par contre, dans les autres cas, les données policières sous-estiment grandement l'importance du phénomène telle que l'enquête la manifeste, et la propension des victimes à se tourner vers les services officiels ne suffit pas à expliquer cette différence. On peut supposer un très large emploi, dans ces sortes de délinquance, d'enregistrements simplifiés, du type main courante judiciaire, qui échappent au comptage statistique. Et c'est, semble-t-il, un domaine où l'enthousiasme des victimes à soupçonner des tentatives n'a d'égale que la répugnance des policiers à en reconnaître.

Tableau 133. Ensemble des atteintes aux véhicules : comparaison entre enquêtes et statistiques de police (2008-09-10)

incidence	2 738 985 – 3 067 891
incidence apparente	1 044 711 – 1 179 822
données policières	632 714
échantillon	10 568
ménages franciliens	4 962 693

Source : LAU-IdF

Tableau 134. Ensemble des atteintes aux véhicules : comparaison entre enquêtes et statistiques de police (2010-11-12)

incidence	2 626 534 – 2 936 562
incidence apparente	879 963 – 994 108
données policières	558 624
échantillon	10 506
ménages franciliens	5 062 077

Source : LAU-IdF

Peut-on soupçonner l'existence d'un problème de qualification : l'enquête peut considérer comme une tentative de vol de voiture un incident qui aurait été classé par les services officiels comme une dégradation de véhicule ? Si l'on mène une comparaison sur l'ensemble des atteintes aux véhicules, les données policières se situent ici très en deçà du minimum de la fourchette d'incidence apparente, ce qui ne nous permet ni de confirmer, ni d'infirmer notre hypothèse.

L'enquête 2001⁸² révélait des divergences massives avec les enregistrements policiers, mais la prise en compte de la propension à la plainte ne permettait jamais de l'expliquer complètement, alors que les enquêtes suivantes présentent des cas où la statistique policière atteint (enquêtes 2003 et 2005 : vols de deux roues réalisés, vols à la roulotte réalisés ou tentatives) ou dépasse le niveau de l'incidence appa-

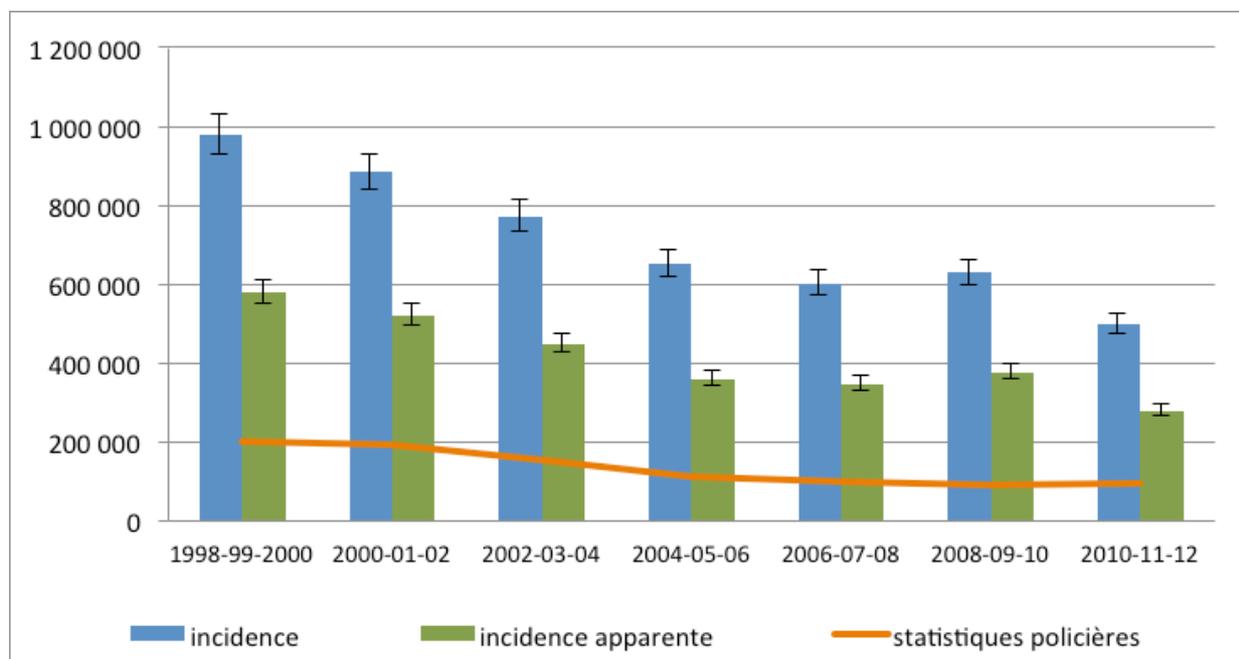
⁸² Pottier, Robert, Zauberman, 2002,

rente. Cette évolution révèle probablement un changement dans la pratique policière à l'effet d'un recours plus marqué à la rédaction de procès-verbaux de plainte.

3. Mise en série et comparaison entre enquêtes et statistiques policières

a) Vols de voitures

Figure 45. Vols de voitures : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2012



En ce qui concerne les vols de voitures⁸³, les deux sources indiquent des ordres de grandeur très éloignés, avec un écart qui varie entre 5 et 7 à 1 en fonction des périodes. La prise en compte de la propension à la plainte, un peu en dessous de 60 %, ne suffit pas à expliquer la différence entre données d'enquête et statistiques de police, même si elle la réduit, environ de moitié.

Comme d'habitude, la propension à la plainte est beaucoup plus faible en cas de simple tentative, autour d'une fois sur 5, Mais les tentatives occupent dans cette victimation une place considérable : dans les enquêtes, deux vols de voiture sur trois sont de simples tentatives. Si l'on considère seulement les plaintes à la suite d'un vol consommé, la distance avec les données policières est certes réduite, mais pas annulée. On peut imaginer une réticence policière à dresser un procès-verbal de vol en cas de plainte pour simple tentative. Là où la victime d'une éraflure est portée à soupçonner une tentative de vol, le policier préfère peut-être voir une simple dégradation.

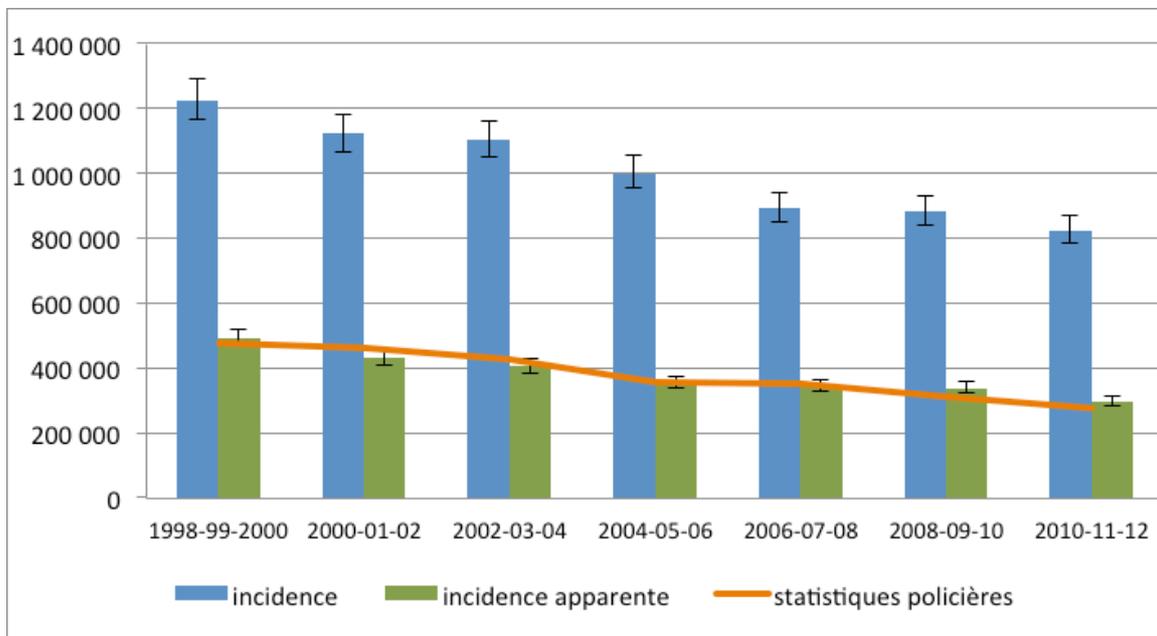
Par ailleurs, le policier sait aussi que les véhicules volés sont fréquemment retrouvés après quelques jours ; il peut donc attendre pour dresser un procès-verbal, dans l'espoir que la victime renoncera à sa plainte une fois rentrée en possession de son bien.

⁸³ On retient dans la statistique policière l'index 35 (*vols d'automobiles*) auquel on ajoute l'index 34 (*vol de véhicules de transport avec fret*) pour tenir compte de l'inclusion dans l'enquête de la mention des camionnettes et des camions (mais utilisés, était-il précisé, à titre privé). Cet index 34 représente un chiffre infime par rapport à l'index 35.

En tendance, les deux sources s'accordent pour indiquer une forte baisse des vols de voiture, avec cependant une légère augmentation enregistrée pour l'enquête de 2011.

b) Vols à la roulotte

Figure 46. Vols à la roulotte : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2012

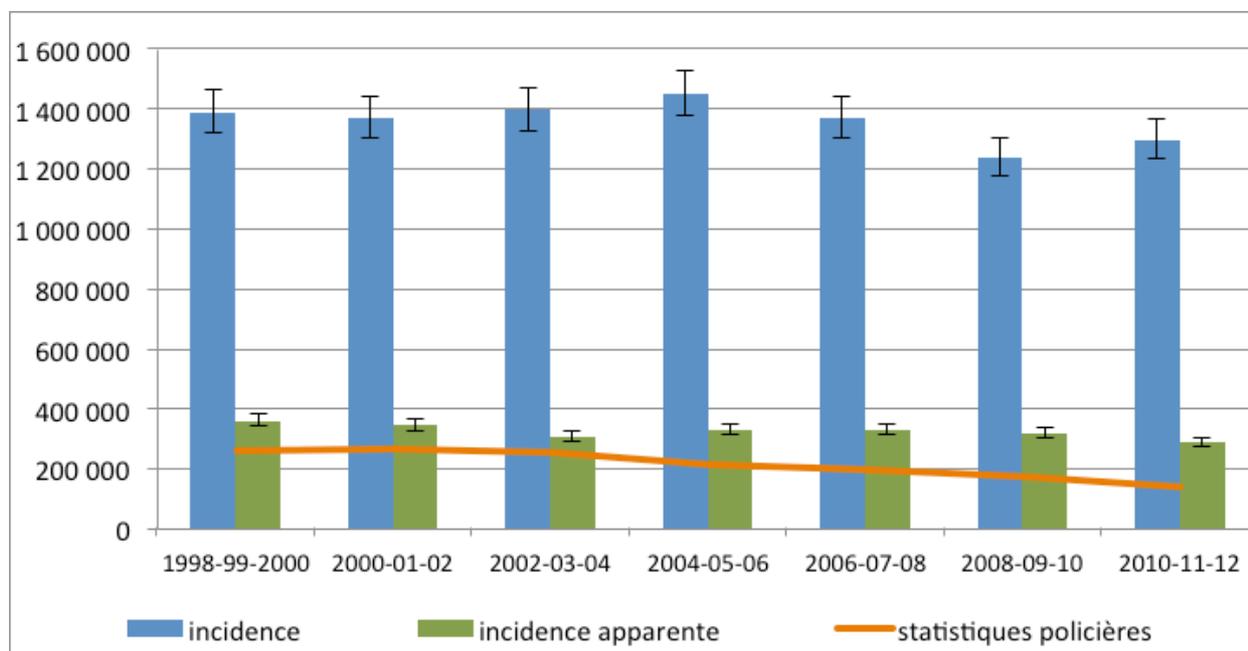


Les enquêtes donnent pour les vols à la roulotte des ordres de grandeur plus importants que ceux suggérés par la statistique de police, avec un écart de 3 à 1. Cette différence entre les deux sources s'explique par la propension des victimes à déposer plainte (légèrement inférieure à 2 fois sur 5).

La confrontation des deux sources permet de conclure à une tendance à la baisse sur la période observée.

c) Destrutions / dégradations de véhicules

Figure 47. Destruction-dégradations de véhicules : incidence, incidence apparente, données policières 1998-2012



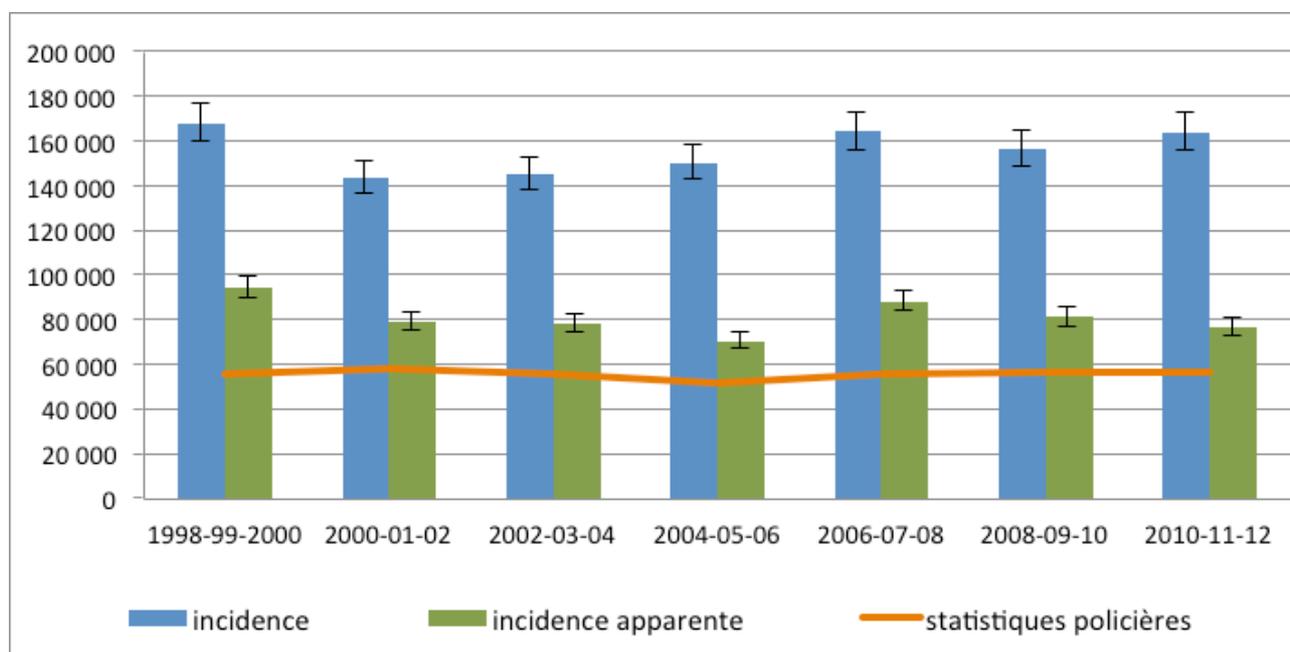
Pour les dégradations/destructions de véhicules, les deux sources indiquent des ordres de grandeur très éloignés et qui ne cessent de diverger : de plus de 5 à 1 pour la première enquête, l'écart est passé à plus de 7 à 1 pour l'enquête de 2011 et 10 à 1 pour l'enquête de 2013, La prise en compte de la propension à la plainte ne suffit pas à combler la différence entre les données d'enquête et les enregistrements policiers, même si elle l'atténue fortement. Dans bon nombre de cas, alors que la victime pensait avoir déposé une plainte, une simple *main courante* a été rédigée, ou alors un procès-verbal pour contravention.

Les comptages policiers indiquent une tendance à la baisse pour toute la période d'observation que l'on ne retrouve pas du tout dans les enquêtes où on a enregistré un pic en 2007, puis une diminution pour les deux campagnes suivantes avant de repartir à la hausse pour la dernière campagne. Par contre, on constate une stagnation de l'incidence apparente sur la période considérée.

La confrontation des deux sources ne permet pas de découvrir un ensemble d'indicateurs cohérent : à une victimation stagnante répond un enregistrement en perte de vitesse qui reste toujours inférieur au nombre de cas pour lesquels les victimes déclarent avoir déposé plainte.

d) Vols de deux roues

Figure 48. Vols de deux roues : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2012



Pour les vols de deux roues, les données d'enquête et les enregistrements policiers indiquent des ordres de grandeur qui sont dans un rapport de 3 à 1 environ. La prise en compte de la propension à déposer plainte ne suffit pas à expliquer cette différence. Vraisemblablement, un certain nombre d'enquêtés croient avoir déposé une plainte, alors qu'il n'a été procédé qu'à une inscription sommaire *en main courante* ou à un *procès-verbal pour contravention*.

4. Les autres recours

a) L'assurance

Tableau 135. Atteintes aux véhicules : déclarations de sinistre (%) (1998-2012)

	vols de voitures	vols de voitures réalisés	vols à la roulotte	dégradations-destructions	vols de deux roues
1998-99-2000	67,05	87,22	45,37	36,51	37,37
2000-01-02	65,86	84,84	44,05	37,14	32,66
2002-03-04	67,52	90,10	43,45	35,93	31,11
2004-05-06	65,89	87,89	44,45	38,68	30,04
2008-09-10	68,76	83,50	49,86	41,70	30,96
2008-09-10	73,07	89,38	49,81	44,32	28,91
2010-11-12	70,07	89,69	51,18	42,22	29,78

Source : LAU-IdF

Le recours à l'assurance est surtout utilisé pour les vols de voiture et plus particulièrement les vols de voitures réalisés (Tableau 135).

Les proportions de déclarations pour les autres types d'atteintes sont plus basses et le fait qu'il s'agisse de victimations réussies plutôt que simplement tentées infléchit assez peu finalement le taux à la hausse.

Constat trivial, dans le cas de vol de deux roues, le recours est beaucoup plus fréquent dans le cas d'un deux-roues motorisé (59,76 % pour l'enquête de 2011 et 57,25 % pour l'enquête de 2013) que dans le cas d'un vélo (13,93 % pour l'enquête de 2011 et 17,02 % pour l'enquête de 2013).

Les premières enquêtes montraient une légère érosion des taux de déclarations de sinistre pour l'ensemble des atteintes aux véhicules à l'exception des vols de voitures. Les enquêtes sous examen révèlent des taux de déclarations en hausse, parfois importante, surtout pour les vols de et dans les véhicules.

Comme précédemment, ceux qui se sont tournés vers leur assureur affichent des taux de satisfaction très élevés. Ainsi ces victimes, de vols de voiture, de vols à la roulotte et de dégradations de véhicules se déclarent assez ou très satisfaites à plus de 70 % de celles qui effectuent un renvoi à l'assurance. Le type d'atteinte pour lequel les assurés sont le moins satisfaits est le vol de deux roues, le taux de satisfaction ne dépasse pas 55 %. La principale raison d'insatisfaction est l'insuffisance du remboursement (38,46 % des insatisfaits pour les vols de voiture, 49,06 % pour les vols de deux roues, 58,24 % pour les vols à la roulotte et 61,29 % pour les dégradations de véhicules pour 2013).

Ceux qui ne recourent pas à leur assurance, dans la plupart des cas et quel que soit le type d'atteinte, ont estimé que *ça n'en valait pas la peine* (63,81 % pour les dégradations, 67,32 % pour les vols à la roulotte, 53,86 % pour les vols de deux roues et 67,96 % pour les vols de voiture pour 2013).

Toujours pour l'enquête de 2013, la plus grande partie de ceux qui ont effectué une déclaration de sinistre ont obtenu un remboursement au moins partiel. Le taux le plus élevé de remboursement revient aux dégradations et destructions (71,47 %), viennent ensuite les vols de voitures (70,68 %), les vols à la roulotte (67,21 %). Les vols de deux roues présentent le taux le plus faible de remboursement, avec seulement 49,59 %. Ce taux augmente lorsque l'on s'intéresse aux vols de scooter (52,38 %) et aux vols de moto (65 %). Il faut quand même relativiser ces résultats en les rapportant à l'ensemble des victimes : seule une moitié (49,52 %) de ceux qui ont subi un vol de voiture ont été indemnisés ; la proportion tombe aux alentours du tiers pour les dégradations (30,17 %) et les vols à la roulotte (34,4 %) et moins du cinquième pour les vols de deux roues (14,77 %). De nouveau si l'on fait une distinction entre types de deux roues, on obtient des résultats très différents. Ainsi, 32,74 % des victimes de vols de scooter ont été indemnisés, 30,95 % pour les victimes de vols de moto et seulement 7,27 % pour les victimes de vols de vélo.

↳ Les **vols de voiture** sont déclarés à l'assurance plus de deux fois sur trois et la proportion devient encore plus massive dans le cas des vols réalisés. Un peu moins des trois quarts, des victimes

ayant fait une déclaration de sinistre ont obtenu un remboursement, au moins partiel, de leur assurance, ce qui représente la moitié des victimes. Ils sont 72,04 % de déclarants à être satisfaits de leur assurance. Les insatisfaits, environ un tiers, remettent en cause le montant de l'indemnisation. Les victimes qui ne déclarent pas le vol de leur voiture à l'assurance, estiment majoritairement que l'atteinte n'en valait pas la peine.

↳ La moitié des victimes de **vols à la roulotte** déclare l'incident à leur assurance. 67,21 % ayant fait un recours à leur assurance, ont obtenu un remboursement au moins partiel (soit un peu plus d'un tiers de l'ensemble des victimes de vols à la roulotte), et sont un peu moins des trois quarts d'entre elles à être satisfaites. La majorité des requérants insatisfaits estiment, comme pour les vols de voiture, être mal remboursés. Les non requérants sont 67,32 % à juger que l'atteinte n'en valait pas la peine et 19,35 % à ne pas être couvert par l'assurance, dans ce cas.

↳ Dans le cas des **dégradations et destructions** seulement 4 victimes sur 10 ont fait une déclaration à leur assurance. Un peu moins des trois quarts de ceux qui ont fait appel à leur assurance (soit moins d'un tiers des victimes de dégradations et destructions de véhicules) ont obtenu un remboursement, au moins partiel. Un peu près les trois quarts des déclarants à l'assurance se montrent satisfaits. Les requérants insatisfaits sont 61,29 % à estimer avoir été mal indemnisés. Ceux qui n'ont pas eu recours à l'assurance estiment, comme pour les autres atteintes que ça n'en valait pas la peine.

↳ Le **vol de deux roues** est l'atteinte qui conduit le moins fréquemment à un recours à l'assurance. 1 requérant sur 7 a obtenu un remboursement, du moins partiel. Un peu plus de la moitié (53,66 %) des déclarants se montrent satisfaits de leur assurance. Ceux qui ne le sont pas estiment avoir été mal remboursés. La principale raison de non-déclaration est son caractère superflu *ça n'en valait pas la peine*.

Ici encore les cas de vols de vélos diffèrent des cas de vol de deux roues motorisés. Une grande partie des victimes de **vol de vélo** (81,56 %) ne prennent pas contact avec leur assurance car elles estiment que ça n'en vaut pas la peine (50,65 %). La proportion de victimes remboursées est plus faible que dans les autres cas (42,71 %) et l'on observe la même chose pour le taux de satisfaction (52,08 %). *À contrario*, la majorité (60,97 %) des victimes de **vol de deux roues motorisées** prennent contact avec leur assurance. Ici encore lorsqu'elles ne le font pas, elles jugent la démarche superflue. La plupart des déclarants (66,39 %) sont remboursés et s'estiment satisfaits de leur assurance (62,12 %).

b) La municipalité

Tableau 136. Atteintes aux véhicules : recours municipaux (%) (2008-09-10)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
élu communal	6,05	2,84	3,43	1,95
police municipale	17,67	11,29	7,77	8,98

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
autre service communal	2,14	1,72	1,26	1,30

Source : LAU-IdF

Tableau 137. Atteintes aux véhicules : recours municipaux (%) (2010-11-12)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
élu communal	5,71	3,28	3,75	2,3
police municipale	14,56	9,76	6,76	8,6
autre service communal	1,9	1,14	1,19	2,06

Source : LAU-IdF

Seul le recours à la police municipale présente une certaine fréquence (tableaux 136Tableau 137), surtout en matière de vols de voiture, elle s'est même accrue par rapport aux enquêtes précédentes.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES D'ATTEINTES AUX VÉHICULES

Si on prend toujours la dernière enquête, on trouve que les ménages dont la personne de référence est active sont plus exposés aux atteintes aux véhicules que les autres, quel que soit le type d'atteinte.

En ce qui concerne les vols de voiture, sont surreprésentés les ménages dont la personne de référence est active (85,03 % contre 74,69 % dans l'échantillon), notamment les cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et employés. On y observe une surreprésentation de ceux qui habitent un quartier pavillonnaire (42,31 % contre 36,88 % dans l'échantillon) et une maison individuelle (38,1 % contre 32,16 % dans l'échantillon). La proportion de ceux qui souhaitent quitter leur quartier (27,21 %) est plus élevée que pour l'ensemble de la population (21,64 %) et s'ils le souhaitent, c'est plus souvent pour des raisons de sécurité, ou dans une moindre mesure pour se rapprocher du lieu de travail ou pour un projet de devenir propriétaire. Les victimes de vols de voitures (17,69 %) sont plus nombreuses que la moyenne (11,46 %) à juger leur quartier difficile.

Pour les victimes de vol à la roulotte, la situation est similaire mais dans des proportions moindres. On constate une surreprésentation de victimes habitant un quartier pavillonnaire (41,95 % contre 36,88 % dans l'échantillon) et une maison individuelle (35,01 % contre 32,16 % dans l'échantillon). La proportion des victimes de vols à la roulotte est plus élevée (28,07 %) à vouloir quitter leur quartier, que dans l'ensemble de la population (21,64 %). De plus, on note une surreprésentation de ceux qui jugent leur quartier difficile (14,57 % contre 11,46 %), et ceux qui souhaitent quitter leur quartier pour un quartier plus sûr (22,47 % contre 19,97 % dans l'échantillon). Les ménages surexposés sont ceux dont le chef de famille appartient à la catégorie socioprofessionnelle des cadres, des professions intellectuelles supérieures, ou des artisans, commerçants, chefs d'entreprises.

En cas de dégradations ou destructions de véhicules, les ménages vivant en quartier pavillonnaire sont surexposés (41,14 % contre 36,88 % dans l'échantillon). Et si, là encore, la proportion de ceux qui jugent leur quartier plus difficile (13,35 % contre 11,46 %), et ceux qui souhaitent quitter leur quartier (27,67 %) est plus élevée que dans l'ensemble (21,64 %), c'est pour des raisons de sécurité du quartier (24,44 % contre 19,97 % dans l'échantillon). Parmi les ménages surreprésentés, on retrouve ceux dont la personne de référence est chef d'entreprise, profession libérale, cadre et profession intermédiaire.

La plus forte proportion de ménages habitant en quartier pavillonnaire et en maison individuelle ne se retrouve pas pour les victimes des vols de deux roues. La proportion des victimes souhaitant quitter leur quartier est plus élevée (26,27 % contre 21,64 % dans l'échantillon), et c'est particulièrement pour des raisons de sécurité : 12,71 % des victimes de vols de deux roues jugent leur quartier difficile, alors que cette part atteint 11,46 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Lorsque l'on regarde les ressources des ménages victimes d'atteintes aux véhicules on remarque, en général, une surreprésentation de ceux dont les ressources sont supérieures à 2 300 €. Le nombre de véhicules possédés par ménage y est supérieur à celui des ménages moins aisés et ils sont donc plus exposés au risque.

V – COMPARAISON DES VICTIMES D'ATTEINTES AUX VÉHICULES SELON LES ZONES

Tableau 138. Atteintes aux véhicules : prévalence et incidence selon les zones (intervalles de confiance) (2008-09-10)

		vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
prévalence %	Paris	4,00 [3,16 - 4,84]	8,47 [7,28 - 9,66]	9,51 [8,95 - 10,07]	9,09[7,86 - 10,32]
	petite couronne	8,53 [7,66 - 9,40]	14,71 [13,6-15,82]	17,4[16,69-18,13]	7,38[6,56 - 8,2]
	grande couronne	9,34 [8,49 - 10,19]	11,7[10,73-12,59]	17,4[16,64-18,08]	6,32[5,61 - 7,03]
prévalence ménages équipés %	Paris	7,33[5,82 - 8,84]	15,5[13,43- 17,63]	17,4[15,25- 19,65]	26,1[22,88-29,24]
	petite couronne	10,66[9,58 - 11,74]	18,4[17,05- 19,75]	21,8[20,33- 23,21]	17,1[15,26-18,8]
	grande couronne	10,29[9,36 - 11,22]	12,8[11,81- 13,85]	19,1[17,92- 20,32]	11,7[10,45-13,01]
incidence %	Paris	6,43[5,08 - 7,77]	12,23[11,46 - 13]	17,4[16,34 - 18,38]	12,9[11,15-14,64]
	petite couronne	15,12[13,57 - 16,67]	23,1[21,99- 24,11]	29,21[28 - 30,43]	10,35[9,21 - 11,5]
	grande couronne	14,09[12,82 - 15,37]	17,37[16,4 - 18,29]	27,6[26,42- 28,71]	8,46[7,51 - 9,4]
incidence ménages équipés %	Paris	11,78[10,88 - 12,67]	22,4[21,31- 23,54]	31,8[30,37- 33,33]	36,9[35,2- 38,73]
	petite couronne	18,90[17,73 - 20,07]	28,83[27,5- 30,13]	36,53[35,0- 38,01]	23,92[22,4- 25,4]
	grande couronne	15,53[14,55 - 16,51]	19,12[18,0- 20,18]	30,36[29,0- 31,7]	15,69[14,4- 16,9]

Source : LAU-IdF

Tableau 139. Atteintes aux véhicules : prévalence et incidence selon les zones (intervalles de confiance) (2010-11-12)

		vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
prévalence %	Paris	4 [3,16 – 4,84]	8,28 [7,1-9,46]	11,47 [10,86-12,08]	10,19 [8,9-11,48]
	petite couronne	6,97 [6,17-7,77]	14,49 [13,39-15,59]	18,15 [17,41-18,89]	8,38 [7,51-9,25]
	grande couronne	8,41 [7,6-9,22]	12,7 [11,73-13,67]	18 [17,27-18,73]	6,33 [5,62-7,04]
prévalence ménages équipés %	Paris	7,49 [5,95-9,03]	15,52 [13,4-17,64]	21,5 [19,1-23,9]	28,34 [25,13-31,55]
	petite couronne	8,79 [7,79-9,79]	18,25 [16,89-19,61]	22,87 [21,39-24,35]	18,9 [17,06-20,74]
	grande couronne	9,18 [8,3-10,06]	13,86 [12,81-14,91]	19,65 [18,44-20,86]	11,61 [10,34-12,88]
incidence %	Paris	5,57 [4,4-6,74]	10,9 [10,2-11,59]	17,76 [16,81-18,7]	14,43 [12,6-16,26]
	petite couronne	10,76 [9,53-12]	20,08 [19,15-21,02]	29,86 [28,64-31,07]	10,71 [9,6-11,82]
	grande couronne	11,82 [10,68-12,96]	16,98 [16,13-17,83]	27,74 [26,61-28,87]	8,13 [7,21-9,04]
incidence ménages équipés %	Paris	10,43 [9,65-11,22]	20,42 [19,4-21,45]	33,28 [31,92-34,65]	40,13 [38,35-41,91]
	petite couronne	13,57 [12,63-14,51]	25,29 [24,15-26,44]	37,62 [36,14-39,1]	24,15 [22,76-25,55]
	grande couronne	12,91 [12,04-13,78]	18,53 [17,54-19,52]	30,28 [28,97-31,59]	14,91 [13,76-16,05]

Source : LAU-IdF

Paris présente les plus faibles prévalences, pour les atteintes aux véhicules. Pour les vols de voiture, la prévalence augmente à mesure que l'on s'éloigne de Paris. Elle suit la trajectoire inverse pour les vols de deux roues, avec une prévalence de 10,19 % pour Paris, contre 8,38 % pour la petite couronne et seulement 6,33 % pour la grande couronne en ce qui concerne 2013,

Pour les vols à la roulotte et les dégradations de véhicules, on enregistre les plus fortes prévalences en petite couronne (respectivement 14,49 % et 18,15 %), puis en grande couronne (respectivement 12,7 % et 18 %).

Cependant pareille observation est largement un artefact de la sous-motorisation parisienne. En considérant les ménages ayant déclaré posséder au moins un véhicule ou qui en possédaient un au moment de l'enquête, on obtient les taux d'équipements suivants : 53,36 % des Parisiens, 79,38 % des ménages de petite couronne et 91,63 % de ceux de grande couronne. Pour effectuer une comparaison, il convient donc de s'intéresser aux ménages équipés. Ainsi, les différences entre zones se résorbent dans une large mesure. Toutefois, les habitants de grande couronne conservent une prévalence plus élevée pour les vols de voiture. En revanche, l'observation des seuls ménages équipés n'annule pas, mais bien au contraire renforce, la survictimation des Parisiens propriétaires de deux roues.

On retrouve les mêmes caractéristiques par zones lorsque l'on s'intéresse à l'incidence et à l'incidence des ménages équipés.

Les atteintes aux véhicules sont réussies le plus souvent en grande couronne, avec des différences toutefois selon le méfait. Les vols de voiture tendant à réussir un peu près de la même manière à Paris, avec un taux de réussite de 36,9 %, qu'en petite couronne (36,03 %) ou qu'en grande couronne (35,09 %). Les vols à la roulotte suivent la même tendance, avec un taux de 82,76 % enregistré à Paris,

77,7 % en petite couronne et 76,92 % en grande couronne. Pour les vols de deux roues, à mesure que l'on s'éloigne de Paris, le taux de réussite augmente, avec 71,03 % pour Paris, 81,04 % pour la petite couronne et 81,05 % pour la grande couronne.

Les atteintes aux véhicules sont le plus souvent réalisées la nuit, entre 21 heures et 9 heures, quelle que soit la zone, à l'exception des vols de deux roues. Toutefois, elles ont plus souvent eu lieu la journée en grande couronne et petite couronne qu'à Paris. Elles revêtent un caractère de proximité plus marqué à Paris (dans le quartier, près du domicile de la victime) qu'en banlieue ; cela signifie simplement que les banlieusards circulent davantage hors de leur zone de résidence que les Parisiens. Cette constatation est d'autant plus marquée, lorsque l'on étudie les vols de deux roues. En effet, les vols de deux roues sont le plus souvent commis la nuit (41,12 %) à Paris, tandis qu'ils sont commis la journée, entre 9 et 18 heures, en petite (40,98 %) et grande couronne (50,88 %).

À Paris, les atteintes dans la rue et dans un parking fermé sont plus courantes qu'en petite ou en grande couronne. Cette différence est d'autant plus marquée pour les vols de deux roues, puisque 69,63 % des vols de deux roues, à Paris, se font dans la rue contre seulement 43,12 % en petite couronne, et 27,37 % en grande couronne. En grande couronne, les proportions d'incidents dans un « parking ouvert » et « ailleurs » sont plus fortes qu'en petite couronne ou à Paris.

Les victimes d'atteintes aux véhicules de Paris et de petite couronne sont plus nombreuses que la moyenne à juger leur quartier difficile, notamment ceux d'entre eux qui ont été victimes de vol de voiture ou de vol à la roulotte. Tandis que 11,46 % des membres de notre échantillon juge leur quartier difficile, cette propension monte à 11,71 % et 14,18 %, pour les victimes de vols de voiture, respectivement de Paris et de petite couronne. Les victimes d'atteintes aux véhicules, de grande couronne, sont moins nombreuses à juger leur quartier difficile que la moyenne.

Les ménages parisiens, pour l'ensemble des atteintes aux véhicules, informent moins la police que ceux de petite et de grande couronne. Cette différence dans le renvoi à la police est la plus marquée pour les vols de deux roues. 64,95 % des victimes parisiennes n'informent pas la police, contre 52,91 % en petite couronne et 50,53 % en grande couronne. Le type de zone n'influence pas le taux de plainte, à l'exception des vols de voiture et des vols à la roulotte. Les victimes de petite couronne (81,67 %), de vols de voiture, déposent moins souvent plainte que les victimes parisiennes (85 %) et de grande couronne (87,3 %). Même constat pour les victimes de vols à la roulotte, de petite couronne (78,71 %), qui déposent moins souvent plainte que les victimes parisiennes (80,88 %) et de grande couronne (81,51 %).

Les victimes parisiennes qui déclarent l'incident à la police le font plus pour pouvoir faire ensuite une déclaration de sinistre que les victimes de petite et de grande couronne.

↳ Les **vols de voiture** sont plus fréquents en petite et grande couronne qu'à Paris mais cela s'explique par le moindre équipement des ménages parisiens. Lorsque l'on s'intéresse uniquement aux ménages équipés, ce sont ceux de grande couronne qui sont le plus exposés. Les deux couronnes présentent des risques proches, tandis que Paris se démarque en présentant un niveau de risque inférieur.

C'est à Paris que les vols de voiture échouent le plus souvent. Les vols consommés augmentent lorsque l'on s'éloigne de la capitale. On trouve une plus grande proportion de vols de proximité dans la capitale qu'en banlieue. C'est à Paris que la proportion de vols dans la rue et les parkings fermés est la plus importante, alors que les vols ont plus lieu sur des stationnements ouverts en grande couronne. Ceci est probablement dû à un parc de stationnement différent dans les trois zones.

↳ Les **vols à la roulotte** sont, comme pour les vols de voitures, plus fréquents en petite et grande couronne qu'à Paris, mais cela s'explique, ici aussi, par le moindre équipement des ménages parisiens. Contrairement aux vols de voiture, lorsque l'on s'intéresse uniquement aux ménages équipés, ce sont ceux de grande couronne qui sont le moins exposés, devant les Parisiens et les ménages de petite couronne.

Les vols à la roulotte se démarquent de nouveau des vols de voitures, puisque c'est à Paris que l'on enregistre le plus de vols à la roulotte consommés – 6 points devant la grande couronne et 5 points devant la petite couronne. Les vols à la roulotte ont davantage un caractère de proximité dans la capitale et en petite couronne qu'en grande banlieue. De même, à Paris ils ont plus lieu dans la rue et dans un parking fermé que pour les autres zones. À l'inverse, le vol à la roulotte dans un parking ouvert est caractéristique de la grande couronne. Ainsi, 30,42 % des vols à la roulotte, en grande couronne, sont réalisés dans des parkings ouverts, contre seulement 7,47 % à Paris.

↳ Les **dégradations et destructions de véhicules** suivent les mêmes tendances que les vols à la roulotte. Elles sont, ainsi, plus fréquentes, plus on s'éloigne de la capitale. Si l'on tient compte de l'équipement des ménages, de nouveau, ce sont ceux de grande couronne qui sont le moins victimes, devant les Parisiens et les ménages de petite couronne encourant, à un niveau plus élevé, des risques équivalents.

Comme les autres types d'atteintes, elles ont plus souvent lieu la nuit à Paris qu'en banlieue. De la même manière, elles ont plus lieu dans la rue et dans un parking fermé à Paris que lorsque l'on s'en éloigne. Elles ont également plus lieu dans les parkings ouverts en petite (22,74 %), mais surtout en grande couronne (34,4 %), qu'à Paris (10,37 %).

↳ Pour les **vols de deux roues**, la prévalence à Paris (10,19 %) et en petite couronne (8,38 %), est plus élevée que celle de grande couronne (6,33 %). Lorsque l'on s'intéresse aux ménages équipés, cette tendance s'accroît, avec une exposition plus nette des Parisiens. Les ménages parisiens présen-

tent une prévalence de 28,34 %, tandis que celle de petite couronne est inférieure de près de 10 %, et celle de grande couronne, où se situe le plus grand écart, de près de 17 %.

Les vols de deux roues sont plus courants la nuit à Paris que lorsque l'on s'en éloigne. À la différence de ce que l'on avait pu observer pour les autres types d'atteintes, les vols de deux roues ne sont pas particulièrement réalisés plus souvent près du domicile ou dans le quartier, à Paris qu'en dehors.

VI – TYPES DE VICTIMES D'ATTEINTES AUX VÉHICULES

Nous allons maintenant nous intéresser aux différents types de victimes d'atteintes aux véhicules. Nous réaliserons pour chacune d'elles une analyse factorielle où les variables concernant l'atteinte elle-même, ainsi que les caractéristiques de la victime et ses opinions, seront des modalités actives. Grâce à cette analyse, nous produirons une typologie des victimes d'atteintes aux véhicules.

1. *Les vols de voitures*

a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011

Le **1^{er} facteur** (3,41 %) oppose les victimes *apeurées* de vols de voitures qui vivent dans un cadre de vie *défavorisé*, jugent leur quartier difficile et veulent le quitter, aux *sociaux* qui vivent dans un cadre de vie *très favorisé*, jugent leur quartier agréable et ne souhaitent pas déménager.

Le **2^e facteur** (2,97 %) est construit sur la localisation et la gravité de l'incident. D'un côté, on trouve des vols de voitures qui se sont déroulés de nuit et à proximité, dans le quartier ou au domicile de l'enquêté. Des dommages importants s'en sont suivis, entraînant un dépôt de plainte et une déclaration à l'assurance, qui a donné lieu à une indemnisation, d'où la satisfaction des assurés. De l'autre côté, on trouve les vols de voitures en journée, qui ne se sont pas déroulés à proximité mais par exemple dans un parking ouvert d'un centre commercial de la région. Aucun dommage n'ayant été déploré, il n'y a eu ni renvoi ni déclaration à l'assurance.

Le **3^e facteur** (2,77 %) oppose des tentatives à des vols consommés. D'un côté, le vol a été réalisé en ÎdeF ou ailleurs, le véhicule récupéré, des dégâts constatés, une plainte déposée et une déclaration faite à l'assurance. L'affaire a été élucidée par la police, en conséquence de quoi la victime se dit satisfaite de l'action policière. De l'autre côté, on trouve des tentatives qui se sont produites dans le quartier ou aux alentours du domicile, sans dommage important, ce qui n'a pas incité à un recours à la police ou à l'assurance. En cas de renvoi, on note aussi une insatisfaction envers l'action policière.

b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013

De l'analyse factorielle de 2013 ressort la même configuration pour les trois premiers facteurs, avec des inerties respectives de 3,54 %, 2,93 % et 2,71 %.

L'analyse factorielle nous permet de créer une classification en trois groupes.

c) Classification de l'enquête de 2011

Le **1^{er} groupe** rassemble le tiers (32,15 %) des victimes de vols de voitures. Les dommages ont été importants, et les faits se sont produits dans le quartier ou aux alentours du domicile, ce qui justifie peut-être la peur exprimée par ces enquêtés vis-à-vis de leur quartier, qu'ils trouvent difficile à vivre et souhaiteraient quitter. Les *apeurés*, les personnes évoluant dans un cadre de vie *défavorisé*, les ménages ayant des ressources mensuelles inférieures à 2300 €, et les habitants de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont surreprésentés.

Le **2^e groupe** rassemble un peu plus de deux cinquièmes (43,65 %) des victimes de vols de voiture. Comme pour le premier groupe, il s'agit, plus que proportionnellement, de vols de proximité (97,83 % au domicile ou aux alentours), commis nuitamment. Le dommage n'ayant pas été jugé important, il n'a pas donné lieu à une plainte, pas plus qu'il n'a poussé à adopter des précautions particulières. Les *sociaux*, les personnes qui n'ont pas peur dans leurs quartiers, celles qui ne souhaitent pas le quitter puisqu'il est agréable, et celles qui évoluent dans un cadre de vie favorisé sont ici surreprésentés.

Le **3^e groupe** réunit un quart (24,2 %) des victimes de vols de voiture. Il s'agit de vols réalisés pendant la journée ou la soirée, pas dans le quartier, mais plutôt en ville, en ÎdeF ou ailleurs, sur un lieu de travail ou d'étude, dans un centre commercial ou bien un lieu de loisirs ou de divertissement. La totalité des vols survenus aux gares ou aux alentours se trouvent dans cette classe. Ces actes n'ont pas donné lieu à un dommage important, d'où l'absence de renvoi.

d) Classification de l'enquête de 2013

On obtient une classification semblable à celle trouvée pour l'enquête de 2011 mais avec un changement d'ordre. La 1^{ère} classe (42,72 % des victimes de vols de voitures) correspond à la 2^e classe de 2011, la 2^e (29,66 %) correspond à la 3^e et la dernière (27,62 %) correspond à la première de l'enquête de 2011.

La première enquête permettait de dégager cinq groupes : *tentatives, travail, quartier, moins de 20 ans et Parisiens*. Les enquêtes suivantes présentent des groupes différents. Les caractéristiques des enquêtés pèsent moins dans la construction des typologies, que celles des faits et des stratégies de renvoi mises en œuvre. Les typologies des enquêtes de 2011 et 2013 sont essentiellement déterminées par les stratégies de renvoi et la géographie des faits : deux groupes de vols de proximité, l'un qui porte plainte, l'autre non ; un troisième groupe de vols plus lointains qui ne donnent pas lieu à un renvoi.

2. *Les vols à la roulette*

a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011

Le **1^{er} facteur** (3,68 % de l'inertie) est caractérisé par les vols de proximité avec des dommages importants. On trouve d'un côté de fortes contributions de variables telles que le vol de nuit, dans le quartier, près du domicile de la victime, en Seine-Saint-Denis ; les victimes évoluent dans un cadre de

vie défavorisé, ont peur dans leur quartier, le jugent difficile et souhaitent le quitter. De l'autre côté, contribuent les vols diurnes hors du quartier, mais qui restent en ÎdeF, avec des dommages modérés ; les victimes sont des sociaux qui évoluent dans un cadre de vie favorisé, n'ont pas peur dans leur quartier et souhaitent y rester, le jugeant agréable à vivre.

Le **2^e facteur** (3,08 %) oppose les vols diurnes survenus dans un parking ouvert, dans un centre commercial, en ÎdeF, avec une identification du voleur. De l'autre côté, on trouve des vols de proximité, survenus la nuit, avec absence d'identification du voleur.

Le **3^e facteur** (2,74 %) concerne les renvois. Parmi les fortes contributions d'un côté, on trouve le dépôt de plainte, la déclaration de sinistre, l'insatisfaction envers la police et la non identification du voleur ; de l'autre, l'absence de renvoi et de déclaration à l'assurance.

b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013

On obtient une configuration semblable à celle obtenue pour l'enquête de 2011 avec la répartition suivante : 1^{er} facteur explique 3,37 % de l'inertie, le 2^e facteur 2,77 % et le 3^e 2,55 %.

L'analyse factorielle nous permet de créer une classification en quatre groupes.

c) Classification de l'enquête de 2011

Le **1^{er} groupe** réunit plus du tiers (39,38 %) des victimes de vols à la roulotte. La majorité de ces vols ont été commis à proximité, de nuit, dans un parking fermé. Les victimes ne sont pas tenues au courant des suites de l'affaire et les vols n'ont pas été élucidés. Les sociaux, les personnes évoluant dans un cadre de vie très favorisé, qui n'ont pas peur dans leur quartier et qui souhaitent y rester, sont surreprésentés.

Le **2^e groupe** est de petite taille (9,26 %). Plus que la moyenne, il s'agit d'affaires qui n'ont pas fait l'objet ni de renvoi ni de déclaration à l'assurance.

Le **3^e groupe** regroupe 27,55 % de victimes de vols à la roulotte. La plus grande partie de ces vols se sont produits pendant la journée ou en soirée, hors du quartier (mais en ÎdeF). Plus que proportionnellement, les voleurs n'ont pu être identifiés. Les victimes, qui évoluent dans un cadre de vie favorisé, n'ont pas peur dans leur quartier ; elles jugent celui-ci agréable et souhaitent y rester.

Le **4^e groupe** comprend 23,81 % des victimes. Il s'agit de vols commis au domicile ou aux alentours, entraînant des dommages importants. Les victimes appartiennent au groupe des apeurés. Les habitants de la Seine-Saint-Denis et ceux ayant des ressources inférieures à 2300 € mensuelles sont surreprésentés. Leur cadre de vie est défavorisé et le quartier jugé difficile ; les victimes y ont peur et souhaitent déménager.

d) Classification de l'enquête de 2013

On obtient également une typologie composée de 4 classes qui est semblable à celle obtenue pour l'enquête de 2011 avec la correspondance suivante :

La 1^{ère} classe (36,69 % des victimes de vols à la roulotte) correspond à la 1^{ère} classe de l'enquête de 2011 décrite plus haut.

La 2^e classe (25,86 %) correspond à la 4^e classe.

La 3^e classe (10,98 %) correspond à la 2^e classe.

La 4^e classe (26,47 %) correspond à la 3^e classe.

La première enquête faisait ressortir quatre groupes : insignifiante, banlieue, parisien et jeunesse. Les typologies suivantes sont moins construites selon les caractéristiques des victimes, que selon les stratégies de renvoi et les caractéristiques de l'incident. Les typologies des enquêtes de 2011 et 2013, quant à elles, redonnent de l'importance aux caractéristiques des victimes. Elles présentent deux groupes de vols de proximité, l'un regroupant des habitants des quartiers favorisés, l'autre des quartiers défavorisés ; et deux groupes qui se caractérisent par les suites de l'affaire, résolue dans un cas mais pas dans l'autre.

3. *Dégradations et destructions de véhicules*

a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011

Le 1^{er} **facteur** (3,66 %) concerne le cadre de vie et l'opinion sur le quartier. On note parmi les fortes contributions à l'inertie de ce facteur, d'un côté, un cadre de vie défavorisé, un quartier jugé difficile, où l'on a peur. Ces victimes *apeurées* se recrutent chez les employés, les ouvriers, les ménages aux revenus inférieurs à 2300€ mensuels. De l'autre côté, le quartier, jugé agréable, ne fait pas peur, et constitue un cadre de vie favorisé. Les victimes appartiennent au groupe des *sociaux* et se recrutent chez les cadres, les professions intellectuelles, les ménages aux revenus supérieurs à 2300€ par mois.

Le 2^e **facteur** (3,17 %) oppose les faits élucidés aux autres. D'un côté, on trouve des dégradations de nuit et de proximité (quartier, domicile ou alentours) qui ont eu des suites : les auteurs ont été identifiés, malgré un mauvais accueil de la part de la police. De l'autre côté, on trouve des dégradations diurnes, produites en ÎdeF, sans suites.

Le 3^e **facteur** (2,97 %) oppose la victimation de proximité aux autres. D'un côté on trouve des dégradations qui ont eu lieu dans le quartier où habite la victime, près de son domicile ou aux alentours et de nuit. De l'autre côté, on trouve plutôt des dégradations dans des parkings ouverts ou des centres commerciaux en ÎdeF.

b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013

On obtient une configuration semblable à celle obtenue pour l'enquête de 2011 avec la répartition suivante : 1^{er} facteur explique 3,57 % de l'inertie, le 2^e facteur 2,87 % et le 3^e facteur 2,71 %.

L'analyse factorielle permet de construire une classification en trois groupes.

c) Classification de l'enquête de 2011

Le **1^{er} groupe** représente la moitié des victimes de dégradations et destructions de véhicules (55,32 %). Ces incidents se sont produits en ÎdeF ou ailleurs, et les dommages étant peu importants, l'affaire est restée sans suite et n'a donc, logiquement, pas été élucidée. Les membres de ce groupe n'ont peur dans leur quartier, qu'ils jugent agréable, et dont ils ne souhaitent pas déménager ; de fait, ils évoluent dans un cadre de vie favorisé. Ce sont principalement des *sociaux*, des cadres ou des professions intellectuelles et des ménages avec des ressources supérieures à 2300€ mensuels.

Le **2^e groupe** recense un peu moins du tiers (29,9 %) des victimes de dégradations et destructions de véhicules. Il concentre la moitié des incidents causant des dommages importants, d'où le recours à la police et au dépôt de plainte, ainsi que l'adoption de précautions à la suite des faits : le véhicule est désormais garé en lieu sûr (garage fermé...) et certains lieux de stationnement sont évités. Les membres de ce groupe ont peur dans leur quartier, qu'ils jugent difficile et qui, de fait, est défavorisé.

Le **3^e groupe** comprend le reste des victimes (14,77 %). La majorité de ces affaires ont eu des suites, bien que les dommages n'aient pas été importants. Elles ont été élucidées, bien que l'accueil réservé par la police soit jugé mauvais.

d) Classification de l'enquête de 2013

On obtient une typologie semblable à celle obtenue pour l'enquête de 2011 avec la répartition suivante :

Le 1^{er} groupe recense 56,02 %, le 2^e comprend 28,98 % et le 3^e représente 15% des victimes de dégradations et destructions de véhicules.

L'enquête de 2001 permettait de dégager quatre groupes : rareté des dommages, assurance, banlieues et Parisiens. Les groupes de l'enquête 2003 et 2005 étaient différents, construits principalement selon les renvois. La typologie de 2009 distinguait un groupe de renvoyants, mais construisait les deux autres groupes de non-renvoyants à partir des caractéristiques de l'incident (selon qu'il avait été commis de jour ou de nuit). Les typologies des enquêtes de 2011 et 2013 sont surtout déterminées par la nature des dommages et les suites qu'ils ont entraînées : des dommages peu importants nourrissent un groupe de renvoyants (le 3^e) et un groupe de non-renvoyants (le 1^{er}) ; des dommages importants donnent lieu à des renvois et à l'adoption de mesures de précaution, qui caractérisent le second groupe.

4. *Vols de 2 roues*

a) Analyse factorielle de l'enquête de 2011

Le **1^{er} facteur** oppose le cadre de vie et les lieux des vols. D'un côté, on trouve les *apeurés* dont le cadre de vie est défavorisé : ceux-là ont peur dans leur quartier, le jugent difficile et souhaitent le quitter. Ils ont été victimes de vols de 2 roues (devant) chez eux ou près de chez eux. De l'autre côté, on

trouve les *sociaux* dont le cadre de vie est très favorisé : ceux-là se sentent en sécurité dans leur quartier, le trouvent agréable et souhaitent y rester. Ils ont subi des vols en ville ou plus généralement dans la région.

Le **2^e facteur** concerne le renvoi et la déclaration à l'assurance. D'un côté contribuent des variables telles que le vol des scooters et motos, des dommages jugés importants, le dépôt de plainte avec une déclaration à l'assurance, et la récupération du bien volé mais avec des dégâts. De l'autre côté, ce sont des vols de vélo, sans dommage ou presque, ne donnant pas lieu à un renvoi, ni à la récupération du bien volé.

Le **3^e facteur** concerne la proximité des vols. Il oppose les vols survenus au domicile de la victime ou aux alentours ou bien dans le quartier, à Paris et pendant la nuit, aux vols diurnes, dans la ville ou ailleurs en Île-de-France.

b) Analyse factorielle de l'enquête de 2013

Les deux premiers facteurs ressemblent à ceux décrits plus haut pour l'enquête de 2011. À ceci près que le 3^e facteur oppose les affaires qui donnent lieu à une identification des voleurs mais pas à un remboursement, aux affaires qui n'ont pas eu de suites.

c) Classification de l'enquête de 2011

Le **1^{er} groupe** représente un peu moins de la moitié des victimes de vols de 2 roues (45,83%). La majorité des faits se sont déroulés à proximité du domicile ou en tout cas dans le quartier de la victime. Il s'agit plus souvent que la moyenne de vols de vélos (86,36 % contre 67,32 % dans l'échantillon). Compte tenu de la faible valeur du vélo, l'incident n'a pas fait l'objet d'une déclaration auprès de l'assurance ni même de renvoi. Ces victimes appartiennent plus que proportionnellement au groupe des *apeurés*, jugent leur quartier difficile et, de fait, évoluent dans un cadre de vie défavorisé.

Le **2^e groupe** recense un peu moins du tiers des victimes de vols de 2 roues (29,95 %). Il s'agit de vols commis en ville ou en région, sur le lieu de travail, dans un établissement scolaire, à la gare, sur un lieu de loisir ou ailleurs. Le plus souvent (67,39 %), ce sont des vols diurnes, de vélos (78,26 %), qui n'ont pas été récupérés (93,48 %), et qui n'ont pas non plus fait l'objet de renvoi ni de déclaration à l'assurance. Les personnes qui n'ont pas peur dans leur quartier, qui le trouvent agréable, les *sociaux* et ceux qui évoluent dans un cadre de vie très favorisé sont ici surreprésentés.

Le **3^e groupe** rassemble le quart des victimes de vols de 2 roues (24,22 %). Il regroupe les personnes qui ont déposé plainte puis fait une déclaration auprès de leur assurance. Il s'agit plus souvent que la moyenne de vols de scooter ou de moto avec un dommage important, et le quart des véhicules volés (25,27 %) ont été récupérés avec des dégâts. La moitié des vols ont été commis pendant la nuit.

d) Classification de l'enquête de 2013

Nous obtenons là aussi une classification semblable à celle décrite ci-dessus mais avec le changement d'ordre suivant :

Le **1^{er} groupe** (51,45 %) correspond au **2^e groupe** obtenu dans l'enquête de 2011.

Le **2^e groupe** (24,33 %) correspond au **1^{er} groupe** obtenu dans l'enquête de 2011.

Le **3^e groupe** (24,21 %) correspond au **3^e groupe** obtenu dans l'enquête de 2011.

La première enquête permettait de dégager quatre groupes : indemnisation, punitifs, jeunes et Parisiens. Les enquêtes suivantes présentaient des groupes construits à partir des stratégies de renvoi des victimes. La typologie sous examen présente trois situations qui se caractérisent par le type de bien volé. Les vols de vélos, sans gravité car sans valeur, sont classés sans suite par les victimes elles-mêmes, et alimentent deux groupes, selon que le vol a eu lieu près de chez la victime ou lorsque celle-ci était en déplacement, et aussi selon la cadre de vie et le milieu social ; un troisième groupe concentre les vols de scooters ou de moto, lesquels, au contraire, donnent lieu à un renvoi, en raison même de leur plus grande valeur.

CHAPITRE 8 - INSÉCURITÉ, VICTIMATIONS ET TERRITOIRES

Pour essayer de prendre une vue globale des manières dont s'organisent sur différents territoires les peurs, les préoccupations et les victimations, nous avons réparti les individus dans les classes d'une typologie que nous avons dénommée « géosociale »⁸⁴, avant d'analyser les spécificités de chacune de ces classes au point de vue de l'insécurité et des victimations.

I. ANALYSES FACTORIELLES ET TYPOLOGIES

On procède d'abord à une analyse factorielle où interviennent en variables actives

- le découpage par département

- avec pour ce qui concerne Paris une partition en trois zones Nord-Nord-est (10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements), Centre (2^e, 3^e, 9^e, 11^e, 12^e, 13^e et 17^e arrondissements), Sud-Sud-ouest (1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements), selon le prix au m² des logements d'après la base trimestrielle des indices du notariat (INSEE, base BIEN).

- un zonage morphologique construit par l'IAU-ÎdF en combinant trois logiques (d'agglomération, morphologique et de discontinuité géographique) et deux critères morphologiques (taux d'espaces urbanisés et densité humaine). Il distingue l'agglomération de Paris (communes du centre, communes denses, autres communes majoritairement urbanisées, autres communes), les autres agglomérations (principales communes, autres communes), l'espace rural (communes rurales)⁸⁵.

- la présence dans la commune d'une ZUS, ZRU ou ZFU⁸⁶. Comme ces zonages se superposent, on a utilisé une variable composée en quatre modalités : ZFU, ZRU hors ZFU, ZUS hors ZRU et ZFU, non ZUS/ZRU/ZFU.

- la typologie Préteceille⁸⁷ qui distingue en Île-de-France les îlots d'habitation en types supérieurs (élite dirigeante ; cadres d'entreprise ; cadres-professions libérales-professions de l'information, des arts et du spectacle-commerçants), types moyens (avec surreprésentation des catégories supérieures ; classes moyennes qualifiées ; catégories moyennes, employés et ouvriers ; professions artistiques, ouvriers non

⁸⁴ Zauberman *et al.*, 2013.

⁸⁵ <http://www.iau-idf.fr/nos-etudes/detail-dune-etude/etude/le-nouveau-decoupage-morphologique.html>.

⁸⁶ ZUS : zone urbaine sensible ; ZRU : zone de redynamisation urbaine ; ZFU : zone franche urbaine.

⁸⁷ PRÉTECEILLE, 2003, 22-41. Pour l'analyse des enquêtes franciliennes tout au moins, cette typologie s'avère plus performante pour notre objet que celle de Tabard que nous avons utilisée précédemment (POTTIER *et al.*, 2002). Nous n'avons pu utiliser que celle basée sur le dernier recensement exhaustif, celui de 1999, alors que les enquêtes sont bien postérieures.

qualifiés, précaires et chômeurs ; fonction publique, police, armée), types populaires ouvriers (ouvriers, artisans, agriculteurs ; ouvriers et employés).

- le type d'habitat selon une variable construite qui distingue l'appartement en quartier pavillonnaire, la maison en quartier pavillonnaire, le grand ensemble, l'habitat de centre-ville, l'habitat d'autre quartier.

- la typologie – analysée plus haut – des opinions des enquêtés sur leur cadre de vie.

1. *Analyse factorielle de l'enquête de 2011*

Le **1^{er} facteur** (10,09 % de la variance) oppose :

- d'un côté, on trouve Paris, ses arrondissement Centre, Nord Nord-est, Sud Sud-ouest, les îlots de type supérieur soit élite dirigeante, soit cadres (mais pas cadres d'entreprise), l'habitat de centre-ville.

- l'autre côté du facteur est sous-déterminé : à peine y relève-t-on des contributions des autres communes à majorité urbaine de l'agglomération parisienne, les îlots de type moyen qualifié, l'habitat pavillonnaire.

Bref, il oppose **Paris** à sa banlieue.

Le **2^e facteur** (7,43 %) oppose :

- d'un côté les communes denses de l'agglomération parisienne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, les communes avec ZFU ou ZRU, les îlots de type ouvrier (ouvriers, artisans, agriculteurs), l'habitat en grand ensemble

- de l'autre, les autres communes de l'agglomération parisienne, celles des autres agglomérations, l'espace rural, la Seine-et-Marne, les communes sans ZUS, les îlots de type moyen qualifié, un jugement favorable sur le cadre de vie, l'habitat en maison dans des quartiers pavillonnaires.

Au total, ce facteur oppose la **proche à la grande banlieue**.

Le **3^e facteur** (5,88 %) oppose :

- d'un côté, les communes denses de l'agglomération parisienne, les Hauts-de-Seine, les communes sans ZUS, mais aussi des communes avec ZRU (hors ZFU), des types moyens de catégorie supérieure, de l'encadrement d'entreprise.

- de l'autre, Paris Nord-Nord-est, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis, les communes ou arrondissements avec ZFU ou ZUS, les îlots de type ouvrier (ouvrier, employé ; ouvrier, artisan, agriculteur), un cadre de vie jugé défavorisé ;

En résumé, il oppose la partie de Paris et les départements concentrant beaucoup de zones de **re-légation** à la partie **riche** de la banlieue proche.

2. *Analyse factorielle de l'enquête de 2013*

On obtient des facteurs semblables à ceux décrits plus haut.

À partir des coordonnées des individus sur les cinq premiers axes factoriels, nous avons procédé à une classification hiérarchique de ceux-ci en 6 groupes par la méthode des centres mobiles. Pour avoir une idée de la distribution spatiale de la variable géosociale ainsi construite, on affecte à chaque commune le groupe qui la caractérise au mieux (groupe modal). La quasi-totalité des communes se trouve caractérisée par une variable géosociale communale.

3. *Classification de l'enquête de 2011*

Une **1^{ère} classe** réunit un gros quart (26,64 %) des enquêtés. Ils résident plus que proportionnellement dans l'Essonne (71,66 % ; près des trois quarts des enquêtés de ce département apparaissent dans cette classe), le Val-d'Oise et les Yvelines (cette classe réunit la moitié des enquêtés de ces deux départements). Massivement se rangent dans cette classe les habitants des autres communes à majorité urbaine (64,12 *vs* 25,14 % ; les deux tiers des enquêtés qui sont dans ce cas se retrouvent ici) ou les autres communes (19,22 *vs* 7,6 % ; les deux tiers des enquêtés vivant dans ces communes sont dans cette classe). On note aussi une nette surreprésentation de l'habitat pavillonnaire (53,39 *vs* 30,67 %), des communes dépourvues de tout zonage de relégation (80,78 *vs* 58,73 %). Les membres de cette classe résident plus que proportionnellement dans des îlots de type moyen qualifié (43,34 *vs* 20,27 % ; 56,96 % des enquêtés habitant ces îlots se rangent dans cette classe) ou de type catégorie supérieure (21,67 *vs* 13,51 %) ou encore de type encadrement d'entreprise (59,26 % d'entre eux sont dans cette classe).

Les membres de cette classe ont plus que la moyenne une formation de niveau secondaire. Les ménages de trois à cinq personnes y sont surreprésentés. Ils se classent davantage à droite de l'échelle politique, sortent moins que la moyenne, utilisent beaucoup leurs moyens de transport personnels et sont exposés à de longues durées de déplacement. Ils ne reprochent à leur cadre de vie qu'un certain déficit d'équipements en transport, en commerces et en services administratifs, contrepartie de son excentration.

Légèrement surexposés aux dégradations de véhicules, les membres de cette classe manifestent un score de peur dans le train remarquable. Ils se rangent d'ailleurs préférentiellement dans des types de moralistes.

Cette classe grande banlieue pavillonnaire, mi-populaire, mi d'encadrement d'entreprise, n'est surexposée qu'au risque de dégradations de véhicules et encore faiblement. Pour autant, elle se montre particulièrement sensible à la peur dans le train. On pourrait parler d'une classe de grande banlieue de type moyen.

La **2^e classe** réunit un peu moins du sixième (13,88 %) des enquêtés. Ses membres habitent massivement la Seine-et-Marne (71,85 *vs* 10,96 %, soit 91,02 % des enquêtés de ce département). Plus que proportionnellement, ils vivent à la lisière de l'agglomération francilienne ou même dans l'espace rural de cette région. Leurs communes de résidence ne comprennent jamais de zones de relégation (86,64 *vs*

58,73 %). Les îlots où résident les enquêtés de cette classe sont plus que proportionnellement de type moyen qualifié ou de type ouvrier. L'habitat pavillonnaire y est nettement dominant (65,64 *vs* 30,67 %). Les membres de cette classe ne reprochent à leur cadre de vie qu'un certain manque d'équipements (transports, commerces, établissements scolaires et administrations).

Le capital scolaire dominant dans cette classe ne dépasse pas le niveau secondaire. L'affiliation religieuse est un peu plus élevée que la moyenne. Les ouvriers y sont surreprésentés ainsi que les intermédiaires. Le refus de se classer sur l'éventail politique y est plus répandu que dans l'ensemble de l'échantillon. Les sorties y sont peu fréquentes, le recours au véhicule personnel plus répandu que proportionnellement.

Un tout petit plus exposés au vol de voiture que la moyenne, les membres de cette classe adhèrent un peu plus à la préoccupation sécuritaire (20,79 *vs* 17,98 %), mais surtout témoignent de peurs plus fréquentes qu'à l'ordinaire dans le métro, le train et le tramway.

Cette classe de grande banlieue populaire n'apparaît surexposée qu'au vol de voiture et encore faiblement. Ses membres sont particulièrement sensibles à la peur notamment dans les transports en commun : ils accordent à la délinquance un score de préoccupation plus élevé que la moyenne.

La 3^e classe (17,03 %) est concentrée dans les Hauts-de-Seine (66,94 *vs* 13,31 %, soit 85,64 % des enquêtés vivant dans ce département), accessoirement dans le Val-de-Marne (24,33 *vs* 11,41 %, soit un peu plus du tiers des enquêtés provenant de ce département). Massivement, ses membres vivent dans des communes denses de l'agglomération parisienne (84,22 *vs* 31,01 %, soit un peu moins de la moitié des enquêtés vivant dans ce type de localités). Plus que proportionnellement, leurs communes de résidence comprennent des zones de redynamisation urbaine (38,72 *vs* 10,71 %, soit 61,57 % des enquêtés présentant cette caractéristique). Les enquêtés réunis dans cette classe résident plus que proportionnellement dans les îlots de type moyen supérieur ou moyen employé-ouvrier ou encore d'encadrement d'entreprise. Ils estiment leur cadre de vie très favorisé.

Le capital scolaire est plus que proportionnellement de niveau supérieur. Les cadres sont surreprésentés dans cette classe. Plus que proportionnellement, ils refusent de se classer sur l'échelle politique et mettent l'emploi au premier plan des problèmes de société. Les sorties sont ici plus répandues que dans l'ordinaire de l'échantillon.

Ces habitants d'une banlieue dense confortable apparaissent aussi peu concernés par la victimation que par l'insécurité.

La 4^e classe réunit 20,09 % de l'échantillon. Massivement, ils vivent en Seine-Saint-Denis (55,58 *vs* 12,44 %, soit 89,73 % des enquêtés habitant ce département), accessoirement dans le Val-de-Marne (17,71 *vs* 11,41 %) ou le Val-d'Oise (13,42 *vs* 9,95 %), dans des communes denses de

l'agglomération parisienne (68,39 *vs* 31,01 %). L'habitat en grand ensemble y est nettement plus répandu (27,04 *vs* 12,53 %) que dans l'ensemble de l'échantillon. Les membres de cette classe vivent surtout dans des îlots de type ouvrier. Presque la moitié (45,55 *vs* 24,38 %) d'entre eux porte un regard critique sur leur cadre de vie.

D'ailleurs, ouvriers (17,15 *vs* 10,64 %) et employés (22,89 *vs* 16,79 %) sont ici surreprésentés, de même qu'un capital scolaire de niveau primaire ou secondaire et des revenus faibles (<2300 €/mois). Les familles nombreuses y sont plus présentes qu'en moyenne. Les membres de ce groupe se classent plus que proportionnellement à gauche (30,57 *vs* 26,83 %).

Ils sont plus exposés au vol de voiture (10,46 *vs* 7,98 %) ou à la roulotte (16,06 *vs* 12,16 %) et aux dégradations de véhicules (17,62 *vs* 15,82 %). Les peurs au domicile, dans le quartier, dans les transports en commun y sont plus présentes qu'à l'ordinaire.

En résumé, **ces habitants de banlieues populaires manifestent une surexposition aux atteintes aux véhicules: la peur du crime y est polymorphe. On pourrait parler d'une classe de relégués.**

La 5^e classe est la plus petite (6,34 %). Tous les enquêtés vivant dans les arrondissements Nord et Nord-est de Paris se retrouvent ici (100 *vs* 6,34 %). Les membres de cette classe vivent dans des arrondissements où l'on relève des zones de relégation. Leurs îlots de résidence sont surtout peuplés par le type supérieur : cadres / professions intermédiaires (73,13 % *vs* 10,28 %) et par le type moyen non qualifiés, précaires et chômeurs (26,87 % *vs* 5,42 %). Ceux qui dénoncent les désordres de leur cadre de vie sont nettement plus nombreux que dans l'ensemble de l'échantillon (41,19 *vs* 24,38 %).

Si les cadres sont ici plus nombreux qu'en moyenne, les revenus apparaissent plutôt moyens. Les membres de cette classe sortent beaucoup et se classent plus que proportionnellement à gauche (36,72 *vs* 26,83 %). Ceux qui se rangent parmi les *sociaux* sont bien plus nombreux (74,63 *vs* 62,88 %) qu'en moyenne. Plus que proportionnellement, ils déclarent n'avoir pas de pratiques religieuses.

Surexposés aux vols personnels (11,79 *vs* 5,77 %) et aux vols de deux roues (10,3 *vs* 7,27 %), ils cèdent pourtant moins que la moyenne à leur peur du crime dans quelle circonstance que ce soit. C'est la pauvreté qui vient dans cette classe en tête des problèmes de société (37,31 *vs* 30,84 %).

Ces habitants des arrondissements les moins riches de Paris ont un profil assez semblable à celui de la classe suivante. Ils sont exposés au vol personnel et vol de 2 roues. Mais ils se distinguent par leur attitude critique envers leur cadre de vie. Pour faire image, on pourrait parler pour cette classe de Parisiens vivant dans des arrondissements en cours de gentrification.

La 6^e et dernière classe réunit 16,02 % des enquêtés. Tous ceux qui habitent les arrondissements Sud-Sud-ouest de la capitale s'y retrouvent (38,63 *vs* 6,19 %). 45,95 % des membres de cette classe

viennent d'arrondissements centraux. On ne relève aucune zone de relégation dans leurs arrondissements ou communes. Les îlots où vivent les membres de cette classe sont peuplés par l'élite dirigeante ou les cadres supérieurs (pas de chefs d'entreprises). Plus que proportionnellement, ils se déclarent satisfaits de leur cadre de vie.

On relève plusieurs sorties par semaine, avec une surutilisation des transports en commun et de la marche à pied, des traits typiques de la vie parisienne.

Le capital scolaire est plus élevé que dans l'ensemble de l'échantillon. Les ménages de une à deux personnes également, ce qu'il faut rapprocher d'une surreprésentation des personnes âgées. La pratique religieuse est plus répandue que dans l'ensemble de l'échantillon et ceux qui se classent à droite, au centre-droit ou au centre-gauche y sont plus nombreux qu'en moyenne.

Surexposés au vol (9,1 *vs* 5,77 %) et à l'agression (7,03 *vs* 5,72 %) les membres de cette classe sont imperméables aux peurs.

En résumé, **ces habitants des quartiers huppés de Paris sont un peu plus exposés que la moyenne à la victimation, mais très peu sensibles au sentiment d'insécurité.** On pourrait parler de **Parisiens aisés.**

4. *Classification de l'enquête de 2013*

On obtient une partition analogue à celle de l'enquête de 2011 décrite plus haut, avec la répartition suivante : Classe 1 (26,96 %), Classe 2 (12,77 %), Classe 3 (17,8 %), Classe 4 (20,08 %), Classe 5 (6,42 %) et Classe 6 (15,97 %).

II. TYPOLOGIES ET VICTIMATIONS

Pour préciser l'exposition différentielle de ces classes à la victimation, à la préoccupation sécuritaire et aux peurs, nous allons examiner maintenant une série de tris.

1. *Prévalences des victimations et types de la géosociale*

Les classes de ces typologies apparaissent d'abord exposées aux victimations de manière très variable

Enquête de 2011

Tableau 140. Victimations et types de la géosociale : taux de prévalence (%) (2008-09-10)

Victimation en Île-de-France	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Ensemble
taux de prévalence 2008-2009-2010	Grande banlieue type moyen	Grande banlieue populaire	Banlieue favorisée dense	Relégués	Parisiens bobos	Aisés	
n	2815	1467	1800	2123	670	1693	10568
n. ménages équipés de voiture	2573	1385	1442	1665	329	1016	8410
n. ménages équipés de 2 roues	1591	858	777	825	239	590	4880
Agressions tout venant	5.01 [4.23-5.88]	3.68 [2.78-4.78]	5.61 [4.59-6.78]	6.64 [5.62-7.79]	7.31 [5.46-9.55]	7.03 [5.86-8.35]	5.72 [5.29-6.18]
Agressions sexuelles	0.32 [0.15-0.61]	0.55 [0.24-1.07]	0.56 [0.27-1.02]	0.75 [0.43-1.22]	1.19 [0.52-2.34]	0.95 [0.54-1.53]	0.63 [0.49-0.8]
Agressions familiales	1.03 [0.69-1.48]	0.95 [0.52-1.6]	1 [0.59-1.58]	1.32 [0.88-1.9]	0.75 [0.24-1.73]	1.24 [0.77-1.89]	1.09 [0.9-1.3]
Atteintes aux personnes	6.18 [5.32-7.14]	5.04 [3.98-6.29]	6.94 [5.81-8.22]	8.38 [7.24-9.65]	8.96 [6.9-11.38]	8.86 [7.55-10.32]	7.2 [6.72-7.71]
Agressions tout venant physiques	2.42 [1.88-3.05]	2.11 [1.44-2.99]	2.83 [2.12-3.71]	3.53 [2.79-4.41]	3.73 [2.43-5.46]	3.48 [2.66-4.47]	2.92 [2.61-3.26]
Agressions tout venant verbales	2.59 [2.04-3.25]	1.57 [1-2.34]	2.78 [2.07-3.65]	3.11 [2.41-3.94]	3.58 [2.31-5.28]	3.54 [2.72-4.54]	2.8 [2.49-3.13]
Vols personnels	3.34 [2.71-4.07]	3.48 [2.6-4.55]	5.56 [4.54-6.72]	6.22 [5.23-7.33]	11.79 [9.45-14.48]	9.1 [7.77-10.57]	5.77 [5.34-6.23]
Cambriolages toutes résidences	8.81 [7.79-9.92]	8.52 [7.14-10.07]	8 [6.79-9.35]	8.86 [7.68-10.14]	7.46 [5.59-9.72]	8.86 [7.55-10.32]	8.56 [8.04-9.11]
Cambriolages résidences principales	7.46 [6.52-8.49]	7.7 [6.39-9.19]	7.17 [6.02-8.46]	7.68 [6.58-8.89]	5.97 [4.3-8.04]	6.85 [5.69-8.16]	7.3 [6.81-7.81]
Vols de voitures (risque)	9.44 [8.34-10.64]	10.4 [8.84-12.13]	9.29 [7.84-10.91]	13.33 [11.74-15.06]	8.81 [5.98-12.41]	6.99 [5.5-8.73]	10.02 [9.39-10.69]
Vols dans/sur voitures (risque)	13.87 [12.56-15.27]	11.19 [9.58-12.97]	15.74 [13.9-17.73]	20.48 [18.57-22.5]	19.15 [15.04-23.82]	13.98 [11.9-16.26]	15.28 [14.52-16.07]
Dégradations/destructions de voitures (risque)	21.41 [19.84-23.05]	14.95 [13.11-16.93]	21.57 [19.47-23.78]	22.46 [20.48-24.54]	18.84 [14.76-23.5]	16.44 [14.21-18.86]	19.88 [19.03-20.75]
Vols de deux roues (risque)	12.88 [11.28-14.63]	8.04 [6.31-10.07]	17.37 [14.77-20.23]	17.7 [15.15-20.48]	28.87 [23.21-35.06]	24.41 [20.99-28.08]	15.74 [14.73-16.79]
Atteintes aux biens	41.71 [39.88-43.55]	37.56 [35.07-40.09]	41.17 [38.88-43.48]	43.81 [41.68-45.95]	36.42 [32.77-40.19]	36.33 [34.03-38.67]	40.26 [39.33-41.21]
Victime d'au moins un type de victimation	44.01 [42.17-45.87]	39.47 [36.96-42.02]	43.72 [41.41-46.05]	46.59 [44.45-48.73]	40 [36.27-43.82]	41.11 [38.75-43.5]	43.13 [42.18-44.08]

Source : LAU-IdF

Bleu = sur victimation

Rouge = sous-victimation

Champ : Île-de-France

Compte tenu des intervalles de confiance, la classe de *grande banlieue type moyen* apparaît significativement sous-exposée au vol personnel et au vol de 2 roues. Elle vient au deuxième rang pour les cambriolages (toutes résidences), les atteintes aux biens et pour la victimation en général.

La classe de *grande banlieue populaire* est sous exposée aux agressions tout venant, aux atteintes aux personnes en général, aux agressions verbales, aux vols personnels, aux atteintes aux véhicules (sauf aux vols de voitures) et en général à la victimation. Elle vient au deuxième rang pour les cambriolages (résidences principales) et les vols de voitures.

La classe des *banlieues favorisées* semble être exposée de manière comparable par rapport à la moyenne pour les différentes victimations. Elle se situe cependant au deuxième rang pour les dégradations/destructions de voitures.

La classe des *relégués* apparaît surexposée aux vols de voitures, aux vols à la roulotte, aux atteintes aux biens et en général à la victimation. Elle vient au premier rang pour les agressions familiales, les cambriolages (toutes résidences et résidences secondaires), les atteintes aux voitures, les atteintes aux biens et la victimation en général. Pour les agressions physiques, elle se situe au deuxième rang.

La classe des *Parisiens gentrificateurs* est surexposée aux vols personnels et aux vols de deux roues. Elle vient aussi au premier rang pour les agressions tout venant, les agressions sexuelles, les atteintes aux personnes, les agressions physiques, les agressions verbales, les vols personnels, et les vols de 2 roues.

Quant à la classe des *aisés*, elle se caractérise par une surexposition aux vols personnels et vols de 2 roues et une sous-exposition aux dégradations/destructions de voitures et aux atteintes aux biens. Elle vient au premier rang pour les cambriolages (toutes résidences) et au deuxième rang pour les agressions tout venant, les agressions sexuelles, les agressions familiales, les atteintes aux personnes, les agressions verbales, les vols personnels et les vols de 2 roues.

Figure 49. Victimations et types de le géosociale : taux de prévalence (en %) (2008-09-10)

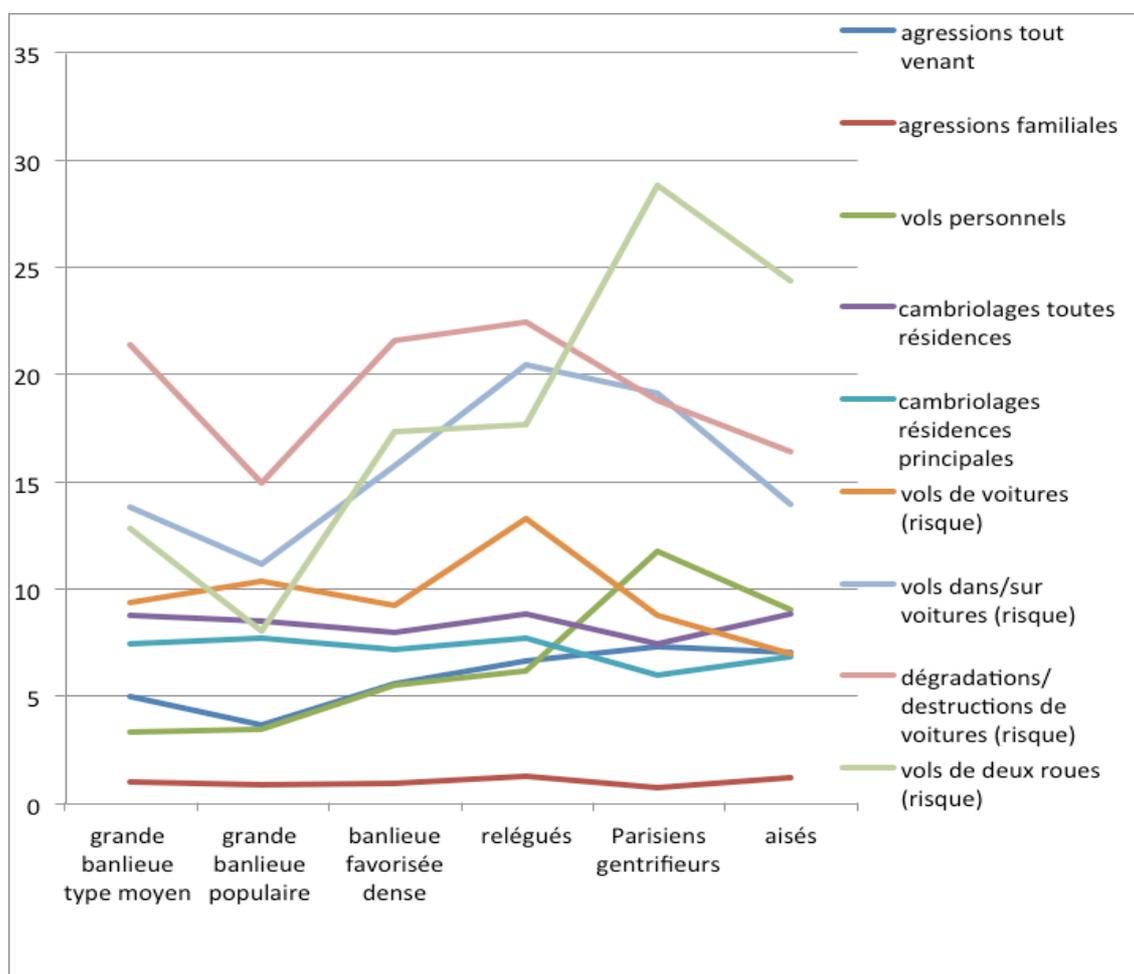


Tableau 141. Victimations et types de la géosociale : taux de prévalence (%) (2010-11-12)

Victimation en Île-de-France	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Ensemble
taux de prévalence 2010-2011-2012	Grande banlieue type moyen	Grande banlieue populaire	Banlieue favorisée dense	Relégués	Parisiens bobos	Aisés	
n	2832	1342	1870	2110	674	1678	10506
n. ménages équipés de voiture	2611	1263	1493	1670	322	986	8345
n. ménages équipés de 2 roues	1610	767	839	858	261	605	4940
Agressions tout venant	4.56 [3.82-5.39]	4.84 [3.76-6.13]	5.67 [4.66-6.81]	6.68 [5.65-7.83]	9.79 [7.65-12.29]	7.99 [6.73-9.39]	6.1 [5.65-6.58]
Agressions sexuelles	0.46 [0.24-0.78]	0.45 [0.16-0.97]	0.96 [0.57-1.52]	0.85 [0.51-1.34]	1.78 [0.92-3.09]	0.83 [0.46-1.4]	0.77 [0.61-0.96]
Agressions familiales	1.13 [0.77-1.59]	1.04 [0.57-1.74]	1.12 [0.7-1.71]	1.56 [1.08-2.19]	1.34 [0.61-2.52]	0.83 [0.46-1.4]	1.17 [0.97-1.4]
Atteintes aux personnes	5.79 [5.12-6.9]	6.11 [4.89-7.53]	7.54 [6.38-8.83]	8.67 [7.51-9.96]	12.46 [10.06-15.2]	9.48 [8.12-10.98]	7.79 [7.28-8.31]
Agressions tout venant physiques	2.3 [1.78-2.92]	2.46 [1.7-3.44]	2.78 [2.08-3.63]	3.27 [2.55-4.12]	4.6 [3.15-6.47]	4.17 [3.27-5.24]	3.05 [2.73-3.39]
Agressions tout venant verbales	2.26 [1.74-2.88]	2.38 [1.64-3.35]	2.89 [2.18-3.75]	3.41 [2.68-4.28]	5.19 [3.64-7.15]	3.75 [2.9-4.78]	3.05 [2.73-3.39]
Vols personnels	5.76 [4.93-6.68]	4.25 [3.23-5.47]	6.68 [5.59-7.91]	9 [7.82-10.31]	14.69 [12.1-17.59]	13.71 [12.1-15.45]	8.22 [7.71-8.77]
Cambriolages toutes résidences	10.03 [8.95-11.19]	10.36 [8.78-12.11]	7.81 [6.63-9.12]	10.05 [8.8-11.41]	8.31 [6.34-10.65]	9.24 [7.89-10.72]	9.44 [8.89-10.02]
Cambriolages résidences principales	9.22 [8.18-10.34]	9.54 [8.02-11.24]	6.36 [5.3-7.57]	9.53 [8.31-10.86]	6.08 [4.4-8.16]	7.27 [6.07-8.62]	8.3 [7.78-8.84]
Vols de voitures (risque)	8.69 [7.64-9.84]	9.74 [8.16-11.51]	7.17 [5.91-8.59]	10.9 [9.44-12.49]	8.7 [5.86-12.32]	6.9 [5.39-8.66]	8.81 [8.21-9.44]
Vols dans/sur voitures (risque)	14.4 [13.08-15.81]	11.16 [9.48-13.03]	15.54 [13.74-17.48]	21.56 [19.61-23.61]	16.15 [12.3-20.63]	15.21 [13.03-17.61]	15.71 [14.94-16.51]
Dégradations/destructions de voitures (risque)	20.18 [18.66-21.78]	17.89 [15.82-20.12]	21.17 [19.12-23.33]	24.49 [22.44-26.63]	21.74 [17.36-26.65]	21.5 [18.97-24.2]	21.09 [20.22-21.98]
Vols de deux roues (risque)	12.92 [11.32-14.66]	7.17 [5.45-9.23]	18.71 [16.13-21.52]	19 [16.42-21.79]	33.33 [27.64-39.41]	25.79 [22.34-29.47]	16.72 [15.69-17.79]
Atteintes aux biens	44.56 [42.72-46.42]	40.01 [37.38-42.69]	40.48 [38.25-42.75]	47.44 [45.29-49.6]	42.14 [38.38-45.97]	42.55 [40.17-44.96]	43.36 [42.41-44.31]
Victime d'au moins un type de victimation	46.36 [44.51-48.22]	42.03 [39.37-44.72]	43.69 [41.43-45.97]	50.76 [48.6-52.91]	46.74 [42.92-50.58]	47.38 [44.97-49.8]	46.4 [45.44-47.36]

Source : LAU-IdF

Bleu = sur victimation

Rouge = sous-victimation

Champ : Île-de-France

Enquête de 2013

Dans cette enquête, la classe des de *grande banlieue type moyen* apparaît significativement sous-exposée aux agressions tout venant, aux atteintes aux personnes, aux vols personnels et aux vols de 2 roues. Elle vient au deuxième rang pour les atteintes aux biens.

La classe de *grande banlieue populaire* est sous exposée aux vols personnels, aux atteintes aux véhicules (sauf aux vols de voitures) et à la victimation en général. Elle vient au premier rang pour les cambriolages (toutes résidences et résidences principales) et au deuxième rang pour les vols de voitures.

La classe des *banlieues favorisées* semble être sous exposée aux cambriolages aux résidences principales. Elle se situe cependant au deuxième rang pour les agressions sexuelles.

La classe des *relégués* apparaît surexposée aux atteintes aux véhicules (sauf aux vols de 2 roues), aux atteintes aux biens et en général à la victimation. Elle vient au premier rang pour toutes ces victimations et pour les agressions familiales. Pour les cambriolages, elle se situe au deuxième rang.

La classe des *Parisiens gentrifieurs* est surexposée aux agressions tout-venant, aux atteintes aux personnes, aux agressions verbales, aux vols personnels et aux vols de 2 roues. Elle vient aussi au premier rang pour toutes ces victimations ainsi que pour les agressions sexuelles. Pour les agressions familiales, les vols à la roulotte et les dégradations/destructions de voitures, elle se situe au deuxième rang.

Quant à la classe des *aisés*, elle se caractérise par une surexposition aux agressions tout-venant, aux vols personnels et aux vols de 2 roues. Elle vient au deuxième rang pour ces victimations ainsi que pour les atteintes aux personnes, les agressions physiques et verbales et pour la victimation en général.

Figure 50. Victimations et types de le géosociale : taux de prévalence (en %) (2010-11-12)

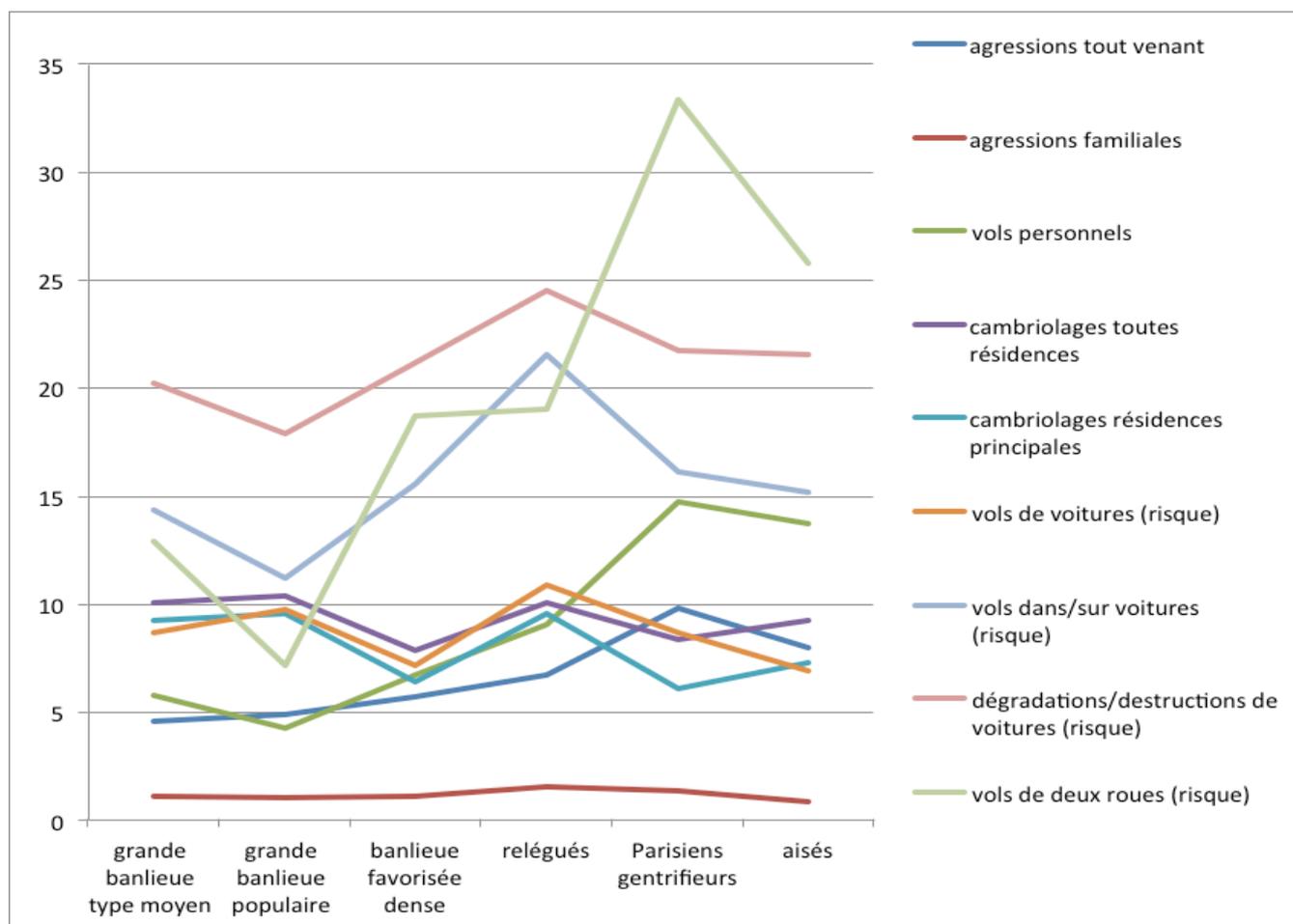


Tableau 142. Niveau de victimation et rang de classement des différentes victimations, par type de la géosociale (2008-09-10)

	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés
agressions	5°	-6°	4°	3°	1°	2°
agressions sexuelles	6°	5°	4°	3°	1°	2°
agressions entre proches	3°	5°	4°	1°	6°	2°
atteintes aux personnes	5°	-6°	4°	3°	1°	2°
agressions physiques	5°	6°	4°	2°	1°	3°
agressions verbales	5°	-6°	4°	3°	1°	2°
vols personnels	-5°	-6°	4°	3°	+1°	+2°
cambrjolages toutes résidences	2°	3°	4°	1°	5°	1°
cambrjolages résidences principales	3°	2°	4°	1°	6°	5°
vols de voitures (risque)	3°	2°	4°	+1°	5°	6°
vols dans/sur voitures (risque)	5°	-6°	3°	+1°	2°	4°
dégrad/destruction de voitures (risque)	3°	-6°	2°	1°	4°	-5°
vols de 2 roues (risque)	-5°	-6°	4°	3°	+1°	+2°
atteintes aux biens	2°	4°	3°	+1°	5°	-6°
victime d'au moins un type de victimation	2°	-6°	3°	+1°	5°	4°

Note de lecture : le signe indique que le niveau de victimation est supérieur ou inférieur à la moyenne de l'échantillon ; le nombre indique le rang de chaque classe par rapport aux autres, par type de victimation ; par exemple, les relégués sont les plus souvent victimes d'au moins un type de victimation.

Tableau 143. Niveau de victimation et rang de classement des différentes victimations, par type de la géosociale (2010-11-12)

	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés
agressions	-6°	5°	4°	3°	+1°	+2°
agressions sexuelles	5°	6°	2°	3°	1°	4°
agressions entre proches	3°	5°	4°	1°	2°	6°
atteintes aux personnes	-6°	5°	4°	3°	+1°	2°
agressions physiques	6°	5°	4°	3°	1°	2°
agressions verbales	6°	5°	4°	3°	+1°	2°
vols personnels	-5°	-6°	4°	3°	+1°	+2°
cambrjolages toutes résidences	3°	1°	6°	2°	5°	4°
cambrjolages résidences principales	3°	1°	-5°	2°	6°	4°
vols de voitures (risque)	4°	2°	5°	+1°	3°	6°
vols dans/sur voitures (risque)	5°	-6°	3°	+1°	2°	4°
dégrad/destruction de voitures (risque)	5°	-6°	4°	+1°	2°	3°
vols de 2 roues (risque)	-5°	-6°	4°	3°	+1°	+2°
atteintes aux biens	2°	6°	5°	+1°	4°	3°

	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés
victime d'au moins un type de victimation	4°	-6°	5°	+1°	3°	2°

Note de lecture : même que dans le tableau précédent

Pour affiner l'analyse du rapport des différentes classes géosociales au risque de victimation, on peut encore les croiser avec les types de victimation construits *supra* dans le chapitre victimes/non-victimes.

2. Classes de victimes : non victimes et types de la géosociales

Tableau 144. Croisement des classes géosociales par les classes de victimes/non victimes (%) (2008-09-10)

géosociale victimes/non-victimes	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés	ensemble
protégés	58,15	60,12	55,17	53,65	61,64	59,6	57,47
vol de 2 roues	6,39	4,84	7,00	5,46	6,57	6,73	6,16
cambrriolés+ véhicules	27,32	27,88	26,89	29,2	14,03	18,84	25,5
vols personnels	3,3	3,27	4,94	5,18	10,3	7,97	5,15
polyvictimes	4,83	3,89	6,00	6,5	7,46	6,85	5,72
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 145. Croisement des classes géosociales par les classes de victimes/non victimes (%) (2010-11-12)

géosociale victimes/non-victimes	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés	ensemble
protégés	56,36	60,21	60,21	54,12	62,46	61,74	58,34
vols de voitures+ cambriolés	12,01	12,3	7,86	10,19	7,57	8,88	10,16
atteintes aux voitures	20,62	19,15	18,61	22,23	9,64	13,11	18,49
véhicules+cambriolés+vols	6,53	3,65	7,75	6,92	10,53	8,28	7,00
polyvictimes	4,48	4,69	5,56	6,54	9,79	7,99	6,02
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La première remarque qu'on peut faire est qu'on n'a pas exactement la même configuration de classes en ce qui concerne les victimes/non-victimes pour les enquêtes de 2011 et 2013,

Enquête de 2011

C'est dans la classe des *relégués* que le type des *protégés* – ceux qui sont pratiquement indemnes de toute victimation – atteint son plus faible score.

Le score des *vols de 2 roues* se situe en dessous de son niveau moyen dans les classes de *grande banlieue populaire* et les *relégués*.

Pour les *cambriolés* et les victimes d'*atteintes aux véhicules*, on passe en dessous de la moyenne pour les *Parisiens gentrificateurs* ainsi que les *aisés*. À l'inverse des *vols personnels* où on dépasse le niveau moyen dans ces mêmes classes.

Le score du dernier type des *polyvictimes* passe en dessous de la moyenne dans les deux *grandes banlieues*.

Enquête de 2013

Comme c'est le cas pour l'enquête de 2011, le type des *protégés* – ceux qui sont pratiquement indemnes de toute victimation – atteint son plus faible score dans la classe des *relégués*.

Les scores des *vols de voitures* et des *cambriolés* dépassent la moyenne dans les classes de *grande banlieue*.

Même constat pour les *atteintes aux voitures*.

À l'inverse des scores enregistrés pour les *atteintes aux véhicules*, *cambriolages* et les *vols* qui sont à leurs acmé dans les rangs des *parisiens bobos* et des *aisés*.

Enfin le petit groupe des *polyvictimes* dépasse sa moyenne dans les classes des *relégués*, des *parisiens bobs* et chez les *aisés*.

Examinons maintenant les croisements des classes géosociales avec les peurs, les préoccupations et les groupes d'insécurité (tableaux 146 Tableau 147).

3. Sentiment d'insécurité et types de la géosociales

Tableau 146. Préoccupation, peurs et types de la géosociale (en %) (2008-09-10)

	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés	ensemble
priorité chômage	45,93	41,99	51,00	46,02	45,67	44,89	46,08
priorité délinquance	18,72	20,18	16,67	20,11	16,27	14,24	17,98
priorité sida	1,74	1,70	1,22	2,26	2,69	1,59	1,79
priorité pollution	2,95	4,23	3,00	2,73	3,58	4,08	3,31
priorité pauvreté	30,66	31,90	28,11	28,87	31,79	35,20	30,84
peur soir quartier	21,24	21,47	25,78	30,57	20,75	24,22	24,37
peur chez soi	8,92	8,93	7,67	12,15	5,52	6,20	8,71
peur bus	21,14	22,22	19,67	27,18	14,63	14,65	20,8
peur dans le train	32,86	34,29	25,89	32,97	19,10	18,96	28,79
peur dans le rer	38,05	38,17	37,06	39,99	34,33	34,85	37,54
peur dans le métro	33,89	35,51	31,89	35,23	26,42	25,28	32,19
peur enfants école	18,29	20,65	13,72	22,66	8,81	9,92	16,78
peur enfants transports	23,73	25,43	19,22	25,44	11,64	14,83	21,35
peur enfants loisirs	15,24	17,45	12,56	18,28	8,66	8,51	14,2
peur enfants rue	26,39	28,43	21,06	29,30	13,13	16,77	23,97
peur enfants ailleurs	25,22	27,74	20,28	28,03	11,94	14,00	22,65

« apeurés »	32,22	34,49	29,44	36,46	21,34	22,56	30,68
« moralistes »	6,82	10,63	5,44	6,26	2,69	3,43	6,20
« sociaux »	60,96	54,87	65,11	57,28	75,97	74,01	63,12

Source : LAU-IdF

* Les pourcentages de peurs dans les transports sont calculés seulement pour les personnes utilisant les transports ; de même, les peurs pour les enfants sont calculées parmi les personnes ayant des enfants.

Enquête de 2011

Les classes de *Parisiens gentrifieurs*, des *aisés* ainsi que la classe de *la grande banlieue populaire* mettent la pauvreté au premier rang des problèmes de société. C'est aussi dans ces classes que l'on peut noter une certaine percée des préoccupations environnementales.

Toutes les classes mettent au premier rang le problème du chômage.

La classe de *grande banlieue populaire* est celle qui accorde le plus fort score à la préoccupation sécuritaire pour la délinquance, suivie par celles des *relégués* et de *grande banlieue de type moyen*.

La peur dans le quartier culmine dans la classe des *relégués* suivie de celle de *la banlieue favorisée*.

La peur au domicile est particulièrement élevée dans la classe des *relégués*.

Les peurs dans le bus et dans le RER culminent aussi dans cette classe, alors que les peurs dans le train et le métro culminent dans la classe de *grande banlieue populaire*.

Enfin, les peurs pour les enfants atteignent leur acmé dans la classe des *relégués*.

Tableau 147. Préoccupation, peurs et classes de la géosociale (en %) (2010-11-12)

	grande banlieue type	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrifieurs	aisés	ensemble
priorité chômage	58,76	57,82	60,16	53,74	45,70	56,32	56,65
priorité délinquance	13,10	13,79	11,76	17,91	10,83	10,37	13,34
priorité sida	1,24	1,19	0,75	1,71	2,52	1,07	1,29
priorité pollution	2,58	1,64	2,57	2,32	4,01	2,68	2,51
priorité pauvreté	24,33	25,56	24,76	24,31	36,94	29,56	26,20
peur soir quartier	19,60	17,88	19,95	34,41	29,23	18,24	22,82
peur chez soi	7,77	12,00	6,68	13,79	6,97	5,24	8,87
peur bus	19,84	19,15	16,47	28,20	19,44	12,75	19,67
peur dans le train	30,26	30,92	22,78	33,32	18,99	14,96	26,46
peur dans le rer	37,43	36,96	32,94	38,82	35,76	34,80	36,32
peur dans le métro	33,26	33,90	27,43	34,74	26,11	24,26	30,71
peur enfants école	38,85	42,68	34,00	57,66	40,43	24,63	41,25
peur enfants transports	59,42	58,69	46,17	64,86	49,20	43,92	55,97
peur enfants loisirs	31,74	28,24	28,59	43,34	33,33	25,05	32,60
peur enfants rue	55,05	58,51	51,10	70,21	55,84	51,26	57,91
peur enfants ailleurs	57,38	59,90	46,91	67,83	46,94	43,06	56,13
« apeurés »	33,02	32,71	24,55	37,06	23,44	19,49	29,51
« moralistes »	10,63	16,17	5,78	7,44	4,01	5,30	8,56
« sociaux »	56,36	51,12	69,68	55,50	72,55	75,21	61,94

Source : LAU-IdF

* Les pourcentages de peurs dans les transports sont calculés seulement pour les personnes utilisant les transports ; de même, les peurs pour les enfants sont calculées parmi les personnes ayant des enfants.

Enquête de 2013

Les classes de *Parisiens gentrificateurs*, des *aisés* ainsi que la classe de *la grande banlieue populaire* mettent la pauvreté au premier rang des problèmes de société. Alors que seulement dans la classe des *Parisiens gentrificateurs* qu'on peut noter une certaine percée des préoccupations environnementales.

Toutes les classes mettent au premier rang le chômage.

La classe des *relégués* est celle qui accorde le plus fort score à la préoccupation sécuritaire pour la délinquance et à la peur au domicile, suivie par celle de *la grande banlieue populaire*.

La peur dans le quartier culmine dans la classe des *relégués* suivie de celle des *Parisiens gentrificateurs*.

Les peurs dans les transports et pour les enfants culminent dans la même classe.

Examinons enfin maintenant les tris par les variables de vie sociale (Tableau 148 Tableau 149).

4. Vie sociale et classes de la géosociale

Tableau 148. Participation à la vie sociale et classes de la géosociale (en %) (2008-09-10)

		grande banlieue type	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés	ensemble
assoc. propriétaires ou locataires	régul.	7,50	5,59	11,00	5,93	8,06	12,88	8,41
	régul. +occas.	18,12	13,91	24,56	17,99	17,46	27,82	20,12
assoc. ou régie de quartier	régul.	6,43	6,95	6,61	6,64	4,33	5,49	6,29
	régul. +occas.	16,31	15,47	16,11	16,72	10,45	13,82	15,47
assoc parents d'élèves	régul.	5,58	4,7	4,78	5,28	4,18	5,26	5,12
	régul. +occas.	15,56	14,45	13,84	14,98	11,49	13,29	14,37
assoc. sportive	régul.	22,49	19,84	18,39	18,13	15,22	14,88	18,87
	régul. +occas.	36,45	31,22	31,89	32,17	27,16	26,87	31,97
service aux voisins depuis 1 an		73,07	75,46	67,44	72,26	62,69	64,32	70,22
temps de résidence dans quartier	<1 an	4,44	3,82	3,17	3,34	7,01	3,48	3,93
	1 à 10 ans	41,31	43,56	37,50	37,87	46,42	40,28	40,44
	> 10 ans	54,25	52,62	59,33	58,78	46,57	56,23	55,63
envie de quitter quartier		19,25	19,63	19,89	30,99	15,67	15,42	20,93
victimation voisins	agression	16,59	18,27	17,06	23,55	15,97	17,96	18,84
	cambrilage	29,84	30,88	26,00	30,52	21,64	24,69	28,12
présence policière	inexistante	16,70	17,66	13,06	17,90	11,04	12,34	15,40
	insuffisante	24,37	24,54	23,72	33,02	20,75	21,26	25,29
	suffisante	54,67	53,78	59,06	44,51	60,60	60,07	54,49
	excessive	3,27	3,14	3,28	3,63	5,67	4,13	3,61
propriété résidence principale		59,36	63,87	51,83	51,86	35,22	41,76	52,85

Source : LAU-IdF

Tableau 149. Participation à la vie sociale et types de la géosociale (en %) (2010-11-12)

		grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés	ensemble
assoc. propriétaires ou locataires	régul.	7,1	4,55	9,04	5,92	12,17	10,55	7,76
	régul. +occas.	16,07	10,29	20,27	15,35	21,81	20,38	16,99
assoc. ou régie de	régul.	5,65	7,6	5,61	4,83	5,04	4,59	5,52

		grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	banlieue favorisée dense	relégués	Parisiens gentrificateurs	aisés	ensemble
quartier	régul. +occas.	12,29	13,56	12,62	13,41	12,9	9,95	12,4
assoc parents d'élèves	régul.	4,63	4,32	3,53	5,12	4,3	4,17	4,4
	régul. +occas.	10,14	9,83	10,27	13,7	11,27	8,7	10,68
assoc. sportive	régul.	21,22	20,19	19,73	14,55	13,5	15,79	18,12
	régul. +occas.	29,2	28,54	27,97	22,7	20,77	22,94	26,05
service aux voisins depuis 1 an		72,53	72,43	62,35	64,45	64,99	61,74	66,88
temps de résidence ds quartier	<1 an	6,39	5,59	7,38	5,59	6,38	7,15	6,42
	1 à 10 ans	41,81	40,54	41,87	42,27	43,03	42,13	41,88
	> 10 ans	51,77	53,87	50,70	52,09	50,59	50,72	51,67
envie de quitter quartier		16,31	20,04	19,25	38,77	24,63	11,80	21,64
victimation voisins	agression	18,43	16,47	15,88	22,80	22,85	17,40	18,72
	cambriolage	36,30	41,43	25,88	30,81	24,78	26,16	31,64
présence policière	inexistante	15,11	19,08	13,42	16,87	15,13	11,86	15,15
	insuffisante	21,22	24,29	20,21	34,50	27,74	14,54	23,45
	suffisante	60,17	53,58	61,76	44,08	51,48	68,95	57,22
	excessive	2,33	1,42	2,41	3,36	4,45	2,56	2,61
propriété résidence principale		64,19	69,60	44,12	38,29	33,83	40,41	50,36

Source : LAU-IdF

Concernant les questions relatives à la vie sociale, les deux enquêtes nous permettent de retenir les points suivants :

La classe des *aisés* ne montre un engagement associatif particulier que dans le secteur du logement (associations de propriétaires ou de locataires). Son score d'entraide vicinale est inférieur à la moyenne ; ses membres n'ont pas l'intention de quitter leur quartier. Moins propriétaires de leur logement que la moyenne des enquêtés, ils sont plus portés que l'ensemble à juger la présence policière suffisante, voire excessive.

La classe des *Parisiens gentrificateurs* présente les mêmes traits en moins accentués. Ses membres sont proportionnellement moins nombreux à déclarer connaître des voisins qui ont été victimes de cambriolages.

La classe des *relégués* manifeste un sous-engagement plus que proportionnel dans la vie associative ; ses membres sont plus nombreux que la moyenne à déclarer connaître des voisins qui ont été victimes d'agressions et à manifester une envie de quitter leur quartier. Moins propriétaires que l'ensemble des enquêtés, ils sont plus portés à estimer insuffisante voire inexistante la présence policière dans leur environnement.

La classe de *banlieue favorisée dense* ne se distingue en aucun point.

Les membres de la classe de *grande banlieue populaire* sont proportionnellement plus propriétaires de leur logement. Ils apparaissent aussi plus portés que la moyenne à l'entraide vicinale. Ils n'ont pas envie de quitter leur quartier bien qu'ils soient plus nombreux que la moyenne à affirmer connaître des

voisins qui ont été cambriolés. Plus que proportionnellement, ils jugent la présence policière inexistante dans leur zone de résidence.

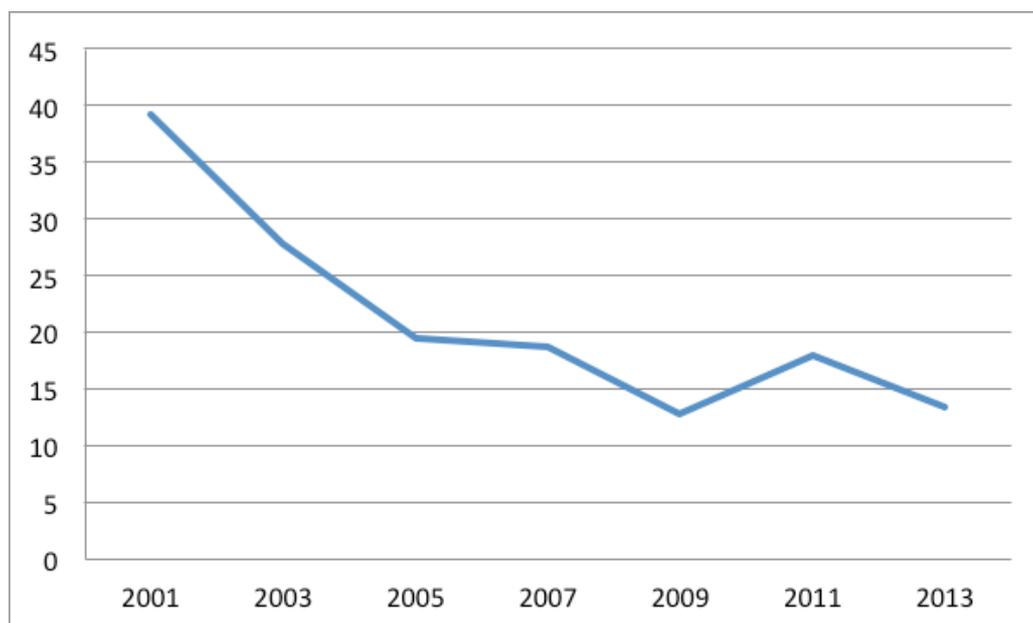
Quant aux membres de la classe de *grande banlieue de type moyen*, ils sont plus propriétaires que la moyenne de l'échantillon, plus engagés aussi dans les associations de type sportif, enfin plus portés sur l'entraide de voisinage. Ils n'ont pas envie de quitter leur quartier bien qu'ils soient plus nombreux que la moyenne à déclarer connaître des voisins qui ont été cambriolés.

CONCLUSION

Reprenons sous forme synthétique les principaux résultats de cette analyse.

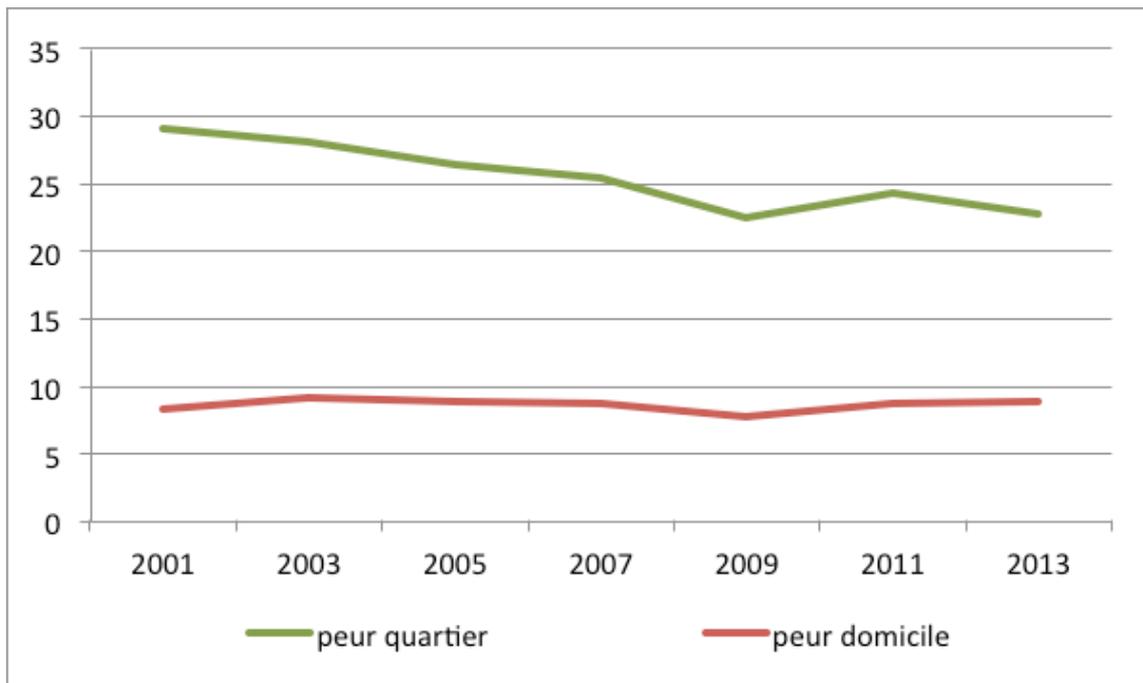
Pour les deux campagnes que nous analysons dans ce rapport, il s'avère que les différentes facettes du sentiment d'insécurité sont inégalement réparties dans la population. On distingue d'abord une grosse partie des échantillons, composée de *sociaux* (63,12% pour « l'enquête de 2011 » et 61,94% pour « l'enquête de 2013 ») et de *moralistes* (6,2% pour « l'enquête de 2011 » et 8,56% pour « l'enquête de 2013 »). Ces profils sont aussi peu touchés par la préoccupation sécuritaire que par les peurs. Le reste des échantillons représente les *apeurés*. En tout cas, la préoccupation sécuritaire a beaucoup reculé depuis la première enquête francilienne sauf la chute enregistrée durant l'enquête de 2009 (figure 51).

Figure 51. Évolution de la préoccupation sécuritaire (%) (2001-2013)



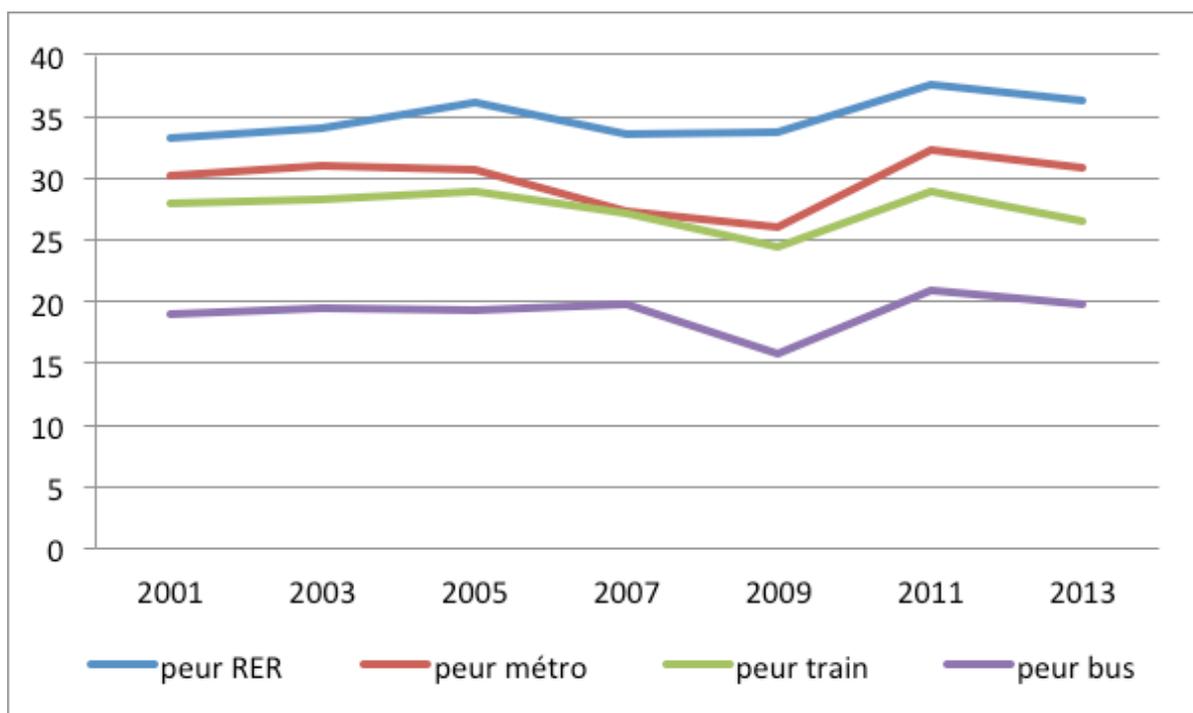
La situation est un peu moins tranchée pour les peurs, quand on regarde au cas par cas. La peur au domicile est restée plus ou moins stable, tandis que la peur dans le quartier a connu une baisse continue, depuis la première enquête francilienne, passant de 29,1 % à 22,82 % pour l'enquête de 2013 (figure 52).

Figure 52. Évolution de la peur au domicile et dans le quartier (%) (2001-2013)



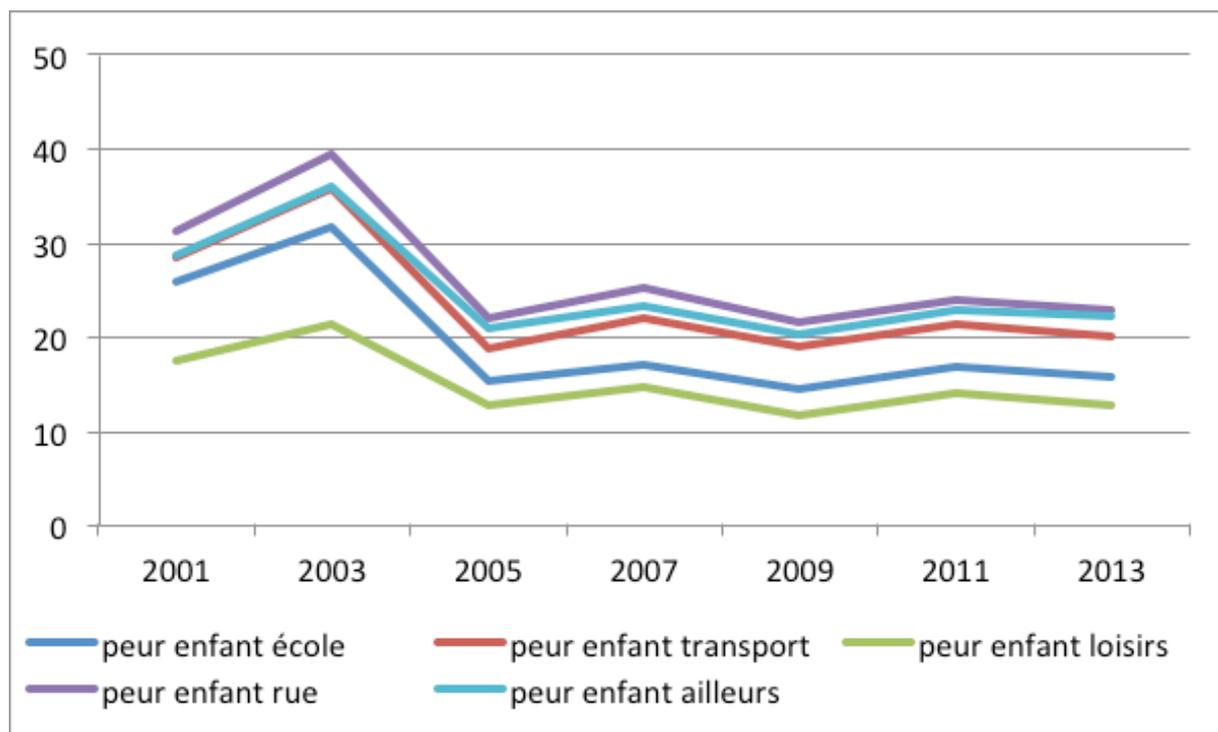
Entre toutes les peurs dans les transports en commun (figure 53), celle dans le RER fait toujours les scores les plus élevés. Elle est restée au sommet des peurs, à un niveau stable toujours situé autour de 35 %. Après la baisse enregistrée en 2009 pour les peurs dans les autres moyens de transports (métro, train et bus), les scores de l'enquête de 2011 battent tous les records avant de se remettre à la baisse pour 2013 tout en restant supérieurs à ceux enregistrés en 2009,

Figure 53. Évolution des peurs dans les transports en commun (%) (2001-2013)



Les peurs pour les enfants sont stables depuis la troisième enquête, à des niveaux plus bas que ceux relevés lors des deux premières. Il faut toutefois tenir compte dans cette analyse d'un changement dans la passation du questionnaire : les questions sur les peurs pour les enfants sont posées, en 2001 et 2003, à l'ensemble des enquêtés ; en 2005 et 2007, aux seuls enquêtés de 18 à 40 ans ayant des enfants de moins de 25 ans vivant avec eux ; à partir de 2009, cette question est aussi posée aux moins de 18 ans.

Figure 54. Évolution des peurs pour les enfants (%) (2001-2013)

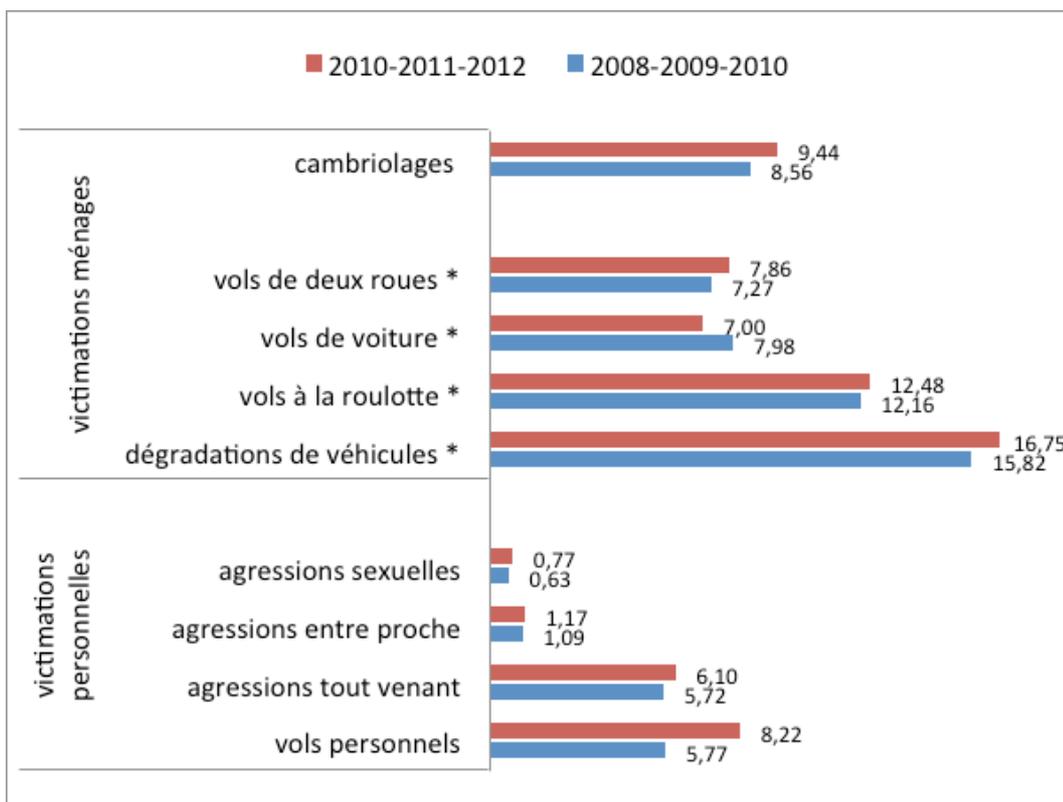


Le jugement sur le cadre de vie fait ressortir trois groupes d'enquêtés. Le premier représente la moitié des échantillons ; il se caractérise par un cadre de vie *très favorisé*, de centre-ville à Paris ou en proche banlieue. Le second groupe comprend un cinquième des échantillons ; son cadre de vie est *plutôt favorisé* et ses membres habitent dans des quartiers pavillonnaires de grande banlieue. Le dernier groupe, comprenant le quart des échantillons, est marqué par un cadre de vie *défavorisé* ; les membres de ce groupe habitent des HLM, dans de grands ensembles.

L'analyse globale des victimations fait ensuite apparaître une très grande inégalité entre *victimes* et *non-victimes*. Plus de la moitié des échantillons ne déclare aucune atteinte. L'autre moitié est exposée de façon hétérogène à toutes les sortes de victimations.

De même, chaque sorte de victimation touche des périmètres de population très variables. Le périmètre⁸⁸ de ceux qui ont été victimes au moins une fois en trois ans d'une agression sexuelle ou d'une agression par un proche est très limité. Il est beaucoup plus élevé pour les victimes d'atteintes aux véhicules, et il l'est encore plus pour les dégradations/destructions de véhicules et les vols à la roulotte, si on le calcule par rapport aux seuls ménages équipés. Les autres victimations (vols sans violence, cambriolages⁸⁹, agressions « tout-venant », vols de voitures, vols de deux roues) se situent dans une zone médiane.

Figure 55. Prévalences (%) (2008-09-10 et 2010-11-12)



*Les prévalences sont calculées sur l'ensemble de la population

L'étude des résultats de l'ensemble des enquêtes franciliennes, couvrant la période 1998-2012, ne montre pas de réelles évolutions des taux de victimations, à l'exception de ceux des atteintes aux véhicules. Si on se réfère aux seuls ménages équipés, on note une baisse continue de la prévalence pour ces victimations. La part des victimes est ainsi passée de 18,52 % à 8,81 %, pour le vol de voiture et de 23,44 % à 15,71 % pour le vol à la roulotte entre la première enquête et celle de 2013, Elle est restée à peu près au même niveau pour la dégradation/destruction de véhicules et le vol de 2 roues.

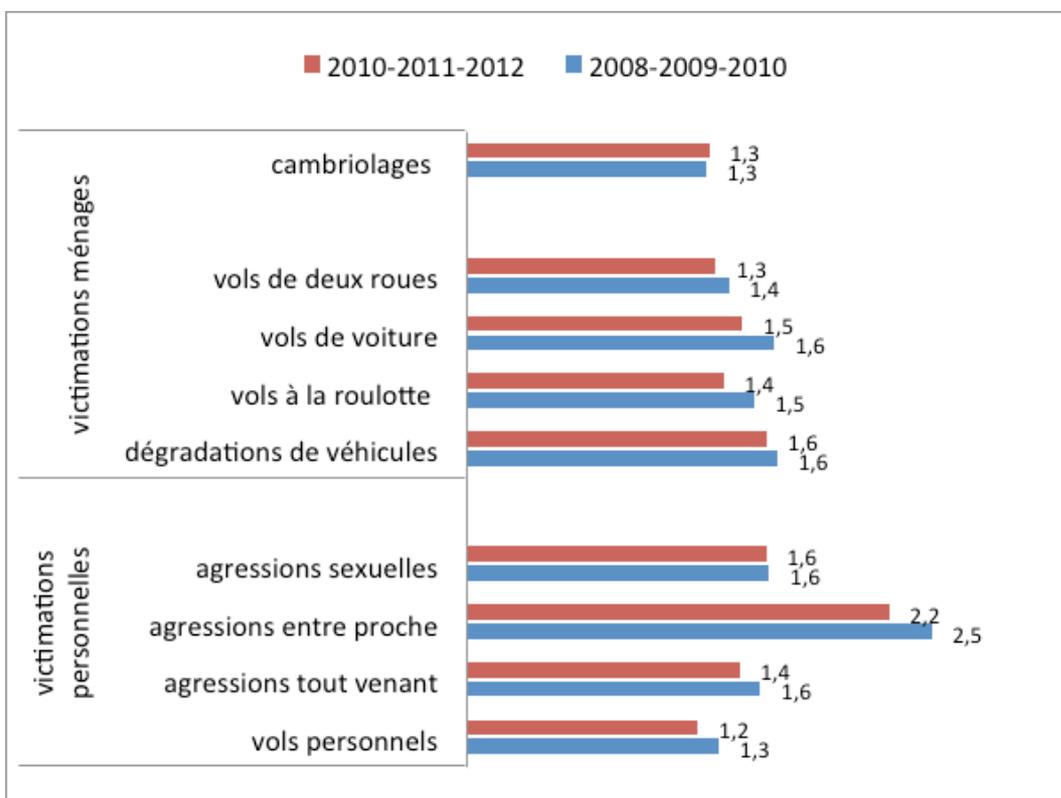
⁸⁸ La prévalence est calculée par rapport aux individus pour les différentes sortes d'agressions et les vols sans violence, par rapport aux ménages (dont la taille moyenne dans l'échantillon est de 2,56) pour les cambriolages et les atteintes aux véhicules ; on n'a interrogé qu'un seul individu par ménage.

⁸⁹ Pour les vols de deux roues, la prévalence est sous-évaluée du fait que bien des ménages n'en possèdent pas.

Un autre élément doit être pris en considération : le caractère isolé ou répétitif de chaque victimation dans la période d'enquête.

Les vols personnels, cambriolages, vols à la roulotte et vols de deux roues se produisent moins de 1,5 fois en moyenne en trois ans ; l'agression « tout venant », les dégradations/destructions de véhicules ainsi que les vols de voitures dépassent légèrement ce seuil. On a affaire à des événements le plus souvent isolés. En revanche, l'agression par un proche se produit plus de 2,2 fois en moyenne en trois ans ; c'est d'ailleurs cette répétitivité qui fait la gravité de cette victimation. Plus les agressions se répètent, plus elles sont susceptibles d'entraîner des conséquences sérieuses.

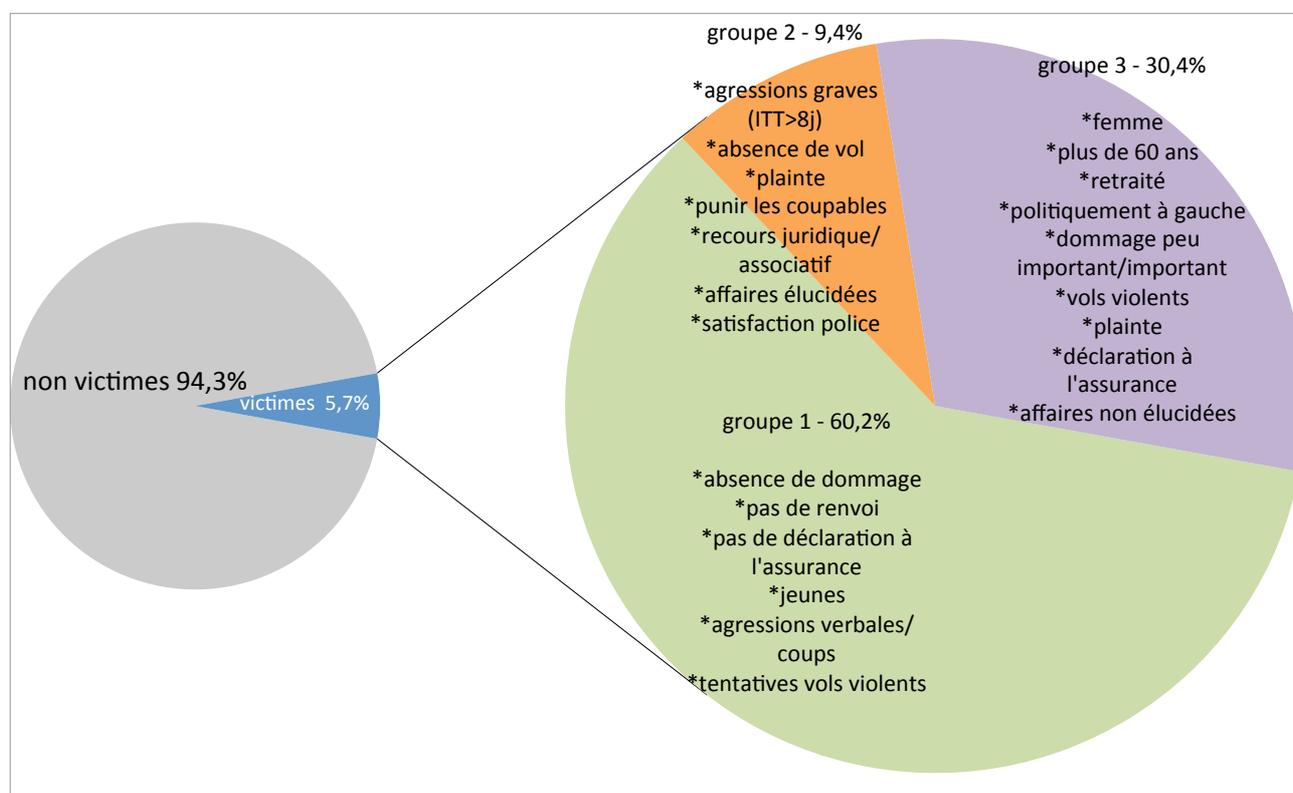
Figure 56. Multivictimations (2008-09-10 et 2010-11-12)



Finalement, les méthodes de classification utilisées permettent de distinguer des profils différents à l'intérieur de chaque groupe de victimes⁹⁰.

Ainsi, pour l'enquête de 2011, parmi les **victimes d'agressions « tout-venant »**, plus de la moitié ont subi des violences de faible intensité (groupe 1), souvent entre jeunes. Ces violences ne donnent lieu à aucun renvoi. On compte ensuite un peu moins d'un dixième d'agressions graves ayant entraîné des ITT>8j, avec dépôt de plainte auprès de la police. Le reste des agressions représente principalement des vols violents, avec des dommages peu importants à importants, avec tout de même un dépôt de plainte accompagné d'une déclaration à l'assurance.

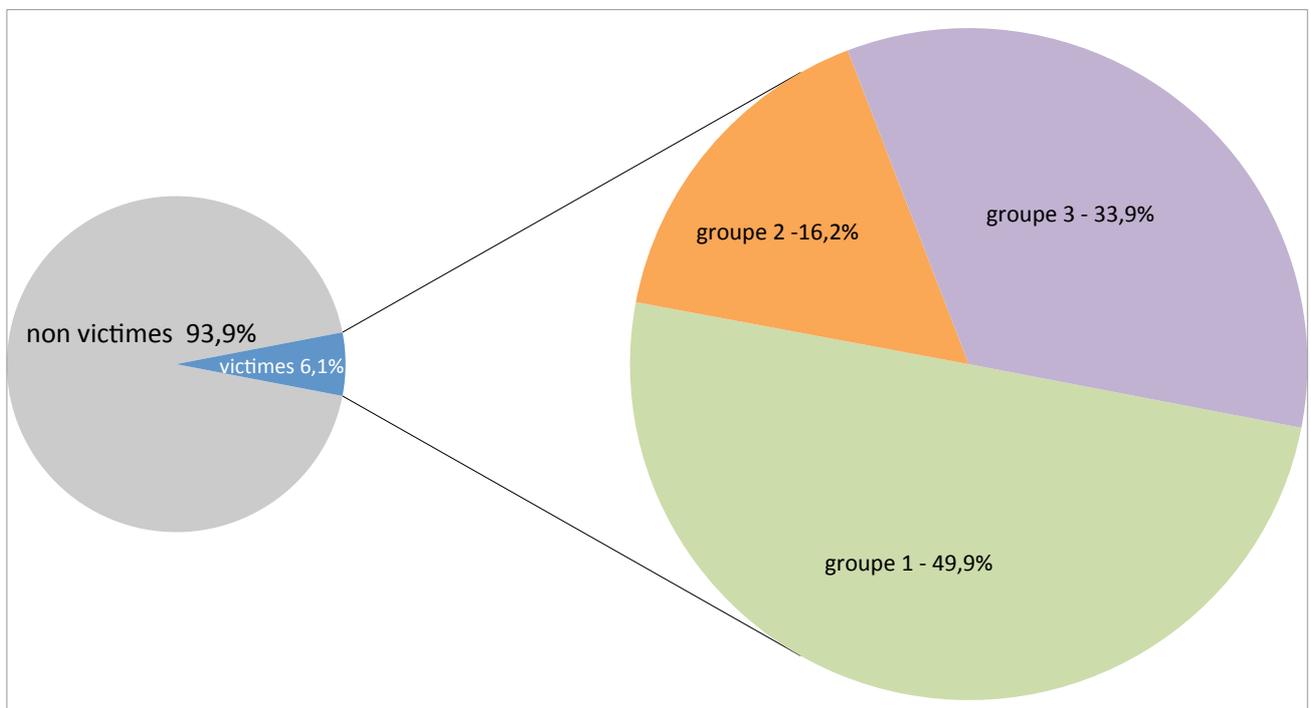
Figure 57. Profils de victimes d'agressions « tout-venant » (2008-09-10)



⁹⁰ On laisse de côté les agressions par un proche ou sexuelles qui sont trop peu nombreuses.

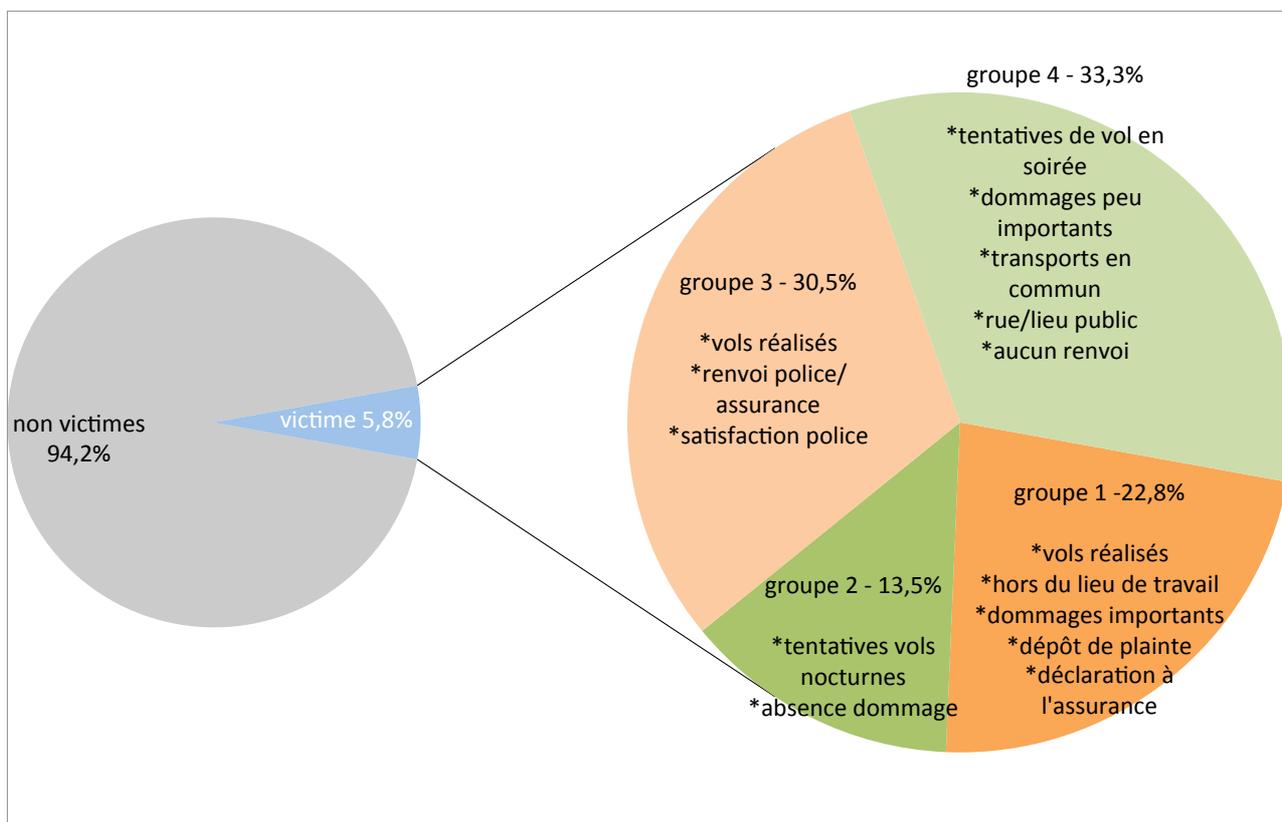
Pour l'enquête de 2013, on obtient une typologie analogue à celle de 2011, avec la configuration suivante :

Figure 58. Profils de victimes d'agressions « tout-venant » (2010-11-12)



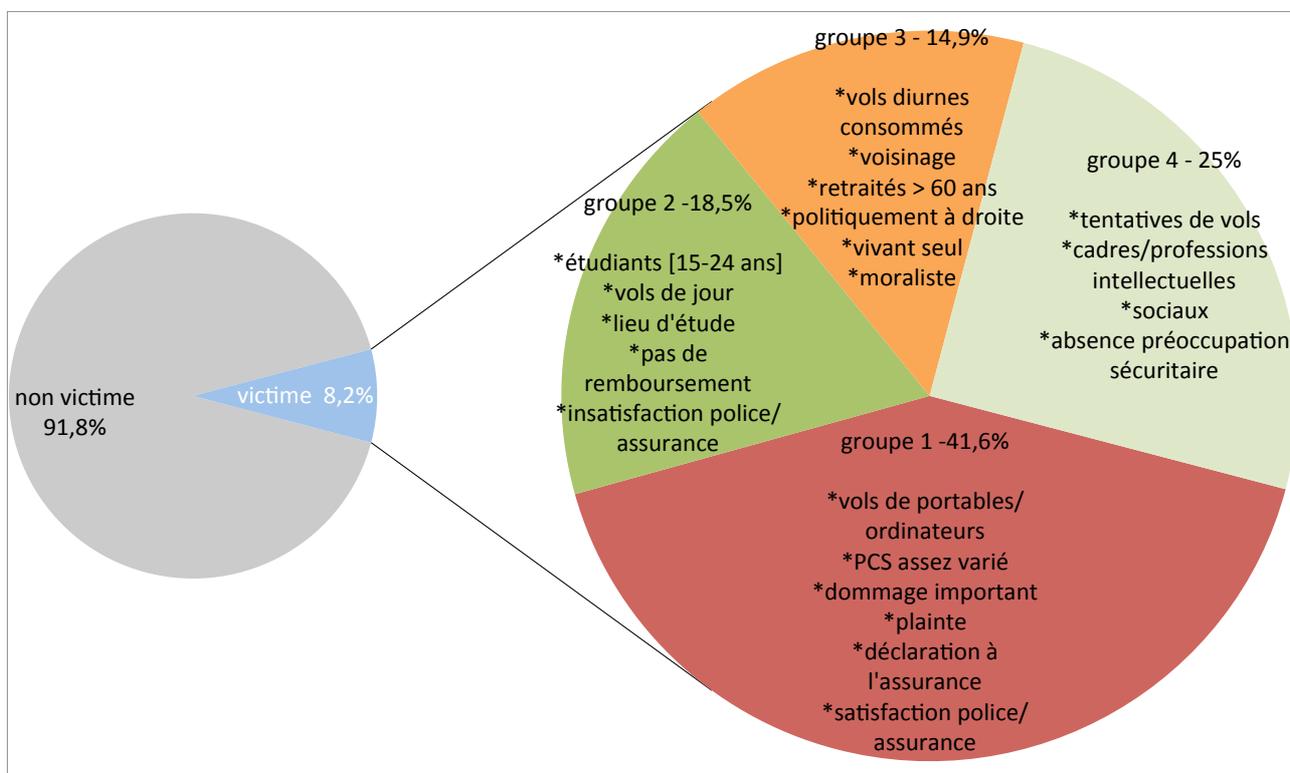
Quant aux **vols sans violences**, on peut de même pour l'enquête 2011 distinguer parmi les victimes plusieurs profils. On compte d'abord un peu moins du quart de vols consommés, hors du lieu de travail, avec des dommages importants, ce qui engendre un dépôt de plainte et une déclaration auprès de l'assurance. Ensuite nous avons un peu plus d'un dixième de tentatives de vols nocturnes avec absence de dommages. Une autre part de vols réalisés a donné lieu à des renvois auprès de la police et l'assurance, ce groupe exprime sa satisfaction vis-à-vis de la police. Le dernier tiers rassemble les tentatives de vols en soirée, avec des dommages peu importants, ces actes sont commis dans les transports en commun/rue/lieu public avec absence de renvoi.

Figure 59. Profils de victimes de vols sans violence (2008-09-10)



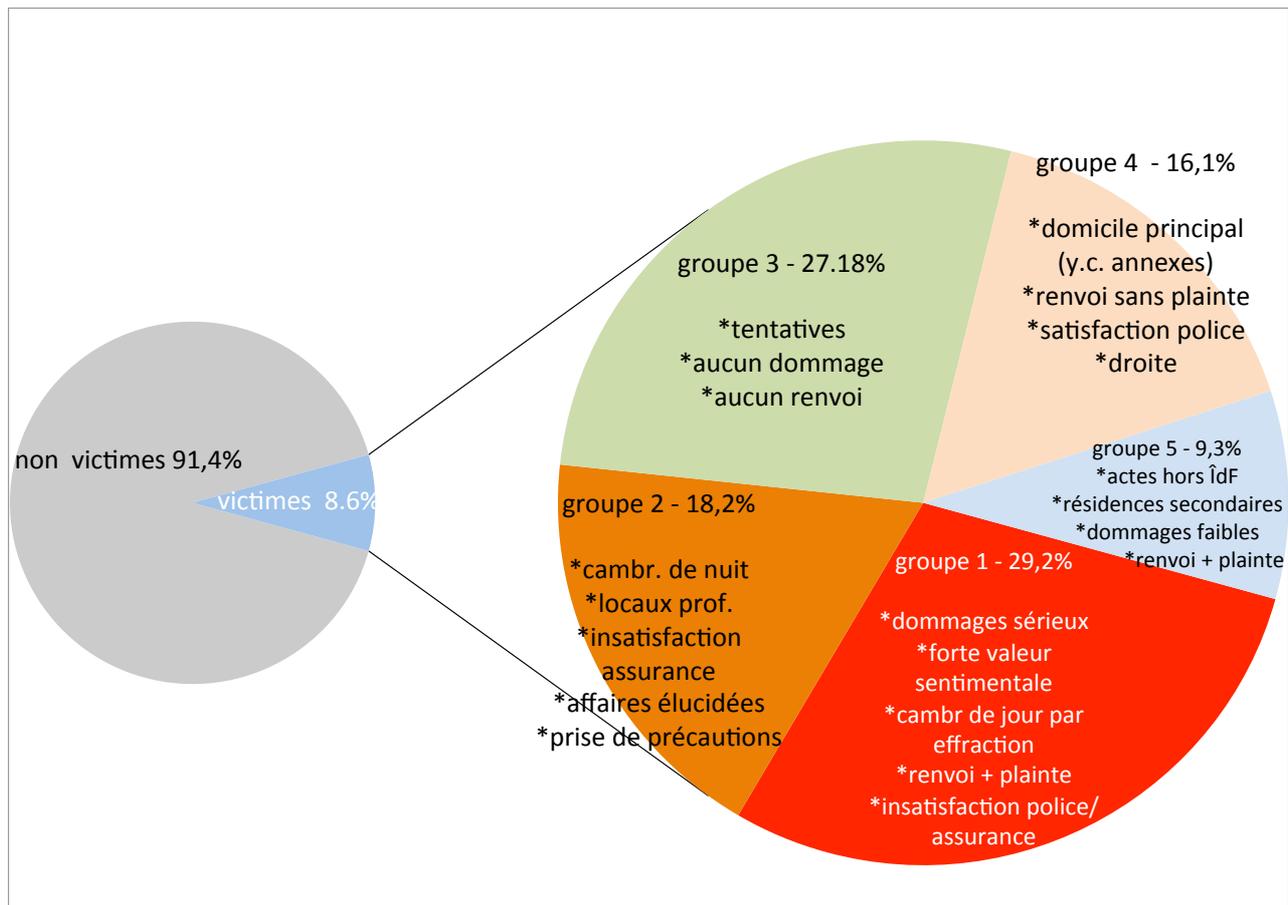
En ce qui concerne l'enquête de 2013, nous obtenons aussi 4 groupes différents. Un peu moins de la moitié de vols concerne les portables et ordinateurs, avec un dommage jugé important (compte tenu de la valeur du bien dérobé), qui donne suite à un dépôt de plainte suivi d'une déclaration auprès de l'assurance. Les gens de ce groupe expriment une certaine satisfaction vis-à-vis de la police et l'assurance. Un peu moins du cinquième des vols est commis pendant le jour, sur des étudiants âgés de 15 à 24 ans, dans des établissements scolaires ou universitaires. Ces vols n'ont pas donné lieu à un remboursement ce qui explique une insatisfaction vis-à-vis de la police et l'assurance. Un troisième groupe rassemble les vols diurnes consommés notamment dans le quartier où habite la victime, souvent un retraité, âgé de plus de 60 ans, vivant seul, en se positionnant à droite sur l'échelle politique tout en étant *moraliste*. Le dernier quart regroupe les tentatives de vols qui touchent essentiellement les cadres/professions intellectuelles, qui sont peu sensibles à la préoccupation sécuritaire et qui sont plutôt des *sociaux*.

Figure 60. Profils de victimes de vols sans violence (2010-11-12)



Pour les **cambrjolés**, la typologie est un peu plus complexe. Un peu plus du quart des cas (groupe 3) sont de simples tentatives n'ayant entraîné aucun dommage ni suscité aucun renvoi de la part de la victime.

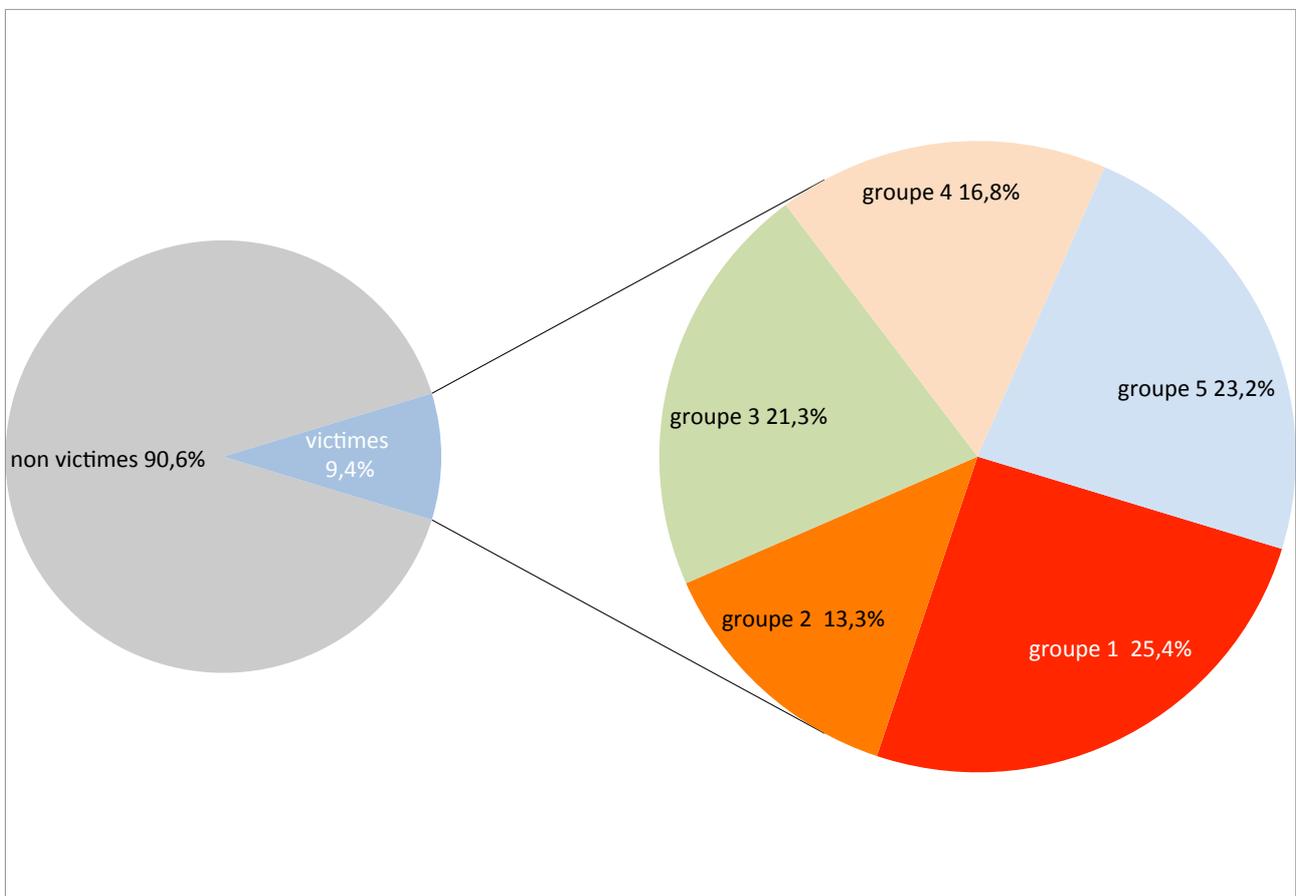
Figure 61. Profils de victimes de cambriolages (2008-09-10)



Viennent ensuite quatre groupes caractérisés par des cambriolages consommés. Trois dixièmes des faits ont été commis par effraction pendant le jour, avec des dommages importants et une valeur sentimentale jugée forte. Ils entraînent un renvoi à la police et à l'assurance, avec une insatisfaction vis-à-vis de l'action policière et de l'assurance. Un peu moins d'un cinquième concerne les cambriolages nocturnes, réalisés dans des locaux professionnels. Une grande partie de ces affaires ont été élucidées. Les victimes sont insatisfaites de leur assurance. Ces actes ont poussé les victimes de prendre plus de précautions afin d'éviter de revivre les mêmes victimations dans le futur. Un sixième des cambriolages touche les domiciles principaux (y compris les annexes). Ils donnent lieu à un renvoi sans aller jusqu'au dépôt de plainte, mais l'action policière est jugée satisfaisante. Le dernier dixième concerne les actes commis hors Île de France, sur des résidences secondaires, avec des dommages faibles. Ils conduisent à un renvoi accompagné d'un dépôt de plainte.

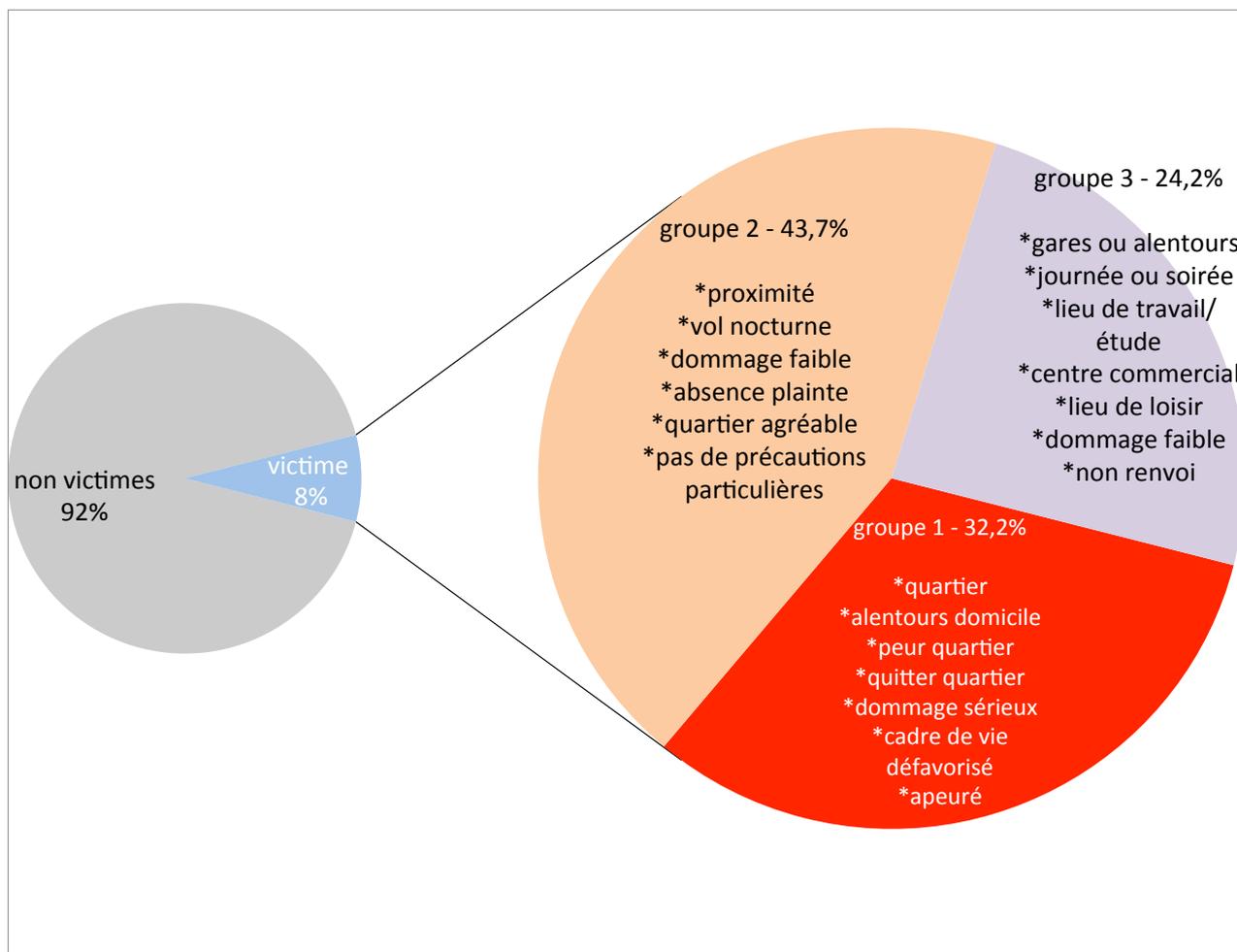
À l'exception de quelques petites différences, on peut dire que l'enquête 2013 donne lieu à une classification semblable à celle de 2011 avec 5 classes constituées de la façon suivante :

Figure 62. Profils de victimes de cambriolages (2010-11-12)



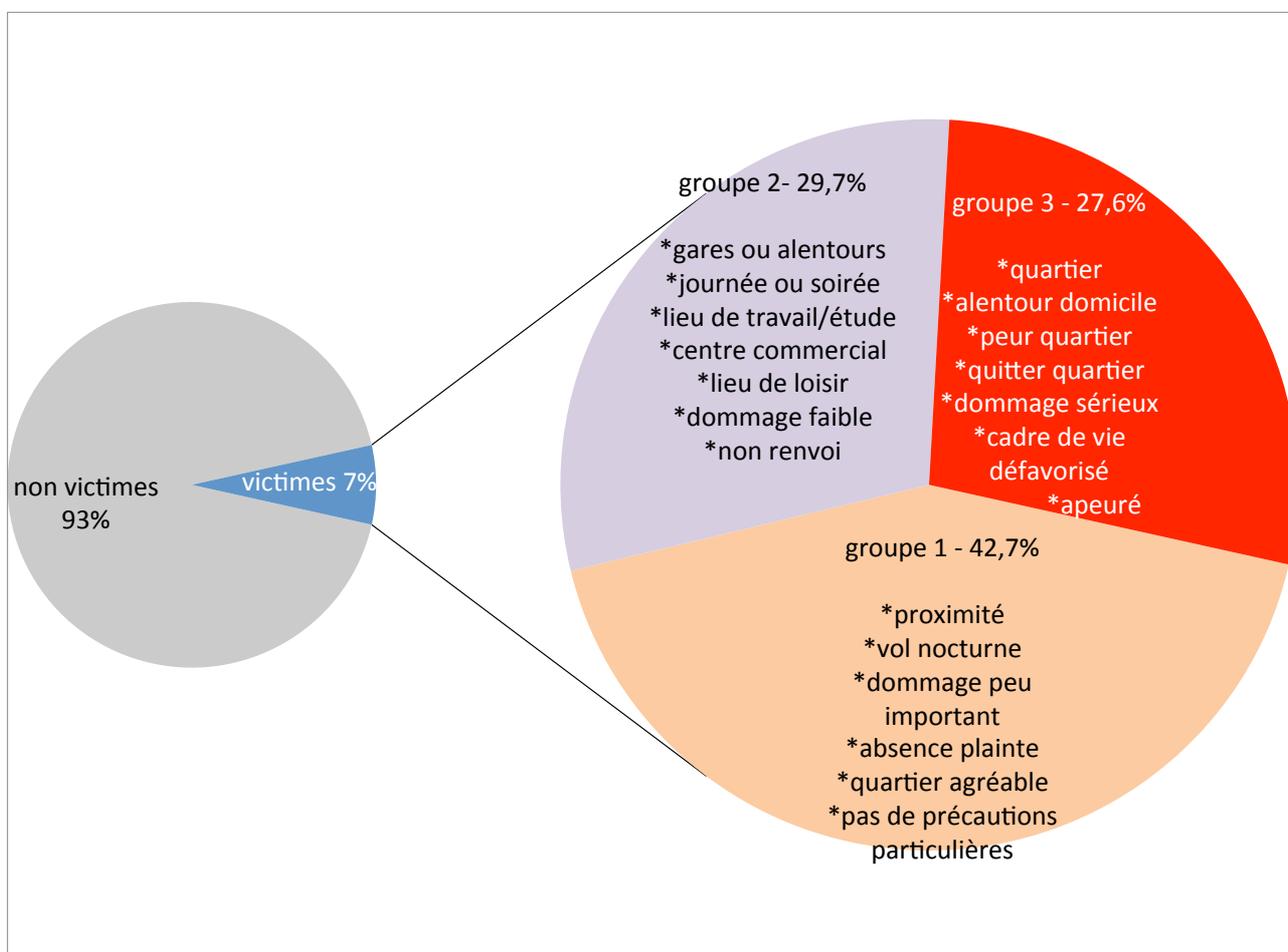
Parmi les victimes de **vols de voitures**, on trouve un tiers d'incidents de forte intensité (groupe 1), commis dans le quartier de résidence de la victime ou même à proximité de son domicile (ce que l'on peut relier avec le souhait de déménager), ils ont entraîné des dommages jugés importants. Les victimes de ce groupe se rangent parmi les 'apeurés' ; elles jugent leur cadre de vie défavorisé. Le deuxième groupe rassemble aussi les vols de proximité, mais cette fois ci avec des dommages peu importants, ce qui explique l'absence de plainte. Ces vols sont survenus pendant la nuit dans des quartiers jugés agréables. À la différence du deuxième groupe, le dernier quart des vols est enregistré en journée ou en soirée, dans des lieux de travail/d'étude, dans des gares/aux alentours ou dans des parkings de centres commerciaux/lieux de loisirs.

Figure 63. Profils de victimes de vols de voitures (2008-09-10)



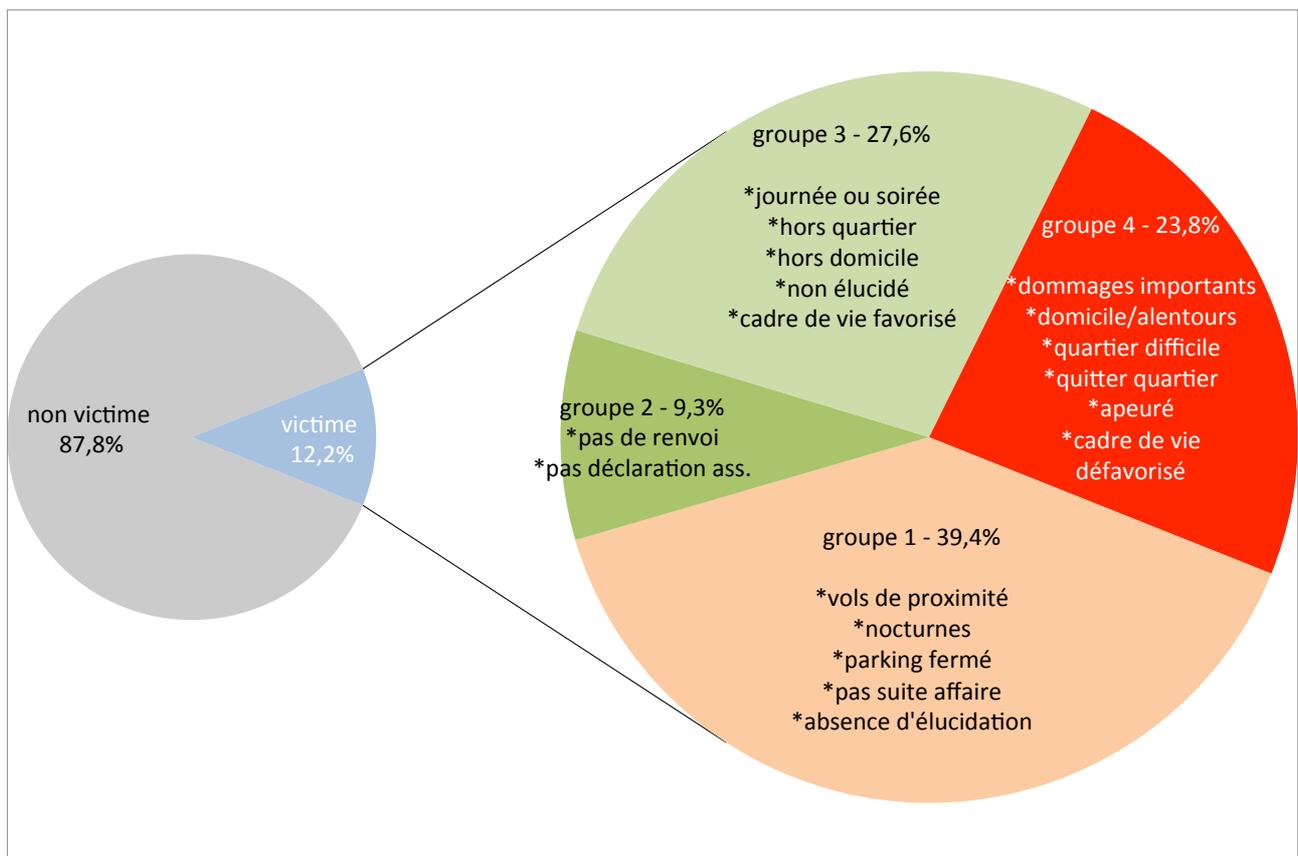
Concernant l'enquête de 2013, on obtient une classification semblable à celle trouvée en 2011 mais avec un changement d'ordre, c'est-à-dire la 1^{ère} classe (42,72 % des victimes de vols de voitures) correspond à la 2^e classe de l'enquête de 2011, la 2^e (29,66 %) correspond à la 3^e et la dernière (27,62 %) correspond à la première de l'enquête de 2011.

Figure 64. Profils de victimes de vols de voitures (2010-11-12)



Dans les **vols à la roulotte** pour l'enquête 2011, on a un peu plus du tiers de vols de proximité, commis pendant la nuit et dans des parkings fermés. Ces affaires n'ont pas eu de suite. On a aussi un peu moins du dixième des vols enregistrés qui ont donné lieu à aucune forme de renvoi (police ou assurance). Il vient ensuite un ensemble d'actes commis pendant la journée ou la soirée, hors domicile ou quartier et qui n'ont pas été élucidés. Le quartier est jugé agréable avec un cadre de vie favorisé. Le dernier quart regroupe les vols à la roulotte ayant causé des dommages importants. Ils sont survenus à proximité du domicile. Le quartier est jugé difficile, ce qui justifie le souhait des membres de ce groupe de le quitter. Les victimes sont considérées comme *apeurées*, et vivent dans un cadre de vie défavorisé.

Figure 65. Profils de victimes de vols à la roulotte (2008-09-10)



Pour l'enquête de 2013, on obtient également une typologie composée de 4 classes qui est semblable à celle obtenue pour l'enquête de 2011 avec la correspondance suivante :

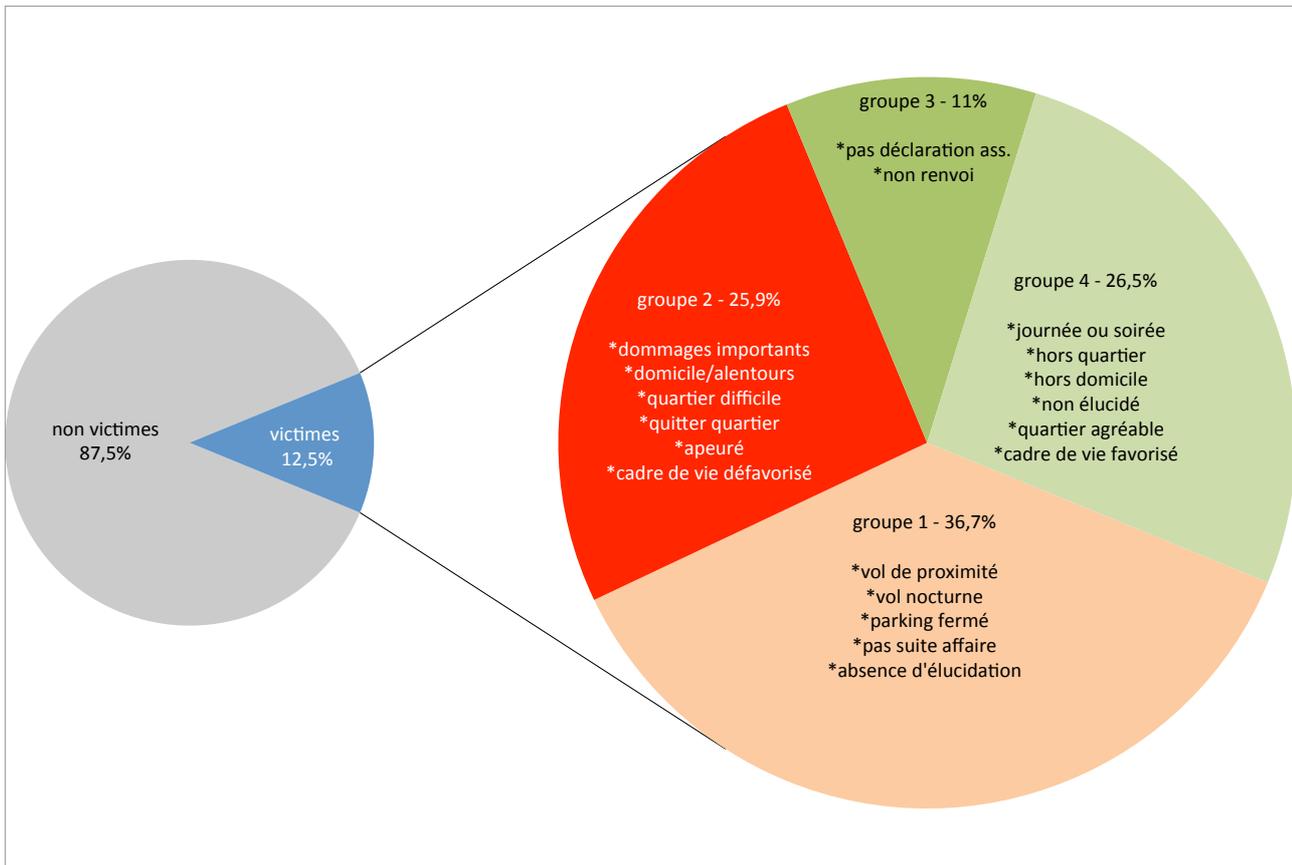
La 1^{ère} classe (36,69 % des victimes de vols à la roulotte) correspond à la 1^{ère} classe de l'enquête de 2011 décrite plus haut.

La 2^e classe (25,86 %) correspond à la 4^e classe.

La 3^e classe (10,98 %) correspond à la 2^e classe.

La 4^e classe (26,47 %) correspond à la 3^e classe.

Figure 66. Profils de victimes de vols à la roulotte (2010-11-12)



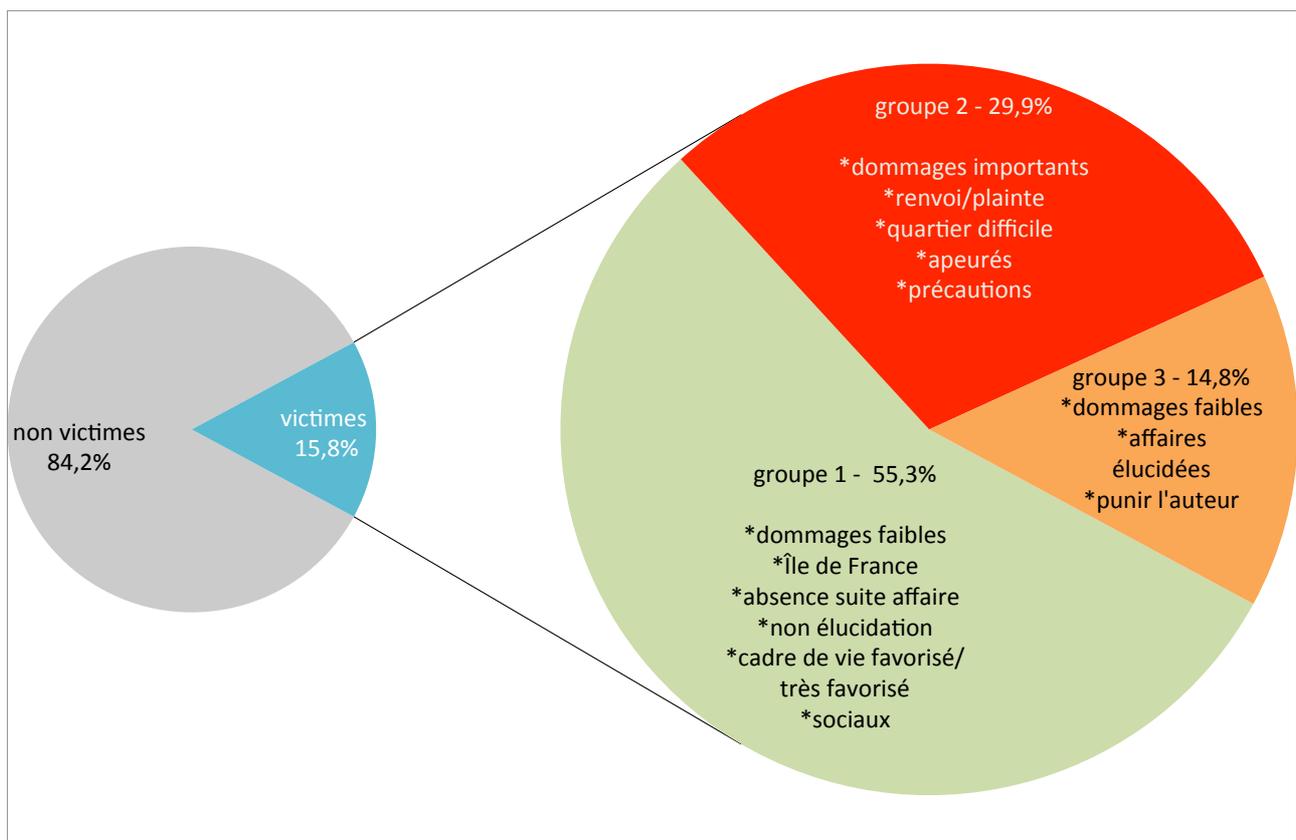
La typologie des victimes de **dégradations ou destructions de véhicules** met en évidence, dans l'enquête de 2011, trois profils.

Le **1^{er} profil** représente un peu plus de la moitié des dégradations/destructions de véhicules. Elles ont été commises dans les limites de la région Ile de France, elles n'ont pas occasionné de dommages importants et n'ont donné lieu à aucun renvoi et n'ont donc pas été élucidées.

Le **2^e profil** regroupe un peu moins du tiers des dégradations et destructions de véhicules. Les dommages sont importants ce qui a engendré un renvoi accompagné de dépôt de plainte. Le quartier est jugé difficile et les membres de ce groupe se classent parmi les '*apeurés*'. Ces incidents ont poussé ces derniers à prendre beaucoup plus de précautions, en garant leurs véhicules dans des lieux sûrs et en évitant de stationner à certains endroits.

Le **3^e et dernier profil** regroupe les actes qui ont engendré des dommages modérés. Ils ont donné lieu à élucidation. L'intention des renvoyants était de faire punir les auteurs.

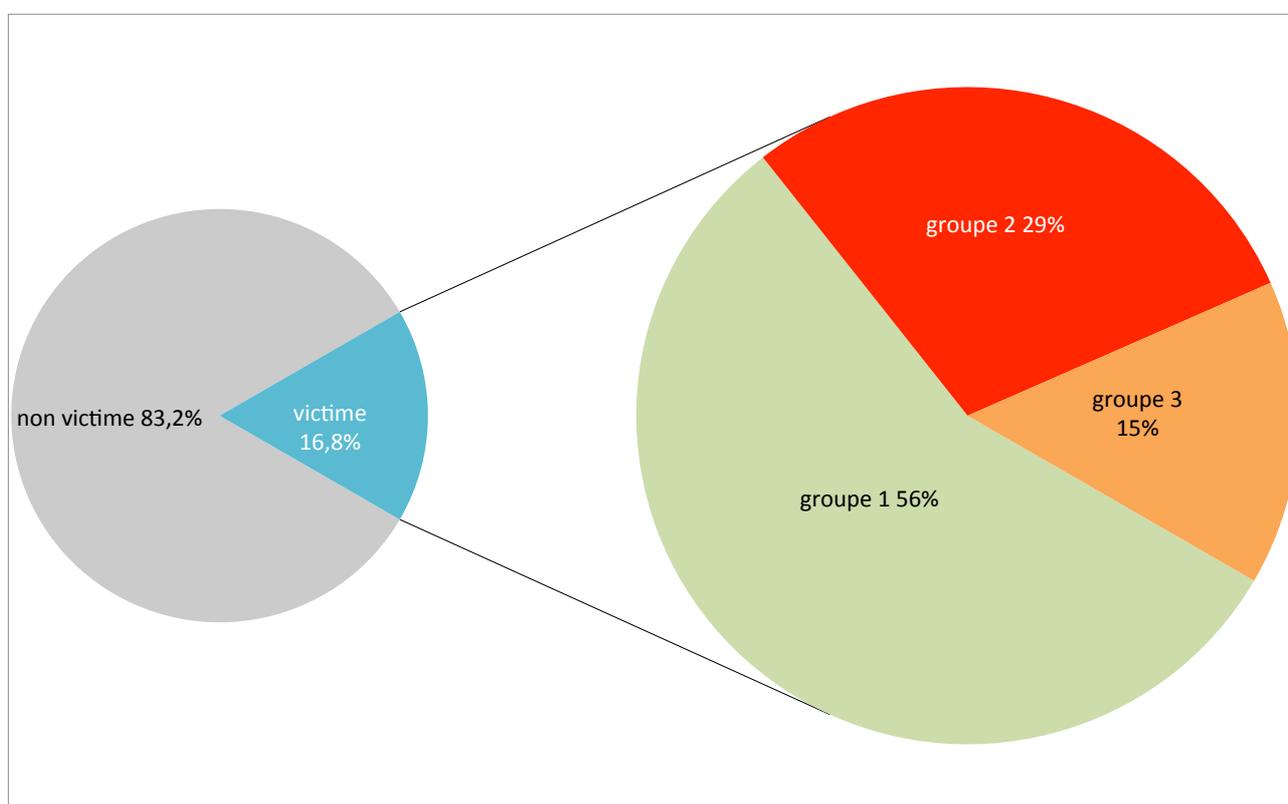
Figure 67. Profils de victimes de dégradations ou destructions de véhicules (2008-09-10)



En ce qui concerne l'enquête de 2013, on obtient une typologie semblable à celle obtenue pour l'enquête de 2011 avec la répartition suivante :

Le 1^{er} groupe recense 56,02 %, le 2^e comprend 28,98 % et le 3^e représente 15% des victimes de dégradations et destructions de véhicules.

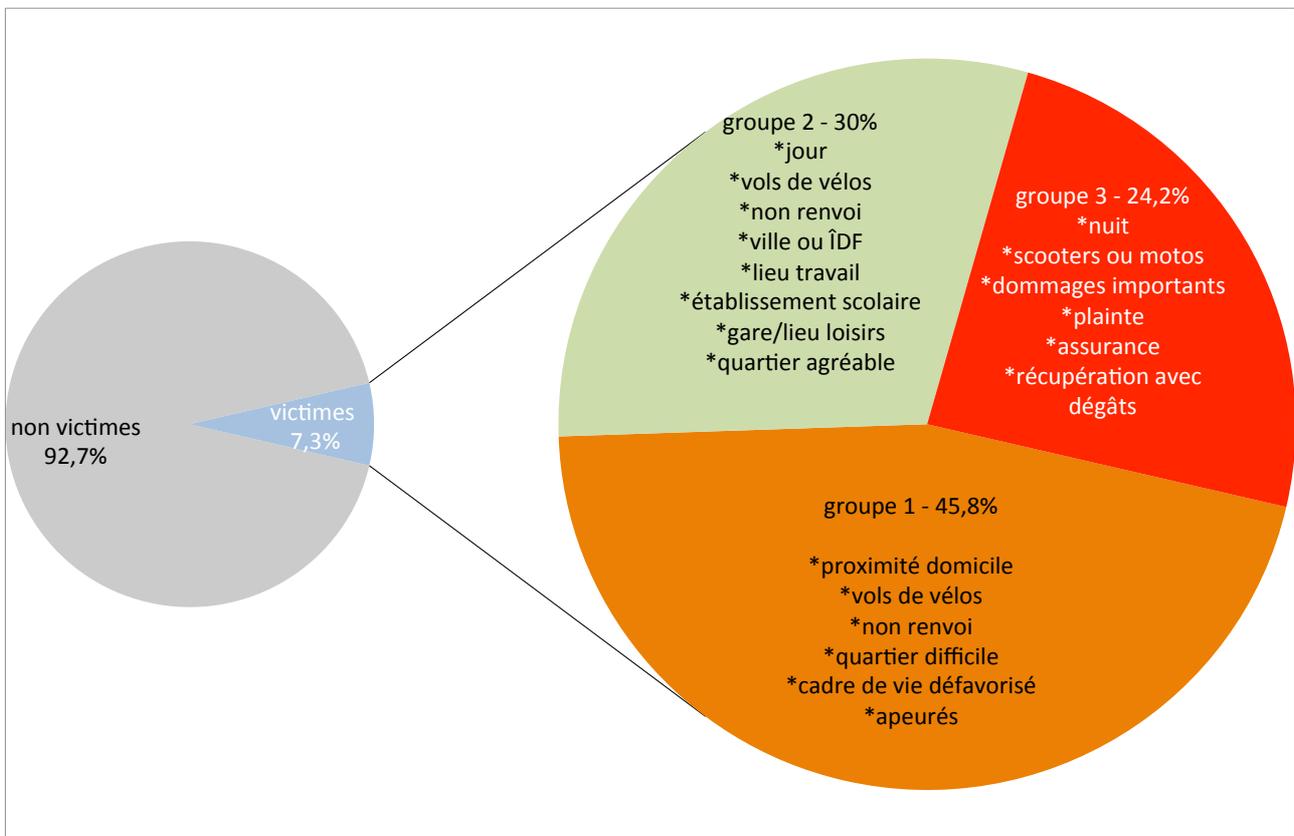
Figure 68. Profils de victimes de dégradations ou destructions de véhicules (2010-11-12)



Il reste à commenter la typologie des victimes de **vols de deux roues**.

Pour l'enquête de 2011, un peu moins de la moitié des faits se sont déroulés à proximité du domicile ou en tout cas dans le quartier de la victime. Il s'agit plus souvent que la moyenne de vols de vélos. Compte tenu de la faible valeur du vélo, l'incident n'a fait l'objet ni de renvoi à la police ni de déclaration de sinistre auprès de l'assurance. Ces victimes appartiennent plus que proportionnellement au groupe des *apeurés*, jugent leur quartier difficile et, de fait, évoluent dans un cadre de vie défavorisé. On recense aussi un peu moins du tiers de vols commis en ville ou en région, sur le lieu de travail, dans un établissement scolaire, à la gare, sur un lieu de loisir ou ailleurs. Le plus souvent, ce sont des vols diurnes, de vélos, qui n'ont pas été récupérés, et qui n'ont pas non plus fait l'objet de renvoi ni de déclaration à l'assurance. Les personnes qui n'ont pas peur dans leur quartier, qui le trouvent agréable, les *sociaux* et ceux qui évoluent dans un cadre de vie très favorisé sont ici surreprésentés. Le dernier quart des victimes de vols de 2 roues regroupe les personnes qui ont déposé plainte puis fait une déclaration auprès de leur assurance. Il s'agit plus souvent que la moyenne de vols de scooter ou de moto avec un dommage important, et le quart des véhicules volés (25,27 %) ont été récupérés avec des dégâts. La moitié des vols ont été commis pendant la nuit.

Figure 69. Profils de victimes de vols de deux roues (2008-09-10)



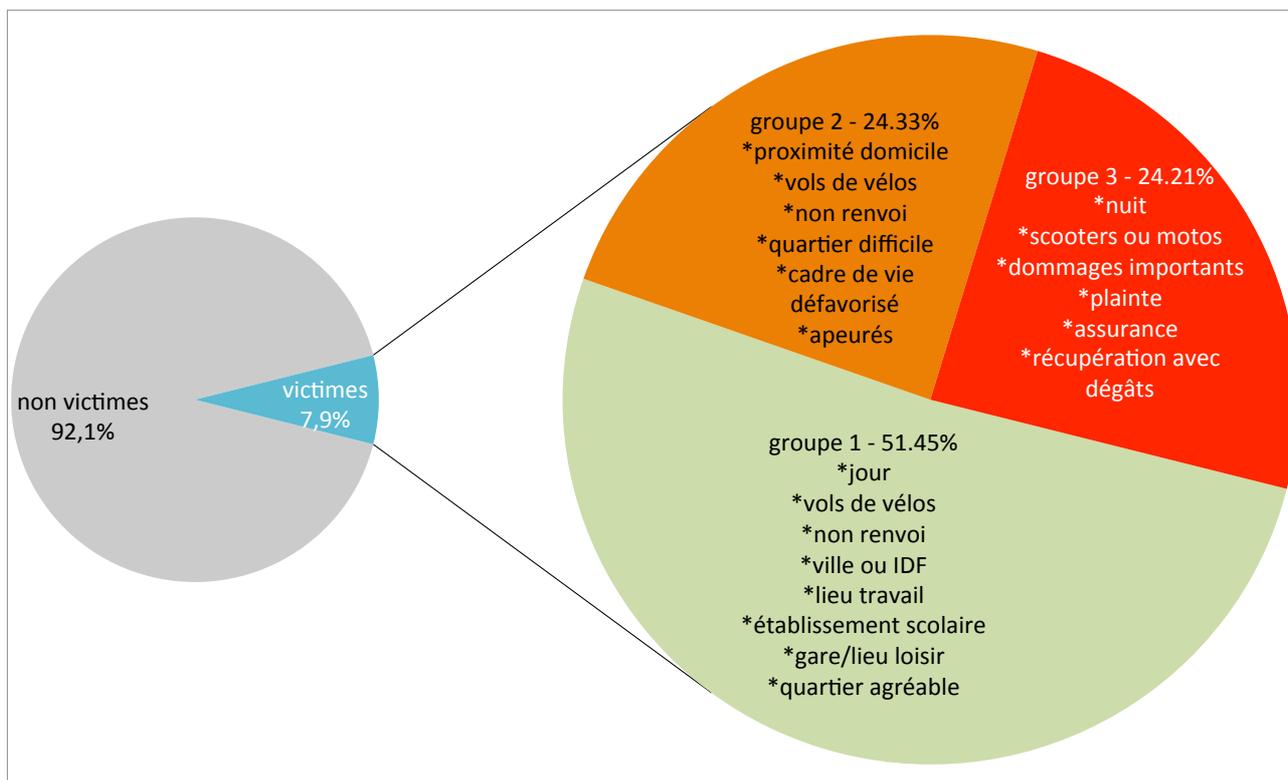
Concernant l'enquête de 2013, nous obtenons là aussi une classification semblable à celle décrite ci-dessus mais avec le changement d'ordre suivant :

Le **1^{er} groupe** (51,45 %) correspond au **2^e groupe** obtenu dans l'enquête de 2011.

Le **2^e groupe** (24,33 %) correspond au **1^{er} groupe** obtenu dans l'enquête de 2011.

Le **3^e groupe** (24,21 %) correspond au **3^e groupe** obtenu dans l'enquête de 2011.

Figure 70. Profils de victimes de vols de deux roues (2010-11-12)



Globalement, ces typologies de victimes s'organisent de manière assez fonctionnelle : selon la gravité de l'incident ou bien sa localisation (proche/loin) la victime tente de mobiliser des recours. Cependant, ce n'est pas toujours l'importance du dommage qui détermine le relief de l'incident. De même, certaines tentatives n'excluent pas le renvoi. En tous cas, derrière ces articulations qui semblent largement fonctionnelles, on voit apparaître discrètement des différences de position sociale, particulièrement en ce qui concerne l'usage de l'assurance et le recours aux services de police.

Les deux enquêtes font apparaître des différences très importantes entre les territoires. Quand on compare la ventilation des victimations entre Paris, les départements de petite couronne et ceux de grande couronne, on découvre une survictimation parisienne pour toutes les victimations personnelles, à l'exception des agressions entre proches.

Figure 71. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations personnelles (2008-09-10)

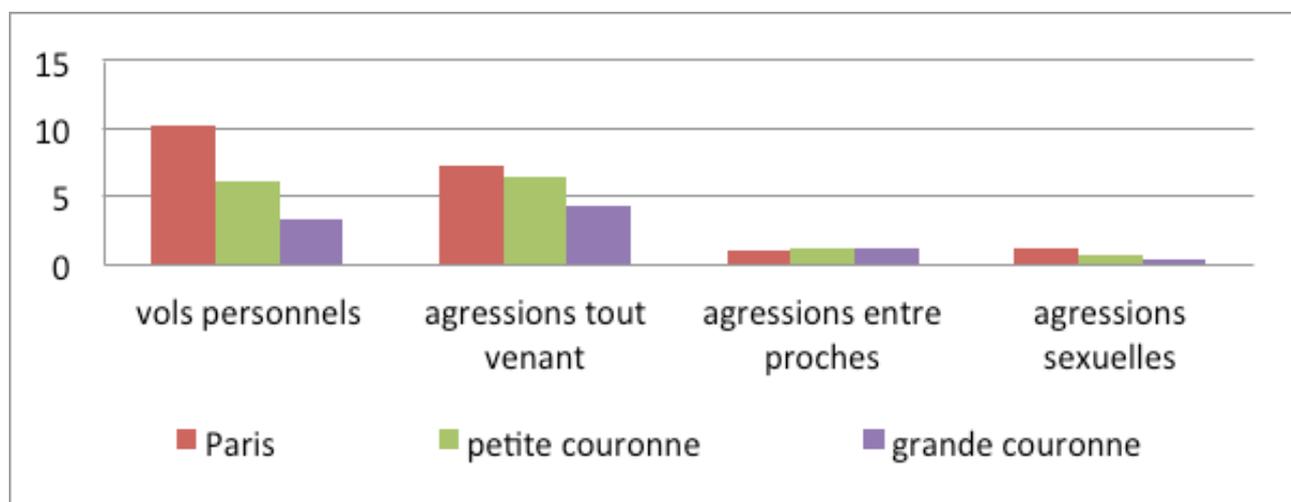
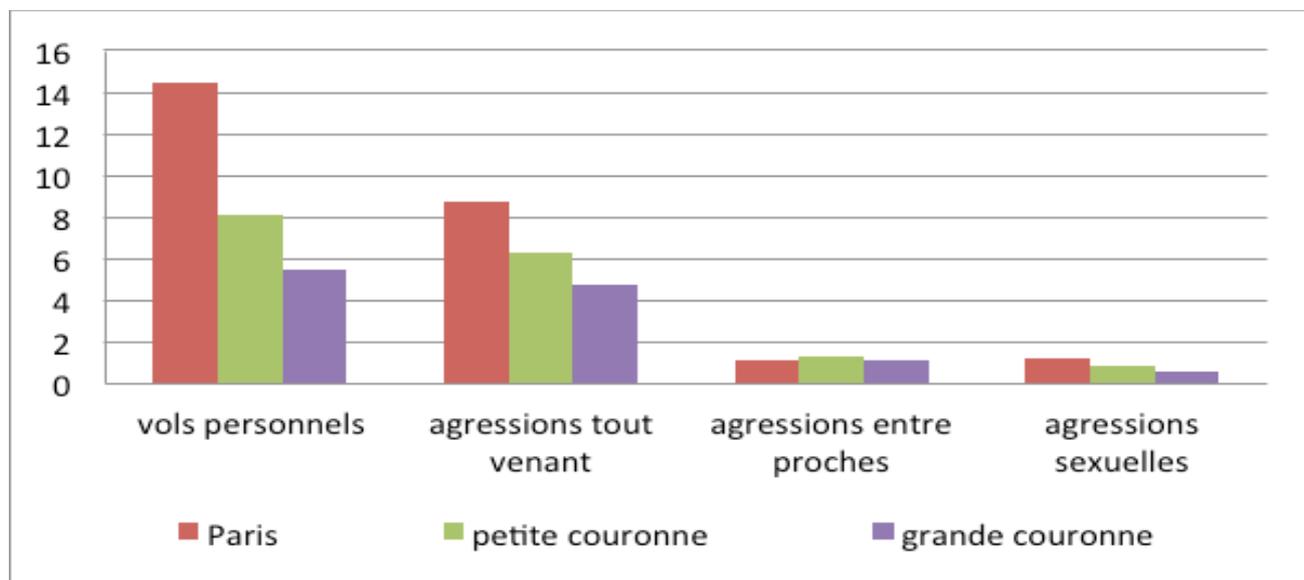
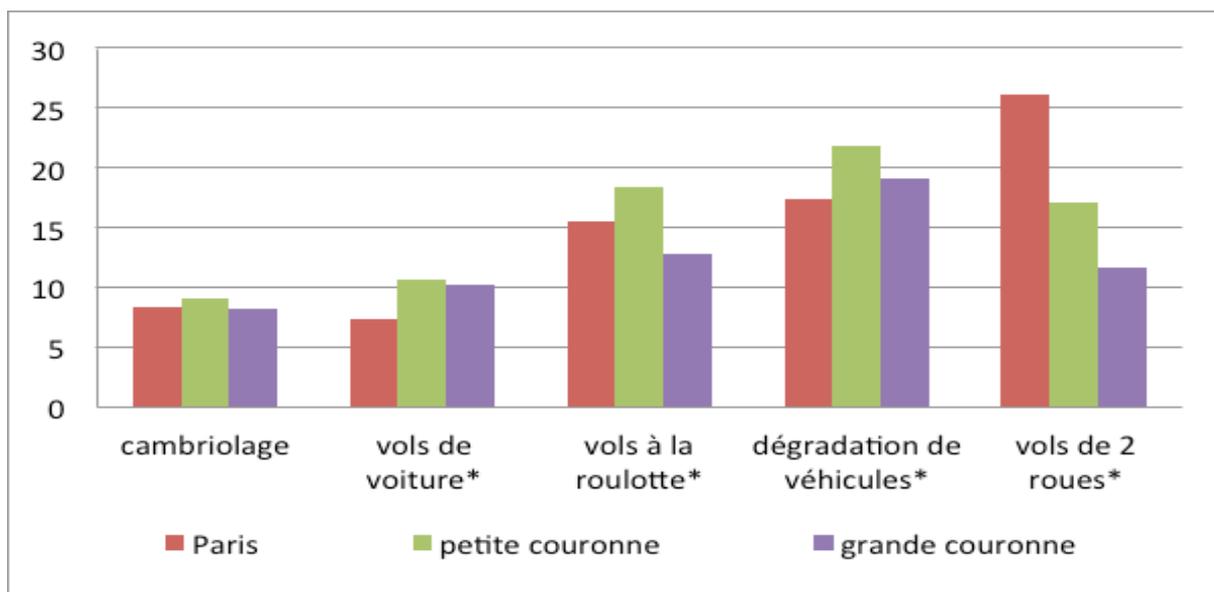


Figure 72. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations personnelles (2010-11-12)



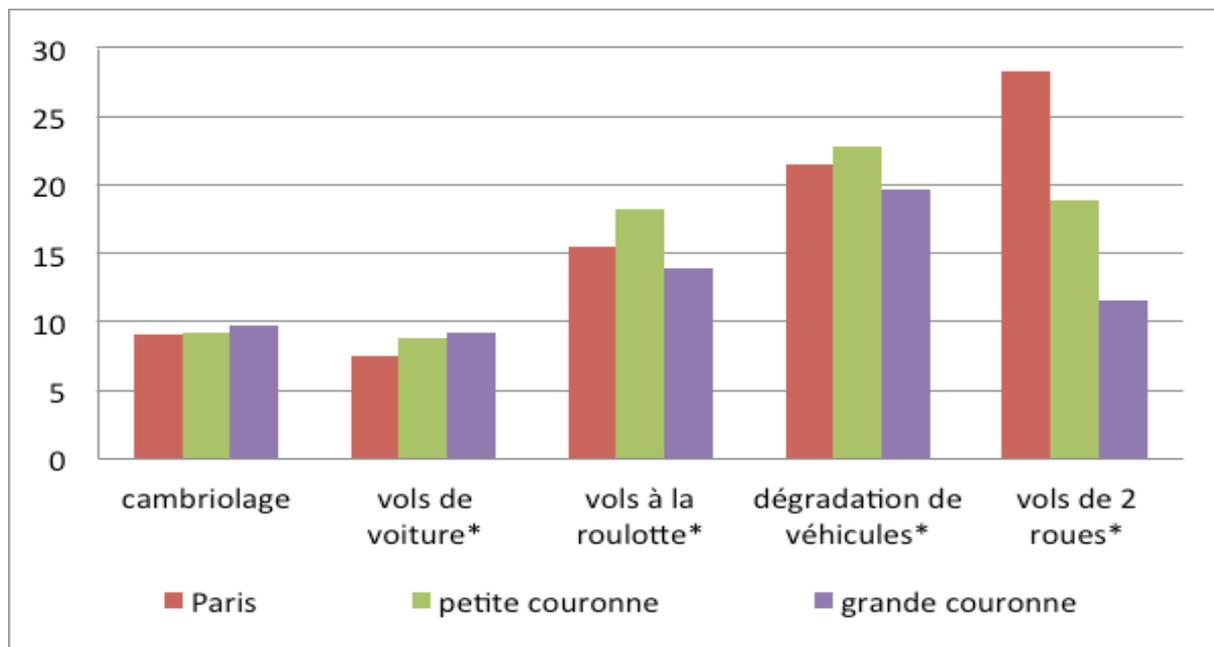
Pour les victimations atteignant tout le ménage⁹¹, on constate également une survictimation parisienne, mais seulement pour les vols de deux roues. La petite et la grande couronne présentent un pourcentage de victimes de vols de voitures de même niveau, devant Paris. En revanche, pour les vols à la roulotte et les dégradations/destructions de véhicules, on relève une survictimation des habitants de la petite couronne, et pour les cambriolages, on a des niveaux équivalents entre les différentes zones.

Figure 73. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations de ménages (2008-09-10)



*Ménages équipés

Figure 74. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations de ménages (2010-11-12)



*Ménages équipés

⁹¹ On calcule les prévalences uniquement parmi les ménages équipés de chaque zone, de façon à tenir compte du moindre équipement des Parisiens en véhicules.

Enfin, comme toutes les enquêtes de victimation, l'enquête régionale fait apparaître une propension très inégale des victimes à informer la police et la gendarmerie. Ce n'est pas tout. Un nombre non négligeable de renvois sont de simples signalements sans dépôt formel de plainte (notamment pour les cambriolages) ; plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette absence de dépôt de plainte : la victime peut être incitée ou dissuadée de déposer une plainte selon l'interlocuteur ou bien le policier peut se borner à une simple mention sur une *main courante* (le récépissé de main courante sert de justificatif auprès des assureurs). Cette particularité a une conséquence sur la mesure officielle de la délinquance puisque la statistique policière ne compte que les procès-verbaux pour crime ou délit.

Figure 75. Renvoi à la police ou à la gendarmerie (2008-09-10)

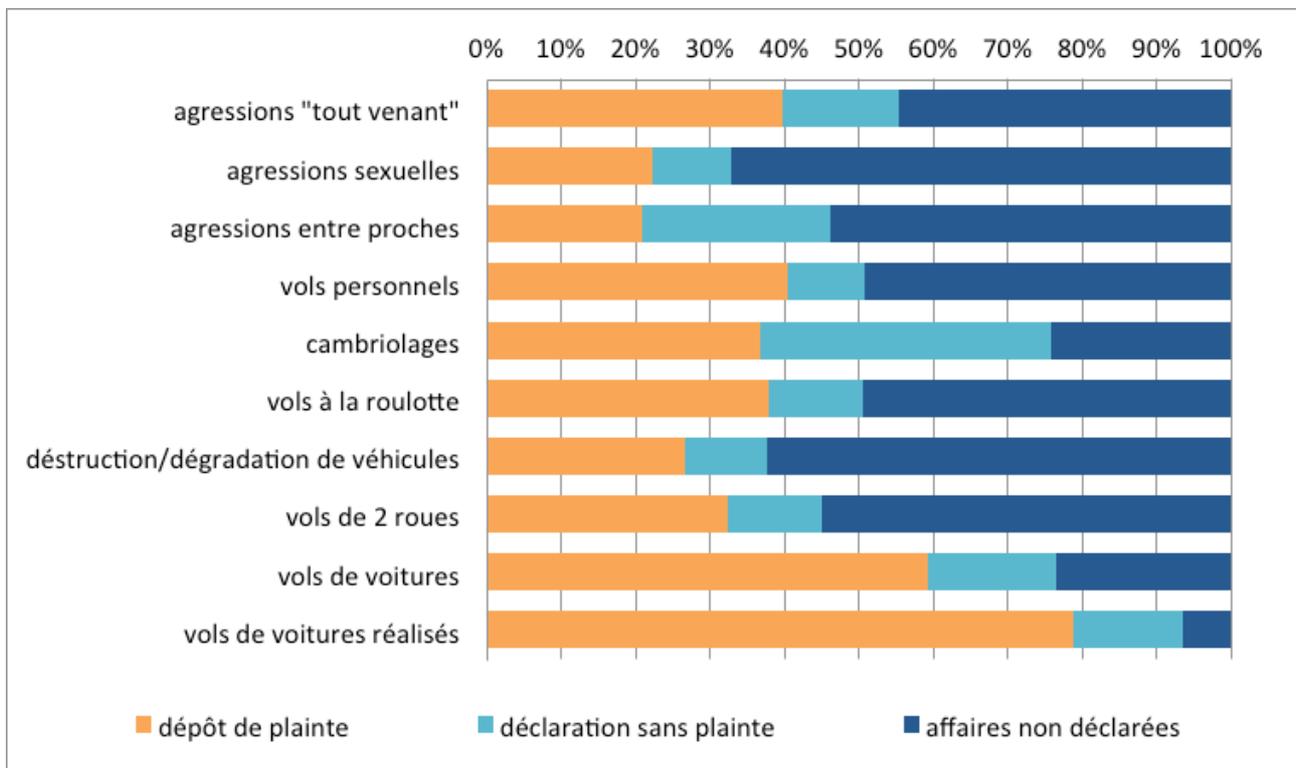
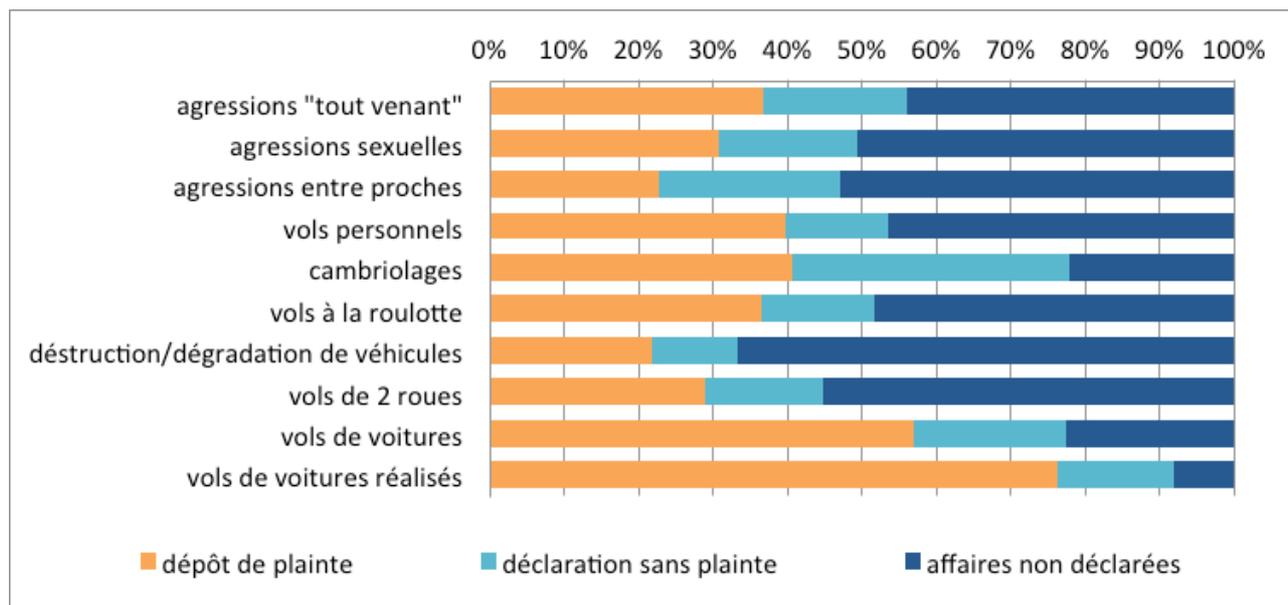


Figure 76. Renvoi à la police ou à la gendarmerie (2010-11-12)



Les comportements des victimes en matière de renvoi n'ont guère évolué sur l'ensemble des sept enquêtes franciliennes.

La comparaison des sept enquêtes avec les enregistrements policiers aux mêmes périodes fait apparaître un écart toujours conséquent, quelle que soit la victimation, entre les deux sources de données. La propension des victimes à la plainte explique le plus souvent cette différence, mais pas toujours ou bien pas complètement. Toutefois, les tendances décrites par les enregistrements policiers et les données d'enquêtes sont rarement divergentes.

La statistique policière reste limitée, puisqu'elle ne comptabilise que les incidents portés à la connaissance des forces de l'ordre et enregistrés en bonne et due forme. Les enquêtes de victimations, c'est leur principal avantage, prennent en compte des incidents n'ayant fait l'objet d'aucun renvoi ou n'ayant pas été enregistrés.

La sttistique policière est également perturbée par les interventions répétées du législateur, qui a élargi de manière compulsive la définition du délit de coups et blessures volontaires. Du coup, l'indicateur policier est devenu incapable de mesurer l'évolution de cette violence caractérisée : quand bien même la violence commise n'aurait pas augmenté, l'indicateur policier aurait quand même cru par l'effet mécanique de ces changements successifs de périmètre de l'infraction. Seules les enquêtes de victimation sont actuellement en mesure de fournir une indication crédible sur l'évolution de cette violence caractérisée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AEBI M.F., 1999, *La validité des indicateurs de criminalité. Les sondages de délinquance autoreportée face aux données de police et du casier judiciaire dans le cadre de l'évaluation des essais suisses de prescription d'héroïne*, Lausanne, Université de Lausanne, Faculté de Droit, Institut de Police Scientifique et de Criminologie.
- AEBI M.F., 2004, Tourisme et sécurité en Andalousie : résultats d'une enquête de victimation auprès des touristes, *Déviance et Société*, 28, 4, 353-368,
- BECK F., ARWIDSON P., FIRDION J.M., JASPARD M., GRÉMY I., WARSZAWSKI J., 2001, L'avenir des enquêtes téléphoniques face à l'évolution des télécommunications, in DROESBEKE J.J., LEBART L., (dir.), *Enquêtes, modèles et applications*, Paris, Dunod, 285-293,
- BECK F., LEGLEYE S., PERETTI-WATEL P., 2005, Aux abonnés absents : liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues, *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 86, 5-29,
- DIDIER E., NÉVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2006a, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Aulnay-sous-Bois*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- DIDIER E., NÉVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2006b, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Gonesse*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- FISELIER J.P.S., 1978, *Slachtoffers van Delicten*, Utrecht, Ars Aequi Libri.
- FURSTENBERG F. Jr, 1971, Public Reaction to Crime in Streets, *American Scholar*, 40, 4, 601-610,
- GAUTIER A., BECK F., MARDER S., LEGLEYE S., RIANDEY B., GAYET A., GUILBERT P., 2005, Téléphones portables exclusifs : résultats d'une méthode de génération partielle de numéros, *Communication à 4^e colloque francophone sur les sondages*, Québec.
- HEURTEL H., 2004, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France. Résultats de la 2^e enquête - 2003*, Paris, IAURIF.
- IAURIF, 2003, Les premiers résultats de la 2^e enquête de victimation en Île-de-France, *Note Rapide*, 341.
- JASPARD M., BROWN E., CONDON S., FIRDION J.M., FOUGEYROLAS-SCHWEBEL D., HOUEL A., LHO-MOND B., MAILLOCHON F., SAUREL-CUBIZOLLES M.J., SCHILTZ M.A., 2003, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation Française.
- LAGRANGE H., PERETTI P., POTTIER M.L., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2000, *Une enquête sur les risques urbains, étude de préfiguration*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales », (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- KILLIAS M., 1991, *Précis de criminologie*, Bern, Staempfli.
- LAGRANGE H., 1984, La perception de la violence par l'opinion publique, *Revue Française de Sociologie*, 25, 4, 636-657,
- MAYHEW P., VAN DIJK J.J.M., 1997, *Criminal Victimization in Eleven Industrialised Countries ; Key Findings from the 1996 International Crime Survey*, Arnhem, Gouda Quint, WODC, 162,

- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, annuel, *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1999 par les services de police et les unités de gendarmerie*, Paris, La Documentation Française.
- NÉVANEN S., DIDIER E., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2006, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Aubervilliers*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- NÉVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2010, *Cadre de vie et sécurité : Analyse des enquêtes pour 2005-2006 et 2006-2007*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- OBERGFELL-FUCHS J., KURY H., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., POTTIER M.L., 2003, Opferbefragungen in Deutschland und Frankreich. Unterschiedliche Konzeptionen und Vorgehensweisen, *Monatsschrift für Kriminologie und Strafrechtsreform*, 86, 1, 59-73,
- POTTIER M.L., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2000, *Les enquêtes de victimation dans l'observation de l'insécurité*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- POTTIER M.L., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2002, *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête (2001). Rapport final*, Paris-Guyancourt, IAURIF-CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ROBERT Ph., AUBUSSON DE CAVARLAY B., POTTIER M.L., TOURNIER P., 1994, *Les comptes du crime, les délinquances en France et leurs mesures*, Paris, l'Harmattan (2^e édition).
- ROBERT Ph., POTTIER M.L., 1997, « On ne se sent plus en sécurité ». Délinquance et insécurité. Une enquête sur deux décennies, *Revue Française de Science Politique*, 47, 6, 707-740,
- ROBERT Ph., POTTIER M.L., 2004, Les préoccupations sécuritaires : une mutation ?, *Revue Française de Sociologie*, 45, 2, 211-242,
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., LEW-FAI P., 1991, *Enquêtes locales de victimation. Deux tests en milieu urbain*, Paris, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., NÉVANEN S., DIDIER E., 2006, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Saint-Denis*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., POTTIER M.L., LAGRANGE H., 1999, Mesurer le crime ; entre statistiques de police et enquêtes de victimation (1985-1995), *Revue Française de Sociologie*, XL, 2, 255-294,
- SPARKS R.F., GENN H.G., DODD D.G., 1977, *Surveying Victims. A Study of the Measurement of Criminal Victimization*, Chichester-New York- Brisbane-Toronto, John Wiley & Sons.
- TURNER A.G., 1972, *The San Jose methods test of known crime victims*, Washington DC, US Department of Justice.
- VAN DIJK J.J.M., MAYHEW P., 1992, *Criminal Victimization in the Industrialised World : Key Findings of the 1989 and 1992 International Crime Surveys*, The Hague, Ministry of Justice.
- WARR M., ELLISON C., 2000, Rethinking Social Reactions to Crime : Personal and Altruistic Fear in Family Households, *American Journal of Sociology*, 106, 3, 551-578,
- ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., 1995, *Du côté des victimes. Un autre regard sur la délinquance*, Paris, l'Harmattan.

- ZAUBERMAN R., NÉVANEN S., ROBERT Ph., 2006, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Communauté urbaine du Grand Lyon*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ZAUBERMAN R., ROBERT PH., NÉVANEN S., BON D., 2013, Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale, *Revue française de sociologie*, 54, 1, 111-151.
- ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., PÉREZ-DIAZ C., LÉVY R., 1990, *Les victimes, comportements et attitudes, enquête nationale de victimation*, Paris, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales », 2 volumes (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., POTTIER M.L., 2000, Risque de proximité ou risque lié au style de vie. Enquêtes et évaluation de la sécurité urbaine, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 42, 193-220.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Structure socio-démographique de l'échantillon de l'enquête sur la période 2008-09-10	14
Tableau 2. Structure socio-démographique de l'échantillon de l'enquête sur la période 2008-09-1	15
Tableau 3. Taux de prévalence et nombre de victimes mentionnées de l'enquête 1998-99-2000 à l'enquête 2010-11-12.....	21
Tableau 4. Problèmes qui devraient être traités en priorité par le gouvernement (%)	24
Tableau 5. Problème le plus préoccupant dans la société française actuelle d'après les enquêtes <i>cadre de vie et sécurité</i> -CVS (%)	25
Tableau 6. Opinions sur le quartier selon la préoccupation sécuritaire, ÎdeF 2011 (%)	27
Tableau 7. Opinions sur le quartier selon la préoccupation sécuritaire, ÎdeF 2013 (%)	27
Tableau 8. Préoccupation sécuritaire selon les victimations : comparaison des sept enquêtes (%)	28
Tableau 9. Peurs dans les transports en commun : comparaison des sept enquêtes (%).....	29
Tableau 10. Peurs pour les enfants (%), comparaison des sept enquêtes.....	29
Tableau 11. Sentiment d'insécurité : croisement de la préoccupation et des peurs, ÎdeF 2011	30
Tableau 12. Sentiment d'insécurité : croisement de la préoccupation et des peurs, ÎdeF 2013	31
Tableau 13. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peurs selon victimations, 2008-09-10 %	33
Tableau 14. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peurs selon victimations, 2008-09-10 %	33
Tableau 15. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon victimations dans l'entourage, ÎdeF 2011 (%).....	33
Tableau 16 : Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon les victimations dans l'entourage, ÎdeF 2013 (%).....	34
Tableau 17. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon l'opinion sur le quartier, ÎdeF 2011 (%)	35
Tableau 18. Sentiment d'insécurité : préoccupation sécuritaire et peur du crime selon l'opinion sur le quartier, ÎdeF 2013 (%)	35
Tableau 19. Préoccupation sécuritaire et peurs, zonage géographique, ÎdeF 2011 (%)	37
Tableau 20. Préoccupation sécuritaire et peurs, zonage géographique, ÎdeF 2013 (%)	37
Tableau 21. Préoccupation sécuritaire et peurs selon le département de résidence, ÎdeF 2011, (%).....	38
Tableau 22. Préoccupation sécuritaire et peurs selon le département de résidence, ÎdeF 2013 (%).....	38
Tableau 23. Typologie d'ensemble des victimes et des non-victimes, 2008-09-10	49
Tableau 24. Typologie d'ensemble des victimes et des non-victimes, 2010-11-12 (%).....	50
Tableau 25. Agressions : prévalence, multivictimation, incidence, 2008-09-10.....	51
Tableau 26. Agressions : prévalence, multivictimation, incidence, 2010-11-12.....	51
Tableau 27. Agressions « tout-venant » : prévalence, multivictimation et incidence dans 7 enquêtes successives (1998-2012)	52
Tableau 28. Gravité des agressions « tout-venant » : comparaison des 7 enquêtes successives, 1998-2012 (%)	57
Tableau 29. Gravité des agressions et conséquences durables, 2008-09-10 (%)	58
Tableau 30. Gravité des agressions et conséquences durables, 2010-11-12 (%)	58
Tableau 31. Agressions « tout-venant » : part des vols avec violence dans sept enquêtes successives, 1998-2012 (%).....	59
Tableau 32. Vols violents, part des tentatives dans différentes enquêtes (%).....	59
Tableau 33. Agressions « tout-venant » : gravité selon le type d'agression, 2008-09-10 (%)	59
Tableau 34. Agressions « tout-venant » : gravité selon le type d'agression, 2010-11-12 (%)	60
Tableau 35. Agressions entre proches : prévalence, multivictimation et incidence dans 7 enquêtes franciliennes successives, 1998-2012	60
Tableau 36. Gravité des agressions entre proches dans sept enquêtes successives, 1998-2012 (%)	61
Tableau 37. Agressions sexuelles : prévalence, multivictimation et incidence dans 7 enquêtes successives, 1998-2012.....	61
Tableau 38. Agressions sexuelles : prévalence, multivictimation, incidence, différentes enquêtes.....	63
Tableau 39. Gravité des agressions sexuelles : comparaison dans sept enquêtes successives, 1998-2012 (%).....	64
Tableau 40. Agressions : part de l'usage d'armes, 2008-09-10 (%).....	64

Tableau 41. Agressions : armement (2010-11-12)	65
Tableau 42. Évolution des taux d'armements (sept enquêtes franciliennes).....	65
Tableau 43. Agressions « tout-venant » et sexuelles : localisation (%) (2008-09-10)	66
Tableau 44. Agressions « tout-venant » et sexuelles : localisation (%) (2010-11-12)	66
Tableau 45. Agressions « tout-venant » et sexuelles (%) : lieux (2008-09-10).....	66
Tableau 46. Agressions « tout-venant » et sexuelles (%) : lieux (2010-11-12).....	67
Tableau 47. Agressions (« tout-venant », sexuelle), moment de commission (2008-09-10)	67
Tableau 48. Agressions (« tout-venant », sexuelle), moment de commission (2010-11-12)	67
Tableau 49. Agressions « tout-venant » et sexuelles : interconnaissance auteur/victime (2008-09-10).....	68
Tableau 50. Agressions « tout-venant » et sexuelles : interconnaissance auteur/victime (2010-11-12).....	68
Tableau 51. Agressions : renvoi à la police ou à la gendarmerie 2008-09-10.....	69
Tableau 52. Agressions : renvoi à la police ou à la gendarmerie 2010-11-12.....	69
Tableau 53. Agressions : raisons de non-renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2008-09-10	70
Tableau 54. Agressions : raisons de non-renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2010-11-12	70
Tableau 55. Agressions « tout-venant » : taux de plainte selon la gravité: 2008-09-10 (%)	70
Tableau 56. Agressions « tout-venant » : taux de plainte selon la gravité : 2010-11-12 (%)	71
Tableau 57. Agressions : raisons du renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2008-09-10	71
Tableau 58. Agressions : raisons du renvoi à la police ou à la gendarmerie : 2010-11-12	71
Tableau 59. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10) 73	
Tableau 60. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12) 74	
Tableau 61. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières (2008-09-10).....	76
Tableau 62. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12).....	76
Tableau 63. Agressions : autres recours (2008-09-10)	82
Tableau 64. Agressions : autres recours (2010-11-12)	82
Tableau 65. Agressions : répartition par âges (%) (2008, 2009, 2010)	84
Tableau 66. Agressions : répartition par âges (%) (2010, 2011, 2012)	84
Tableau 67. Agressions : répartition par dernier établissement d'enseignement fréquenté (%) (2008, 2009, 2010).....	84
Tableau 68. Agressions : répartition par dernier établissement d'enseignement fréquenté (%) (2010, 2011, 2012).....	84
Tableau 69. Agressions : répartition par PCS (%) (2008, 2009, 2010)	85
Tableau 70. Agressions : répartition par PCS (%) (2010, 2011, 2012)	85
Tableau 71. Agressions « tout-venant » : classes d'âges et lieu de l'agression (2008, 2009, 2010)	86
Tableau 72. Agressions « tout-venant » : classes d'âges et lieu de l'agression (2010, 2011, 2012)	86
Tableau 73. Victimations personnelles : 15-19 ans : prévalences : comparaison de 7 enquêtes successives	86
Tableau 74. Agressions : prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) (2008, 2009, 2010).....	87
Tableau 75. Agressions : prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) (2010, 2011, 2012).....	87
Tableau 76. Ventilation du type d'environnement selon la sorte d'agression (%) (2008, 2009, 2010)	87
Tableau 77. Ventilation du type d'environnement selon la sorte d'agression (%) (2010, 2011, 2012)	88
Tableau 78. Ventilation des opinions sur son quartier selon la sorte d'agression (%), 2008-09-10	89
Tableau 79. Ventilation des opinions sur son quartier selon la sorte d'agression (%), 2010-11-12	89
Tableau 80. Ventilation du type d'immeuble collectif selon la sorte d'agression (%) (2008-09-10).....	89
Tableau 81. Ventilation du type d'immeuble collectif selon la sorte d'agression (%) (2010, 2011, 2012).....	90
Tableau 82. Agressions sexuelles : part des viols et des tentatives (%) selon les zones (2008-09-10)	90
Tableau 83. Agressions sexuelles : part des viols et des tentatives (%) selon les zones (2010-11-12)	90
Tableau 84. Vols personnels : prévalences et incidence (intervalles de confiance) : 1998-2012.....	95
Tableau 85. Vols personnels sans violence : sortes d'objets volés (%) (1998-2012).....	97
Tableau 86. Vols personnels : renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012).....	99
Tableau 87. Vols personnels : raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012)	99
Tableau 88. Vols personnels : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)	101
Tableau 89. Vols personnels : âges (%) (2006-2012)	103
Tableau 90. Vols personnels : classes d'âges et lieu du vol personnel : part (%) (2008-09-10)	104
Tableau 91. Vols personnels : classes d'âges et lieu du vol personnel : part (%) (2010-11-12).....	104
Tableau 92. Vols personnels : prévalence et incidence par zones de résidence : comparaison de sept enquêtes successives	105

Tableau 93. Cambriolages : prévalences, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012)	109
Tableau 94. Cambriolages : réactions à l'intrusion (%) : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012)	112
Tableau 95. Cambriolages : renvoi à la police ou gendarmerie : comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2012) (%) ..	114
Tableau 96. Cambriolages : raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie : comparaison entre enquêtes franciliennes (1998-2012) (%).....	115
Tableau 97. Cambriolages : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)	116
Tableau 98. Cambriolages : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)	117
Tableau 99. Cambriolages : prévalence/incidence par zones de résidence (intervalles de confiances) : comparaison de sept enquêtes franciliennes.....	122
Tableau 100. Atteintes aux véhicules : prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) (2008-09-10)	129
Tableau 101. Atteintes aux véhicules : prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) (2010-11-12)	129
Tableau 102. Vols de voiture : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012).....	131
Tableau 103. Vols à la roulotte : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012).....	133
Tableau 104. Dégradations et destructions de véhicules : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012)	135
Tableau 105. Vols de deux roues : comparaison de sept enquêtes franciliennes (1998-2012)	137
Tableau 106. Atteintes aux véhicules : part des atteintes réalisées (%) (1998-2012).....	139
Tableau 107. Atteintes aux véhicules : moment de la journée (%) (2008-09-10)	140
Tableau 108. Atteintes aux véhicules : moment de la journée (%) (2010-11-12)	140
Tableau 109. Atteintes aux véhicules : localisation (%) (2008-09-10)	141
Tableau 110. Atteintes aux véhicules : localisation (%) (2010-11-12)	141
Tableau 111. Atteintes aux véhicules : emplacement (%) (2008-09-10)	141
Tableau 112. Atteintes aux véhicules : emplacement (%) (2010-11-12)	142
Tableau 113. Atteintes aux véhicules, lieu de commission (%) (2008-09-10)	142
Tableau 114. Atteintes aux véhicules, lieu de commission (%) (2010-11-12)	142
Tableau 115. Vols de et dans les voitures, vols de deux roues : récupération (%) (2008-09-10)	142
Tableau 116. Vols de et dans les voitures, vols de deux roues : récupération (%) (2010-11-12)	143
Tableau 117. Atteintes aux véhicules : dommages (%) (2008-09-10).....	143
Tableau 118. Atteintes aux véhicules : dommages (%) (2010-11-12).....	143
Tableau 119. Atteintes aux véhicules : % de ménages ayant pris une précaution au moins (2008-09-10)	144
Tableau 120. Atteintes aux véhicules : % de ménages ayant pris une précaution au moins (2010-11-12)	144
Tableau 121. Atteintes aux véhicules : renvoi à la police ou gendarmerie (2008-09-10).....	145
Tableau 122. Atteintes aux véhicules : renvoi à la police ou gendarmerie (2010-11-12).....	146
Tableau 123. Éluclidation – Comparaison des 7 enquêtes franciliennes (%)	146
Tableau 124. Satisfaction – Comparaison des 7 enquêtes franciliennes (%).....	147
Tableau 125. Atteintes aux véhicules : raison de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie (%) (2008-09-10)	147
Tableau 126. Atteintes aux véhicules : raison de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie (%) (2010-11-12)	148
Tableau 127. Atteintes aux véhicules : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10).....	150
Tableau 128. Atteintes aux véhicules : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12).....	150
Tableau 129. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquêtes et statistiques de police par département de résidence (2008-09-10).....	152
Tableau 130. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquêtes et statistiques de police par département de résidence (2010-11-12).....	152
Tableau 131. Vols de voitures réalisés : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2008-09-10)	153
Tableau 132. Vols de voitures réalisés : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2010-11-12)	153
Tableau 133. Ensemble des atteintes aux véhicules : comparaison entre enquêtes et statistiques de police (2008-09-10)	159
Tableau 134. Ensemble des atteintes aux véhicules : comparaison entre enquêtes et statistiques de police (2010-11-12)	159
Tableau 135. Atteintes aux véhicules : déclarations de sinistre (%) (1998-2012)	163
Tableau 136. Atteintes aux véhicules : recours municipaux (%) (2008-09-10)	165
Tableau 137. Atteintes aux véhicules : recours municipaux (%) (2010-11-12)	166
Tableau 138. Atteintes aux véhicules : prévalence et incidence selon les zones (intervalles de confiance) (2008-09-10).....	167
Tableau 139. Atteintes aux véhicules : prévalence et incidence selon les zones (intervalles de confiance) (2010-11-12).....	168

Tableau 140. Victimations et types de la géosociale : taux de prévalence (%) (2008-09-10)	185
Tableau 141. Victimations et types de la géosociale : taux de prévalence (%) (2010-11-12)	187
Tableau 142. Niveau de victimation et rang de classement des différentes victimations, par type de la géosociale (2008-09-10)	189
Tableau 143. Niveau de victimation et rang de classement des différentes victimations, par type de la géosociale (2010-11-12)	189
Tableau 144. Croisement des classes géosociales par les classes de victimes/non victimes (%) (2008-09-10)	190
Tableau 145. Croisement des classes géosociales par les classes de victimes/non victimes (%) (2010-11-12)	190
Tableau 146. Préoccupation, peurs et types de la géosociale (en %) (2008-09-10)	191
Tableau 147. Préoccupation, peurs et classes de la géosociale (en %) (2010-11-12)	192
Tableau 148. Participation à la vie sociale et classes de la géosociale (en %) (2008-09-10)	193
Tableau 149. Participation à la vie sociale et types de la géosociale (en %) (2010-11-12)	193

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Préoccupation sécuritaire : évolution sur sept enquêtes franciliennes, 2001-2015 (%)	24
Figure 2. Préoccupation sécuritaire et opinions politiques en ÎdeF 2011 (%).....	26
Figure 3. Préoccupation sécuritaire et opinions politiques en ÎdeF 2013 (%).....	26
Figure 4. Agressions « tout-venant » : prévalence, différentes enquêtes (1984-2012)	54
Figure 5. Violences physiques caractérisées, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012).....	55
Figure 6. Violences physiques simples, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012)	56
Figure 7. « Autres » violences, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012).....	57
Figure 8. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)	74
Figure 9. Agressions « tout-venant » et entre proches : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)	75
Figure 10. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières, 2008-09-10	76
Figure 11. Agressions sexuelles : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12).....	77
Figure 12. Agressions physiques : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012).....	78
Figure 13. Agressions sans coups ni blessures : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012)	79
Figure 14. Vols violents : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012).....	80
Figure 15. Agressions sexuelles : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2012).....	81
Figure 16. Agressions « tout-venant » : prévalence estimée par zones de résidence : comparaison de sept enquêtes successives	88
Figure 17. Agressions entre proches : prévalence estimée par zones de résidence (1998-2012)	89
Figure 18. Agressions sexuelles : prévalence par zones de résidence : comparaison de sept enquêtes successives.....	90
Figure 19. Vols personnels : évolution de la prévalence : comparaison de sept enquêtes	95
Figure 20. Vols personnels : évolution des prévalences, différentes enquêtes, 1984-2012.....	97
Figure 21. Vols personnels : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)	102
Figure 22. Vols personnels : incidence, incidence apparente, données policières ; évolution 1998-2012	102
Figure 23. Cambriolages : évolution de la prévalence : comparaison des sept enquêtes (%)	110
Figure 24. Cambriolages, prévalences, différentes enquêtes (1984-2012)	111
Figure 25. Cambriolages, fréquence par plage horaire, Île-de-France, 2008-09-10 et 2010-11-12 (%).....	113
Figure 26. Cambriolages, fréquence mensuelle, Île-de-France, 2008-09-10 et 2010-11-12	113
Figure 27. Cambriolages : comparaison entre enquête et statistiques policières (2008-09-10)	117
Figure 28. Cambriolages : comparaison entre enquête et statistiques policières (2010-11-12)	118
Figure 29. Cambriolages : incidence, incidence apparente, données policières (avec index 30), 1998-2012	119
Figure 30. Cambriolages au domicile principal ou annexe : incidence, incidence apparente, données policières (index 27), 1998-2012	120
Figure 31. Cambriolage : évolution de la prévalence par zones de résidence : comparaison des sept enquêtes	123
Figure 32. Risque de vols de/dans les voitures dans les ménages équipés, diverses enquêtes (1994-2012)	131
Figure 33. Prévalences générales sur 3 ans (%) (1998-2012)	137
Figure 34. Vol de deux roues, évolution de la prévalence (1998-2012) (%)	139
Figure 35. Vols de voitures (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10)	151
Figure 36. Vols de voitures (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12)	151
Figure 37. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2008-09-10)	154
Figure 38. Vols de voitures et tentatives : comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2010-11-12)	154
Figure 39. Vols d'objet dans ou sur un véhicule (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10).....	155

Figure 40. Vols d'objet dans ou sur un véhicule (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12).....	155
Figure 41. Destructures et dégradations de véhicules (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10).....	156
Figure 42. Destructures et dégradations de véhicules (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12).....	156
Figure 43. Vols de deux-roues à moteur (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2008-09-10).....	157
Figure 44. Vols de deux-roues à moteur (Franciliens en Île-de-France) : comparaison entre enquête et statistiques de police (2010-11-12).....	158
Figure 45. Vols de voitures : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2012.....	160
Figure 46. Vols à la roulotte : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2012.....	161
Figure 47. Destruction-dégradations de véhicules : incidence, incidence apparente, données policières 1998-2012.....	162
Figure 48. Vols de deux roues : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2012.....	163
Figure 49. Victimations et types de le géosociale : taux de prévalence (en %) (2008-09-10).....	186
Figure 50. Victimations et types de le géosociale : taux de prévalence (en %) (2010-11-12).....	188
Figure 51. Évolution de la préoccupation sécuritaire (%) (2001-2013).....	197
Figure 52. Évolution de la peur au domicile et dans le quartier (%) (2001-2013).....	198
Figure 53. Évolution des peurs dans les transports en commun (%) (2001-2013).....	198
Figure 54. Évolution des peurs pour les enfants (%) (2001-2013).....	199
Figure 55. Prévalences (%) (2008-09-10 et 2010-11-12).....	200
Figure 56. Multivictimations (2008-09-10 et 2010-11-12).....	201
Figure 57. Profils de victimes d'agressions « tout-venant » (2008-09-10).....	202
Figure 58. Profils de victimes d'agressions « tout-venant » (2010-11-12).....	203
Figure 59. Profils de victimes de vols sans violence (2008-09-10).....	204
Figure 60. Profils de victimes de vols sans violence (2010-11-12).....	205
Figure 61. Profils de victimes de cambriolages (2008-09-10).....	206
Figure 62. Profils de victimes de cambriolages (2010-11-12).....	207
Figure 63. Profils de victimes de vols de voitures (2008-09-10).....	208
Figure 64. Profils de victimes de vols de voitures (2010-11-12).....	209
Figure 65. Profils de victimes de vols à la roulotte (2008-09-10).....	210
Figure 66. Profils de victimes de vols à la roulotte (2010-11-12).....	211
Figure 67. Profils de victimes de dégradations ou destructions de véhicules (2008-09-10).....	212
Figure 68. Profils de victimes de dégradations ou destructions de véhicules (2010-11-12).....	213
Figure 69. Profils de victimes de vols de deux roues (2008-09-10).....	214
Figure 70. Profils de victimes de vols de deux roues (2010-11-12).....	215
Figure 71. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations personnelles (2008-09-10).....	216
Figure 72. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations personnelles (2010-11-12).....	216
Figure 73. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations de ménages (2008-09-10).....	217
Figure 74. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations de ménages (2010-11-12).....	217
Figure 75. Renvoi à la police ou à la gendarmerie (2008-09-10).....	218
Figure 76. Renvoi à la police ou à la gendarmerie (2010-11-12).....	219